Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15310 – 7 F

MARDI 19 AVRIL 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

En attendant M. Berlusconi

SAUF *surprise* majeure, Silvio Berlusconi semble désormais assuré de devenir le premier président du conseil de ce qu'il est convenu d'appeler la « deuxième République italienne ». Les craintes que l'on pouvait nourrir sur l'ingouvernabilité de la « nouvelle » Italie sont donc levées, pour le moment. Mais la tentation est forte de se demander, dès aujourd'hui, quand éclatera la prochaine crise.

Il y a deux semaines à peine, M. Bossi ne traitait-il pas son allié de « Berluskaiser » ? Avant *que chacun* ne mette un peu d'eau dans son vin, le même M. Bossi ne s'opposait-il pas, sur la nature de l'Etat, à l'aile d'extrême droite du Pôle des libertés représentée par les néo-fascistes de Gianfranco Fini ? Le premier, en effet, a poussé l'engagement fédéraliste jusqu'à flirter parfois avec le séparatisme, tandis que le second a toujours fait d'un renforcement de l'unité nationale l'un de ses principaux mots d'ordre.

COMMENT le gouvernement du *« Pôle des droites »* parviendra-t-il à faire la synthèse de ces aspirations contradictoires ? Peut-être sur la base d'un compromis qui combinerait un renforcement *simultané* du pouvoir central et des régions, c'est-à-dire la présidentialisation du régime, couplée à l'introduction d'un certain fédéralisme.

A l'inverse, *la coalition* des droites saura-t-elle éviter la griserie de la victoire qui se traduirait par une flambée d'intolérance ? Avec Irène Pivetti, c'est la droite « dure » d'un catholicisme frisant l'intégrisme qui accède à la présidence de la Chambre des députés. Mais les difficultés rencontrées par M. Berlusconi, *en particulier au Sénat*, pour faire élire son candidat, montrent aussi que, malgré la *majorité absolue du Pôle des* libertés à la Chambre, sa situation parlementaire est assez *inconfortable*.

ACHILLE OCCHETTO, le dirigeant du PDS (ex-PCI), affirmait pendant la campagne qu'une alliance ponctuelle avec la Ligue, pour un projet fédéraliste « sérieux », n'était pas *impossible. Si les députés* « ligueurs », plus nombreux que ceux de Forza Italia, faisaient *défection pour s'allier à la* gauche modérée (PDS et PSI) et le centre, les amis de M. Berlusconi et ceux de M. Fini seraient minoritaires. Un tel retournement ne peut pas être exclu, tant la politique italienne est volatile. Et c'est bien pourquoi M. Berlusconi donne *déjà l'impression* de lorgner vers le centre.

Une autre interrogation – et non la moindre – porte sur les rapports futurs entre le Berlusconi *privé et le Berlusconi* public. Certes, le fondateur de Forza Italia a fait un pas dans la *bonne direction, en annonçant* qu'il mettrait sur le marché 53 % du capital de la maison *d'édition Mondadori. Mais* il ne s'agit là que d'une parcelle de son empire. C'est le sort *qu'il réservera à ses* chaînes de télévision ou à ses clubs de football qui permettra *de juger de la réalité des intentions* du « Cavaliere » triomphant.

Lire nos informations page 5

M 0147 - 0419 - 7,00 F

En dépit de plusieurs promesses de cessez-le-feu

Gorazde est à la merci des forces serbes

La ville de Gorazde, « zone protégée » de l'ONU dans l'est de la Bosnie, est à la merci des forces serbes et « une catastrophe humanitaire majeure » s'y prépare, a indiqué, lundi 18 avril, le commandant de la FORPRONU en Bosnie, le général Michael Rose. Les bombardements serbes ont repris lundi matin, touchant notamment l'hôpital de la ville. Dimanche, en dépit de plusieurs promesses serbes de cessez-le-feu, lors de négociations menées par les représentants de l'ONU et de la Russie, l'artillerie et les blindés serbes ont enfoncé les dernières défenses bosniaques. Un avion britannique de l'OTAN qui se préparait à attaquer une position serbe a été abattu, et aucune frappe aérienne n'a été menée.

Protéger les vaincus

IL est inutile de se voiler la *face : les Serbes ont gagné la* guerre de Bosnie. En démontrant à Gorazde que leurs forces armées pouvaient impunément manœuvrer à leur guise et narguer les Nations unies et l'OTAN, ils se sont affirmés comme les maîtres des lieux. En deux ans de guerre sans merci, usant tour à tour de la brutalité et de la ruse, s'appuyant sur l'étonnante capacité de résistance et de sacrifice d'une population qui n'a pas ménagé son *appui* à ses dirigeants *malgré* la débacle économique consécutive à l'embargo, les Serbes ont atteint leur but de guerre : réunir *la quasi-totalité de leur nation* dans un Etat au territoire continu. Seul reste en suspens le cas des Serbes des *Krajina, dont le sort* fait l'objet d'un intense marchandage entre Zagreb et Belgrade.

Le moins que l'on puisse dire est que la morale internationale ne sort pas renforcée de ce premier conflit européen d'envergure de l'après-guerre froide. Les grandes démocraties, garantes du « nouvel ordre mondial » inauguré par la chute du mur de Ber*lin, ont commis successivement* toutes les erreurs possibles dans une guerre dont la maîtrise leur a totalement échappé, en dépit *des moyens politiques et militaires* mis en œuvre. Le cafouillage européen – essentiellement *franco-allemand – a permis un* éclatement « sauvage » de la Yougoslavie, prélude à l'embrasement général du pays : Vukovar, Osijek, Dubrovnik, Sarajevo et enfin Gorazde symbolisent tour à tour le martyre de populations vivant naguère dans une relative harmonie.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 4
et nos informations pages 3 et 4
Lire également page 16
notre rubrique « Dans la presse »

Paul Touvier et les oublis présidentiels

Comme Georges Pompidou, il y a vingt ans, François Mitterrand se dit partisan de la réconciliation nationale

Le court-circuit est fortuit, mais révélateur. Alors même que l'ancien chef milicien Paul Touvier est jugé à Versailles depuis le 17 mars, la voix du président de la République s'élève dans un entretien accordé à l'historien Olivier Wieviorka (*Nous entrerons dans la carrière*, Seuil) pour livrer son sentiment profond : *« On ne peut pas vivre tout le temps sur des souvenirs ou des rancœurs. »* Ainsi François Mitterrand peut-il rendre un hommage solennel, comme la semaine passée, aux maquisards du plateau des Glières, encerclés en février-mars 1944 par la Milice et achevés par l'armée allemande, et juger venu le moment d'oublier.

De même Georges Pompidou *pouvait-il, voilà plus d'une vingtaine* d'années, après avoir signé le décret de grâce de Paul Touvier, inaugurer l'immense croix de Lorraine de Colombey-les-Deux-Eglises, devenue le symbole de la France libre, et déclarer à un journaliste du *New York Times Magazine* à propos de la Résistance : *« Je déteste toutes ces histoires. Je déteste les médailles, je déteste les décorations de toutes sortes » (« I hate all that business. I hate medals, I hate decorations of all kinds »).*

Au-delà des apparentes contradictions, on retrouve à l'œuvre une même volonté, une même obsession : la réconciliation nationale. *« Le moment n'est-il pas venu de jeter le voile, d'oublier ces temps où les Français ne s'aimaient pas, s'entredéchiraient et même s'entretuaient ? »*, demandait Georges Pompidou au cours de sa conférence de presse en 1972. *« Dans l'histoire de France, il est rare que les grands déchirements n'aient pas été effacés par des amnisties ou des oublis volontaires dans les vingt ans qui ont suivi. Même la Commune. La Commune a été le plus grand drame intérieur français après la Révolution »*, observe aujourd'hui François Mitterrand.

LAURENT GREILSAMER

Lire la suite page 12

La campagne des élections européennes

LONGUET LÂCHE GISCARD, LES VERTS LÂCHENT WAECHTER !...

ÇA SENT L'EXPLOSION SOCIALE !!

PLANTU

La campagne pour les élections européennes du 12 juin prochain s'est engagée avec la désignation de la liste socialiste, dimanche 17 avril, après le choix de Dominique Baudis comme tête de liste de la *majorité*. Conduite par Michel Rocard, la liste du PS devra compter avec celle de Bernard Tapie, qui donne lieu à un débat parmi les socialistes : Jack Lang s'est opposé à l'accusation de « populisme » formulée à l'encontre du chef de file des radicaux de gauche par le politologue Olivier Duhamel, candidat, comme l'ancien ministre de la culture, sur la liste socialiste. De leur côté, les écologistes, faute d'accord entre les Verts et Brice Lalonde, s'acheminent vers la présentation de deux listes.

pages 8 et 9

Vandalisme dans la banlieue lyonnaise

Les incendies criminels de deux gymnases, perpétrés le week-end dernier à Vaulx-en-Velin et à Bron, attirent une nouvelle fois l'attention sur les fièvres endémiques de l'Est lyonnais. Cette fois, le *« mal des banlieues », toujours réel,* cède le pas à une forme de vandalisme dont les motivations sont troubles, mais qui, pour beaucoup – préfecture, mairies, associations –, relèvent du banditisme pur et *simple*. Jean-Jack Queyranne, maire de Bron et ancien porte-parole du PS, a vivement interpellé le ministre de l'intérieur en critiquant *« l'inefficacité des mesures policières »*.

page 10

GEC-Alsthom construira le TGV sud-coréen

Le consortium franco-britannique GEC-Alsthom a annoncé lundi 18 avril qu'il avait été choisi, de préférence à son concurrent l'allemand Siemens pour la construction du TGV sud-coréen entre Séoul et Pusan. Le contrat, qui devrait être signé en mai, s'élève à environ 2,1 milliards de dollars (12 milliards de francs). Le transfert de technologie en faveur des Coréens sera *« complet »*. Pierre Suard, PDG d'Alcatel-Alsthom, qui partage avec le britannique GEC le capital du consortium, explique dans un entretien au *Monde* les conclusions qu'il tire de ce succès pour l'industrie française.

page 19

L'Amérique sans l'inflation

Quatrième année de croissance aux Etats-Unis. Les craintes d'une reprise de la hausse des prix sont pourtant largement injustifiées

NEW-YORK

de notre correspondant

Le spectre de l'inflation hante l'Amérique – et les marchés financiers du monde entier. Proche de la surchauffe, la croissance américaine actuelle provoquerait, si la Réserve fédérale n'y prend garde, une envolée des prix. *L'œil fixé sur le prix de l'or*, l'indice des prix des matières premières, le taux d'utilisation des capacités de production ou l'évolution du crédit interne, certains experts, se référant aux cycles antérieurs, promettent un retour imminent, aux Etats-Unis, de cette maladie des années 70. Ils se trompent d'époque.

Trop absorbés par leurs graphiques, ces économistes sous-estiment, semble-t-il, les profondes transformations qui ont affecté l'économie américaine au cours des dernières années. La déréglementation, l'ouverture aux importations, les investissements massifs, la technologie et les nouveaux comportements sociaux : tout cela a en effet contribué à modifier radicalement le mode de formation des prix aux Etats-Unis. Le risque inflationniste y est en fait certainement quasi nul aujourd'hui. Laura Tyson, présidente du comité des conseillers économiques de Bill Clinton, a raison lorsqu'elle conclut sa libre opinion, consacrée à l'*« inflation : mythe et réalité »* et publiée par le *New York Times* du 15 avril : *« L'économie américaine est bien placée pour vivre une période d'une dizaine d'années de croissance solide et d'inflation modeste, comme ce fut le cas du milieu des années 50 au milieu des années 60. »*

Selon l'analyse encore largement répandue sur les marchés, l'inflation devrait repartir aux Etats-Unis dès que le taux d'utilisation des capacités de production aura dépassé 84 % ou dès que le taux de chômage sera tombé en dessous de 6 %. Le raisonnement est connu. Dans le premier cas, pour satisfaire une demande supérieure à l'offre, les entreprises augmenteront leurs prix. Dans le second, pour trouver du personnel, elles accepteront d'augmenter leurs salariés et répercuteront cette hausse de leurs coûts dans leurs prix. Dans un cas comme dans l'autre, c'est la spirale inflationniste qui sera enclenchée.

Aujourd'hui, alors que l'économie américaine entame sa quatrième année de croissance à un rythme élevé – proche sans doute de 4 % au premier trimestre 1994 –, ces deux limites sont presque atteintes. Le taux d'utilisation des capacités de production était, fin mars, de 83,6 %, d'après les données publiées vendredi 15 avril. En baisse constante, le taux de chômage était à la même date de 6,5 %. Les tensions inflationnistes devraient donc commencer à se faire sentir. On ne les repère pourtant dans aucun des indicateurs récents.

ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 18

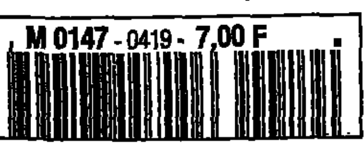
(Publicité)

Cartier

Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries Cartier et les boutiques Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.

12, AVENUE MONTAIGNE. PARIS. 47.20.06.73

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Un entretien avec Edzard Reuter, président de Daimler-Benz

Les puissances occidentales doivent soutenir nettement et clairement le développement de l'Europe de l'Est

Edzard Reuter est président du directoire de Daimler-Benz depuis 1987. Il a mené une diversification de la firme à partir de l'automobile dans l'aéronautique, la construction ferroviaire, l'électronique et l'informatique. Daimler-Benz est devenu le groupe industriel le plus important en Europe. M. Reuter est l'un des personnages dominants du patronat allemand et pourtant très atypique, membre du Parti social-démocrate (SPD), intellectuel pragmatiqme, très ouvert à l'international et aux mouvements culturels. Né le 16 février 1928, Edzard Reuter est fils d'Ernst Reuter, personnage éminent du SPD, pourchassé par les nazis, qui deviendra, après la guerre, le premier maire de Berlin. Edzard Reuter passe son enfance en exil en Turquie puis conduit des études de sciences et de droit à Göttingen et Berlin. Il a occupé plusieurs postes dans les affaires, notamment chez l'éditeur Bertelsmann, avant de rejoindre Daimler-Benz en 1964.



« Les patrons allemands et vous-même, avez-vous peur de Jirinowski et des évolutions de la crise russe ?

– Le mot de peur n'est pas approprié. Mais de l'inquiétude sûrement. On a l'impression que la capacité du gouvernement à conduire les réformes se réduit de jour en jour et que le chaos s'amplifie, conduisant à une instabilité économique et politique. Comme la Russie est l'une des nations du monde les plus peuplées et les plus importantes et qu'elle dispose de têtes nucléaires, on ne peut que s'inquiéter des évolutions radicales dont le parti de M. Jirinowski est un signe manifeste. Il s'agit moins de la personne elle-même que de la situation qui la porte.

– Que peut faire l'Occident pour éviter une montée du nationalisme ?

– Il n'y a pas de recette toute faite. Passer d'une économie planifiée à une économie de marché est un processus terriblement difficile. Nous, Allemands, sommes bien placés pour le savoir puisque nous avons l'expérience de l'Allemagne de l'Est. Cela est déjà pénible chez nous, et pourtant les conditions sont évidemment bien meilleures. En Russie tout s'est cassé d'un seul coup et il n'y a pas de modèle. La solution doit venir principalement des Russes eux-mêmes. Leur verser de l'argent et leur prodiguer des tonnes de conseils ne peut pas réussir. Pour un chef d'entreprise comme moi, je ne peux qu'aider à la construction de petits îlots puis tenter de les relier entre eux progressivement. En aucun cas je ne peux jouer au poker avec l'argent de mes actionnaires. Mes risques sont mesurés.

– La Russie hésite depuis le début entre une thérapie de choc et une transition progressive à l'économie de marché. Que peut conseiller un chef d'entreprise ?

– Je n'ai jamais eu à faire face à une telle situation. Mais je dirais qu'en dépit des résultats positifs des thérapies de choc au Chili ou en Argentine, les conditions sont trop compliquées en Russie pour que cette politique puisse réussir. Naturellement les principes de l'économie de marché ne sont pas découpables, on ne peut vouloir installer une demi-économie de marché. Mais les combinats ont une telle influence politique qu'on ne peut pas les plonger d'un seul coup dans l'ordre économique concurrentiel. Les combinats automobiles que nous connaissons, par exemple, fabriquent intégralement leurs pièces détachées. Il est impossible de les découper, de les privatiser du jour au lendemain et de laisser ensuite jouer le marché. Il faut avancer pas à pas et cela prend du temps. Un certain interventionnisme d'Etat reste donc forcément inévitable.

– Vous avez encore bon espoir dans une évolution libérale en Russie ?

– Je ne vois pas d'alternative à une issue libérale. Mais comme je viens de le dire, une libéralisation dosée et progressive, raisonnable et pragmatique.

« La paix et la sécurité dépendent d'une coopération économique étroite »

– Comment rassurer et aider les pays de l'Europe de l'Est ? Faut-il vite les inclure dans l'Union européenne ? Dans l'OTAN ?

– La solution proposée par le président Clinton lors du dernier sommet de l'OTAN me semble juste. Nous devons donner une sécurité à ces pays d'Europe centrale qui soit fiable et sans ambiguïté. Et pas seulement avec des mots. Que cela signifie qu'il faille les intégrer dans l'OTAN, ça n'est pas sûr. Mais leur sécurité doit être assurée. Les déclarations, ces derniers mois, de MM. Eltsine et Kozyrev, sous la pression des nationalistes, n'ont pas facilité la tâche. C'est pourquoi les puissances de l'Ouest doivent – avec en tête le drame yougoslave – s'engager à soutenir leur développement démocratique nettement et clairement.

» Du côté économique, le processus est très engagé. Les entreprises françaises sont actives en Pologne, les allemandes en République tchèque, en Slovaquie, etc. Même la Roumanie et la Bulgarie connaissent un développement. Je suis partisan de la vieille thèse qui dit que la paix et la sécurité dépendent d'abord d'une coopération économique étroite. Les entreprises doivent se garder de faire de la politique, mais il est dans leur intérêt que ces pays prospèrent et que la démocratie s'y fortifie. Nous devons donc mesurer nos engagements non pas en fonction d'un profit à l'américaine dans les trois mois, mais avec une vision du long terme.

– Est-ce fait ? Les entreprises investissent-elles assez ?

– Je le pense. La confiance dans ces pays est désormais croissante et les projets ont tendance à se développer.

– Venons-en à l'Europe de l'Ouest. Vous avez été partisan du traité de Maastricht, y croyez-vous toujours ?

– Oui, sans réserve. Il est certain que le traité n'est pas un chef-d'œuvre de clarté. Mais son objectif, l'union monétaire, est le seul avenir imaginable pour l'Europe. Quelle que soit la date de passage à la monnaie unique, nous devons avancer dans cette direction. Il n'existe pas de développement historique sans une vision : Maastricht en apporte une.

– Les opinions publiques sont réservées et elles comprennent mal le traité. L'Europe peut-elle se faire contre les peuples ?

– Naturellement pas. Il ne fait aucun doute que les choses ont tourné négativement avec la récession économique. Les gens perçoivent mal l'enjeu d'une union monétaire et ne songent qu'à leurs inquiétudes immédiates. L'Europe leur apparaît lointaine et bureaucratique. Se sont ajoutés des changements politiques internes, en Italie, en France, en Grande-Bretagne et, en Allemagne, les problèmes liés à l'unification et à l'affaiblissement du gouvernement Kohl. Tout cela est arrivé en même temps et a poussé les gens à douter de l'intérêt de l'Europe.

» Je crois aujourd'hui nécessaire une nouvelle impulsion. D'où peut-elle venir ? Pas de la Commission, qui, elle aussi, change de tête. Il revient donc à la France et à l'Allemagne, aidées par les pays du Benelux, ces pays qui forment le cœur de l'Europe, à mettre fin à l'érosion et à proposer un nouvel élan.

– Vous pensez à une union monétaire à cinq ou à une initiative politique ?

– L'Europe monétaire à cinq, à plusieurs vitesses donc, serait jugée inacceptable par les autres pays. Je pense plutôt à une initiative politique. Il est temps de dire clairement aux citoyens que la compétition économique mondiale rend obligatoire une Europe unie et qu'il faut une politique extérieure commune et une politique de défense commune. Les hommes politiques tergiversent, pourtant tout le monde reconnaît que la Yougoslavie a fait la démonstration du manque d'Europe. Pour certains, la mort du communisme signifiait la disparition de l'ennemi et la fin du besoin d'une défense européenne. Il n'en est rien, on le voit.

– Les partis politiques allemands y sont-ils prêts ?

– Je ne voudrais pas apparaître antidémocratique, mais je suis convaincu que les partis comme les gens doivent être dirigés. Les chefs de parti doivent avoir des idées claires. Le problème des partis allemands est qu'ils ont été divisés en groupuscules et qu'il est difficile de leur redonner une unité.

« Les responsabilités de l'Allemagne sont d'abord de construire l'Union européenne »

– Le Parti social-démocrate est-il en train de s'unir ?

– Le SPD est sur la bonne voix. L'heure a sonné pour lui de se montrer responsable et, concernant l'Europe, d'en mettre la construction au premier rang de ses priorités. Je pense que son nouveau président, Rudolf Scharping, l'a compris.

– Le thème de l'Europe sera-t-il au centre des élections allemandes à venir ? Sentez-vous monter un sentiment anti-européen en Allemagne ?

– L'Europe n'occupe que peu de place dans les débats. Mais c'est le résultat d'une indifférence et non pas d'un rejet. La campagne est très classique et tourne autour des thèmes de la politique intérieure, des impôts, du budget. Comme d'habitude la politique extérieure intervient peu.

– Dans le milieu des affaires, tout le monde est-il toujours européen ? Ne voit-on pas apparaître des demandes de « moins d'Europe » ?

– Non. La communauté des affaires est sans ambiguïté pour la poursuite de l'intégration européenne, et en particulier pour l'union monétaire. Autant dans les banques que parmi les industriels, les engagements sont clairs.

– Au-delà de la monnaie unique, ce que recherche la nouvelle Allemagne unie n'apparaît pas clairement. L'Allemagne semble hésiter sur son rôle dans le monde et – la question est classique – sur ses responsabilités.

– Je suis convaincu que les responsabilités de l'Allemagne sont d'abord de construire l'Union européenne. L'Allemagne sans l'Union européenne est pour moi un cas de figure que je refuse d'envisager. J'appartiens à une génération qui a vu ce que l'Europe peut devenir quand elle voit s'affronter les Etats nationaux. Je ne crois pas comme le chancelier Adenauer qu'il faille craindre l'individu allemand. Il n'est ni pire ni meilleur qu'un autre. Mais la nation allemande, livrée à elle-même et allant son chemin propre, me cause immédiatement des sentiments sombres.

– Mais pourquoi ?

– Pour des raisons très simples. L'Allemagne est, qu'on le veuille ou non, la plus grande nation d'Europe. L'Allemagne est aussi au milieu de cette Europe avec un rôle central entre l'Est et l'Ouest. Toute sa culture et son histoire portent la marque de cet entre-deux. Rapallo n'est pas un hasard historique (1), mais s'inscrit dans une longue série. En d'autres mots, nous, Allemands, savons depuis des siècles que l'Europe de l'Est est une menace, un problème. La tentation de s'appuyer sur notre force économique pour se concentrer sur l'Est et pour bâtir un bloc contre l'Ouest, est, pour moi, toujours présente. Je ne l'écarterai jamais de ma vie. Je sais bien que les jeunes considèrent cela comme une chimère et je sais bien que l'Histoire ne se répète pas à l'identique, mais je ne peux exclure ce danger-là.

» On s'interroge souvent à l'étranger pour savoir pourquoi les Allemands tiennent tant à l'Union européenne. Certains pensent que c'est pour la dominer. Pour moi, c'est inimaginable. Je suis pour une Europe faite pas à pas, qui fasse disparaître les différences entre les nations. Regardez comme nous avons ici des Turcs de troisième génération. Quoi que nous fassions, dans cent ans, les disparités entre la France et l'Allemagne se seront effacées même si doivent subsister des empreintes régionales fortes. Munich ne sera jamais Marseille, mais les prestiges nationaux s'en iront.

– En Italie, en France, ailleurs, on assiste pourtant à une résurgence du sentiment nationaliste.

– Je sais. Pourtant mon souci principal pour l'Europe n'est pas celui-là. Il est dans un régionalisme de plus en plus puissant. En Allemagne, du fait du fédéralisme, les Lander ont un tel pouvoir de décision qu'ils peuvent bloquer la poursuite de la construction européenne. L'autonomie régionale, je vous renvoie à la Yougoslavie, peut être un immense danger.

– L'Allemagne fait face à une grave récession mais aussi à une crise structurelle. Dans les partis du gouvernement on explique que les coûts sont trop élevés. Dans l'opposition on répond que l'Allemagne souffre de ne plus savoir innover. Quel est votre diagnostic ?

– Les deux. Il n'y a pas de doute que nous subissons une crise des coûts qui est en train d'être surmontée. Chez Daimler-Benz par exemple, nous les avons réduits de façon drastique. Mais, en même temps, il est exact aussi que l'Allemagne manque d'innovations. Depuis dix ans, indépendamment du gouvernement, l'Allemagne s'est mise à douter du progrès. Nous avons contesté le rôle bénéfique de la technologie sur le bien-être des populations au travers d'un mélange de critiques écologiques, de lutte contre le cancer, et que sais-je. Tout cela pour finir par se persuader que la civilisation est profondément mauvaise. Le climat s'est modifié et il est devenu hostile à l'innovation, à la créativité et à la spontanéité.

– La baisse des coûts conduit à remettre en cause une partie des avantages sociaux. Le traditionnel consensus allemand est ébranlé. Pensez-vous qu'il puisse survivre ?

– Je ne suis actuellement pas sûr qu'on y arrive. Mais je sais qu'il le faudra. Il ne s'agit pas d'imposer un abaissement général du niveau de vie tel que 50 % des gens se retrouvent au-dessous du seuil de pauvreté. Il s'agit d'ouvrir l'éventail des revenus pour introduire plus de flexibilité.

– Les gens comprennent que les riches gagneront plus et les pauvres moins...

– Aux responsables d'avoir le courage d'expliquer que les temps sont difficiles. La compétition internationale est forte, elle impose une flexibilité qui est indispensable, même si celle-ci se traduit par des pertes pour certains.

– La concurrence nouvelle, d'Asie en particulier, impose-t-elle de renoncer à l'Etat social ?

– Il faut rester pragmatique. Je ne crois pas à une disparition du système social ou de la protection sociale. Mais il faut se poser la question de savoir ce qu'il est vraiment nécessaire de conserver au niveau de l'Etat et ce qui peut revenir au niveau individuel privé. Au reste, les Etats-Unis introduisent en ce moment une assurance-maladie moderne et flexible. Il s'agit de trouver une évolution intelligente et certainement pas d'organiser une disparition.

« Si la politique industrielle évite tout interventionnisme, alors j'en suis partisan »

– Pensez-vous comme le ministre de l'économie, Günter Rexrodt, que l'Allemagne sort renforcée de la crise ?

– Je le pense aussi. A cause des restructurations en cours qui conduisent à une amélioration structurelle et à un effort de créativité.

– Le président Clinton redonne la priorité à l'industrie. Croyez-vous que l'Europe doive se doter d'une politique industrielle ?

– Le mot de politique industrielle est très controversé. Si cette politique industrielle évite tout interventionnisme dans les branches ou dans les entreprises et si elle cherche à améliorer la compétitivité et l'innovation de l'Europe, alors j'en suis partisan. Si elle écarte les aides financières, superflues, pour réfléchir par exemple aux moyens nécessaires pour conserver en Europe une industrie aéronautique, alors j'y suis favorable. Sans idéologie, on peut constater que d'autres parties du monde n'ont pas toujours une économie de marché pure et parfaite. C'est le cas au Japon ou aux Etats-Unis par exemple. Les Européens ne peuvent pas ne pas en tenir compte.

– Daimler-Benz fait-il de la politique industrielle ? Vous avez bâti à partir de l'automobile un groupe présent dans l'aéronautique, les services et l'électronique. Ce fut toujours en accord avec les autorités locales ou nationales.

– Daimler-Benz a regroupé un ensemble de firmes aéronautiques civiles et militaires, petites et dispersées en Allemagne. Cette restructuration a été faite en accord avec les autorités parce qu'elles étaient actionnaires de ces unités. Mais le déclencheur n'a pas été la volonté du gouvernement de construire une force allemande dans l'aéronautique, ce fut la prise de conscience que toutes ces petites entreprises allaient mal et qu'il fallait les privatiser. De notre côté, nous avons pensé, après études, qu'il y avait des capacités technologiques et des marchés importants dans le transport aérien civil et dans l'espace. Nous nous sommes mis d'accord sur l'idée du regroupement au sein de Daimler-Benz, groupe privé, de ces activités auparavant subventionnées. Ensuite, il a fallu rationaliser. Enfin nous avons découvert que cela ne suffisait pas et qu'il fallait européaniser ce secteur.

» Dans la défense en particulier, il nous faut accepter de nous associer et de partager les centres de compétences : les missiles, les hélicoptères, etc. C'est ce que nous faisons avec les français Aérospatiale ou Matra, et dont je me félicite.

« Une entreprise qui vit de crédits bancaires est dépendante »

– Vous avez également repris des activités électroniques avec AEG. Il semble que ce secteur soit encore plus difficile.

– La part de l'électronique dans les automobiles va croître beaucoup, et les composants semiconducteurs jouent de plus en plus un rôle central. Hier les éléments-clés d'une voiture étaient les axes, la boîte de vitesses, le moteur, etc. Aujourd'hui, l'électronique se substitue à la mécanique. Les composants sont aussi indispensables pour l'aéronautique et l'espace. Notre stratégie consiste à nous allier avec Mitsubishi pour les technologies de base et à nous développer dans l'électronique appliquée, par exemple dans l'automobile. De cette façon nous maîtrisons cette technique indispensable pour un coût qui reste contrôlé.

– Pour coter l'action Daimler-Benz à Wall Street, vous avez dû adopter en partie les règles comptables américaines. N'est-ce pas un engrenage qui va vous forcer à regarder en permanence le cours de Bourse et à penser à court terme comme les groupes américains ?

– Je n'écarte pas un tel danger. Il peut exister une pression dans le sens que vous dites. Mais pour ce qui me concerne, je lutterai toujours contre car je juge mortelle une telle évolution. Mais notre accord avec les autorités boursières américaines prévient la menace. Nous n'avons ni obligation d'annonce trimestrielle de résultats ni distribution de dividendes semestriels. Notre cours de Bourse ne sera donc pas lié aux perspectives immédiates de dividendes et nous ne serons pas soumis aux ordinateurs de Bourse qui achètent ou vendent automatiquement. J'ai souvent discuté de ces sujets avec des collègues américains. Certains pensent qu'il est bon pour l'économie en général que les entreprises en difficultés soient immédiatement sanctionnées et démantelées. D'autres disent que c'est néfaste, et tel est mon avis. Cela ne signifie pas que l'inverse soit bon et que les problèmes de l'entreprise doivent être tenus cachés et réservés au conseil de surveillance.

– La globalisation financière n'empêche donc pas de pouvoir conserver des particularités européennes. L'américanisation n'est pas obligatoire ?

– Non, à condition que les entreprises ne deviennent pas dépendantes de ces circuits financiers internationaux. Une entreprise qui vit de crédits bancaires est dépendante. D'où l'importance de fonds propres et de réserves élevées. »

Propos recueillis par
ERIC LE BOUCHER

(1) Petite ville à l'est de Gênes sur la Riviera, où fut signé le 22 avril 1922 un traité entre l'Allemagne et la Russie aux termes duquel les deux pays renonçaient à toutes réparations de guerre et renouaient des relations diplomatiques. Une clause secrète autorisait des officiers allemands à s'entraîner en Russie au maniement d'armes interdites par le traité de Versailles.

BOSNIE : la percée serbe sur Gorazde

L'enclave musulmane de Gorazde, déclarée officiellement «zone protégée» par les Nations unies, est pratiquement tombée aux mains des forces serbes, les défenses bosniaques ayant été enfoncées par les blindés et l'artillerie du général Ratko Mladic. Le chef des «casques bleus» en Bosnie, le général Michael Rose, a indiqué, lundi 18 avril, que la ville même de Gorazde était à la merci des forces serbes.

■ **AVION ABATTU.** Un avion britannique de l'OTAN a été abattu, samedi 16 avril, par un missile sol-air, alors qu'il s'apprêtait à attaquer un char serbe tirant sur l'hôpital de Gorazde. Le pilote a pu s'éjecter.

■ **PROTESTATIONS ET MALAISE.** Les autorités bosniaques ont violemment critiqué l'attitude de l'ONU dans la crise de Gorazde, le premier ministre Haris Silajdzic estimant qu'il s'agissait de l'«échec total de la communauté internationale et de l'OTAN», tandis qu'un malaise certain perçait au sein des «casques bleus» devant la façon dont les politiques géraient la situation.

«C'est l'échec total de la communauté internationale. Bravo!»

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

«C'est l'échec total de la communauté internationale et de l'OTAN. Bravo!» Haris Silajdzic, le premier ministre bosniaque, ne pesait pas ses mots après l'ultime liaison radio avec Gorazde. Ultime contact, puisque les forces bosniaques ont abandonné, dimanche 17 avril, la défense de la ville devant l'avancée serbe. *«Gorazde était d'une importance stratégique capitale pour la Bosnie, sa chute est la mort de notre résistance»* : à 20 h 30, le pragmatique chef du gouvernement bosniaque s'inclinait devant les faits.

Après dix-neuf jours d'offensive serbe contre l'enclave musulmane de Bosnie orientale, la ville sur la Drina n'était plus défendue et plusieurs quartiers étaient tombés dans la journée aux mains des forces serbes bosniaques. C'est ce que M. Silajdzic venait d'apprendre de la bouche du responsable local de la défense civile, Esad Ohranovic. *«Nous sommes attaqués de trois côtés, la rive droite est tombée, mais l'hôpital n'a pas été investi, il est sous le feu nourri des snipers, quasiment déserté, sauf par les malades. Les combats ont fait* [dimanche] *vingt et un morts et cinquante-cinq blessés, les cadavres jonchent les rues.»*

La voix couverte par le vacarme des déflagrations et des rafales de mitrailleuses, Esad Ohranovic s'efforçait de décrire en direct les dernières heures de Gorazde. *«C'est un véritable cauchemar, civils, réfugiés, observateurs militaires et personnel humanitaire international, personne ne peut se protéger des tirs, le centre-ville est sous le feu direct des chars et des snipers, et l'infanterie est en train d'avancer.»*



Précisant que douze chars étaient entrés dans l'après-midi au centre de la ville, sur la rive gauche de la Drina, où s'entassent désormais les soixante mille réfugiés que comptait l'enclave, il ajoutait encore : *«Nous les avons repoussés, mais ils tirent en ce moment même sur nous. Depuis le cessez-le-feu, les attaques ont gagné en intensité.»*

L'aveu de M. Akashi

Peu avant 20 heures, le représentant de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie, M. Yasushi Akashi, qui achevait une journée de pourparlers difficiles avec le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, déclarait avec une note de pessimisme et un grand sourire : *«J'ai au moins obtenu du docteur Karadzic un résultat modeste, un accord de cessez-le-feu immédiat à Gorazde et un retrait des troupes de la ligne d'affrontement aussi loin que possible, aussi rapidement que possible.»*

Déçu que les négociations *«n'aient pas produit de résultats tangibles et significatifs sur le terrain»*, le diplomate japonais, émissaire du secrétaire général des Nations unies, reconnaissait implicitement son impuissance à sauver l'enclave de Gorazde, décrétée zone de sécurité de l'ONU il y a un an. Il concédait devant la presse à Sarajevo que la ville, *«encerclée par les forces serbes bosniaques»*, était *«sérieusement menacée»* et qu'il y avait peu de chances que la situation s'améliore dans l'immédiat.

L'aveu indirect de M. Akashi ne donnait cependant pas toute la mesure de la situation, que certains officiers supérieurs de la FORPRONU décrivaient dimanche soir dans les termes suivants : *«La ville est tombée, dans la mesure où l'armée bosniaque ne la défend plus. M. Akashi s'est fait dicter les conditions du cessez-le-feu par les Serbes de Pale, et il est venu à Sarajevo demander au président bosniaque Izetbegovic de se rendre.»*

Rappelant que le projet de cessez-le-feu, élaboré la veille après consultation des parties en conflit, prévoyait la création d'une zone d'exclusion de trois kilomètres, d'où se retireraient les forces en présence et où s'interposeraient immédiatement les forces multinationales, les officiers – qui ont requis l'anonymat – déclaraient, au vu de l'accord proposé dimanche soir par Radovan Karadzic : *«Il n'est plus question de forces d'interposition ni de zone d'exclusion, l'enclave est à eux. Ils le savent, et c'est pourquoi ils ont demandé maintenant de retourner à la table des négociations, afin d'entériner leur victoire.»*

Il est vrai que le leader serbe avait déclaré sans détour la veille : *«Il n'y aura pas de paix tant que la communauté internationale n'aura pas reconnu la République serbe»*, c'est-à-dire les territoires conquis que les Serbes proclament «République» sur 70 % du territoire de la Bosnie.

En début d'après-midi, le médiateur de l'ONU était néanmoins plein d'espoir. Arrivé quelques heures plus tôt à Pale, le fief des Serbes Bosniaques au-dessus de Sarajevo, il obtenait de Radovan Karadzic d'une part l'assurance que les forces serbes cesseraient immédiatement leur avancée sur la ville, et d'autre part l'autorisation pour le déploiement du détachement multinational sur la ligne de front à Gorazde.

La colère de M. Izetbegovic

Prenant au pied de la lettre les promesses du leader serbe, M. Akashi, à l'instar de M. Vitali Tchourkine, le diplomate russe qui l'assistait dimanche dans sa mission à Pale, pensait alors avoir sauvé le processus de paix et être en passe de relancer les négociations entre Serbes et Bosniaques, en vue de la signature d'un accord de cessez-le-feu général sur toute la Bosnie. Vers 16 heures, l'ONU exigeait toutefois un soutien aérien rapproché de l'OTAN, les chars serbes venant d'entrer dans la ville où se déroulaient des combats de rue. Plusieurs porte-parole de la FORPRONU à Sarajevo confirmeront aux journalistes le déclenchement d'un nouveau raid aérien de l'OTAN contre les forces serbes à Gorazde. L'un d'entre eux, le major Annink, expliquera ensuite en détail que les frappes n'ont pas pu avoir lieu parce que les observateurs militaires de l'ONU qui, depuis l'enclave, devaient guider les avions de l'OTAN, avaient été contraints de se mettre à l'abri *«tellement la ville était bombardée»*. Soucieuse de sa réputation, l'OTAN choisissait de démentir les informations de la FORPRONU à Sarajevo, et convainquait M. Akashi de faire de même. Celui-ci n'hésitait pas, dimanche soir, à nier que des opérations de soutien aérien aient été menées au-dessus de Gorazde.

Dénonçant la débâcle de la communauté internationale, le président Izetbegovic a accusé M. Akashi de s'être laissé manipuler par le leader serbe bosniaque : *«Karadzic a retenu Akashi tout au long de la journée à Pale pour l'empêcher de lancer des forces aériennes pendant que ses troupes entraient dans Gorazde»*, a déclaré dimanche soir M. Izetbegovic, et d'ajouter : *«Si Gorazde tombe, le devoir moral de Boutros-Ghali* [secrétaire général des Nations Unies] *sera de démissionner.»*

Tout aussi outrés, les officiers de l'ONU déliaient leur langue *(voir notre encadré)*; plusieurs d'entre eux ont fait remarquer dimanche à Sarajevo que M. Akashi *«n'aurait pas dû se rendre à Pale, les conditions de sa visite n'ayant pas été remplies»*. Alors que la situation allait en s'aggravant, M. Akashi, qui depuis le début de la crise de Gorazde privilégie la négociation, avait accepté l'invitation faite samedi par M. Karadzic de se rendre à Pale.

Le leader serbe avait conditionné sa proposition au retrait des avions de l'OTAN dans l'espace aérien de l'enclave de Gorazde. De son côté, M. Akashi avait exigé que tout le personnel de l'ONU détenu en otage depuis les premières frappes contre les positions serbes soit libéré dimanche avant le rendez-vous. Alors que M. Akashi prenait dans la matinée la route de Pale, aucun «casque bleu» n'avait encore été libéré. Dix-neuf d'entre eux retrouveront toutefois leur liberté de mouvement dans l'après-midi. Mais lorsque M. Akashi réitérera sa demande dimanche après l'annonce du «cessez-le-feu», imposant comme délai lundi à 0 heure, les Serbes continueront à faire la sourde oreille. Comme un seul homme, les habitants de Sarajevo assiégée ont dénoncé *«la capitulation de l'Occident»* sans toutefois s'en étonner. *«Nous n'attendons plus rien depuis longtemps»*, disait l'un d'eux. Emir, éditorialiste à *Oslobodjenje*, analysait quant à lui les conséquences de cette démission de la communauté internationale. Très inquiet pour les autres enclaves de Bosnie orientale, Zepa et Srebrenica, il estimait en revanche que Sarajevo serait épargnée : *«La stratégie des Serbes n'est pas de se retourner contre la capitale, car il y a ici bien trop de caméras.»*

La paix recule à Sarajevo

Quoi qu'il en soit, l'offensive serbe contre Gorazde a porté un coup sévère au processus de paix, y compris à Sarajevo. Le lieutenant-colonel Monfort, du 4e bataillon français chargé d'un des secteurs de Sarajevo, n'hésitait pas à dire samedi : *«La paix recule; après une période d'euphorie où l'on croyait que l'on pouvait faire progresser rapidement les choses, le processus a commencé à piétiner et maintenant il est paralysé.»*

Depuis quelques jours, la situation s'est tendue à Sarajevo, les quelques habitants qui avaient réintégré les appartements situés sur la ligne de front ont plié bagages après la réapparition, dans la semaine, des tireurs isolés. L'étau se resserre une nouvelle fois autour de la capitale, et tous les acquis de la période d'après l'ultimatum de l'OTAN s'effacent petit à petit.

Vendredi, la ligne de tramway a été interrompue une bonne partie de la journée après que quatre personnes eurent été blessées par des tireurs isolés. Les accrochages entre forces serbes et bosniaques se multiplient, les provocations se font de plus en plus nombreuses. Les officiers français qui commandent certains secteurs de Sarajevo conviennent que la FORPRONU est désormais un ennemi pour les deux parties. *«Quand on fait la guerre, on se donne les moyens de la gagner»*, disent-ils en constatant avec regret que les frappes aériennes *«ont non seulement bloqué la situation à Sarajevo mais n'ont rien réglé à Gorazde»*.

La FORPRONU avait déjà définitivement perdu sa crédibilité samedi alors que l'OTAN renonçait aux frappes, officiellement en raison du mauvais temps : en fait, un Sea Harrier britannique venait de se faire abattre par les Serbes. Le pilote, récupéré en territoire sous contrôle bosniaque, s'en est tiré. Les Serbes, ignorant dès lors les menaces de M. Akashi, ont poursuivi leur avancée sur Gorazde.

FLORENCE HARTMANN

EST DE LA CROATIE : les Serbes ont repris leurs armes lourdes. – Les forces serbes contrôlant les zones orientales de la Croatie conquises lors de la guerre de 1991 ont repris une partie de leurs armes lourdes placées sous la responsabilité de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), a indiqué, dimanche 17 avril, un porte-parole de l'armée belge. – *(AFP.)*

Les confidences d'un «casque bleu»

«L'ONU est morte»

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

C'était un officier qui ne parlait jamais. Dimanche 17 avril dans la soirée, il a décidé de confier son malaise aux journalistes : *«J'ai une déclaration à vous faire : l'ONU est morte sur les hauteurs de Gorazde.»*

«Nous avons voulu rester impartiaux, et nous avons entériné, en distribuant des colis humanitaires, la victoire des Serbes et l'agonie de la Bosnie. Après la défaite au Cambodge, la déroute en Somalie et la reculade permanente en Bosnie, c'est la communauté internationale qui est cette fois-ci remise en cause. L'ONU n'a jamais voulu tirer la moindre leçon de ses échecs. La Société des nations a vécu, l'ONU est morte. Elle a été battue par une armée qui n'est pas la plus forte du monde. (...) Nous, militaires, nous nous sentons très mal à l'aise. On n'a pas su empêcher la tragédie qui s'est déroulée sous notre nez. Le fait est que l'on ne peut pas arrêter une armée en marche avec des colombes.»

Les règlements de compte au sein de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) ont été durs pendant cette nuit de désenchantement, cette nuit qui, selon l'officier, poussera l'ONU à redéfinir un mandat qu'elle sait inadéquat. Et, si elle ne veut pas repeindre ses casques en kaki, se retirera-t-elle? *«L'option du retrait sera évoquée, mais à qui profitera-t-il? Est-ce que les Serbes craignent une telle décision? Nous ne savons pas ce qui peut leur faire vraiment peur, ce qui peut les contraindre à s'arrêter. Mais en ce qui nous concerne, une chose est sûre, c'est qu'il faut arrêter une fois pour toutes de croire à leur jeu, arrêter de se faire rouler dans la farine et de prendre pour argent comptant toutes leurs promesses.*

«Ils se servent de nous»

» Pendant que les Serbes nous affirmaient qu'ils ne prendraient pas la ville et qu'ils acceptaient que nous nous déployions en force d'interposition, ils poursuivaient leur avancée. Maintenant que l'enclave est à eux, que la ville est à eux, ils nous dictent les conditions du cessez-le-feu et se servent de nous pour que nous arrachions aux Bosniaques leur reddition.»

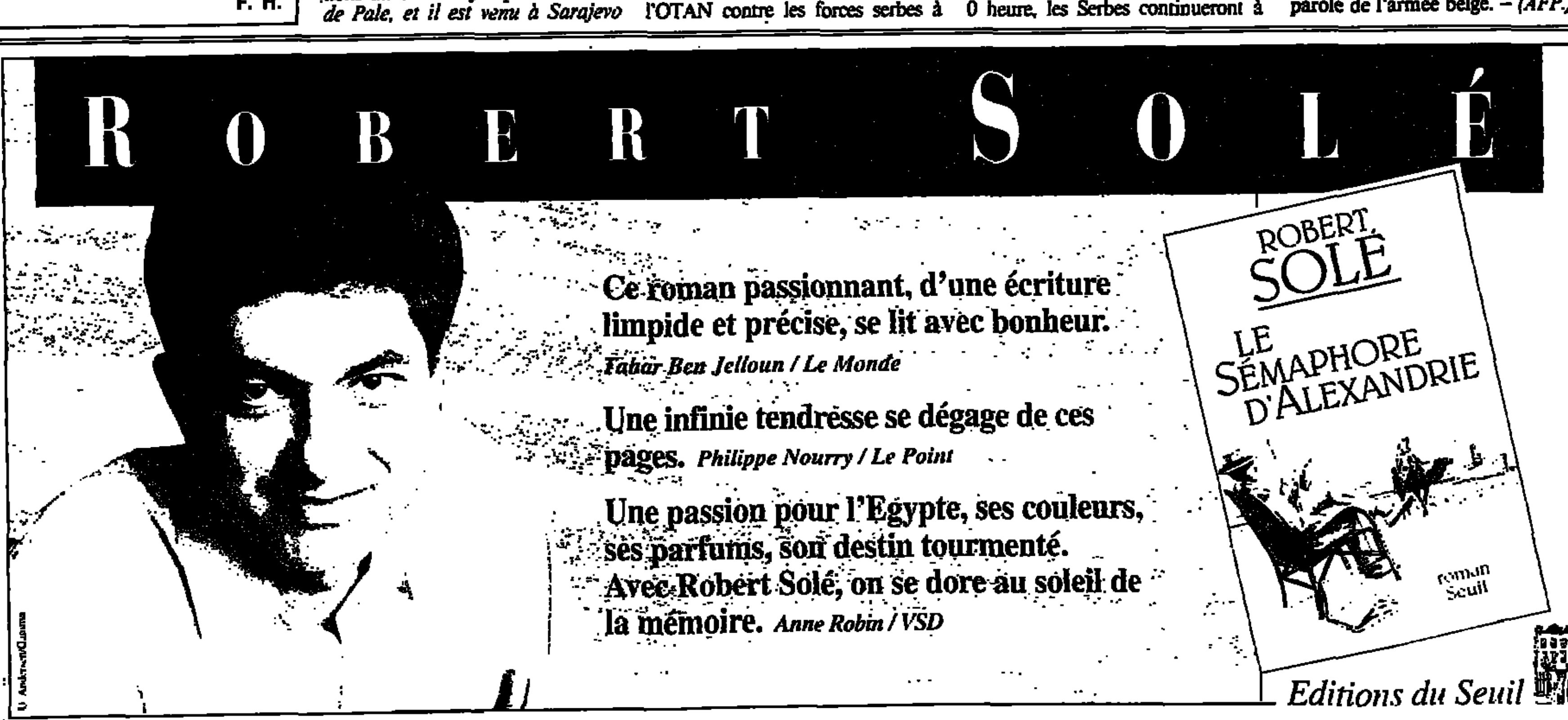
L'homme coiffé d'un béret bleu ne pouvait cacher son amertume, après avoir ressenti l'indifférence qui régnait dimanche soir au mess des officiers. C'est pourquoi il a choisi de se confier à la presse.

F. H.

Un avion britannique de l'OTAN a été abattu par les Serbes

Un avion britannique de l'OTAN a été abattu, samedi 16 avril dans l'après-midi, alors qu'il s'apprêtait à bombarder une position serbe près de Gorazde. Selon le commandant du porte-avions britannique Ark Royal croisant dans l'Adriatique, le Sea Harrier et un second appareil du même type ont été les cibles de missiles sol-air alors qu'ils se préparaient à attaquer un blindé en train de bombarder Gorazde.

Le pilote a pu s'éjecter et a été récupéré par les observateurs militaires de l'ONU déployés dans la zone. La mission des deux appareils avait été demandée à l'OTAN par la FORPRONU après qu'un char serbe eut été vu tirant directement sur le centre de Gorazde et notamment sur l'hôpital, près de la base des «casques bleus». – *(AFP.)*



Le siège de l'enclave musulmane

– **29 mars-5 avril** : après plusieurs semaines d'accalmie, les forces serbes soumettent Gorazde à d'intenses bombardements et percent les lignes de défense bosniaques au sud de l'enclave.

– **6 avril** : les Serbes empêchent le général Rose de se rendre à Gorazde alors que leurs forces ne se trouvent plus qu'à 4 kilomètres de la ville.

– **7-9 avril** : *onze observateurs* et officiers de liaison de la FORPRONU entrent à Gorazde. L'offensive se poursuit.

– **10 avril** : deux avions américains F-16 de l'OTAN bombardent des positions serbes. Les autorités serbes bosniaques suspendent *«tous les contacts avec la FORPRONU»*. Les bombardements serbes se poursuivent.

– **11 avril** : seconde frappe de l'OTAN.

– **12-14 avril** : les soldats de la FORPRONU sont l'objet d'intimidations en différentes régions de Bosnie.

– **15 avril** : les forces serbes *s'emparent dans* la soirée des principaux points stratégiques autour de la ville. Un avion Etendard IV-P français est touché lors d'un vol de reconnaissance. Deux Britanniques de la FORPRONU sont blessés à Gorazde, dont l'un mortellement.

Samedi 16 avril

– **12 heures** : tandis que les forces serbes consolident leur emprise sur Gorazde, M. Akashi, à Sarajevo, rejette les demandes bosniaques de raids aériens, l'ONU n'ayant pas, selon lui, à participer à *«la guerre des autres»*.

– **16 heures** : *«la ville est soumise à un pilonnage intense»*, déclare un témoin sur place. La FORPRONU annonce que les Serbes ont progressé sur les hauteurs dominant la Drina et bombardent les abords de l'hôpital de Gorazde.

Un avion britannique Sea Harrier de l'OTAN est abattu au-dessus de Gorazde. Le pilote parvient à s'éjecter. La FORPRONU annonce que les assaillants serbes sont entrés dans les faubourgs nord de la ville.

– **18 heures** : selon la BBC, des avions américains A-10 auraient attaqué des chars serbes. Un peu plus tard, un porte-parole, de la FORPRONU à Zagreb dément : *«Nous n'avons pas engagé le combat contre des cibles au sol»*.

– **22 heures** : Andreï Kozyrev arrive à Belgrade pour rencontrer Slobodan Milosevic. Avant son départ, le chef de la diplomatie russe a reçu un appel de son homologue américain, Warren Christopher, lui demandant d'user de son influence sur les Serbes et l'informant que des raids de l'OTAN restent possibles.

Dimanche 17 avril

– **01 heure** : Andreï Kozyrev, à l'issue de ses entretiens avec M. Milosevic, déclare que les représentants de l'ONU et des Serbes de Bosnie vont mettre au point un cessez-le-feu dans l'enclave de Gorazde.

– **10 heures** : Yasushi Akashi entame des pourparlers, à Pale, avec Radovan Karadzic, et l'émissaire russe Vitali Tchourkine.

– **13 heures** : d'après la FORPRONU, les forces serbes ont repris leur pilonnage de la ville de Gorazde. Trois obus au moins s'écrasent à proximité de l'hôpital principal peu après midi et d'intenses pilonnages sont signalés sur une colline située à 2 kilomètres au sud-est.

Les forces serbes libèrent seize «casques bleus» et trois observateurs militaires de nationalité canadienne près de Sarajevo, trois jours après les avoir enlevés.

– **15 heures** : accord à Pale : un porte-parole de la FORPRONU annonce que les Serbes ont accepté de lever le siège de Gorazde, de retirer leurs armes lourdes et de laisser 350 «casques bleus» se déployer sur les lignes de front de l'enclave.

– **16 heures** : des unités serbes bosniaques, notamment des chars, sont entrées dans Gorazde. *«Des chars franchissent les limites de la ville. Il règne une panique totale, notre bâtiment est plein de gens qui affluent de la périphérie»*, déclare représentant du HCR à Gorazde.

– **17 heures** : des informations sur une intervention aérienne de l'OTAN sont démenties par cette dernière.

– **18 heures** : un accord de *«cessez-le-feu immédiat»* et de *«séparation des forces»* a été conclu, affirme Radovan Karadzic à l'issue des entretiens de Pale. Quelques minutes plus tard, la FORPRONU annonce que les «casques bleus» qui s'apprêtaient à quitter Sarajevo pour Gorazde, conformément à l'accord de Pale, diffèrent leur départ en raison de la poursuite de l'avancée des forces serbes.

– **19 heures**: selon un témoin sur place, le centre de Gorazde est sous le feu des Serbes et toute la rive droite de la Drina est tombée entre leurs mains. Depuis l'annonce d'un cessez-le-feu à Pale, les attaques se sont intensifiées, dit-il. Un officier de la FORPRONU déclare que Gorazde n'est plus défendue par l'armée bosniaque : *«C'est une défaite totale de l'ONU et de l'OTAN»*.

Lundi 18 avril

– **0 heure** : M. Akashi *«s'est laissé manipuler par Karadzic»*, déclare le président bosniaque. Le Russe Vitali Tchourkine se dit persuadé que les dirigeants politiques serbes ont été *«surpris»* par les bombardements de dimanche sur Gorazde.

– **2 heures** : le Conseil de sécurité des Nations unies renouvelle son appel aux Serbes pour qu'ils se retirent de Gorazde, mais sans prendre aucune décision concrète.

– **9 heures** : le général Rose déclare que Gorazde est à la merci des Serbes et que la situation dans la ville est telle qu'on est *«au bord d'une catastrophe humanitaire majeure»*.

Un membre du HCR sur place annonce que les bombardements ont repris sur Gorazde et que l'on compte un obus toutes les vingt secondes. L'hôpital ainsi que les locaux du CICR ont notamment été touchés.

BOSNIE : la percée serbe sur Goradze

La désinvolture impunie des troupes de M. Karadzic entame gravement le crédit des Etats-Unis et de leurs alliés

WASHINGTON

de notre correspondant

Rien ne pouvait mieux faire retentir l'échec enregistré par les Etats-Unis et leurs alliés européens dans la bataille de Gorazde que le grondement des chars serbes, dimanche 17 avril, dans les rues *de la ville que l'ONU s'obstine* encore à qualifier de «zone de sécurité».

Le président Bill Clinton en est resté sans voix, ou presque, se bornant à observer, en fin d'après-midi, que les Etats-Unis étaient toujours disposés à l'emploi de la force si le commandement de l'ONU en Bosnie leur en faisait la demande. La remarque paraissait irréelle, sans rapport avec la situation sur le terrain, alors que les chars serbes étaient dans Gorazde depuis plusieurs heures déjà et pilonnaient les dernières défenses musulmanes.

Le département d'Etat n'avait rien à dire, pas plus que le Pentagone ou le Conseil national de sécurité à la Maison Blanche. Les seuls commentaires entendus étaient ceux des éditorialistes des émissions télévisées du dimanche, et le ton général était sans appel : le choix du recours à la force à des doses infinitésimales par les Occidentaux s'est révélé un échec, que certains qualifiaient *«d'humiliant»*, d'autres de *«désastreux»*.

En trois jours, *grosso modo* les 15, 16 et 17 avril, les Serbes ont montré qu'ils pouvaient impunément défier les Etats-Unis, se moquer des menaces de l'OTAN, faire peu de cas des avertissements amicaux des Russes et tourner en ridicule l'ONU, qui avait – imprudemment – accordé à Gorazde le statut de «zone de sécurité». La «bataille de Gorazde» faisait la «une» de la presse américaine parce que chacun y voyait un «test» de la détermination occidentale ou l'ultime épreuve de force entre Serbes et Musulmans *avant le découpage de la Bosnie*. Les résultats sont sans ambiguïté.

La défense des «casques bleus»

Les Serbes ont tourné en dérision tous les ultimatums qui leur ont été adressés, violé les cessez-le-feu laborieusement conclus par le représentant de l'ONU en Bosnie, le Japonais Yasushi Akashi, lâché leurs missiles SAM sur les avions de l'OTAN et délibérément pris pour cible les observateurs de l'ONU sur place.

Face à cela, les Etats-Unis se sont réfugiés dans des considérations juridiques. L'ambassadeur Charles Redman, envoyé spécial des Etats-Unis en Bosnie, a souligné *«les limites très claires des engagements pris par les Etats-Unis»* : ils ne sont tenus à intervenir militairement que pour défendre les «casques bleus» (non les populations) qui seraient menacés dans les zones dites «de sécurité». Le président Clinton n'a cessé d'expliquer qu'il ne s'agissait pas de bouleverser *«l'équilibre militaire sur le terrain»*, seulement de protéger les hommes de la FORPRONU. Encore cela ne peut-il se faire, a-t-il insisté, qu'à la demande expresse de ces derniers.

L'argumentation avait des allures de faux-semblant avancé pour masquer une défaite qui, si elle est avérée, ne sera pas seulement celle des défenseurs musulmans de Gorazde mais aussi celle des Etats-Unis et de leurs alliés européens. Car le ton à Washington était bien différent au début de la semaine, quand les responsables de l'administration commentaient les deux petits raids aériens (dimanche 10 et lundi 11 avril) menés par l'OTAN pour dissuader les milices serbes de s'emparer de la ville.

La porte-parole de la Maison Blanche, Dee Dee Myers, ne lançait-elle pas alors : *«Si les Serbes veulent l'escalade, ils auront l'escalade»*. Et le président lui même n'avait-il pas observé : *«chaque fois que nous avons manifesté notre fermeté, cela s'est révélé payant...»*

Les Serbes n'ont pas été dissuadés – ni par les raids aériens ni par M[me] Myers – et la crédibilité de l'administration Clinton en ressort diminuée (ce que ni les Irakiens ni les Nord-Coréens n'auront manqué de relever). Les Etats-Unis et leurs alliés ont cru en l'efficacité d'un dosage subtil de force minimale et de propos musclés pour intimider les Serbes et les ramener à la table de négociation.

«Mais les Serbes n'ont jamais voulu négocier, ils voulaient Gorazde», relevait un des commentateurs diplomatiques d'ABC News. Et, sans doute instruits par *le comportement des Occidentaux* ces deux dernières années, les Serbes n'ont jamais cru aux menaces des Etats-Unis. Ils ont risqué «l'escalade» sur Gorazde, parce qu'ils n'ont jamais cru à la «contre-escalade» américaine. Les Américains ont mal interprété les intentions des Serbes, qui, eux, ont bien interprété les intentions des Américains.

Toute la journée de samedi, les Etats-Unis avaient d'ailleurs fait savoir qu'ils étaient opposés à un recours massif à la force-même après qu'un avion de l'OTAN, un Harrier de la Royal Air Force, eut été abattu par les Serbes. Leur position n'avait pas changé dimanche, alors que les chars serbes entraient dans Gorazde. A Washington et à l'ONU, on soulignait que les Français, qui avaient manifesté une grande fermeté lors de l'ultimatum sur Sarajevo, avaient été, ces dernières quarante-huit heures, les plus réticents à voir l'OTAN s'engager davantage à Gorazde.

Changer de sujet

Dès lors que l'administration ne *voulait pas prendre le risque de* l'engrenage, que le recours à la force minimale ne servait à rien et que les Russes n'avaient guère plus de succès auprès des Serbes (qui semblent s'être également moqués des avertissements d'Andreï Kozyrev), restait, au moins pour le moment, à battre en retraite. Les Etats-Unis l'ont fait en changeant de sujet, c'est-à-dire en évoquant la négociation à venir, «l'après Gorazde».

Ils seraient prêts à «discuter» de l'idée avancée dès le mois de novembre par la France et entérinée par les Douze d'une levée progressive de l'embargo commercial imposé à la République de Serbie. Il s'agirait d'inciter les Serbes à la négociation (Belgrade faisant pression sur les frères de Bosnie) en levant les sanctions au fur et à mesure des progrès *dans les pourparlers. Le problème* est qu'on voit mal comment les Etats-Unis amèneront maintenant à la table de négociation des Musulmans qui n'auront bientôt plus grand-chose à négocier.

ALAIN FRACHON

Protéger les vaincus

Suite de la première page

Remontant du passé, exacerbées par les propagandes, les *vieilles querelles religieuses et poli*tiques des siècles passés, les comptes mal réglés de la seconde guerre mondiale ont ressurgi, désorientant les dirigeants et les opinions publiques occidentales.

Où était le droit ? Où était la justice ? Plus trivialement, quels étaient les «bons» à soutenir et les «mauvais» à punir ? Ce type d'interrogations hante depuis le début du conflit les dirigeants politiques et intellectuels en quête de «ligne juste» et de comportement «moralement correct» face à cette tragédie. La confusion idéologique était telle que chacune des sociétés concernées par le conflit proje*tait ses catégories politico-morales* sur une situation dont on évitait de faire une analyse «interne».

Ce qui est bon pour nous ne peut être mauvais pour les peuples de l'ex-Yougoslavie estimait-on dans les capitales occidentales. L'Allemagne, dont l'identité se fonde sur une conception ethnique *de la germanité, ne pouvait en* vouloir aux Croates de vouloir vivre avec des Croates, et avec personne d'autre. En France, on projetait sur la Bosnie le mythe de l'Etat laïque et pluriconfessionnel issu de la Révolution de 1789, un idéal qui suppose une adhésion de toutes les parties concernées et quelques siècles de maturation. Les Serbes, confortés par les réflexes des chancelleries qui agissaient en fonction de critères forgés au XIX[e] siècle pouvaient se sentir autorisés à vouloir étendre à l'ensemble du territoire une domination que Tito avait su, en son temps, limiter.

Il est facile aujourd'hui de clouer au pilori la communauté internationale, l'ONU, l'OTAN, la Communauté européenne. Bafouées, humiliées, incapables de mettre en œuvre sur le terrain les résolutions adoptées à New-York ou à Bruxelles, les instances internationales auraient failli, à l'image de la SDN impuissante face à la montée du péril nazi. C'est oublier un peu vite que cette fameuse «communauté internationale» n'est que la résultante des volontés générales dominantes dans chacune des parties la composant.

Un conflit «balkanique»

Or, en dépit des appels lancés en faveur des victimes, essentiellement musulmanes, de la guerre, il s'est rapidement révélé que le conflit yougoslave n'était perçu ni par les gouvernements, ni par les opinions publiques comme une *menace à leurs intérêts fondamen*taux. Contrairement à ce que l'on avait pu craindre au début, ce conflit est resté «balkanique», limité aux seuls protagonistes sur le terrain. On n'a jamais vu dans l'Histoire des guerres menées au nom de la seule morale, sans que cela coïncide avec le sentiment de défendre une existence menacée. En Yougoslavie, la communauté internationale a «gesticulé», comme disent les stratèges, une gesticulation impuissante puisqu'elle était dépourvue d'une volonté réelle d'en découdre si elle se révélait insuffisante.

La crise bosniaque approche de son dénouement. Dans quelques semaines, dans quelques mois, quatre ensembles vont vraisemblablement se partager la souveraineté sur le territoire de l'ex-Yougoslavie : la Slovénie, la Confédération croato-musulmane, la «Grande Serbie» alliée au Monténégro, et la Macédoine. De ces Etats, seule la Slovénie peut être considérée comme une nation ethniquement homogène, à l'abri de nouveaux déchirements. D'importantes minorités serbes en Croatie, albanaises en Serbie et Macédoine devront trouver demain le moyen de préserver leurs droits.

Il faudra aussi que les Musulmans, meurtris, en proie au sentiment d'avoir été abandonnés du monde entier soient protégés dans leur existence et leur autonomie. L'expérience a prouvé que seuls les accords directs entre les parties concernées peuvent trouver sur le terrain un semblant d'application. Il reste à la communauté internationale à veiller à ce que les Serbes soient un peu moins vainqueurs qu'aujourd'hui, et les Musulmans un peu moins vaincus. Russes, Américains et Européens ont encore les moyens de faire pression sur Belgrade, et accessoirement sur Zagreb pour que la guerre ne se termine pas par un «malheur aux vaincus» généralisé. Un maniement convenable des sanctions économiques, faute de mieux, pourrait sauver, sinon l'honneur des démocraties, du moins une partie de l'espoir des générations futures d'un pays déchiré.

LUC ROSENZWEIG

EN BREF

AZERBAÏDJAN : combats dans le Haut-Karabakh. – De violents combats dans le Haut-Karabakh ont fait près de 200 morts à la fin de la semaine dernière a affirmé, dimanche 17 avril, le ministère de la défense azerbaïdjanais, selon lequel les forces du Karabakh ont lancé samedi une offensive vers la ville d'Agdam. De son côté, l'état-major des forces du Karabakh a rejeté la responsabilité des combats sur l'Azerbaïdjan. – *(AFP.)*

CUBA : un dissident condamné à sept ans de prison. – Un tribunal de La Havane a condamné un dissident à sept ans de détention. Rodolfo Gonzalez était accusé d'avoir communiqué des informations *«fausses et calomnieuses»* sur Cuba à la station anticastriste Radio-Marti et au quotidien *Miami Herald*. Selon l'accusation, il avait *«mis en péril la sécurité du pays et fourni des arguments à l'ennemi pour demander une éventuelle intervention humanitaire de forces internationales»*. – *(AFP, Reuter.)*

ÉGYPTE : interpellation de centaines d'islamistes. – Près de 550 personnes, soupçonnées d'être liées aux organisations islamistes armées, ont été interpellées au cours du week-end au Caire et à Assiout, en Haute-Egypte, a indiqué dimanche 17 avril le ministère de l'intérieur. Ces rafles sont consécutives à l'assassinat la semaine dernière par l'organisation islamiste armée Djamaa islamiya du numéro deux de la lutte contre l'intégrisme au ministère de l'intérieur. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : Jackie Kennedy a été opérée dans un hôpital new-yorkais. – La veuve du président Kennedy, Jacqueline Kennedy-Onassis, qui est atteinte d'un cancer du système lymphatique, a été opérée d'un ulcère à l'estomac dans un hôpital new-yorkais, a-t-on appris samedi 16 avril. M[me] Kennedy-Onassis, qui est âgée de soixante-quatre ans, *«se remet très bien et rentrera chez elle dans un proche avenir»*, a indiqué son entourage. – *(AFP, Reuter.)*

IRLANDE : nouvelles proposition pour l'Ulster. – Le premier ministre irlandais, Albert Reynolds, a proposé, samedi 16 avril, de garantir la représentation des communautés catholique et protestante d'Irlande du Nord dans une Irlande unifiée. *«Je serais disposé à garantir 30 % des places d'un gouvernement élargi aux membres des deux communautés en proportion de leur population respective»*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

ISRAËL : sanction contre l'ALS. – L'armée a confisqué le stock d'obus de la batterie de l'Armée du Liban-sud (ALS, milice supplétive d'Israël) qui avait tiré jeudi sur la ville de Saïda, tuant deux civils *(le Monde du 16 avril)*, a indiqué dimanche 17 avril une source militaire. Tsahal a par ailleurs maintenu son état d'alerte à la frontière à la suite de tirs de roquettes katioucha – qui n'ont pas fait de victimes – vendredi sur le nord de la Galilée. – *(AFP.)*

TURQUIE : 57 rebelles kurdes tués. – Des commandos de l'armée turque ont tué cinquante-sept rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en cinq jours d'opérations, a rapporté, dimanche 17 avril, l'agence semi-officielle anatolienne de presse. Ces opérations, auxquelles participent 40 000 hommes soutenus par l'aviation, entrent dans le cadre d'une offensive d'Ankara dans le sud-est de la Turquie et le nord de l'Irak. – *(Reuter.)*

VENEZUELA : deux morts dans une nouvelle mutinerie à la prison de Maracaibo. – Deux détenus ont été tués et deux grièvement blessés, samedi 16 avril, au cours d'une mutinerie, la seconde de la semaine, qui s'est déroulée dans la prison Sabaneta de Maracaibo, à 500 kilomètres à l'ouest de Caracas, a-t-on appris auprès de la direction de l'établissement. – *(AFP.)*

Après plusieurs autres journalistes étrangers

Florence Hartmann, correspondante du «Monde» à Belgrade, a été privée de son accréditation

La correspondante du Monde à Belgrade, Florence Hartmann, s'est vue retirer son accréditation par les autorités de Belgrade. Cette mesure, qui intervient après les raids aériens menés par l'OTAN contre des positions serbes autour de Gorazde, frappe plusieurs autres organes de presse étrangers en Yougoslavie (Serbie et Monténégro), au moment où les Serbes multiplient les attaques et les humiliations à l'encontre de la communauté internationale, notamment contre les «casques bleus» déployés en Bosnie.

Le bureau de l'AFP et l'équipe de CNN basés à Belgrade ont été les premiers touchés. Puis vint le tour de la chaîne britannique Sky News, des correspondants du *Christian Science Monitor*, de *Radio Free Europe, du quotidien* autrichien *Die Presse* et, enfin, de Florence Hartmann.

Annonçant les mesures d'intimidation contre la presse étrangère qui allait suivre, le ministère yougoslave de l'information avait indiqué, en début de semaine dernière, *qu'il allait sanctionner* les journalistes *«qui mènent contre la Yougoslavie une guerre médiatique sans pitié, à partir de son territoire»*.

[*Le Monde* exprime ses plus vives protestations après la décision prise à l'encontre de Florence Hartmann. Nous *entreprendrons toutes les démarches* susceptibles de faire rapporter cette mesure injustifiable. En attendant, *le Monde* continuera bien sûr à faire état aussi complètement que possible des informations en provenance de Belgrade.]

EUROPE

ITALIE

M. Berlusconi a finalement réussi à imposer ses candidats à la présidence des assemblées

Les candidats du Pôle des libertés, Irène Pivetti (Ligue du Nord) et Carlo Scognamilio (Forza Italia), ont été élus à la présidence de la Chambre des députés et du Sénat italiens, samedi 16 avril.

ROME

de notre correspondante

Cette fois, la coalition des droites a fait un pas décisif vers le gouvernement, en arrachant samedi 16 avril, au quatrième tour de scrutin, la présidence de la Chambre et celle du Sénat. Un beau doublé assorti d'un double record : les deux présidents, âgés de trente et un et pas tout à fait cinquante ans, seront les deux plus jeunes de l'histoire.

L'élection confortable de la jeune militante de la Ligue Irène Pivetti à la Chambre, avec 347 voix, alors que 309 seulement étaient nécessaires, confirme la cohésion de la majorité. En revanche, au Sénat, dans la confusion qui a suivi le vote, un nouveau décompte a été nécessaire. Et l'unique voix de majorité qui a permis au professeur Carlo Scognamilio, ex-libéral, aujourd'hui Forza Italia, de l'emporter sur le candidat « institutionnel » soutenu par la gauche, le président sortant, Giovanni Spadolini (162 voix contre 161), montre que les droites n'auront pas toujours la partie facile, là où elles n'ont pas la majorité.

En tout cas, Silvio Berlusconi, artisan de cette alliance aussi disparate au départ que – semble-t-il – unie maintenant, avait raison le soir même d'arroser la victoire : il semble à présent inévitable que le président de la République lui confie prochainement la charge de former le gouvernement. Fort des enseignements du vote au Sénat, le « Cavaliere » a toutefois émis l'idée qu'il fallait élargir la coalition, et semble faire quelques appels du pied vers le centre et les rescapés du Parti populaire (ex-démocratie chrétienne).

La loge P2 blanchie

Tenant compte aussi des critiques que lui valent ses liens avec Fininvest – dont il est resté propriétaire, – il a fait annoncer ce qu'il considère, dit-il, comme un *« sacrifice »* à la *« transparence »* : la mise sur le marché de 53 % des éditions Mondadori, jusque-là contrôlées à plus de 98 % par Fininvest à travers la société Silvio Berlusconi Editore. Un mouvement complexe – assorti d'une augmentation de capital et du retour à la société Mondadori d'un certain nombre d'activités – qui devrait rapporter au groupe, à court de liquidités, 900 milliards de lires (1). L'opération devrait être négociée par Mediobanca, la plus grande banque d'affaires, dès le feu vert de la commission de contrôle de la Bourse.

Coïncidence mal venue, qui a suscité les commentaires les plus vifs, c'est au moment où M. Berlusconi, qui fit jadis un rapide passage à la loge P2 – *« sans savoir vraiment*, expliquera-t-il aux enquêteurs, *de quoi il s'agissait »*, – s'apprête à prendre le pouvoir que la deuxième cour d'assises de Rome a annulé les charges principales retenues contre l'ex-grand maître Licio Gelli. Ce dernier avait été mis en cause en 1981 lorsque la police avait trouvé chez lui un annuaire d'hommes politiques, juristes, journalistes, banquiers, véritable pouvoir parallèle, assorti d'un programme ressemblant d'ailleurs, sur quelques points, à celui de la majorité actuelle. Dix ans d'enquête parlementaire pour montrer que Licio Gelli pourrait avoir conspiré contre l'Etat sont réduits en fumée par ce verdict, qui ne condamne le « vénérable » que pour d'autres faits plus mineurs. Le ministère public a annoncé son intention de faire appel.

En attendant, comme pour mieux sanctionner l'arrivée de cette « deuxième République » qui voudrait tout changer, les premiers parlementaires déchus de la première, qui ne sont plus depuis vendredi protégés par l'immunité, vont devoir payer le prix de leurs erreurs. Premier de la liste à être incarcéré, le Napolitain Giliuno Di Donato, ex-vice secrétaire du Parti socialiste de Bettino Craxi, accusé d'avoir touché des pots-de-vin. Deuxième victime, le démocrate-chrétien Paolo Caccia à Varèse, dans le Nord. La liste d'attente est, paraît-il, très longue...

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) Un milliard de lires équivaut à 3,6 millions de francs.

POLOGNE : le conflit entre le président Walesa et la gauche. – Le président Lech Walesa a menacé, samedi 16 avril, de dissoudre le Parlement si la majorité de gauche restreignait les pouvoirs présidentiels. M. Walesa réagissait à une proposition de modification de la Constitution, prévoyant de donner aux députés le droit de nommer des ministres, ce qui relève actuellement de la compétence du chef de l'Etat. – *(AFP.)*

Une « sainte de glace »

ROME

de notre correspondante

Devant le Parlement, imperturbable, un petit groupe de manifestants agitaient leurs banderoles, la traitant *« d'antisémite »* ou *« d'intégriste »*. Mais l'un de ses admirateurs avait dessiné un cœur sur son bulletin de vote et un autre, au moment où l'on annonçait son élection à la présidence de la Chambre des députés, lui a tendu une rose. Et la fleur lui a servi à cacher furtivement deux larmes bien réelles. Irène Pivetti, la catholique de choc controversée, la « battante » de *la Ligue, pleurer ?*

C'est oublier que la *« sainte de glace »*, la *« bonne sœur méchante »*, comme on l'appelle aussi, n'a que trente et un ans. Et malgré sa retenue excessive, il y avait toute la joie spontanée d'une jeune femme promue, en quelques heures, à l'un des plus hauts postes de l'Etat. Du jamais vu. Même si, note Renato Farina dans *Il Giornale*, *la Cendrillon du Parlement n'a eu d'autre mérite que d'enfiler* l'uniforme parfait (femme, jeune, Ligue) du candidat voulu par le miracle berlusconien.

Instant de relâchement vite rattrapé, *Mme la présidente a fait* un discours à son image, rapide et sans détour. Même pas la traditionnelle phrase de politesse pour son prédécesseur, l'austère Giorgio Napolitano, du PDS.

Des déclarations malheureuses

A ses *« collègues députés »* (l'habituel *« onorevole »* disparu), elle a tenu un discours tout au *masculin, de président*, d'homme fort déjà. Il y est question de *« rigueur »*, de *« respect de la Constitution »*, de *« s'élever au-dessus des partis »*, sans oublier, bien sûr, *« que soit faite la volonté de Dieu à qui appartient le destin de tous les Etats »*. Et c'est cette phrase, plus que tout, qui résume sans doute Irène Pivetti.

Elevée chez les sœurs, études à l'université catholique, Irène Pivetti fonde en 1983 un mouvement de jeunes catholiques, alors plutôt de gauche, « Dialogue et renouvellement ». En 1990, elle écrit un article favorable sur la Ligue lombarde naissante d'Umberto Bossi. Ce dernier l'invite à manger une pizza et, très vite, c'est l'entrée définitive de la jeune femme en politique. Elle crée la Consulta cattolica, un groupe de catholiques à l'intérieur de la Ligue – dont elle va faire une mini-forteresse – et anime la revue théorique *Identita*.

Jolie, plus humaine que ne le laisseraient penser ses abords glacés, elle s'est fait remarquer *par ses tendances autoritaires*, ses déclarations malheureuses sur la suprématie de la religion catholique, et son goût pour la *messe en latin*. Il y a deux ans, elle a même organisé une pétition pour essayer de chasser l'archevêque de Milan, jugé trop *« politique »*. Avec M. Bossi, l'entente initiale se serait, dit-on aussi, un peu gâtée, le pragmatique *« senatur »* trouvant son *égérie un peu trop « idéologue »*.

M.-C. D.

GRÈCE

Andréas Papandréou dénonce la « menace turque contre l'hellénisme »

A l'issue du troisième congrès du parti qu'il a fondé voici vingt ans, Andréas Papandréou a été triomphalement réélu, dimanche 17 avril à Athènes, président du Mouvement socialiste panhellénique (Pasok) au pouvoir. Le premier ministre doit se rendre cette semaine en visite officielle aux Etats-Unis, où il rencontrera notamment le président Clinton.

ATHÈNES

de notre correspondant

Acclamé par plus de quatre *mille congressistes réunis dans* le stade olympique d'Athènes, M. Papandréou, qui a remporté les élections générales du *10 octobre dernier après une traversée du désert* de plus de quatre ans, n'a vu à aucun moment son autorité contestée puisqu'il était l'unique candidat à sa succession. Son principal message a porté sur *« la renaissance du Pasok »* pour affronter le XXI[e] siècle, et *« la défense de l'hellénisme »*. Les discours tiers-mondistes, le rejet total de la CEE et de l'OTAN, l'anti-américanisme virulent qui avaient marqué les débuts du Pasok ont disparu. L'« enfant terrible » de l'Europe s'est assagi, en gardant tout de même de forts accents nationalistes et populistes. Les armes du Pasok sont, par exemple, *« le patrimoine national, la langue, l'identité culturelle, l'éducation et l'orthodoxie »* qui doivent constituer *« les éléments permaments de la politique étrangère »* du Pasok. M. Papandréou a vilipendé les *« grandes puissances »* qui *« tentent de rallumer de vieux conflits balkaniques »* pour *« se tailler de nouvelles sphères d'influence »*. Il a attaqué l'Union européenne pour son *« énorme responsabilité »* dans la crise yougoslave, rappelé qu'Athènes *« ne reconnaîtra jamais un Etat portant le nom de Macédoine ou un de ses dérivés »*. *Le parti doit, à ses yeux, poursuivre* ses efforts pour sauvegarder la minorité grecque d'Albanie, et le manifeste du *« nouveau Pasok »*, adopté par les délégués, mentionne *« la menace turque »* contre *« l'hellénisme et la Grèce »*.

Dans les coulisses du congrès se jouaient également les premières grandes manœuvres en vue de la succession de M. Papandréou, dont le départ pourrait intervenir à la faveur de l'élection présidentielle d'avril 1995, au terme du mandat de Constantin Caramanlis (quatre-vingt-sept ans), qui ne peut se représenter. Le renouvellement des cent cinquante membres titulaires du comité central a ainsi permis aux multiples dauphins de *« compter leur voix »*. Lundi matin, après le dépouillement de plus de la moitié des voix, le bouillant ministre des affaires européennes, Théodore Pangalos, apparaissait comme le grand vainqueur du scrutin en se plaçant juste derrière le ministre de l'économie Georges Gennimatas, gravement malade.

L'actuel secrétaire général du Pasok, Akis Tsohatzopoulos, homme d'appareil et fidèle lieutenant de M. Papandréou, n'arrivait qu'en neuvième position, devant *« l'homme qui monte »* au sein du parti, Evangélos Vénizélos, porte-parole du gouvernement et considéré comme l'un des *« hommes du président »* du parti, proche de son épouse, Dimitra Liani-Papandréou, qui a participé au congrès.

DIDIER KUNZ

ESPAGNE

Les accusations de malversations contre l'ex-gouverneur de la banque centrale menacent le gouvernement

L'ancien gouverneur de la Banque d'Espagne, Mariano Rubio, a comparu, vendredi 15 avril, devant une commission *du Congrès des députés pour* répondre des accusations de trafic d'influence et d'enrichissement personnel lancées par la presse. Son audition n'a pas permis de dissiper le malaise qui entoure ce scandale et dont les répercussions pourraient être dévastatrices pour le gouvernement socialiste.

MADRID

de notre correspondant

L'homme qui, pendant huit ans, de 1984 à 1992, a conduit la politique économique et financière de l'Espagne a-t-il, oui ou non, profité de sa situation pour s'enrichir personnellement ? A cette question, Mariano Rubio n'a pas voulu répondre, en dépit des accusations précises, documents à l'appui, récemment publiées par le quotidien *El Mundo*. Devant la commission économique et financière du Congrès, l'ancien gouverneur de la Banque d'Espagne a estimé, vendredi 15 avril, être victime d'*« un piège »* et s'est réfugié dans une défense consistant à affirmer que la politique de la plus haute institution financière du pays avait toujours été guidée par le souci des intérêts de l'Espagne.

Ces explications ont été jugées un peu courtes par les parlementaires. *« C'est votre dernière chance. Mettez la à profit pour sauver le peu de dignité qui vous reste »*, lui a dit un député socialiste. Mais M. Rubio n'a pas voulu répondre aux questions précises sur ses agissements personnels. Une commission officielle d'enquête parlementaire va très probablement être chargée de faire la lumière, parallèlement aux enquêtes judiciaires qui vont débuter.

Le pouvoir, après avoir pris l'affaire à la légère au tout début, a réagi de façon inhabituellement ferme pour tirer au clair le comportement d'un personnage qu'il avait jusqu'à présent protégé comme *« une personne honorable »*. Felipe Gonzalez a donc annoncé vendredi que l'on irait *« au fond des choses avec le maximum de célérité et d'efficacité »* et que, en *fonction des faits qui seront établis*, il en sera tiré les conséquences politiques, mais pas avant. *« Je ne pense pas démissionner »*, a-t-il répondu à la question concernant les rumeurs d'un possible départ après les élections européennes du mois de juin.

Le scandale Mariano Rubio, révélé il y a seulement dix jours, a *provoqué d'autant plus de* remous qu'il se produit un véritable maelström politique au moment même où une commission d'enquête parlementaire examine les agissements de l'ancien directeur général de la guardia civil, Luis Roldan, accusé lui aussi d'avoir profité de ses fonctions pour empocher des commissions lors de l'attribution de marchés publics. Ces pratiques lui auraient permis de se constituer un pécule de biens immobiliers évalué à 500 millions de pesetas (21 millions de francs).

L'ampleur des affaires de corruption

Devant la répétition et l'ampleur *des affaires de corruption*, le pouvoir socialiste a décidé de procéder à une grande lessive afin de sauver sa respectabilité *face à une opinion devant* laquelle il s'est engagé, depuis un an, à faire le ménage. Après avoir « lâché » Luis Roldan, le gouvernement a sommé M. Rubio de s'expliquer. La crédibilité d'une institution financière est en cause à travers ce scandale qui illustre ce que l'on appelle ici *« la culture du pelotazo »*, expression intraduisible qui signifie la constitution de son pactole personnel, le culte de l'enrichissement qui a caractérisé le boom économique de la fin des années 80.

Mariano Rubio ne s'est pas constitué une fortune personnelle lors de ses fonctions, il s'est seulement laissé aller à quelques dérapages. Il n'a pas toujours su résister à la pression de certains de ses amis. Des erreurs que cet homme et, par voie de conséquence, le gouvernement risquent de payer très cher.

MICHEL BOLE-RICHARD

REPÈRES

ALGÉRIE

Un chef du Groupe islamique armé tué par les forces de l'ordre

Sayah Attia, un des chefs du Groupe islamique armé (GIA), a été tué par les forces de l'ordre lors d'un accrochage, en février dernier, près de Médéa, ont annoncé, samedi 16 avril, les services de sécurité. Il avait notamment organisé, en décembre dernier, le massacre collectif de douze Croates à Tamezguida, près de Blida. En outre, un inspecteur central au ministère des affaires religieuses, Belkacem Abadli, quarante-neuf ans, qui *avait été enlevé, mercredi dernier*, à Larbaa, à 35 kilomètres au sud-ouest d'Alger, a été retrouvé mort, samedi, dans la *ville voisine de Sidi-Moussa.* – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD

Kim Il-sung dément posséder l'arme nucléaire

Le président nord-coréen a, pour la première fois, affirmé que son pays *« n'a pas d'armes nucléaires et ne cherchera pas à les développer à l'avenir »*. Samedi 16 avril, à l'occasion de son quatre-vingt-*deuxième anniversaire*, Kim Il-sung a assuré que Pyongyang *« n'avait pas de secrets à cacher »*, mais a refusé de répondre aux exigences de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) d'inspecter tous ses sites nucléaires. S'élevant contre l'idée que son régime *cherche la guerre – « ceux qui cherchent la guerre sont des fous »* – il a désavoué le négociateur nord-coréen qui avait menacé de *noyer Séoul dans « un torrent de feu »*. – *(AFP.)*

RWANDA

Les rebelles du FPR harcèlent les forces gouvernementales

Le Front patriotique rwandais (FPR) poursuivait le 18 avril, à Kigali, ses tirs de harcèlement en direction des forces gouvernementales. De son côté, la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) tente toujours de convaincre les belligérants de conclure une trêve. La radio nationale a indiqué dimanche que les forces gouvernementales avaient remis à la MINUAR une réponse aux préconditions posées par le FPR, sans en préciser la teneur. Les rebelles demandent notamment le démantèlement de la Garde présidentielle et la démission du gouvernement intérimaire formé après la mort du président Habyarimana. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

L'autonomie palestinienne discutée au Caire à Moscou et à Bucarest

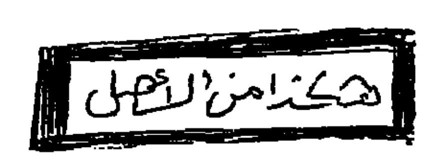
Le premier ministre israélien, Itzhak Rabin a autorisé, dimanche 17 avril, vingt mille Palestiniens à se rendre chaque jour en Israël pour y travailler, après dix jours de bouclage total des territoires occupés, a annoncé son porte-parole, Oded Ben Ami. Cent vingt mille Palestiniens travaillaient en Israël avant un premier bouclage de la bande de Gaza et de la Cisjordanie en mars 1993. Un certain assouplissement de cette fermeture avait permis à soixante mille d'entre eux de reprendre leurs activités, qu'ils ont interrompues à nouveau il y a dix jours.

Au Caire, négociateurs israéliens et palestiniens ont repris dimanche leurs discussions sur l'entrée en vigueur de l'autonomie palestinienne dans les territoires occupés. Les négociations butaient à nouveau en fin de soirée sur la question de la libération des prisonniers palestiniens – l'OLP exigeant que les islamistes du Hamas en fassent partie – et sur l'étendue de la juridiction palestinienne.

Accord de paix avec la Syrie

Pour la première fois depuis l'effondrement de l'Union soviétique, *le chef de l'OLP*, Yasser Arafat, effectuera, mardi 19 avril, sa première visite à Moscou, où doit également se *rendre à la fin de la semaine* Itzhak Rabin. *« Nous souhaitons que ces visites produisent des résultats »*, a commenté un responsable du ministère russe des affaires étrangères. En attendant, M. Arafat se sera entretenu à Bucarest avec le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès.

Par ailleurs, selon le quotidien *Haaretz*, M. Rabin remettra, *fin avril* au secrétaire d'Etat américain Warren Christopher un projet en vue d'un accord de paix avec la Syrie, prévoyant un retrait israélien du Golan. – *(AFP, Reuter.)*



هكذا من الأصل

AFRIQUE

L'Inkatha annule sa manifestation au cœur de Johannesburg

Les jeunes du parti à dominante zouloue Inkatha du chef Mangosuthu Buthelezi ont renoncé à leur manifestation, initialement prévue lundi 18 avril dans le centre de Johannesburg, pour commémorer la mort de cinquante trois personnes, il y a deux semaines (*le Monde* du 30 mars), et qui faisait redouter un nouveau bain de sang.

Le responsable régional de la Brigade de la Jeunesse de l'Inkatha, Charles Loliwe, a souligné que les dirigeants du parti continuaient d'étudier la possibilité d'organiser une *«protestation de masse»* à Johannesburg, dont ils devaient révéler les détails lundi. Charles Loliwe avait suscité une vive inquiétude vendredi en annonçant une marche jusqu'au siège du Congrès national africain (ANC) pour déposer une gerbe à l'endroit où les gardes de l'ANC avaient ouvert le feu sur les manifestants zoulous le 28 mars.

Le défilé de lundi avait été interdit par la police, en vertu des lois d'exception instaurées dans onze districts autour de Johannesburg. Le président Frederik De Klerk, qui se trouvait dimanche en tournée électorale près du ghetto noir de Soweto, et le président de l'ANC, Nelson Mandela, en campagne dans le Natal, ont demandé à Mangosuthu Buthelezi d'intervenir pour obtenir l'annulation de la manifestation.

Au cours de sa tournée, M. Mandela a rendu hommage samedi au roi des Zoulous, Goodwill Zwelethini, à Durban, demandant à 10 000 partisans de l'ANC de se lever en marque de respect. De son côté, Mangosuthu Buthelezi a déclaré dimanche qu'il continuait d'espérer une solution qui permettrait à son parti de participer aux élections multiraciales de fin avril.

Par ailleurs, le *Sunday Times* de Londres affirme que *«des centaines de Zoulous dotés d'un important armement effectuent en secret des manœuvres militaires dans les collines du nord du Natal en prévision d'une guerre civile»*. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Réunis en sommet par Vaclav Havel

Sept présidents d'Europe centrale et orientale s'inquiètent de l'évolution de la Russie

LITOMYSL
(Bohême orientale)

de notre envoyé spécial

A l'issue de leur rencontre, vendredi 15 et samedi 16 avril, dans la petite ville baroque de Litomysl, en Bohême, les chefs d'Etat de six pays d'Europe centrale et orientale et le président allemand ont exprimé leur crainte à propos de l'évolution de la Russie et de ses répercussions sur la sécurité dans la région. Réunis à l'invitation du président Vaclav Havel, les chefs d'Etat d'Allemagne, d'Autriche, de Hongrie, de Pologne, de Slovaquie et de Slovénie ont réclamé, à l'unanimité, *«plus que le Partenariat pour la paix»* de l'OTAN pour assurer leur sécurité et exprimé leur inquiétude à propos du *«statut de grande puissance»* revendiqué par Moscou.

«La Russie ne comprend pas le mot partenariat», a affirmé le président polonais, Lech Walesa, lui reprochant de *«poser des conditions et de chercher à obtenir un statut spécial»* au sein de l'Alliance atlantique. Vaclav Havel a dit *«comprendre la nécessité d'un partenariat entre l'Est et l'Ouest»*, tout en soulignant la nécessité de critiquer les voix qui, à Moscou, *«voudraient continuer à donner des conseils aux pays voisins»*. *«La Russie ne peut revendiquer à la fois un statut de super-puissance et les mêmes droits que les pays d'Europe centrale qui doivent assurer leur sécurité»*, a-t-il renchéri.

L'intégration à l'Union européenne et à l'OTAN a d'ailleurs été le leitmotiv du débat télévisé organisé à l'issue de cette rencontre. Le président allemand, Richard von Weizsäcker, a insisté sur le rôle de «parrain» qu'entend jouer son pays : *«C'est l'intérêt vital de l'Allemagne*, a-t-il dit, *que toutes les nations d'Europe centrale entrent dans l'Union européenne pour qu'elle mérite son nom.»* Pour sa part, M. Havel a reconnu qu'il était nécessaire de ne pas seulement quémander auprès des institutions *«plus de rapidité, de sécurité, d'ouverture»*, mais a aussi insisté sur le fait qu'il *«faut faire revivre dans nos pays les valeurs des sociétés démocratiques et être coresponsables des affaires européennes»*.

MARTIN PLICHTA

En 1993

La perte et l'usure des matériels français au service de l'ONU ont coûté 1,7 milliard de francs

En 1993, la perte et l'usure des matériels que la France a mis à la disposition de l'ONU, pour ses missions extérieures, ont coûté à l'Etat 1,7 milliard de francs, une somme prélevée sur le budget voué à l'équipement militaire.

Cette estimation a été donnée par le ministre de la défense, François Léotard, à Yves Bonnet, *député UDF de la Manche*, qui s'inquiétait du montant des pertes en matériels subies par les contingents français engagés pour le compte de l'ONU. Le coût indiqué par M. Léotard ne comprend pas les dépenses liées à la consommation en carburant et en munitions.

La majeure partie de cette somme provient, en 1993, des prestations fournies par l'armée de l'air française. Outre la perte de deux avions, il s'agit de ce qu'on appelle l'attrition des missiles, c'est-à-dire l'érosion progressive de leur électronique lorsque l'armement des avions reste activé sous les ailes ou le fuselage des appareils en alerte et en vol. De même, les avions de transport Transall enregistrent une fatigue et un vieillissement accélérés.

M. Léotard précise que, pour l'armée de terre, les matériels déployés au profit de l'ONU subissent une usure prématurée due à leur utilisation intensive *«qui excède de trois fois pour les premiers et de six fois pour les seconds le rythme habituel d'utilisation en France»*.

D'une manière générale, le surcoût (calculé par rapport aux dépenses annuelles de fonctionnement des armées françaises lorsqu'elles ne sont pas engagées hors des frontières) des opérations extérieures est environ de 6 milliards de francs, qu'elles le soient du fait de l'ONU ou qu'elles relèvent d'une décision nationale, comme c'est le cas notamment en Afrique.

AFRIQUE DU SUD

Le désarroi de l'extrême droite blanche

L'acceptation des élections par plusieurs de ses dirigeants a brisé le camp du refus afrikaner qui n'a pas pour autant renoncé à son projet d'«Etat blanc»

PRETORIA

de notre envoyé spécial

Une maison vague dans une banlieue soignée de Pretoria. Le jardin est en friche. Le désordre du salon est à l'avenant. Cet intérieur vieillot aurait pu être bourgeois. Au pied des rayonnages disjoints, croulant sous le poids des livres de théologie, un *Kommando* de «soldats de plomb» en plastique perpétue la guerre des Boers (1). A même le sol : la maquette poussiéreuse d'un monument à la gloire des Voortrekkers, ces pionniers qui, au milieu du siècle dernier, fuyant la domination anglaise, ont – Bible et fusil en main – conquis le veld, la savane des grands espaces au cœur de l'Afrique du Sud, où sera bâtie Pretoria (2).

Plus loin, gît un modèle réduit «du» chariot, le véhicule de la mythologie afrikaner. Les ancêtres du maître de maison ont fait, à bord d'un tel engin, le «grand trek»; ils étaient du voyage et ont formé l'un des plus célèbres commandos de l'histoire de ces paysans-combattants. Dans un coin de la pièce, l'harmonium qui complète le tableau pourrait bien être quelque peu désaccordé.

Mais le charme jauni de ce décor est trompeur. Carel Boshoff a incontestablement de la présence. Non seulement son combat est, affirme-t-il, d'aujourd'hui et de demain, mais encore se trouve-t-il au centre d'une actualité brûlante. Son téléphone sonne sans cesse : *«Des consultations»*, s'excuse-t-il avec plus de courtoisie que de modestie. Haute et droite silhouette, il porte ses soixante-sept ans avec une vigueur retenue. Cavalier émérite, à l'instar de ses aïeux, cet austère calviniste, père de sept enfants, se soucie aussi peu de la fantaisie incongrue de sa chemisette à carreaux que du confort manqué de sa vaste maison.

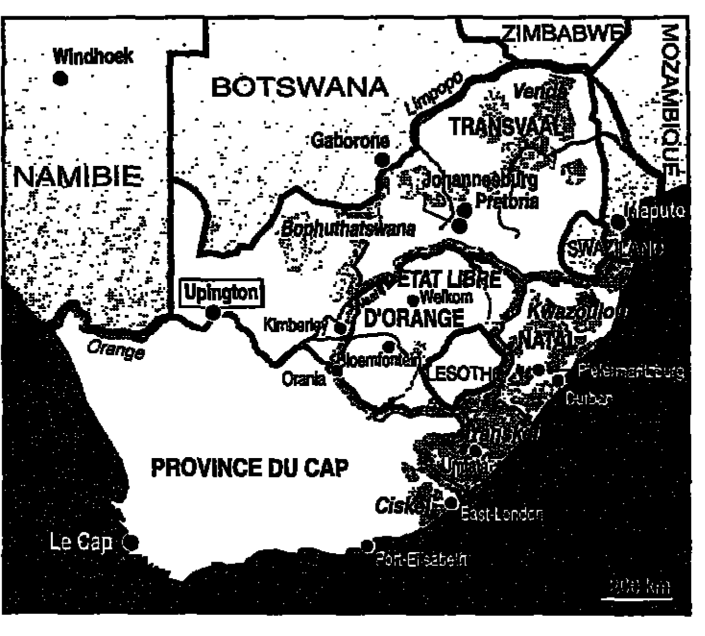
«In extremis»

M. Boshoff est missionnaire. Evangéliste autrefois dans les solitudes du Transvaal – ou à Soweto... –, il propage maintenant sa foi en politique. Il est l'éminent prêcheur du Volkstaat, cet Etat dans l'Etat qu'une partie des Afrikaners prétendent imposer en marge de la nouvelle Afrique du Sud, alors que celle-ci, supprimant les homelands, voudrait éviter enfin toute distinction ethnique. Il est de ceux qui militent ardemment pour la constitution d'une région-ghetto plus ou moins indépendante, un bantoustan blanc, une sorte d'apartheid à rebours...

Au sein du Volksfront et de l'Alliance pour la liberté, groupements déterminés à faire échouer par tous les moyens le grand changement en cours, il a côtoyé, ces derniers mois, les membres les plus redoutables de l'extrême droite, tels Eugène Terreblanche (3) et ses miliciens crypto-nazis de l'AWB (Mouvement de résistance afrikaner). Mais Carel Boshoff est un «homme honorable». Depuis longtemps, il bénéficie d'une estime quasi générale parmi la population blanche et même dans les cercles les plus libéraux de celle-ci – qui rejettent pourtant son projet avec mépris.

Ses ennemis politiques, avouant leur *«respect»* pour le personnage, vont jusqu'à recommander sa fréquentation, tandis que le prédicateur se flatte, pour sa part, de ses rencontres *«édifiantes»* avec Nelson Mandela, dont il vante le *«pragmatisme»*. On souligne que M. Boshoff a toujours défendu avec sincérité la *«nation afrikaner»*, sa culture et sa tradition religieuse; que *«cet homme de conviction»* est en fin de compte un *«extrémiste modéré»*.

Il est vrai aussi qu'aux yeux de ses adversaires M. Boshoff a, depuis peu, le mérite supplémentaire et considérable d'avoir contribué à faire éclater le front de cette extrême droite vouée au boycottage, sinon au torpillage, du premier scrutin ouvert à «tous» les Sud-Africains, qui doit porter au pouvoir les représentants de la majorité noire. Déjà hésitant, il a achevé de se résigner, jugeant qu'il était trop tard pour s'engager dans un mouvement d'envergure de résistance, passive ou active, à l'établissement de l'ordre nouveau, avant l'échéance électorale historique. Voici un mois, il a tiré les leçons



de la piteuse retraite de ceux de ses «amis» – en particulier de l'AWB – qui avaient tenté *manu militari* de préserver un lambeau de l'ordre ancien : l'«indépendance» du bantoustan du Bophuthatswana.

«Les méthodes de l'AWB sont inacceptables et l'opération était mal préparée, confesse M. Boshoff, sans désavouer tout à fait les objectifs de ses alliés. *Si on veut aller à la guerre, il faut un plan raisonnable, mais on n'en est pas là. C'est la confusion. Ces événements ont montré aux Afrikaners qu'un soulèvement est illusoire.»* M. Boshoff a rejoint le général Constand Viljoen, ancien chef de l'armée sud-africaine, devenu récemment l'homme-clé de la nébuleuse des ultras, et qui, lui aussi, jouit d'un respect assez largement répandu. Tous deux ont soudain décidé d'aller aux urnes, en présentant *in extremis* une liste sous l'étiquette du Front de la liberté.

Bien qu'il leur en coûte, ils préfèrent se conformer à la légitimité nouvelle afin de garder une chance d'être entendus et ne pas courir le risque de rester sur la touche, sans voix, ni réel moyen de pression. Ainsi espèrent-ils glaner les suffrages de nombreux électeurs potentiels de la principale formation de l'extrême droite dans l'ancien Parlement, le Parti conservateur (CP).

Contre la politique de la chaise vide

Un espoir qui semble prendre corps. Plusieurs membres influents du CP ont déjà fait défection pour se rallier à l'initiative du général Viljoen et de M. Boshoff. Divers sondages indiquent qu'une fraction importante de la population afrikaner, tout en étant très hostile à une *«domination noire»* après les élections, ne parvient pas à se résoudre à la politique de la chaise vide et ne comprend pas que les dirigeants du CP puissent se cantonner dans une farouche abstention alors que, dans les précédentes consultations électorales (réservées aux Blancs), ce parti n'avait cessé de progresser, au détriment notamment du Parti national (NP) du président Frederik De Klerk.

Le choix de M. Boshoff – qui juge *«stupide»* l'attitude de la direction du CP – le replace au centre de l'échiquier politique afrikaner. Une situation qu'il avait perdue, il y a une dizaine d'années, en participant à la dissidence qui avait ébranlé le NP, le vieux parti de l'apartheid, lorsque celui-ci s'était engagé sur la voie des réformes.

Avec ceux qui allaient créer le CP, il récusait ce mouvement d'*«abandon»* et, du coup, quittait le premier cercle du pouvoir où il figurait en bon rang. Gendre d'Hendrik Werwoerd, qui fut l'un des concepteurs de l'apartheid et chef du gouvernement de 1960 à 1966, M. Boshoff avait été l'un des présidents du très puissant Broederbond, cette confrérie qui, pendant des décennies, a véritablement dirigé le pays de manière occulte.

Appelé de nouveau à jouer un rôle non négligeable au côté du général Viljoen, après s'être – ou avoir été – tenu en marge durant des années, M. Boshoff est-il pour autant mieux placé pour «promouvoir» son projet de Volkstaat et le principe de l'«autodétermination» au sein de la communauté blanche? *«La seule façon de défendre cette idée*, affirme-t-il, *est de profiter de cette campagne électorale puis d'entretenir le débat dans le nouveau Parlement, en négociant avec le futur gouvernement.»*

Son projet est le plus modeste de ceux évoqués par les divers mouvements d'extrême droite. *«Le plus raisonnable, relativement...»*, disent ses adversaires. M. Boshoff rejette catégoriquement, par exemple, les plans de l'AWB, qui envisage la proclamation d'un Etat blanc éparpillé sur la majeure partie du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange, à la manière des bantoustans d'hier.

«Ce serait une folie, dit-il, *car cela concernerait au total quelque vingt millions d'habitants. Il faut se débarrasser du problème de la main-d'œuvre noire.»* M. Boshoff, après avoir mené des études de faisabilité dans tous les domaines, ne revendique que la portion nord-ouest de la province du Cap, autour d'Upington et le long du fleuve Orange, une région semi-désertique – où toutefois quatre habitants sur cinq sont Noirs.

A l'intention de Nelson Mandela, il déclare que l'acceptation de sa revendication *«serait peu cher payée, dans la mesure où elle écarterait définitivement, sans doute, la menace d'une révolte afrikaner contre la domination noire de l'Afrique du Sud»*.

M. Boshoff souhaite donc un transfert de la population blanche qui le désire et ne veut plus du système de l'apartheid. Il conçoit une entité homogène et *«autosuffisante»*, c'est-à-dire que les citoyens du Volkstaat ne devraient fonder leur économie que sur leur seule force de travail et tabler sur des *«technologies de pointe»* pour des entreprises industrielles *«hautement automatisées»*. Sur le modèle d'Orania, cette colonie-prototype qu'il a créée en 1990, qui compte aujourd'hui près de quatre cents *«pionniers»*, mais qui n'est pas encore, loin s'en faut, la «Silicon Valley» dont il rêve (*le Monde* du 23 avril 1991).

Il pense ainsi attirer progressivement dans ce Volkstaat, sur une base volontaire, *«deux à trois millions»* de Blancs. Il se refuse à fixer les limites exactes de cet Etat, *«qui pourrait être inclu dans une fédération sud-africaine»*, mais il n'a cessé d'en revoir à la baisse les dimensions idéales, car, à l'origine, il le voyait s'étendre partiellement sur la Namibie (à présent indépendante), l'Etat libre d'Orange, en mordant bien davantage sur la province du Cap.

De même que ses ancêtres boers, dans leur exode vers le Transvaal, étaient convaincus d'être un autre «peuple élu» sur le chemin d'une autre «terre promise», Carel Boshoff est fasciné par l'histoire de la création de l'Etat d'Israël. De même qu'il y a eu un «foyer juif» en Palestine, avant cet Etat, il conçoit d'abord le Volkstaat comme un foyer afrikaner, lieu d'identité, de culture et de religion, au regard d'une diaspora dont tous les éléments ne seraient pas nécessairement appelés à résider dans la nouvelle «terre promise».

Carel Boshoff sait que le Volkstaat n'est pas pour demain et qu'il aura même beaucoup de mal à imposer auparavant son principe d'«autodétermination». Sur sa droite comme sur sa gauche, son projet est dénoncé comme une *«utopie»*. Mais M. Boshoff n'en est pas moins pris très au sérieux, jusque dans les rangs de l'ANC, pour sa décision de participer au scrutin sous la bannière du général Viljoen. Car l'apparition d'une nouvelle droite, légaliste, qui divise et désarçonne le camp du refus chez les Blancs, lève en grande partie l'une des lourdes hypothèques qui pesaient sur le processus électoral.

FRANCIS CORNU

(1) Le terme de «commando» nous vient de cette époque (1899-1902) où, notamment par de redoutables opérations éclair, les Boers, descendants de colons néerlandais et huguenots, combattirent les Britanniques pour tenter de s'affranchir de leur suzeraineté.

(2) Du nom d'un des principaux chefs boers, Andries W. J. Pretorius.

(3) L'Afrique du Sud compterait actuellement 2,8 millions d'Afrikaners, 2,4 millions d'«autres» Blancs, sur une population totale d'environ 40 millions d'habitants.

CONGO : les médias d'Etat ne diffuseront plus que des communiqués officiels. – Le Comité de paix des députés a interdit aux médias d'Etat de diffuser des communiqués des partis politiques susceptibles de *«provoquer de nouvelles violences»*. Le Comité a décidé que *«seules les informations officielles seront désormais diffusées par les médias d'Etat»*. – *(AFP.)*

LIBYE : mort suspecte d'un fonctionnaire allemand. – Un fonctionnaire allemand et son épouse sont morts de manière suspecte lors d'un séjour en Libye, a indiqué l'Office fédéral de protection de la Constitution. Selon l'hebdomadaire *Focus*, Silvian Becker, qui travaillait pour les services de renseignements, aurait pu être, d'après ses chefs, enlevé en Egypte et conduit en Libye contre son gré. – *(AFP.)*

ZIMBABWE : annulation de *toutes les concessions foncières*. – Le président Robert Mugabe a annoncé qu'il avait décidé d'annuler toutes les concessions foncières accordées par l'Etat dans le cadre de la réforme agraire, afin de désamorcer un scandale portant sur le détournement de terres au profit de hauts fonctionnaires. Il a cependant démenti que les bénéficiaires de ces détournements soient tous membres du gouvernement. – *(AFP.)*

PRIVATISATION DE L'UAP

Ai-je raison de devenir actionnaire du N°1, oui ou non ?

Nous ne sommes pas N°1 parce que nous sommes les meilleurs, mais en tant que N°1 nous nous devons d'être les meilleurs.



L'UAP est le premier groupe français d'assurance et l'assureur de référence en Europe. Des mandats d'achat d'actions sont disponibles auprès de votre banque, de votre société de bourse, du Trésor Public, des Caisses d'Epargne et de la Poste. *Ils sont révocables à tout moment jusqu'à la fin du quatrième jour de bourse de l'offre publique de vente.* Un document de référence enregistré par la COB (R94-001) et une note d'opération préliminaire visée par la COB (94-197) sont à votre disposition auprès des différents intermédiaires financiers et de l'UAP. Une note d'opération définitive sera disponible le jour de l'ouverture de l'offre publique de vente dans les mêmes lieux. 10 % des actions mises en vente sur le marché seront réservés aux salariés et anciens salariés de l'UAP à des conditions préférentielles. Pour toute information sur l'UAP, adressez-vous à votre interlocuteur privilégié, votre agent général ou votre conseiller UAP ou appelez le **05 11 1994** (appel gratuit) ou composez le 36 14 UAP. Anciens salariés : contactez votre établissement d'origine ou le **05 10 1000** (appel gratuit).









Le lancement de la campagne pour les élections du 12 juin au PS

M. Rocard part en guerre contre les « faux européens » et les « vrais libre-échangistes »

La convention nationale du PS, réunie samedi 16 et dimanche 17 avril à la Défense, près de Paris, a donné le coup d'envoi de la campagne des socialistes pour les élections européennes. La liste des candidats, conduite par *Michel Rocard, et le manifeste* soumis aux militants ont été approuvés par 76,19 % des *votants, contre* 23,81 %. Un amendement présenté par Louis Mermaz, proposant une liste alternative, a *été rejeté par* 78,55 % des voix. Sur cette liste, qui respecte la parité hommes-femmes, *Catherine Trautmann,* maire de Strasbourg, figure à la deuxième place, suivie de Bernard *Kouchner, ancien ministre de la* santé et de l'action humanitaire.

■ THÈMES DE CAMPAGNE. – Les responsables socialistes qui se sont exprimés, parmi lesquels Laurent Fabius et Lionel Jospin, ont concentré leurs critiques sur la *« liste gouvernementale »* emmenée par Dominique Baudis (CDS) et ont évité d'évoquer publiquement celle que conduira Bernard Tapie au nom du MRG.

Passés l'un et l'autre par cette épreuve-là, ils savent que, de tous les concours politiques, les élections européennes sont sans doute celui où il est le plus difficile d'obtenir la moyenne. Alors, quelles que soient les arrière-pensées, Lionel Jospin et Laurent Fabius se devaient d'apporter leur soutien à celui qui, le 12 juin prochain, se présentera, à son tour, à cette épreuve. Les deux anciens premiers secrétaires du PS étaient bien présents, dimanche 17 avril, à la Défense, au rendez-vous de la convention nationale du parti, qui marquait le lancement de la campagne européenne conduite par leur successeur, Michel Rocard.

« Cette campagne ne sera pas facile », a prévenu M. Jospin, en relevant une double difficulté : celle de la division de la gauche et celle de la présence, pour la première fois, à la tête de la liste RPR-UDF, d'un démocrate-chrétien, Dominique Baudis. *« Une chose est de savoir qu'historiquement socialistes et chrétiens-démocrates ont joué un rôle essentiel dans la construction européenne, une autre serait que l'opinion puisse croire à un rapprochement gauche-droite des conceptions de la politique nationale et européenne »*, a-t-il averti. Pour empêcher toute *« confusion »*, l'ancien ministre de l'éducation nationale a suggéré que la campagne pour les élections européennes *« ne consiste pas à opposer – surtout fictivement, comme le font certains sur d'autres listes – les logiques nationale et européenne, mais à nouer étroitement les deux dimensions en parlant du contenu concret des politiques proposées, au plan national comme au plan européen »*.

Le PS ne doit donc pas, selon M. Jospin, *« se limiter à des considérations, même pertinentes, sur l'Europe, mais partir aussi de la vie politique intérieure »*. *« La précarité du travail, la baisse des coûts salariaux, la mise en cause des statuts protecteurs, le libéralisme débridé, la droite les veut dans l'espace national comme dans le champ européen »*, a t-il affirmé. De ces élections européennes, il a fixé clairement l'enjeu : démontrer *« la spécificité du message des socialistes »*. Il revient à la gauche de faire la preuve qu'elle peut proposer *« une politique suffisamment ambitieuse et novatrice pour entraîner à nouveau et assez réaliste pour n'être pas abandonnée à la première bourrasque »*. Le message vaut pour le 12 juin comme pour les autres échéances.

Ce message, M. Fabius l'a repris à son compte. *« Il faudra montrer que le choix est entre la droite et nous »*, a t-il indiqué. Evoquant, sans les citer explicitement, les autres listes de gauche – celle conduite par Jean-Pierre Chevènement et celle emmenée par Bernard Tapie –, l'ancien premier ministre a appelé les socialistes à ne pas se tromper d'adversaire : *« Il n'y a pas lieu de s'occuper de listes par ailleurs respectables »*, a t-il dit, en rappelant qu'au Parlement de Strasbourg, *« il y aura un groupe de droite et un groupe de gauche »*. L'adversaire désigné est *« la liste gouvernementale »*.

M. Fabius : pas d'« eurobéatitude »

Les élections européennes doivent donc être, pour le PS, *« l'occasion de faire le bilan de ce gouvernement médiatiquement omniprésent, économiquement très décevant et socialement totalement défaillant »*. M. Fabius s'est déclaré *« convaincu qu'un bon score est possible »* avec *« l'engagement de tous »*, mais il suppose d'éviter *« deux erreurs »* : *« la première serait de faire de ces élections européennes le deuxième tour de Maastricht »*, a t-il expliqué, en rappelant que le « non » avait été *« très fort »*, *« surtout »* dans l'électorat socialiste ; la seconde erreur serait de *« privilégier le débat de spécialistes et de cultiver une sorte d'« eurobéatitude »*. La campagne des socialistes doit donc, selon lui, être marquée par *« l'obsession de l'emploi, obsession qui déterminera les votes, non seulement pour ces élections, mais aussi pour l'élection présidentielle »*. *« Je souhaite*, a conclu M. Fabius, *que cette campagne soit menée avec nos trois drapeaux : le drapeau de la gauche, avec ses valeurs de solidarité, de justice sociale et d'égalité des chances ; le drapeau de l'Europe, car elle seule offre la dimension et la perspective d'une grande espérance ; et le drapeau de la France, car nous sommes pour une Europe qui préserve les intérêts de notre pays. »*

Numéro sept de la liste socialiste, Jack Lang a évoqué, lui aussi, l'échéance présidentielle, en exprimant l'espoir que les élections de juin marquent *« une avancée qui précédera d'autres avancées, notamment une des plus importantes, celle qui viendra l'an prochain »*. Si les socialistes veulent l'emporter en 1995, a relevé M. Lang, *« il ne suffira pas qu'une majorité de rejet exprime à l'égard du pouvoir en place son mécontentement, en espérant que, par un système de vases communiquants, nous en bénéficierons »*. *« Il faut qu'une majorité positive d'adhésions en faveur de solutions de changement nous permette d'emporter la victoire et de changer vraiment les choses »*, a-t-il dit.

M. Lang a exprimé le vœu que la spécificité des socialistes s'exprime sur deux points : la réouverture du dossier du GATT, à propos duquel l'accord récemment intervenu *« consacre l'hégémonie américaine sur le marché mondial »* ; l'attitude de fermeté à avoir vis-à-vis du nouveau gouvernement italien *« dans lequel vont siéger des ministres néofascistes »*. *« Je crois que nous devrions assurer préventivement une sorte de boycott ou, du moins, dire à nos amis italiens : « Attention ! Il y a problème »*, a conclu M. Lang.

Au témoignage de soutien de ces trois ténors du PS, a succédé celui, attendu, de la « vedette américaine » de la convention, Bernard Kouchner. Numéro trois de la liste, l'ancien ministre de l'action humanitaire n'a pas été avare de son enthousiasme. *« Je suis venu pour une idée : c'est l'Europe ; pour une cause : celle de la gauche en France ; pour un homme : Michel Rocard »*, a-t-il lancé. Tirant un trait sur les difficultés de la composition de la liste, M. Kouchner a assuré les socialistes de sa *« loyauté »* avant de rendre un chaleureux hommage au premier secrétaire du PS. *« Si la gauche relève la tête, si elle redevient porteuse, c'est beaucoup à lui que nous le devons. Un autre rôle l'attend. Il peut compter sur moi »*, a-t-il assuré.

Revenant à l'enjeu du 12 juin, l'ancien ministre a appelé la gauche à *« faire de l'Europe un horizon illimité, un rêve à construire »*. *« La France s'angoisse, parlons-lui d'aventure ! »* a t-il lancé. A l'image d'une Europe qui a *« des cicatrices et du ventre »*, qui *« avance avec des masques de technocrates »*, qui *« paraît distante et froide »*, M. Kouchner veut opposer *« une Europe de la vie quotidienne, complice de nos exaltations »*.

Le droit d'ingérence

Se félicitant que le droit d'ingérence figure dans le manifeste européen du PS, l'ancien ministre a observé que la défense de ce droit est plus que jamais nécessaire. *« Pourra-t-on parler dans cette campagne, la tête haute, de l'Europe si devant nous, tous les soirs, il y a l'image de gens qui meurent en tendant la main, en ex-Yougoslavie ou en Afrique ? »* s'est-il interrogé. *« Si ce nom fait peur,* a t-il ajouté, *changeons-le ! Appelons-le droit de prévention de la guerre ou d'intervention humanitaire ! »*

C'est du respect d'un autre droit, celui de l'égalité entre les hommes et les femmes, que s'est réjouie Catherine Trautmann, première femme de la liste socialiste, en soulignant que l'initiative d'une liste paritaire, prise par Michel Rocard, est *« une décision courageuse et nécessaire, mais aussi hautement symbolique à l'aube du cinquantième anniversaire de la conquête de notre droit de vote »*. Sur un ton très combatif, Mme Trautmann s'en est ensuite prise au gouvernement qui *« s'engage à reculons dans l'Europe et qui, guidé par les seules préoccupations électoralistes, donne des gages à tous ceux qui se sont opposés à la ratification du traité sur l'Union européenne »*.

« Le premier ministre veut rassembler les Français et il n'arrive pas à rassembler sa majorité sur les grands dossiers de politique intérieure, a relevé le maire de Strasbourg. *Dans ces conditions, il ne pourra que bricoler une liste à trois pattes pour les européennes, dont on ne saura pas si elle défend la chèvre ou le chou. »* *« L'Europe mérite mieux »*, a t-elle conclu, en lançant un appel *« au civisme électoral »* : *« La construction européenne est certainement la dernière des grandes utopies de ce siècle* (...). *A nous de porter ce projet, qui mérite mieux que 50 % d'abstentions ! »*

Une Constitution de l'Europe

Il ne restait plus à Michel Rocard qu'à donner la touche finale au lancement de la campagne socialiste. *« Ces élections,* a observé avec satisfaction le premier secrétaire, *nous pouvons les affronter avec un optimisme relatif, mais réel. »* Certes, a reconnu M. Rocard, il y a encore du chemin à parcourir pour lutter contre le *« scepticisme »* des Français à l'égard d'une organisation européenne qui *« prétend interdire la chasse à la palombe dans le sud de la France, mais ne parvient pas à interdire la chasse au Musulman dans l'est de la Bosnie »*. *« Ce scepticisme, il ne peut être question pour nous de l'alimenter, moins encore de tenter de l'exploiter*, a poursuivi l'ancien premier ministre. *Et à tous ceux qui suggèrent, comme une habileté, que nous mettions notre drapeau européen dans notre poche, je dis sans hésiter que ce serait non seulement électoralement inefficace, économiquement dangereux, stratégiquement irresponsable, mais aussi politiquement et moralement indigne. »*

Cette déclaration de principe faite, M. Rocard s'est attaché à définir ses deux adversaires, les *« faux européens »* et les *« vrais libre-échangistes »*. *« Les faux européens, il y en a de droite, il y en de gauche,* a-t-il dit. *On vient d'ailleurs d'apprendre, sans véritable surprise, que Philippe de Villiers avait songé à proposer une liste commune à Jean-Pierre Chevènement. Les uns comme les autres en appellent à « la France éternelle ». Ils se disent partisans d'une autre Europe, faute d'oser avouer qu'ils sont adversaires de l'Europe. »* Ces faux européens, a prévenu M. Rocard, *« doivent apparaître pour ce qu'ils sont : des mous qui ont peur de tout et, d'abord, de leur ombre ou de celle du voisin ; des mous qui croient si peu dans notre pays qu'ils ne le jugent pas capable de faire face ; des mous qui font si peu confiance à notre histoire et à nos concitoyens qu'ils pensent que la France peut fondre dans l'Union comme du beurre au soleil ! »*

Quant aux *« vrais libre-échangistes »*, il sont *« déjà à l'œuvre »*, a affirmé le premier secrétaire. *« Ce sont ceux,* a-t-il dit, *qui ont mis beaucoup d'arrogance dans l'affirmation d'une foi libérale, élevée au rang de dogme implicite de l'Europe. (...) Leur véritable ambition, c'est celle d'un vaste marché, aussi ouvert que possible, avec le moins de règles possibles et le plus possible de profits immédiats. »* Faisant sienne l'expression de *« liste gouvernementale »* utilisée par M. Fabius pour caractériser la liste RPR-UDF, M. Rocard a observé qu'elle sera, *« sinon la seule, du moins la plus importante à faire coexister de faux européens avec de vrais libre-échangistes »*.

Face à ces adversaires, la gauche doit défendre *« l'Europe solidaire »*, a martelé M. Rocard, en reprenant le slogan de la campagne du PS. *« La droite, il suffit de la voir à l'œuvre pour imaginer ce qu'elle pourrait faire. Ne nous y trompons pas : ce qu'elle ne parvient pas à opposer directement aux Français, elle tentera de le leur faire imposer par l'Europe ! (...) Ce n'est pas un procès d'intention, c'est la logique d'une mécanique libérale »*, a t-il observé. Si elle veut apparaître comme autre chose qu'un *« maquis touffu dans lequel seuls les spécialistes se retrouvent »*, l'Europe doit aussi se réformer, a dit M. Rocard en lançant l'idée d'une Constitution, *« qui pourrait être soumise au référendum de tous les citoyens de l'Union »*. Cette Constitution, a précisé le premier secrétaire, devrait *« préciser les droits et les devoirs de chaque nation, organiser les procédures démocratiques, délimiter les compétences en énonçant clairement les domaines dans lesquels les nations partagent leur souveraineté et ceux dans lesquels chaque pays reste maître chez lui »*.

Des adversaires bien définis, une proposition symbolique, un parti avec une liste de candidats arrêtée et tous ses dirigeants en ordre de marche : M. Rocard pouvait déclarer ouverte la campagne du PS pour les élections européennes. Comme le confiait l'un de ses conseillers : *« On a été les premiers à réussir à faire entrer l'édredon dans la valise et l'on souhaite bon courage aux autres... »*

P. R.-D.

COMMENTAIRE

En route !

CETTE fois, ils sont prêts. Ils ont arrêté la liste des participants au voyage, bouclé les bagages et défini le programme. Bien sûr, il y a des mécontents. Ceux qui étaient du voyage la dernière fois n'ont pas tous obtenu leur billet cette année. Il y en a même qui connaissaient le parcours européen sur le bout des doigts, comme Gérard Fuchs, secrétaire national du PS aux relations extérieures et aux affaires européennes, et que l'on a priés de trouver une autre destination.

Il y en a d'autres, qui font partie du déplacement, mais qui ne sont pas contents de la place qui leur a été attribuée dans le car, comme Elisabeth Guigou. L'ancien ministre des affaires européennes, en dixième position sur la liste, a boudé la réunion préparatoire et la photo de famille, dimanche, à la Défense. Il y a encore ceux, comme Jean-Luc Mélenchon, Julien Dray et Marie-Noëlle Lienemann, qui regrettent que la gauche emprunte plusieurs cars, et qui restent convaincus qu'un tarif de groupe unique aurait coûté moins cher et rapporté plus.

Il y a aussi Louis Mermaz, qui ne voulait ni de ce car, ni de cette liste de participants, ni de ce programme de voyage, et qui reste tout seul sur le quai, avec sa valise. Il y a ceux qui, comme André Laignel ou Jack Lang, se débrouillent toujours pour être de tous les voyages et qui y sont encore parvenus cette fois. Il y a les femmes, qui sont contentes d'être emmenées, parce que, contrairement aux deux suscités, ce n'a pas toujours été le cas. Il y a Laurent Fabius et Lionel Jospin, qui ont déjà fait le voyage et qui n'ont pas eu envie de recommencer, mais qui sont tout de même venus souhaiter bonne route. Il y a Bernard Kouchner, qui était invité dans plusieurs cars, mais qui a finalement choisi celui-là, moyennant le droit d'emmener quelques-uns de ses camarades : il a l'air ravi de son choix.

Il y a les autres, qui ont choisi une agence de voyages différente : le minibus de Jean-Pierre Chevènement, que l'on regarde de haut, et le car de Bernard Tapie, auquel tout le monde pense, mais dont personne ne parle. On ne sait ni combien de places il a loué, ni quel trajet il va emprunter, ni à quelle allure il va rouler. On a aperçu André Sainjon, l'ancien dirigeant de la fédération des métaux CGT, monter à bord, et cela a fait de la peine à certains de ses anciens compagnons de route.

Et puis, il y a Michel Rocard, qui se serait sans doute bien passé de ce détour par Strasbourg et qui part avec un billet de retour pour Paris, en espérant que son ticket sera toujours valable en 1995. Strasbourg-l'Elysée, combien de kilomètres ?

PASCALE ROBERT-DIARD

Les quatre-vingt-sept candidats de la liste socialiste

Michel Rocard, premier secrétaire du PS ; **Catherine Trautmann**, m. Strasbourg, d.e.s. ; **Bernard Kouchner**, ancien ministre ; **Danièle Darras**, vice-pt. c. g. Pas-de-Calais ; **André Laignel**, m. d'Issoudun, c. g. de l'Indre, c. r. du Centre ; **Nicole Pery**, c. r. Aquitaine, d.e.s. ; **Jack Lang**, m. Blois ; **Frédérique Bredin**, m. Fécamp, c. r. Haute-Normandie ; **Pierre Moscovici**, c. g. Doubs ; **Elisabeth Guigou**, c. r., Provence-Alpes-Côte-d'Azur ; **Jean-Pierre Cot**, d.e.s. ; **Pervenche Beres** ; **Françoise Bernardini**, vice-pt. c. g. Bouches-du-Rhône ; **Michèle Lindeperg** ; **Gérard Caudron**, m. Villeneuve-d'Ascq, d.e.s. ; **Marie-Arlette Carlotti** ; **Georges Garot** ; **Marie-Noëlle Lienemann**, m. Athis-Mons ; **Olivier Duhamel** ; **Jean-Louis Cottigny**, c. g. Pas-de-Calais ; **Marie-Jo Denys**, d.e.s. ; **Henri Weber**, adj. m. Saint-Denis ; **Marie-Thérèse Mutin** ; **Bernard Poignant**, m. Quimper ; **Marlène Mélisse** ; **Jean-Pierre Bel**, c. r. Midi-Pyrénées ; **Geneviève Domenach-Chich** ; **Alain Claeys**, c. g . Vienne, c. r. Poitou-Charentes ; **George Pau-Langevin**, c. r. Ile-de-France ; **Colette Gadioux**, c. g. Haute-Vienne ; **Alain Beneteau**, c. r. Midi-Pyrénées ; **Marie-Claude Vayssade**, d.e.s. ; **Jean-Christophe Cambadélis** ; **Martine Roure**, c. m. Lyon ; **Georges Louisor** ; **Isabelle Thomas** ; **Gérard Gouzes**, m. Marmande, c. g. Lot-et-Garonne ; **Claire Dufour** ; **Michel Bonnot** ; **Françoise Laurant**, c. m. Grenoble ; **René Souchon**, m. Aurillac, c. g. Cantal ; **Marie-Claude Cirgue** ; **Benoît Hamon** ; **Michèle Matringe** ; **Bernard Frimat**, vice-pt. c. r. Nord-Pas-de-Calais, d.e.s. ; **Colette Popard**, c. m. Dijon ; **André Chapaveire**, c. r. Auvergne ; **Gisèle Stievenard**, c. de Paris ; **Jean-Pierre Harris**, vice-pt. c. g. Nièvre, adj. m. Nevers ; **Céline Carti** ; **Robert Navarro** ; **Annick Aguirre** ; **Bernard Cauvin**, pt. c. u. Cherbourg ; **Rachida Dati** ; **Jean-Claude Perez**, adj. m. Limoux ; **Lise Rochowiach-Moreau**, c. r. Picardie ; **Jean-Jacques Anglade**, m. Vitrolles, c. g. Bouches-du-Rhône ; **Pascale Crozon** ; **Jean Mallot** ; **Isabelle Galesne** ; **Yannick Bodin**, c. r. Ile-de-France ; **Pascale Ozil** ; **Alain Fabre Pujol**, c. r. Languedoc-Roussillon ; **Elisabeth Auerbacher** ; **Bernard Cazeau**, m. Ribérac, pt. c. g. Dordogne, c. r. Aquitaine ; **Pauline Neve** ; **Jean-Claude du Chalard**, c. r. Bretagne ; **Christine Priotto** ; **Jean-Claude Laval**, c. m. Reims ; **Catherine Picard** ; **Pierre Yves Le Borgn'** ; **Sandrine Mazetier** ; **Christophe Rouillon** ; **Patricia Dumalanede** ; **Vincent Assante** ; **Françoise Caroff** ; **René Ricarrere**, m. Orthez, c. r. Aquitaine ; **Odette Grzegrzulka**, c. r. Centre, adj. m. Blois ; **Jean-Louis Berland** ; **Hélène Colas**, c. r. Languedoc-Roussillon, adj. m. Montpellier ; **Philip Cordery** ; **Sabine Baur** ; **Marietta Karamanli**, c. m. Le Mans ; **Alain Deloche**.

Abréviations : maire (m.) ; adjoint au maire (adj. m.) ; conseiller général (c. g.) ; conseiller régional (c. r.) ; député européen sortant (d.e.s.) ; communauté urbaine (c.u.).

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Lang récuse les attaques contre M. Tapie

Interrogé, dimanche 17 avril, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », Jack Lang, maire de Blois (PS) et ancien ministre, s'est montré plus optimiste – ou plus volontariste – que d'autres responsables socialistes sur le score du PS aux prochaines élections européennes. *« Nous allons tout faire, les uns et les autres, pour que Michel Rocard fasse le meilleur score possible aux élections européennes, qui constituent une étape vers d'autres étapes que nous espérons victorieuses. Il n'y a pas de raison que l'on n'atteigne pas 22 % ou 23 %, score habituel des socialistes aux élections européennes. Nous l'atteindrons ! »*, a lancé M. Lang, révisant ainsi à la hausse l'objectif de 20 % fixé, à la fin de la semaine dernière, par MM. Huchon ou Bartolone (*le Monde* daté 17-18 avril).

Jack Lang a également pris la défense de Bernard Tapie, qualifié de *« populiste »* par Olivier Duhamel. *« Ce ne serait pas mener un bon combat que de s'entre-déchirer lorsqu'on appartient à la même mouvance de gauche* (...). *Olivier Duhamel, qui est sur notre liste, a commis un faux pas. Peut-être a-t-il confondu sa fonction de politologue et sa fonction de candidat. Je n'accepte pas que l'on puisse attaquer une autre liste de gauche* (...). *Par ailleurs, je n'accepte pas que l'on puisse traiter d'une manière aussi injuste Bernard Tapie. On peut lui reprocher ceci ou cela, mais je n'oublie pas qu'il est l'un de ceux qui, avec le plus de talent, de force et d'audace, ont combattu Le Pen. L'assimiler à Berlusconi est totalement inacceptable* (...) *Ses actes montrent que Bernard Tapie n'accepte pas de pactiser avec l'extrême droite. Berlusconi, pour sa part, négocie avec des députés néofascistes. »*

et dans les autres partis

Les Verts rejettent les conditions posées par M. Lalonde

En refusant, par 48 voix contre 39, la présence de Brice Lalonde, au deuxième rang, sur une liste des écologistes aux élections européennes, le conseil national interrégional des Verts, réuni samedi 16 et dimanche 17 avril à Paris, a consacré la rupture entre les amis de Dominique Voynet et Génération Ecologie. Après avoir quitté la réunion, Antoine Waechter a confirmé qu'il ne sera pas présent sur la liste des Verts.

Après la reprise en main de Génération Ecologie par Brice Lalonde (*le Monde* du 12 avril) et le rejet du compromis programmatique sur l'Europe qui s'en est suivi, le conseil national interrégional (CNIR) des Verts a fait, samedi, un maximum de concessions pour parvenir à une liste d'union des écologistes, sauf, précisément, une concession maximale. Le rejet de M. Lalonde, de ses revirements et de ses méthodes, est tel, chez de nombreux militants écologistes, que les délégués du CNIR ne pouvaient accepter de lui concéder la deuxième place, derrière leur tête de liste, Marie-Anne Isler-Béguin.

«Les Verts ont refusé de cautionner une écologie opportuniste, dont le discours change en fonction du climat politique», a expliqué Dominique Voynet à la fin de la réunion. Pourtant, désappointés par les premiers sondages d'intention de vote, plusieurs candidats ont choisi, dans un premier temps, de faire un bout de chemin vers l'union. Une majorité du CNIR a successivement admis l'idée de réduire les postes d'*«ouverture»*, de remettre en question le principe de la rotation à mi-mandat, voire la gestion commune des indemnités des élus. Dans les débats, désorganisés à huis clos, Antoine Waechter, principal avocat du rapprochement avec M. Lalonde, a même plaidé, en vain, pour que le principe de la parité hommes-femmes – pratiqué par les Verts depuis dix ans – puisse être assoupli.

«Certains d'entre nous sont prêts à tous les renoncements pour un siège à Strasbourg», déplorait alors Yves Cochet, ancien député européen. Progressivement, les délégués du CNIR se sont ressaisis en prenant la mesure de quelques-unes des revendications de GE : la possibilité d'adhérer à des groupes différents au Parlement européen et surtout le respect d'un *«moratoire des initiatives de politique intérieure»* pendant la campagne, afin *«d'éviter des signes de rapprochement avec d'autres partis politiques français»*.

«Au fond du trou, ils creusent encore»

Après le refus d'une majorité des Verts de voir M. Lalonde figurer à une autre place que symbolique, en queue de liste, en compagnie de René Dumont, Simone de Bollardière, Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Andrée Buchmann et Dominique Voynet, les amis de M. Waechter ont quitté le CNIR pour se réunir dans un hôtel voisin. *«Je ne serai pas présent sur une liste qui porte la responsabilité de la division»*, a annoncé le porte-parole des Verts, sans préciser aussi nettement qu'il ne participerait pas davantage à la liste de Génération Ecologie. *«Brice Lalonde renvoie un signal contraire à leur perspective de construire un pôle alternatif. C'est la raison pour laquelle ils n'en veulent pas. Leur rejet est purement idéologique»*, a précisé M. Waechter, pour expliquer l'attitude de la majorité des Verts.

«Les Verts choisissent la désunion et le sectarisme. C'est la preuve qu'au fond du trou, les Verts creusent encore», ont affirmé, peu après, dans un communiqué, les quatre nouveaux porte-parole de GE. Le prochain épisode de la brouille entre écologistes porte, en effet, sur la question de savoir qui porte la responsabilité de la désunion. Pour l'ancien vice-président de GE, Noël Mamère, *«la responsabilité de cet énorme gâchis revient principalement à Brice Lalonde et à Antoine Waechter»*, qui avaient lancé un appel commun, le 9 mars, sans consulter leurs organisations respectives. Sceptique sur la possibilité de continuer à travailler *«dans le cadre des structures existantes»* de l'écologie politique, M. Mamère appelle de ses vœux *«une fédération écologiste et réformiste»*.

De son côté, la direction des Verts s'est donnée un délai supplémentaire, jusqu'au 26 avril, pour accueillir sur sa liste tant les amis de M. Waechter qui l'accepteront, que des minoritaires de GE, des représentants de l'écologie associative ou de partis verts d'autres pays européens. Elle a prié M. Waechter d'*«observer un silence-radio»* durant la campagne, faute de quoi l'ancien candidat à l'élection présidentielle sera suspendu de ses fonctions de porte-parole. Pour les plus optimistes ou les plus clairvoyants des animateurs de l'actuelle majorité des Verts, la douloureuse épreuve des élections européennes constitue aussi l'occasion de parvenir à une *«clarification»* entre les tenants d'une *«écologie sociale»* et des porte-parole historiques jugés *«incontrôlables»*.

JEAN-LOUIS SAUX

M. Baudis veut mener une liste composée d'adversaires et de partisans du traité de Maastricht

Dominique Baudis (UDF-CDS), chef de file de la majorité pour les élections européennes du 12 juin, a déclaré, dimanche 17 avril, vouloir mener une *«liste ouverte»* qui regroupera des partisans et des adversaires du traité de Maastricht, *«pour défendre les intérêts de la France en Europe et de l'Europe dans le monde»*. *«Ce sera une liste de rassemblement à l'image des Français, avec des personnes qui ont voté «oui» ou «non» lors du référendum de Maastricht, mais qui sont toutes d'accord autour d'un même projet»*, a-t-il déclaré dans un entretien à l'Agence France-Presse.

«La meilleure façon de dépasser Maastricht, c'est de se retrouver pour travailler ensemble», a-t-il ajouté. Le maire centriste de Toulouse a affirmé que *«les autres listes fermées, avec des gens qui ont voté soit «oui», soit «non», se livrent à une sorte de reconstitution historique de la campagne du référendum de Maastricht, qui appartient au passé»*.

Bernard Stasi (UDF-CDS), maire d'Epernay et candidat à la candidature pour la liste UDF et RPR, s'est cependant opposé, sur Radio-J, à ce que la deuxième place de cette liste soit occupée par une personnalité hostile au traité de Maastricht. *«Cela créerait un malaise*, a-t-il assuré. *C'est une liste qui représente l'opinion de la majorité qui est en faveur de l'Europe.»* *«Si les électeurs de la majorité sont contre l'Europe, alors, effectivement, il y a la liste de M. de Villiers qui leur ouvre les bras»*, a-t-il ajouté. M. Stasi a, enfin, souhaité que la liste de la majorité obtienne 35 % des voix, ce qui serait, selon lui, *«un très bon score»*.

M. Le Pen se félicite du choix de la tête de liste de la majorité

Jean-Marie Le Pen a lancé la campagne européenne du Front national au cours d'une réunion du conseil national de ce dernier organisée samedi 16 avril à Paris. Le président du parti d'extrême droite s'est félicité du choix, comme tête de liste de la majorité, de Dominique Baudis, une personnalité selon lui *«très extrémiste de gauche de l'UDF»*.

Selon M. Le Pen, la désignation de M. Baudis devrait entraîner le report sur la liste du Front national d'un *«certain nombre des électeurs non seulement du RPR, mais même du PR»*, que ne pourra pas rattraper *«l'épuisette de M. Pasqua, glissée en toute hâte dans les mains de M. de Villiers»*.

M. Le Pen a affirmé que sa liste sera *«la seule»* à être composée exclusivement d'adversaires au traité de Maastricht. Les noms des candidats du Front national devraient être communiqués le 26 avril, dans le Nord-Pas-de-Calais, une région qui illustre, selon le président de ce parti, *«la faillite de l'Europe de Maastricht»*. M. Le Pen a réaffirmé que cette Europe entraîne, pour la France, *«plus de chômage, plus d'impôts, plus d'immigration et plus d'insécurité»* et qu'elle a pour but de *«ruiner la France avant de la tuer»*.

Les anciens communistes de l'ADS font attendre M. Chevènement

Le conseil national du Mouvement des citoyens, réuni dimanche 17 avril à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), a adopté par 114 voix et 9 abstentions la composition de la liste pour *«l'autre politique»*, qui sera conduite par Jean-Pierre Chevènement. Celle-ci ne sera rendue publique que le 20 mars, le temps de procéder à quelques ajustements rendus nécessaires par les incertitudes qui demeurent dans la mouvance des anciens communistes.

L'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS) demeure, en effet, divisée entre les partisans d'une participation à la liste de M. Chevènement et ceux qui, intéressés par un rapprochement ultérieur avec les Verts, feraient volontiers l'impasse sur les élections européennes. Plusieurs départements où l'ADS est relativement bien implantée, la Sarthe, l'Aisne, l'Hérault et le Finistère, sont susceptibles de présenter des candidats sur la liste soutenue par le MDC. Anicet Le Pors, ancien ministre, lui-même en troisième position, estime que les anciens communistes pourraient occuper, au total, près d'une vingtaine de places.

Les amis de M. Chevènement estiment, d'autre part, que les premiers sondages, qui les situent, selon les instituts, entre 3 % et 4,5 % des intentions de vote, peuvent constituer une base de départ satisfaisante, dans la mesure où ils ont été réalisés dans un contexte médiatique jugé défavorable. Une campagne efficace pourrait donc leur permettre, espèrent-ils, de passer la barre de 5 % des suffrages exprimés, nécessaire pour avoir des élus au Parlement européen. Enfin, afin de faire la distinction entre la liste et le parti lui-même, Georges Sarre, député de Paris, a été désigné comme porte-parole du Mouvement des citoyens.

J.-L. S.

Quelques heures avant la visite officielle en Corse du ministre de la défense

La base militaire de Solenzara est touchée par un attentat à l'explosif

Une charge explosive de forte puissance, vraisemblablement déposée dans la nuit de samedi à dimanche 17 avril dans la bouche de climatisation des bâtiments administratifs du commandement de la base militaire aérienne de Solenzara (Corse-du-Sud), a provoqué d'importants dégâts matériels et un incendie. La gendarmerie de l'air a ouvert une enquête sur les causes et les circonstances de cet attentat, qui n'était toujours pas revendiqué, lundi 18 avril au matin, mais qui est intervenu peu avant la visite officielle en Corse de François Léotard. Cet attentat intervient après une série d'autres actions marquant la rupture de la «trêve» décrétée par les nationalistes.

AJACCIO

de notre correspondant

L'Assemblée de Corse, sa majorité en tout cas, est-elle responsable de la rupture de la trêve des attentats, le 16 février dernier, par le FLNC-«canal historique» et donc, indirectement, de l'interpellation des treize membres du commando qui, dans la soirée du 27 mars, s'était rendu à Sperone, commune de Bonifacio, en vue de dynamiter les bâtiments du hameau de Piantarella? Jean-Guy Talamoni, porte-parole du groupe Corsica Nazione et dirigeant de la Cuncolta, mouvement proche de l'organisation clandestine, n'a pas hésité à l'affirmer le 15 avril.

A fin septembre 1993, explique M. Talamoni, l'Assemblée avait adopté le principe d'un code des investissements, instrument dont la mise en place fait d'ailleurs l'unanimité chez les nationalistes. Un tel code serait destiné à *«fixer les règles du jeu entre notre peuple et l'investisseur»* et permettrait de *«ne pas laisser ce dernier à sa seule logique, la logique du profit»*. Effectivement, on lit dans le plan de développement arrêté par l'Assemblée de Corse, le 29 septembre 1993 : *«Si le principe d'un code des investissements est retenu, le plan sera à la base de dispositions sectorielles décisives.»*

Le 22 décembre, les élus se prononçaient sur la proposition de statut fiscal – que le gouvernement s'apprête à soumettre au Parlement –, mais rejetaient l'amendement de Corsica Nazione. Le 1er février dernier, exposant à Ajaccio, devant l'assemblée, les lignes de force de l'avant-projet de loi, Edouard Balladur ne cachait pas son scepticisme devant la nécessité *«dans laquelle serait la Corse de disposer d'un code des investissements»*. Pour le premier ministre, il ne pouvait *«s'agir d'instaurer un corps de règles juridiques qui restreindrait la liberté d'établissements d'entreprises par le moyen d'un agrément»*. Il admettait que la spécificité corse appelle un schéma de développement particulier, dont le président de l'exécutif, Jean Baggioni, va saisir l'Assemblée dans quelques mois, et qu'un corps de principes communs pour les aides à l'installation d'entreprises ou à la création d'emplois soit établi par les institutions locales. *«On pourrait l'appeler code des investissements»*, avait ajouté M. Balladur.

Répliquant au président de l'Assemblée, Jean-Paul de Rocca-Serra, qui avait fait part de son *«immense tristesse devant la reprise de la violence politique, alors que nous espérions tous que la difficile construction de la paix civile progressait à grands pas»*, M. Talamoni a accusé les élus de reniement. Il a rappelé la position de son groupe : *«En l'absence d'un code des investissements institutionnel, le code des investissements coutumier continuerait à s'appliquer, car il serait le seul obstacle aux appétits financiers, le seul garant des intérêts de notre peuple. L'inconséquence de l'Assemblée de Corse est donc à l'origine de l'affaire Sperone.»*

Au moment même où Corsica Nazione s'exprimait devant l'assemblée, le MPA (Mouvement pour l'autodétermination), proche du FLNC-«canal habituel», qui n'a pas repris ses actions et qui a renoncé à l'«impôt révolutionnaire» – c'est-à-dire au code dit «coutumier» –, donnait une conférence de presse à Ajaccio et n'hésitait pas à souligner que *«plus qu'une erreur, l'action entreprise à Sperone est une faute»*.

C'est la première fois qu'une divergence aussi fondamentale est publiquement exposée. Elle confirme de façon spectaculaire que, selon le mot d'Andria Serra, secrétaire général de l'ANC (Association nationale corse), *«le nationalisme corse n'est plus un bloc monolithique»*.

PAUL SILVANI

SONDAGE : M. Balladur toujours en baisse. – Une enquête réalisée du 7 au 15 avril par l'IFOP auprès de 1 890 personnes et publié par *le Journal du dimanche* du 17 avril, montre que la popularité d'Edouard Balladur perd 2 points en avril. 43 % des personnes interrogées (au lieu de 45 % le mois précédent) se déclarent *«satisfaites»* du premier ministre, contre 49 % de *«mécontentes»*, soit un score avoisinant celui de Jacques Chirac en 1987 (43 % de satisfaits contre 46 % de mécontents).

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce qui était indiqué, par erreur, dans l'article «La droite rattrapée par les affaires» (*le Monde* daté 17-18 avril), Olivier Guichard n'est pas président du conseil général de Loire-Atlantique, mais président du conseil régional des Pays de la Loire.

REPÈRES

ÉLECTIONS

Une municipale partielle

BAS-RHIN : Mutzig (2e tour)

I. 3 040; V., 2 178; A., 28,36 %; E., 2 101.

Liste conduite par André Courtès (div. g.), m. s., 1 122 voix (53,40 %), *21 ELUS*; liste conduite par François Jost, adj. m., Norbert Hugel et Paul Becquemont, 979 (46,60 %), *6 ELUS.*

[M. Courtès, maire sortant, retrouvera son siège avec une équipe largement renouvelée. Ses opposants, qui avaient fusionné au second tour leurs trois listes derrière M. Jost, adjoint au maire sortant, ne sont pas parvenus à additionner leurs voix du premier tour. Ce scrutin avait été provoqué par la démission d'une majorité du conseil, en conflit ouvert avec M. Courtès.

10 avril 1994 : I., 3 040; V., 2 160; A., 28,94 %; E., 2087; liste de M. Courtès, 956 (45,80 %); liste conduite M. Jost, 582 (27,88 %); liste conduite par M. Hugel, 353 (16,91 %); liste conduite par M. Becquemont, 196 (9,39 %).

12 mars 1989 : I., 3 201; V., 2 188; A., 31,64 %; E., 2 079; liste de M. Courtès, 1 329 (63,92 %), 23 élus; liste de Raymond Fritz (UDF), 532 (25,28 %), 3 élus; liste de Jean-Claude Gomod (PS), 218 (10,48 %), 1 élu.]

MAJORITÉ

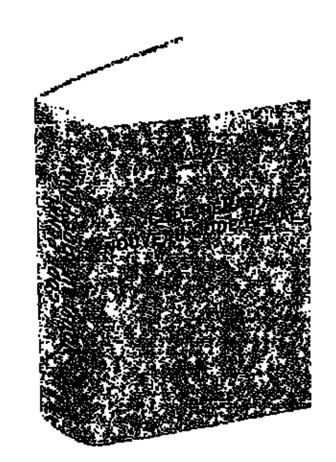
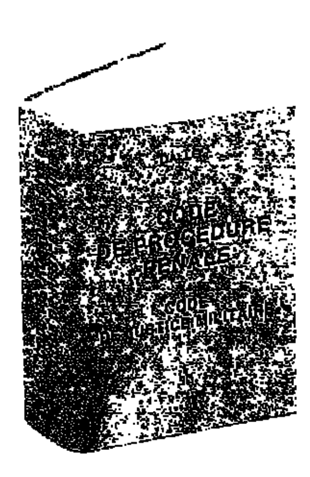
M. Giscard d'Estaing insiste sur le quinquennat

Après le refus du premier ministre d'organiser un référendum sur le quinquennat présidentiel en même temps que les élections européennes du 12 juin (*le Monde* daté 17-18 avril), Valéry Giscard d'Estaing suggère de coupler ce référendum avec la prochaine élection présidentielle. Dans un entretien que publie *le Journal du dimanche* du 17 avril, le président de l'UDF précise que *«l'essentiel, c'est de faire cette réforme avant l'élection du prochain président de la République, sinon elle retombera encore dans la trappe»*. L'ancien président de la République indique que l'organisation d'une telle consultation en même temps que l'élection présidentielle est *«une solution qui mérite qu'on y réfléchisse»*.

M. Longuet souhaite un «vrai débat» au sein de l'UDF

Après la fronde de certains députés du Parti républicain, tentés par la constitution d'un groupe autonome après la défaite de leur candidat pour la tête de liste de la majorité aux élections européennes, Gérard Longuet, président du Parti républicain, a exprimé, dimanche 17 avril, au cours de l'émission de TF 1 «7 sur 7», le souhait que *«le renouvellement statutaire»* des instances dirigeantes de l'UDF, *«qui vient à l'automne 1994»*, ait bien lieu à cette date et qu'il soit *«l'occasion d'un vrai débat»* et *«d'un véritable échange sur la présidentielle»*. M. Longuet a assuré que le PR *«va défendre Dominique Baudis»*, mais, *«après le 12 juin*, a continué le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, *on est libre, notamment, de réfléchir à notre force d'expression»*.

Ayez les bons Codes.

Le 1er mars, le nouveau Code Pénal est entré en vigueur.
Les Codes Dalloz intègrent les réformes.
DALLOZ

هذا من الأصل

(Publicité)



(Publicité)



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

(Publicité)



(Publicité)



هكذا من الأصل

هخدام من الأعمل

(Publicité)





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



Chacun de nous s'engage à

Ces milliers de visages, ce sont ceux des reconstructeurs d'Air France. Toutes ces femmes, tous ces hommes sont aujourd'hui mobilisés par un immense projet d'entreprise. Un projet des plus ambitieux, des plus difficiles aussi, donc l'un des plus beaux : vous faire préférer Air France. Pour cela, pour que naisse en vous cette préférence, et pour qu'ensuite elle dure, Air France se réorganise. Totalement. Pendant ce grand travail de fond, chaque membre du personnel d'Air France aura son mot à dire. Mais tous iront dans le même sens : vers plus de simplicité, de souplesse,



...vous faire préférer Air France

d'écoute, et de disponibilité. Les changements seront nombreux. Certains vous seront apparents, d'autres pas. Mais tous seront faits pour vous. Du technicien à l'hôtesse, du pilote au commercial, de la standardiste au Président, tous ces visages, vous le voyez, sont aujourd'hui tournés vers vous, notre client. Non pas seulement pour vous servir mieux, mais pour être ceux qui vous servent le mieux. Au sol comme en vol.

AIR FRANCE



هكذا من الأصل

Après l'incendie de deux gymnases à Vaulx-en-Velin et à Bron

L'Est lyonnais sous tension préméditée

Les incendies criminels de deux gymnases perpétrés dans les nuits de vendredi 15 à samedi 16 avril et de samedi à dimanche, à Vaulx-en-Velin et à Bron (Rhône), attirent une nouvelle fois l'attention sur les *fièvres endémiques* de l'Est lyonnais, ponctuées de temps en temps de crises aiguës. Cette fois, le « mal des banlieues », toujours réel, cède le pas à une forme de vandalisme nihiliste dont les motivations sont troubles, mais qui, pour beaucoup – préfecture, mairies, associations –, relève du banditisme pur et simple.

LYON

de notre bureau régional

L'Est lyonnais brûle-t-il? Non, il se consume. Comme les superstructures de bois compressé du gymnase Jean-Moulin à Bron, qui, dimanche 17 avril à 1 h 30 du matin, ont été dévorées par le feu sans que les habitants d'un immeuble très proche soient vraiment menacés. Une boule de braise, un noyau ardent, dont les familles, le front sur la vitre et l'angoisse au cœur, ignoraient l'origine, mais redoutaient les effets. L'embrasement est absolu, mais limité; et la préméditation, évidente, ajoute à la perplexité.

Samedi 16 avril, c'est vers 22 heures que le gymnase du Palais des sports de Vaulx-en-Velin, commune limitrophe de Bron, s'était embrasé (*le Monde* daté 17-18 avril) après qu'on eut jeté des bouteilles enflammées sur le centre de sa toiture. Le « on » recouvrant ici des jeunes non identifiés, dont l'âge et le nombre n'ont pas été établis, mais qui pouvaient fort bien être commandités. Pas une manifestation spontanée, plutôt un raid éclair.

Dimanche, dans le quartier de Bron-Terraillon, c'est à la manière d'un commando qu'au moins quatre hommes jeunes – dont deux portaient des « doudounes » noires et deux des casquettes de base-ball – ont enfoncé le portail métallique extérieur à l'aide d'une voiture-bélier, puis ont utilisé un deuxième véhicule volé pour pulvériser la porte du gymnase avant de l'arroser d'essence pour la faire brûler. Le chauffeur avait peu de recul et presque pas d'élan; pour réussir son coup, il lui fallait être aussi expérimenté que déterminé.

Ces circonstances comme le choix symboliquement choquant des deux cibles – des équipements collectifs coûteux (4 à 6 millions de francs) et qui profitent à tous et d'abord aux enfants – laissent penser qu'à Vaulx, et plus encore à Bron, les incendiaires ont voulu faire mal, faire peur, et pas seulement exprimer une douleur ou un désarroi comme, en d'autres occasions, le firent des volées de jeunes jeteurs de pierres. Même si à Bron, à Vaulx-en-Velin et à Rillieux-la-Pape – une commune du nord de Lyon dont la ZUP est également sous tension –, au cours des trois nuits du week-end, plusieurs voitures (quinze à vingt au total) et un camion ont été incendiés, un cocktail Molotov lancé contre un ancien centre social désaffecté de Vaulx, la porte du poste de police de Bron-Parilly défoncée par un véhicule et quelques autres déprédations commises ici où là, on ne saurait parler d'émeutes, d'affrontements, ni même d'échauffourées.

Les forces de l'ordre, largement déployées avant d'être aussi spectaculairement repliées, n'ont pratiquement jamais été au contact avec les petits groupes mobiles des activistes nocturnes, encore moins avec les incendiaires. Sous réserve d'inventaire, on a peut-être affaire à une guérilla urbaine miniature, sûrement pas, pour l'heure, à une rébellion massive des jeunes des banlieues.

Embardée tragique

Comment expliquer ces deux « attentats », selon le mot – sans doute pas trop fort – utilisé par certains élus? L'embardée tragique, à Bron-Parilly, de la BMW volée, dont deux occupants de dix-neuf ans furent tués sur le coup tandis que deux autres, mineurs de dix-sept et dix-huit ans, sont considérés comme perdus (depuis samedi, on parle « officiellement » pour l'un de « mort clinique », pour l'autre de « coma dépassé »), n'est sûrement pas étrangère à cette flambée de violence (*le Monde* du 15 et du 16 avril). Les six occupants de cette grosse cylindrée noire qui, lancée à très vive allure, se retourna en tentant d'éviter un contrôle de police, jeudi 14 avril, étaient tous domiciliés dans l'Est lyonnais : à Saint-Priest, Bron et Vaulx-en-Velin. Leurs *« palmarès impressionnants »* – des kyrielles d'interpellations pour vols ou délits divers, mais pas ou peu de condamnations – étaient présentés dès le lendemain du drame, et avec quelque maladresse, par le préfet de région et son adjoint à la sécurité publique, laissant penser qu'on avait affaire à une bande d'occasion dont les membres se connaissaient à peine entre eux. Une « équipe » qui aurait pu être constituée pour un « coup » précis sur des critères de pure efficacité – avec une voiture volée à la fontière suisse – selon les nouveaux usages du banditisme suburbain.

Bien qu'un coup de feu ait été tiré par un policier sur lequel fonçait le bolide, et qu'une enquête ait été ouverte par l'IGPN, ce tragique épisode ne présente pas les caractéristiques de ce qu'on qualifie parfois, cyniquement, de « bavure ». Pourtant, la rumeur alimentée par des antécédents fâcheux peut avoir fait des ravages dans certains esprits.

On ne peut non plus exclure *a priori* que des proches ou des amis de telle ou telle victime aient eu envie de la « venger » en frappant fort. Surtout, on peut se demander si le milieu des délinquants endurcis n'a pas cherché à faire la démonstration de sa force et de sa rage. Comme s'il fallait rendre coup pour coup, imposer sa loi, déstabiliser des banlieues où l'écrasante majorité de la population souhaite vivre en paix. Une manière de contrecarrer du même coup les efforts de réhabilitation et d'intégration entrepris par les municipalités et les acteurs sociaux de ces quartiers, de Teraillon à la Grappinière, et du Mas du Taureau aux Minguettes.

« Un îlot qu'on réaménage, des logements que l'on restaure, une vie sociale qui se réorganise et se redynamise, c'est autant de territoire perdu pour ceux qui se sont installés dans la délinquance organisée », observe Mireille Laforêt, chef de projet DSU (développement social urbain) de Teraillon, en recensant les dégâts – pas seulement matériels – causés dans « son » quartier. *« Hier, ils ont descendu la vitrine du Crédit agricole et de deux magasins du centre commercial. Je redoute que les commerçants qui tiennent bon avec un joli courage ne finissent par craquer »*, soupire-t-elle. Autour de l'église Saint-Etienne du Teraillon fraîchement repeinte, des pavés autobloquants ont été arrachés, mais la police a pu récupérer cette réserve de projectiles. Devant le gymnase calciné, une vingtaine de jeunes expriment des sentiments très contrastés. *« C'est pas des gars d'ici qui ont fait ça, ils n'auraient pas touché à notre gymnase »*, affirment certains jeunes adolescents, sans condamner davantage. *« Ce n'est pas sur le gymnase qu'il faut pleurer, on en brûlera d'autres, c'est sur les victimes de jeudi qu'il faut pleurer! »*, clame un autre qui dit avoir, plus que jamais, *« la haine »*.

On considère généralement que le trafic des stupéfiants, qui, dans certains quartiers, est devenu un système économique et social parallèle (*le Monde* du 2 avril), engendre un certain calme social apparent, les dealers, grands et petits, n'ayant aucun intérêt à attirer l'attention des « bleus » et de leurs voitures à gyrophare. Les étés chauds et autres émeutes de Vaulx-en-Velin – en 1990 et 1992, notamment – ne faisaient ainsi pas l'affaire de ces délinquants de l'ombre. Qu'en est-il cette fois? Et que fait la police? Plusieurs élus s'interrogent, alors qu'une dizaine d'interpellations ont été opérées en quarante-huit heures.

Samedi matin, Maurice Charrier, maire (PCF) de Vaulx-en-Velin, avait condamné un *« attentat criminel »* et ses *« conséquences dramatiques pour la vie sociale »* et demandé que *« les auteurs soient rapidement identifiés et condamnés, car il revient au ministère de l'intérieur de faire respecter l'Etat de droit dans toutes les cités »*. Dimanche, Jean-Jack Queyranne, maire (PS) de Bron, a été beaucoup plus ferme en exprimant *« l'indignation des Brondillants, qui sont scandalisés par l'inefficacité des mesures policières »*. *« Veut-on laisser les villes de l'agglomération lyonnaise à la merci des casseurs? »*, a-t-il lancé à l'intention du ministre de l'intérieur. L'ancien porte-parole du PS a observé que l'important dispositif policier mis en place en début de soirée (et, principalement, deux compagnies de CRS) avait été *« en grande partie retiré vers 1 h 30 et que c'est précisément à ce moment que les vandales ont opéré »*.

ROBERT BELLERET

RELIGIONS

Avant la conférence du Caire sur la démographie

Le pape accuse les Nations unies de « vouloir détruire la famille »

Depuis plusieurs semaines, le pape multiplie les appels contre les projets des Nations unies en matière démographique et familiale. Dans un document publié jeudi 14 avril, il critique le projet de résolution de la conférence de l'ONU, prévue en septembre au Caire, sur la planification démographique. Dimanche 17 avril au Vatican, il a tenu des propos encore plus accusateurs.

Jean-Paul II a prononcé, au cours de l'*Angelus* dominical, une ferme condamnation du projet des Nations unies sur la planification des naissances, estimant de son *« devoir absolu d'élever fortement la voix de l'Eglise »*. Avant de s'adresser à la foule sur la place Saint-Pierre, en visite dans une église de Rome, il avait donné le ton : *« Je retourne au Vatican pour combattre un projet des Nations unies qui veulent détruire la famille »*. *« Je leur dis simplement non, reconsidérez-le, convertissez-vous! Si vous êtes les Nations unies, vous ne pouvez détruire la famille! »*, avait-il ajouté.

Au cours de l'*Angelus*, le pape a donc lancé *« un appel à toutes les consciences, à toutes les âmes libres »*, pour dire qu'*« une défaite pour l'homme se prépare si l'on confie exclusivement à des économistes, des sociologues et des politiciens un domaine aussi délicat que le mode de conception de la vie humaine »*. *« La famille n'est pas une institution qu'on puisse modifier à sa guise*, a-t-il poursuivi. *Elle appartient au patrimoine le plus sacré de l'humanité. Elle vient avant l'Etat qui est tenu à la reconnaître et qui a le devoir de la protéger. Qui menace la famille menace l'homme. »* Déjà l'an dernier, le pape s'était opposé aux projets de l'UNICEF en matière de planning familial et ses interventions répétées ressemblent à une offensive contre les Nations unies.

A la mi-mars déjà, peu après la publication de sa *Lettre aux familles*, Jean-Paul II avait reçu les responsables de la conférence internationale du Caire sur la démographie et affirmé que leur projet de résolution avait été pour lui *« une douloureuse surprise »*. Au cours d'une audience le 6 avril, il avait tonné : *« Nous protestons! L'année de la famille est en train de devenir une année contre la famille! Nous ne pouvons aller vers l'avenir avec des projets de mort systématique d'enfants non nés. »*

A Pâques, il avait annoncé l'envoi d'une lettre à tous les chefs d'Etat et au secrétaire général de l'ONU (*le Monde* du 5 avril) que le Vatican a publiée jeudi 14. Il y dénonce les modèles de politique démographique que l'ONU entend promouvoir, inspirés selon lui par *« un style de vie et une culture hédoniste et permissive, pour laquelle le don désintéressé de soi, le contrôle des instincts, l'institution du mariage semblent des notions liées à une époque dépassée »*. Le pape y déplore *« les nombreuses propositions d'une reconnaissance généralisée à l'échelle mondiale d'un droit à l'avortement, sans restriction aucune, ce qui va bien au-delà de ce que consentent déjà malheureusement certaines législations nationales »*. Et il termine sa lettre sur la responsabilité particulière des Etats, appelés à défendre les droits de la famille avec la même vigueur qu'ils tentent de promouvoir les droits de l'homme.

DÉFENSE

A la veille de la présentation de la loi de programmation militaire

L'armée de terre exprime ses réserves à la perspective de commander l'hélicoptère européen NH-90

L'armée de terre a relégué au quatrième rang de ses priorités la construction de l'hélicoptère de transport NH-90, derrière le char Leclerc, le nouveau véhicule blindé modulaire (VBM) et l'hélicoptère d'attaque Tigre-Gerfaut. Elle prône même, en échange, l'achat du Cougar, la version modernisée du Super-Puma déjà existante. Cette prise de position figure dans le rapport que deux députés UDF membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, Olivier Darrason (Bouches-du-Rhône) et Yves Bonnet (Manche), consacrent, à la veille de la présentation de la loi de programmation militaire 1995-2000, au projet d'hélicoptère européen NH-90.

Dans leur rapport d'information sur le projet d'hélicoptère européen NH-90, qui a été approuvé par la commission de la défense, deux députés UDF, Olivier Darrason, (Bouches-du-Rhône) et Yves Bonnet (Manche) rapportent l'entretien qu'ils ont eu avec le général Amédée Monchal, le chef d'état-major de l'armée de terre, qui a exprimé dans l'ordre ses préférences en ce qui concerne l'équipement des forces qu'il dirige. La priorité numéro un est le char Leclerc, dont le coût est tel aujourd'hui que l'armée de terre devra se contenter de six cent cinquante exemplaires, au lieu des mille quatre cents prévus au départ. La deuxième priorité est le véhicule blindé modulaire (VBM), qui doit se substituer aux actuels AMX-10 et VAB dans l'infanterie. La troisième priorité est l'hélicoptère d'attaque dans ses deux versions vouées à la lutte antichars (HAC-Tigre) et à la lutte anti-hélicoptères (HAP-Gerfaut).

Si l'on en croit le rapport de soixante-dix pages rédigé par MM. Darrason et Bonnet, le général Monchal a été très clair et très net sur la quatrième de ses priorités. L'armée de terre a le choix, pour satisfaire ses futurs besoins en hélicoptères de transport, entre le NH-90, qui reste un projet européen (avec l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas), et la version dite Cougar qui existe et qui est dérivée de l'actuel Super-Puma. Les besoins français sont estimés à cent soixante « machines ». Entre le Cougar, qui vaut 100 millions de francs l'unité, et le NH-90, qui est évalué à 130 millions pièce, il y a, pour l'armée de terre, un écart budgétaire appréciable.

Un programme hors de prix

Le général Monchal ne nie pas la modernité du projet NH-90 par rapport à l'hélicoptère Cougar. Mais, pour tenir les enveloppes financières dont il a la responsabilité, le chef d'état-major de l'armée de terre observe qu'il faudrait réduire les caractéristiques et les performances du programme européen, en particulier renoncer à certains « gadgets » – comme les commandes électriques – qui ont été introduits par les industriels et qui sont, en réalité, jugés superflus par les utilisateurs. En fin de compte, prévient le général Monchal, l'armée de terre souhaite donner la priorité au Tigre et, pour ce faire, étaler les livraisons du NH-90, s'il était retenu.

« Les réticences de l'armée de terre vis-à-vis du NH-90, écrivent les deux parlementaires, *nous paraissent avant tout liées à la contrainte budgétaire. »* Or, notent-ils, il faut tenir compte de deux autres obstacles.

D'abord, le besoin d'un nouvel hélicoptère est commun avec la marine nationale, et le Cougar voire le Super-Puma n'y répondent pas. La marine estime qu'il lui faut disposer de quarante hélicoptères embarqués pour la lutte anti-navires ou anti-sous-marine (coût moyen par « machine » : 180 millions de francs) et de vingt hélicoptères de transport (coût moyen : 130 millions). Si l'armée de terre se retirait du projet européen, il faudrait que la marine française acquière des hélicoptères américains, du modèle Sea Hawk, qui sont peu compatibles avec ses frégates et dont le coût est double de celui du NH-90.

Ensuite, la France ne peut pas oublier qu'elle s'est associée à un programme d'hélicoptères *« organisé*, écrivent les députés, *autour d'une coopération quadripartite »* portant sur la production totale de quelque sept cent vingt « machines ». La France, en l'état actuel de ses accords, a accepté de prendre à sa charge (Etat et industriels confondus) 42,4 % du coût de développement du projet, estimé à 9,582 milliards de francs. *« Entre 1995 et 2000, deux mille emplois de haute technologie seraient directement menacés par l'abandon du programme*, assurent-ils, *ce chiffre passant à treize mille pour les années 2000 à 2010. En cas d'abandon, ce sont environ trois mille emplois qui seraient supprimés chez Eurocopter-France et dix mille autres chez les sous-traitants »* de ce groupe.

Pour les deux parlementaires, c'est l'avenir de toute l'industrie française des hélicoptères qui serait menacé à un moment où elle tente de résister à l'omniprésence de ses concurrents américains, comme Sikorsky, Douglas ou Bell.

« Il n'appartient pas à l'armée de terre, considèrent les deux rapporteurs, *de prendre en compte les intérêts des industriels. C'est le rôle du gouvernement. En revanche, camper plus longtemps sur une position qui conduirait à terme, inéluctablement, cette industrie à ne plus exister, avec la perte d'indépendance que cela signifie, serait une attitude intenable. »* C'est la raison pour laquelle MM. Darrason et Bonnet estiment que *« la meilleure solution consisterait à consacrer le temps nécessaire, soit un an, à une nouvelle réflexion approfondie sur ce programme, ce qui permettrait de le poursuivre dans des conditions de coût moindres »*.

J. I.

CORRESPONDANCE

Les subventions reçues par Alain Joxe

Nous avons reçu la lettre suivante d'Alain Joxe, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et directeur du Centre interdisciplinaire de recherche sur la paix et d'études stratégiques (CIRPES) :

Dans un article publié par *le Monde* sous un titre accrocheur [NDLR : « Quand Pierre Joxe finançait Alain Joxe »], le 29 mars, Jacques Isnard écrit, pour s'en étonner, que la subvention allouée au CIRPES par le ministère de la défense en 1992 a quadruplé par rapport à 1991.

C'est inexact. Le CIRPES a reçu, pour l'année 1991, une subvention de 540 000 francs et, pour l'année 1992, de 640 000 francs. L'erreur de lecture provient sans doute du fait qu'une part de la subvention de 1991 ne nous a été versée, par suite de délais administratifs, qu'au début de l'année 1992. Quant à la subvention de 1992, elle nous est parvenue en décembre. Un effort d'équipement, la constitution d'un observatoire stratégique des Etats-Unis, la mise en place d'une consultation sur la sécurité européenne expliquent cette mise de fonds de lancement qui, répartie de fait sur trois ans, n'est pas d'un niveau exceptionnel pour un projet de longue haleine.

La concentration en 1992 des deux subventions, présentée dans le document comptable exploité peut-être hâtivement par Jacques Isnard, n'est donc pas la trace d'un traitement de faveur.

[Dans le document officiel intitulé « Liste des associations régies par la loi du 1er juillet 1901 ayant reçu directement sur le plan national au cours de 1991 ou de 1992 une subvention à quelque titre que ce soit », il est indiqué un montant de la subvention en francs de 216 000 francs en 1991 et de 964 000 francs en 1992. Interrogé par nos soins avant la publication de l'article, Alain Joxe n'a à aucun moment nié les faits et il ne les a pas davantage justifiés par les considérations dont sa lettre fait aujourd'hui état. – J. I.]

Demandant au garde des sceaux de rappeler les magistrats à l'ordre

M. Pasqua estime que certains juges veulent « créer une jurisprudence contraire aux lois sur l'immigration »

Dans un entretien publié par *le Figaro* du 18 avril, le ministre de l'intérieur a considéré qu'*« il y a une tentation de la part de certains juges de créer une jurisprudence contraire à la loi »* en matière d'immigration. *« Cela n'est pas acceptable*, a ajouté Charles Pasqua. *La loi doit s'imposer à tous. Les magistrats ne sont pas là pour faire la loi, ils sont là pour l'appliquer et la faire respecter. »*

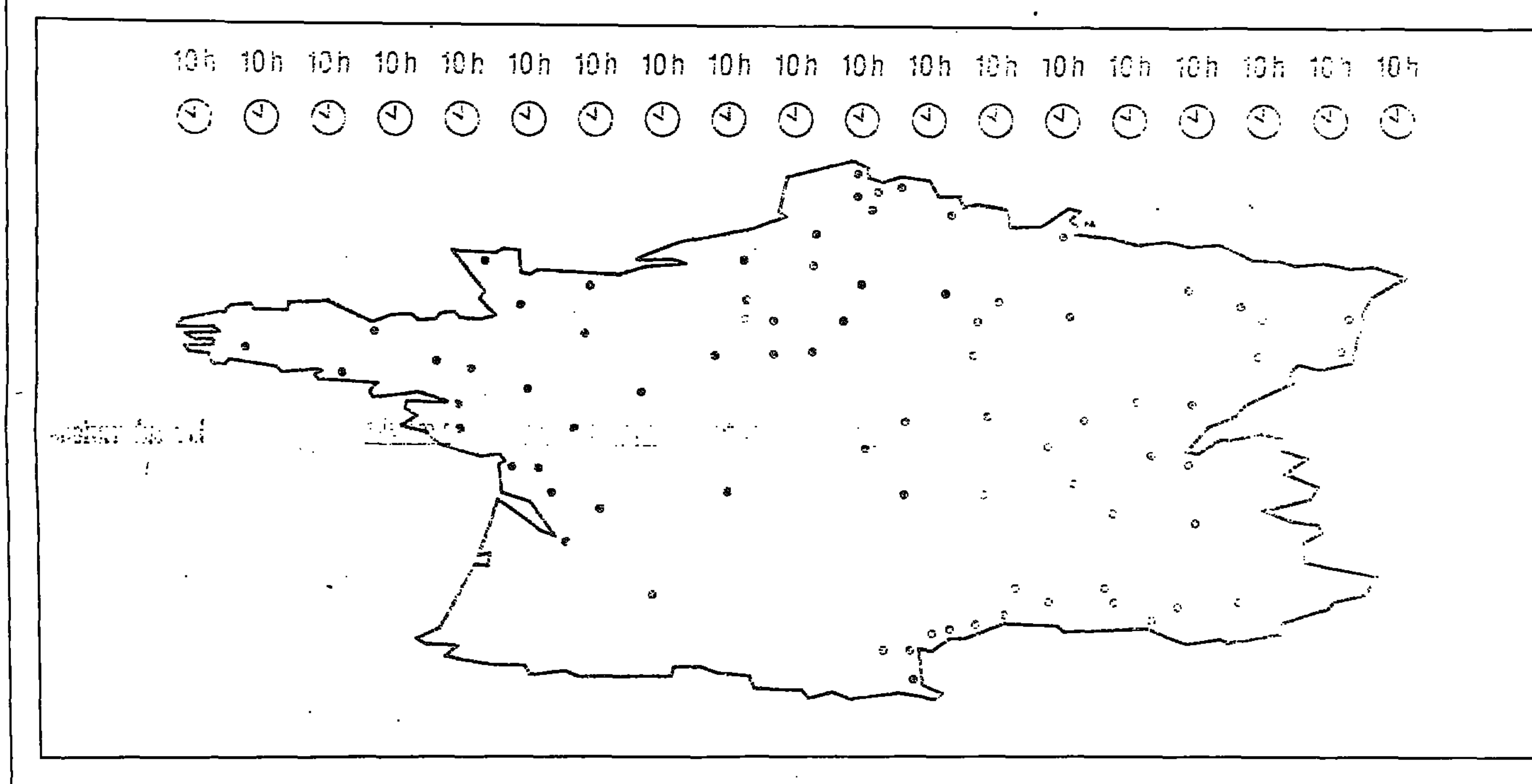
M. Pasqua a illustré son propos en commentant l'expulsion annulée des deux Algériens de Lyon, d'abord expulsés en « urgence absolue » par le ministre de l'intérieur après leur interpellation le 21 mars lors d'une manifestation anti-CIP marquée par des incidents, puis autorisés par la justice à regagner l'Hexagone (*le Monde* du 8 avril). M. Pasqua y a vu *« une faille »* dans l'application de la loi, estimant que la *« décision »* d'autoriser leur retour en France *« ne repose sur aucune base légale, car le tribunal de grande instance* [de Lyon] *n'est pas compétent »*. A propos de l'accueil à Dunkerque des huit Africains passagers clandestins à bord d'un cargo (*le Monde* du 13 avril), le ministre a reconnu l'existence d'*« une faille législative* (...). *Cette lacune sera comblée par un texte que je déposerai au cours de cette session »*, parlementaire, a-t-il précisé.

Face à la *« dérive »* qu'il croit discerner du côté de *« certains juges »* désireux de tourner les récentes lois sur l'immigration, M. Pasqua a saisi le ministre de la justice *« pour lui demander de bien vouloir donner des instructions précises aux magistrats afin que la loi soit respectée »*. Contre les *« casseurs »* opérant lors des manifestations, le ministre a parallèlement annoncé des mesures qui, visant *« les meneurs des bandes »*, consisteront, *« lorsqu'ils sont mineurs, à rétablir le placement dans des centres d'éducation surveillée en milieu ouvert ou en milieu fermé »*.

A propos de la police nationale, enfin, M. Pasqua a affirmé que le gouvernement allait *« dégager les crédits nécessaires pour que la police soit dotée des moyens dont elle a besoin. Il faudra pour cela un plan échelonné sur huit ou dix ans »*.

(Publicité)

AVEC PROST-UPS EXPRESS, QUAND IL EST 10 HEURES A PARIS, IL EST 10 HEURES A VALENCE.



Avec le nouveau Service Prost-UPS Express,
vos clients n'ont plus besoin d'être à Paris pour être livrés les premiers.
En effet, le nouveau Service Express de Prost-UPS livre sans exception
78 villes de la France dès le lendemain matin avant 10 heures
et l'ensemble de la France continentale, avant 12 heures.
Vos colis sont tous surveillés électroniquement de l'enlèvement
à la livraison, afin de vous garantir un maximum de sécurité.
La nouveauté aussi, du Service Prost-UPS Express,
c'est que vous pourrez envoyer des colis express jusqu'à 70 kg.
Enfin, grâce à notre réseau totalement intégré qui assure 100 %
des enlèvements, vous êtes certain qu'en confiant vos colis à Prost-UPS,
ce n'est pas un inconnu qui s'en occupe.



Aussi sûr que si vous vous en chargiez vous-même.

McCANN

*Marque déposée de Prost Transports, France. **Marque déposée de United Parcel Service Inc, USA.

Le procès de l'ancien milicien devant la cour d'assises des Yvelines

Paul Touvier et les oublis présidentiels

Suite de la première page

D'un président de la République l'autre, un discours voisin, sinon identique. Mais l'un et l'autre commettent la même erreur d'appréciation en parlant d'oubli. L'un comme l'autre négligent la crispation des mémoires sur les événements contemporains et à quel point notre regard sur l'Histoire s'est modifié en quelques décennies. On ose, à présent, parler de crimes de masse quand il n'était auparavant question que d'hommes et de femmes victimes du destin. Les immenses cimetières et les fosses communes légués pour tout héritage par le communisme et le national-socialisme ont dessillé les yeux de nos contemporains sur les conséquences de la violence idéologique.

Voilà longtemps que les grands événements qui forgent notre histoire ne s'évaluent plus à l'aune des carnages guerriers comme par le passé. L'image d'un Robespierre s'est dépréciée. Les seigneurs de la guerre ne suscitent plus guère la fascination, encore moins l'admiration. Et les tragiques révolutions du vingtième siècle, avec leurs camps d'extermination et leurs goulags, ont définitivement ôté à beaucoup l'envie d'effacer, d'oublier.

Mais l'étonnement provoqué par les propos présidentiels s'explique aussi autrement. A l'erreur d'appréciation sur la nouvelle sensibilité des concitoyens s'ajoute un... oubli. Celui de l'antisémitisme. Comme si François Mitterrand refusait de voir que le cas d'un Touvier, d'un Maurice Papon – ou d'un René Bousquet avant qu'il ne soit assassiné par un illuminé – ne sont encore d'actualité que par leur participation, directe ou indirecte, au génocide programmé outre-Rhin.

Autrement dit, le président de la République semble ignorer l'antisémitisme idéologique d'un Paul Touvier, l'antisémitisme par indifférence d'un Maurice Papon, l'antisémitisme pour raison d'Etat d'un René Bousquet, au risque de les considérer comme d'anciens « collabos » ordinaires. Ainsi gomme-t-il involontairement cette autre guerre mondiale que fut la guerre contre les juifs. Cette guerre impitoyable déclarée à un ennemi sans armes, sans territoires, sans Etat. Cette guerre totale défiant toutes les règles de la guerre et destinée à anéantir hommes, femmes et enfants.

Une solidarité élitaire ?

N'est-ce pas elle qui détermina en partie Roosevelt, Churchill et Staline à proclamer, dès 1943, leur volonté de pourchasser les criminels *« jusqu'aux extrémités de la terre »* ? N'est-ce pas cette barbarie des temps modernes qui conduira aussi les Alliés à instituer le tribunal militaire international de Nuremberg pour juger les crimes de guerre, les crimes contre la paix et les crimes contre l'humanité ? N'est-ce pas ce dernier concept juridique auquel s'attache la notion d'imprescriptibilité qui reste précisément actif ?

Or François Mitterrand n'entre pas dans cette discussion. De Paul Touvier, accusé d'avoir ordonné l'assassinat de sept otages juifs à Rillieux-la-Pape en juin 1944, il indique simplement *« qu'il appartient à une sorte de pègre politique »*. Et René Bousquet se voit accorder un traitement plus singulier encore.

Le secrétaire général de la police du régime de Vichy d'avril 1942 à décembre 1943, en tant que tel responsable de l'arrestation de 13 152 juifs, dont 4 115 enfants, dans la région parisienne en juillet 1942, se trouve presque excusé : *« Bousquet est un haut fonctionnaire qui a été pris dans un engrenage (...). Bousquet constitue le prototype même de ces hauts fonctionnaires qui ont été compromis ou se sont laissés compromettre. Jusqu'à quel degré... »*. Dès lors, René Bousquet bénéficierait-il d'une solidarité élitaire ? Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture à Bordeaux accusé d'avoir organisé le transfert de quelque deux mille juifs vers le camp de transit de Drancy, inculpé depuis 1983, serait-il lui aussi protégé par son statut d'ancien préfet de police de Paris et d'ancien ministre du budget ? Et Paul Touvier, le collaborateur aux mains sales, abandonné à la vindicte pour solde de tous comptes ?

« Il faut se garder de généraliser »

A l'évidence, lorsqu'il a accordé ces entretiens à Olivier Wieviorka en avril 1990, janvier 1991 et janvier 1993, le président de la République estimait qu'il aurait été dommageable pour la France qu'un serviteur de Vichy de haut niveau puisse être jugé pour crimes contre l'humanité.

« Vous savez, il y a eu beaucoup de tribunaux après 1944 qui ont déjà fait beaucoup de travail, déclare François Mitterrand à l'historien. *Rejuger après un demi-siècle, c'est un peu difficile. J'ajoute que c'est moi-même qui ai autorisé une législation sur les crimes contre l'humanité. Cette juridiction doit être réservée, si je puis dire, à quelques rares personnages. Il faut se garder de généraliser pour recommencer un grand procès historique. On ne peut pas vivre éternellement sur ces choses. »*

Ces « choses » qui ont pourtant mobilisé ses ministres en 1983 lors de la récupération en Guyane de Klaus Barbie, expulsé de Bolivie. Ces « choses » qui ont nourri la dramaturgie du procès de l'ancien chef du service de renseignements de la Gestapo à Lyon. Qu'importe. François Mitterrand ignore superbement la contradiction. Concernant les Français qui furent à divers degrés les complices de la Solution finale, il note : *« Quarante-cinq ans après, ce sont des vieillards. Il ne reste plus beaucoup de témoins et cela n'a plus guère de signification. »*

Chacun se rappelle au contraire la force des témoignages de Lise Lesèvre, Sabina Zlatin, Simone Lagrange et Edith Klebinder, parmi beaucoup d'autres, au procès de Klaus Barbie. Or le procès Touvier offre un phénomène voisin, sinon identique. Ainsi la secrétaire particulière de l'ancien chef milicien, Gilberte Duc, son chauffeur occasionnel, Jean-Lucien Feuz, et son subordonné Edmond Fayolle, ont-ils fait irruption devant la cour d'assises des Yvelines, revenants d'un monde englouti.

Un devoir moral

Et l'on a pu écouter d'anciens prisonniers de Paul Touvier : Louis Goudard, l'ancien chef FTP, Maurice Abélard, le « radio » de Londres, François Robin, le petit teinturier-dégraisseur résistant, Pierre Lesage, l'ancien membre de l'état-major FTP, Henri Jeanblanc, le chef de l'Armée secrète à Saint-Etienne, et sa femme Angèle, la responsable des services sociaux des Mouvements unis de résistance. Ainsi les témoins, les derniers témoins, sont-ils venus.

Par obligation et par devoir. Un devoir de vérité à l'égard des descendants des victimes du massacre de Rillieux et de la justice. Un devoir moral aussi qui donne davantage son sens à ce procès qu'un quelconque défi pédagogique depuis longtemps relevé par l'édition, les médias et le cinéma.

LAURENT GREILSAMER

Bibliographie

■ *Nous entrerons dans la carrière, de la Résistance à l'exercice du pouvoir*, de Olivier Wieviorka, Seuil, 450 p., 160 F.

■ *Le Syndrome de Vichy*, de Henry Rousso, collection Points Seuil, 1990, 379 p. 49 F.

■ *Oublier nos crimes*, numéro 144 de la revue *Autrement*, 281 p., 120 F. L'article de Stéphane Gacon et une table ronde réunissant Alfred Grosser, François Bédarida et Pierre Vidal-Naquet évoquent amplement la question de l'amnistie.

« On est dans le réel, plus dans les bouquins »

Souvent ils attendent deux heures sous les giboulées, et une fois entrés certains restent debout. Immobiles, concentrés, ils écoutent, griffonnent quelques notes, fixent du regard la silhouette de Paul Touvier qui leur tourne le dos. Ils sont avocats stagiaires, étudiants en histoire, mais aussi fleuriste, secrétaire, lycéen, monteur en chauffage ou professeur de maths. Tous les jours, soixante à quatre-vingts personnes se bousculent aux portes du palais avec l'espoir de voir se tourner devant eux une page d'histoire, l'envie d'assister à des joutes oratoires, et pour certains le besoin de raconter qu'*« il fallait laisser tranquille ce vieillard »*.

Guillaume, vingt-deux ans, étudiant en philosophie, sympathisant du Front national, déplore ainsi que cette affaire prenne *« un poids idéologique colossal »*. Des élèves de première d'une institution religieuse, d'autres jeunes gens bien mis, regrettent que Touvier ne soit qu'un bouc émissaire : *« On s'acharne sur ce vieil homme pour faire le procès de Vichy. »* Ils sont là pour *« se faire une idée, voir si les médias n'exagèrent pas »*, et ne sont pas loin de penser, comme Guillaume, qu'*« il faudrait oublier, en tout cas ne pas se torturer l'esprit : cinquante ans après, il n'y a plus de Milice, plus de nazis »*. Touvier, *« c'est dur »* pour lui.

« Des mots essentiels »

Minoritaires, ils s'installent dans les travées derrière les parties civiles et cohabitent avec le reste du public, qui les regarde avec une pointe d'écœurement et murmure son mépris. Car la petite salle d'anonymes qui assiste aux débats s'exclame à voix basse, affûte ses insultes sans provoquer d'incidents et laisse monter ses larmes et sa colère, tout en les contenant. Une institutrice retraitée, rapatriée d'Algérie, est ici pour appréhender une *« France qu'*[elle n'a] *pas connue »*. Grégoire, dix-neuf ans, pour entendre les derniers témoins de cette période, *« parce qu'autour de moi*, dit-il, *les jeunes se mettent à douter »*. *« J'imagine dans vingt ans*, ajoute t-il, *quand les gens qui témoignent aujourd'hui auront disparu. »* Christelle, dix-neuf ans, avait aussi envie de voir, d'écouter des résistants, de s'en émouvoir : *« J'aurais voulu être comme eux, ne pas parler sous la torture. »*

Les étudiants en histoire noircissent leur cahier, même s'ils avouent ne rien apprendre de plus que ce qu'ils ont lu et étudié : *« Mais là au moins*, dit l'un d'eux, *avec les confrontations entre Touvier et les parents des victimes ou les rescapés, on est dans le réel et plus dans les bouquins. Jamais plus on n'aura cette dimension émotionnelle. »*

Tous sont un peu déçus par les batailles de procédure *« qui font perdre le fil »*. Ils auraient aimé une ambiance plus solennelle, un grand rendez-vous avec l'Histoire, plutôt qu'un procès qui *« a l'air ordinaire »* avec un accusé qui nie, *« dit ce qui l'arrange et perd la mémoire »*. *« Touvier a un aplomb à nier l'évidence*, dit une retraitée. *En même temps, il lâche des mots essentiels. Quand il parle de « triage » de prisonniers, il n'a pas besoin d'en dire plus, c'est déjà terrible. »*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Deux réactions aux propos de M. Mitterrand

■ **Georges Kiejman : *« Je ne partage pas la pensée du président de la République. »*** – Mᵉ Georges Kiejman, un proche de François Mitterrand, *« ne partage pas la pensée du président de la République »* sur le procès de Paul Touvier, a-t-il déclaré dimanche 17 avril au micro de Radio Communauté judaïque. L'ancien ministre délégué à la justice en 1990 et 1991 a précisé : *« Cela étant, parce que je suis un vieux praticien des enceintes judiciaires, je sais très bien qu'il ne faut pas charger les juges du soin de dire quelle est l'Histoire. »*

Lorsqu'une plainte avait été déposée en 1990 contre René Bousquet, ancien secrétaire général de la police du régime de Vichy, Mᵉ Kiejman avait déclaré : *« Il y a d'autres moyens qu'un procès pour dénoncer la lâcheté du régime de Vichy. » « J'avais* [alors] *une réflexion intellectuelle qui est aujourd'hui partagée par beaucoup de gens : est-ce que le procès est le meilleur lieu pour établir l'Histoire »*, s'est interrogé l'avocat.

■ **Serge Klarsfeld : *« Que Mitterrand gracie Touvier ! »*** – Mᵉ Serge Klarsfeld, responsable de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, indique dans le *Journal du dimanche* du 17 avril que *« François Mitterrand a, pour le régime de Vichy, une indulgence* [qu'il a] *déjà condamnée »*. *« Mitterrand a fait un parcours résistant, avec un passage à Vichy*, ajoute l'avocat. *Sa position traduit une indulgence à l'égard de l'âge, du temps qui passe. C'est la sérénité de l'homme heureux. Il n'a pas perdu de parents. Il a connu les gens de Vichy, mais ne voit pas le mal que d'autres ont subi. »*. Mᵉ Klarsfeld déclare : *« Mitterrand aura le champ libre à partir de mercredi, après le verdict de Versailles, puisqu'il a le droit de grâce. Il n'a qu'à l'exercer à l'égard de Paul Touvier. Qu'il le fasse, s'il est cohérent. »*

Selon la presse d'extrême droite

« Une violence est faite à la France de la part d'un clan étranger »

En dehors de Mᵉ Jacques Trémolet de Villers qui prononcera l'ultime plaidoirie en défense de Paul Touvier, l'ancien chef milicien de Lyon a disposé, ses dernières semaines, de plusieurs avocats dans la *« presse amie »*, selon une terminologie utilisée à l'extrême droite. Dans le journal *Présent*, dès le 17 mars, Jean Madiran remarque que le procès Touvier *« s'ouvre sous une immense pression politico-médiatique, manifestant quelque analogie avec les procès révolutionnaires du gouvernement de la Terreur »*. Le directeur de la rédaction du quotidien lepéniste, lui-même ancien délégué général de la légion Aquitaine pendant l'Occupation, sous son vrai nom, Jean Arfel, affirme que *« les excès de l'accusation conduisent à douter de l'accusation elle-même »* et il reprend à son compte l'assertion de Mᵉ Tremolet de Villers : *« En fait, Touvier c'est Schindler »*. Dans l'édition du lendemain, il considère que la notion de crime contre l'humanité est une *« innovation injuste »* et une *« régression du droit »*.

L'iniquité supposée de ce procès est aussi dénoncée dans les colonnes de *l'Action française hebdo*, par son directeur, Pierre Pujo, qui y voit *« le procès de la France »*.

Dans son édition du 24 mars, l'organe monarchiste assure que *« ce procès est une atteinte à des principes fondamentaux de notre droit hérité des Romains et marqué par la civilisation chrétienne : la prescription des crimes, fussent-ils abominables, et la non-rétroactivité des lois »*. *« Avec ce procès Touvier orchestré par les médias*, écrit M. Pujo, en fustigeant la République, *on a le sentiment qu'une violence est faite à la France de la part d'un clan étranger »*. Cette idée est développée, à longueur de colonnes, dans *Rivarol*. *« Touvier jugé, la France accusée »*, celle de Vichy, annonce cet *« hebdomadaire de l'opposition nationale et européenne »*, le 24 mars.

Dans son édition datée 24-30 mars, *National-hebdo*, qui a rejoint le giron du Front national, titre, à la « une » : *« Touvier : le délire »*. Après son exercice obligé contre *le Monde*, Mathilde Cruz – pseudonyme de François Brigneau, qui est lui-même le pseudonyme d'un ancien milicien – reprend, à sa façon, le thème du clan de l'étranger. Dans le langage à peine codé qu'on utilise à l'extrême droite, Mᵐᵉ Cruz écrit, à propos du pardon qui devrait être accordé à Touvier : *« On sait qu'il n'y a pas de prescription pour le talion »*.

Proche de cette mouvance politique, *Minute* (23 mars) préfère décrire *« le vrai contexte du drame de Rillieux »*. Ainsi Jean-Claude Valla, directeur de la rédaction, assure : *« Bouleversé par cette obligation de faire fusiller des prisonniers, Paul Touvier convainquit Victor de Bourmont* [chef régional de la Milice] *de ne procéder qu'à sept exécutions. Toutefois, il n'était pas question pour les deux chefs miliciens de livrer des prisonniers aux Allemands. Ils n'avaient jamais accepté de le faire jusqu'alors et c'eût été contraire à leurs principes »*.

O. B.

FAITS DIVERS

L'organisation de la police critiquée aux Pays-Bas

« Super-flics » en déroute

Vingt-cinq tonnes de haschich représentant une contrepartie marchande d'environ 750 millions de francs ont pu être mises en circulation aux Pays-Bas par une bande de trafiquants, pourtant infiltrée par la police. Cette révélation, jeudi 14 avril, est la dernière en date dans le scandale dit de l'« IRT », du nom d'une équipe-pilote de « super-flics » néerlandais dont l'activité, entre 1991 et 1993, a tourné à la déroute la plus complète.

AMSTERDAM

de notre correspondant

Alors qu'ils avaient accueilli avec un certain fatalisme des rapports officiels récents faisant état de la progression du nombre des organisations criminelles (3 en 1988, 59 en 1991 et 92 en 1993) et de la masse d'argent « sale » en circulation dans les rouages économiques et financiers des Pays-Bas (un florin sur dix), les milieux politiques de La Haye ont été brutalement réveillés par ce que tout le pays n'appelle plus, mi-souriant, mi-grimaçant, que *« l'affaire IRT »*.

Avant de devenir le sigle d'un incroyable clochemerle policier, ces trois initiales désignaient une équipe interrégionale regroupant des enquêteurs des corps de deux des plus importantes provinces néerlandaises, la Hollande septentrionale et Utrecht. Conçue pour mettre en commun des moyens jusqu'alors épars, l'IRT fut surtout le champ clos d'une profonde méfiance entre ses différentes composantes.

Exerçant dans un premier temps la direction effective des opérations, les « Utrechtiens » n'impliquèrent pas toujours les « Amstellodamois », soupçonnés de collusion avec l'ennemi. Et lorsqu'ils prirent le témoin du commandement, en juillet 1993, ces derniers découvrirent que les premiers avaient téléguidé au sein d'une bande de trafiquants de haschich un informateur doté de pouvoirs non orthodoxes aux Pays-Bas, où les infiltrés n'ont pas le droit de provoquer la commission d'un délit : or, après avoir organisé l'importation de plusieurs tonnes de haschich, la taupe était sur le point de passer commande de 5 tonnes de cocaïne colombienne.

Initialement approuvée par un substitut du procureur, l'opération imaginée par Utrecht fut finalement annulée par le procureur et le préfet de police d'Amsterdam, qui, dans la foulée, dissolvèrent unilatéralement l'IRT, le 7 décembre. L'affaire rebondit une première fois, fin janvier, lorsque le préfet de police d'Utrecht accusa le corps de la capitale de *« corruption »*. Une enquête de la « police des polices » devait balayer le reproche, mais une seconde enquête relança l'affaire, fin mars : une commission gouvernementale estima que les responsables de la police et de la justice d'Amsterdam n'avaient pas eu d'autre raison de saborder l'IRT que leur incapacité à coopérer.

Cette affaire pourrait bien favoriser, à terme, une double mutation de l'appareil répressif néerlandais, dont le morcellement est excessif (25 corps autonomes pour 12 provinces). L'idée d'une certaine centralisation a cessé d'être taboue. Le fiasco de l'IRT pourrait conduire à la création de cinq équipes suprarégionales spécialisées, financées par l'Etat et coordonnées par une Direction générale du parquet.

La seconde interrogation porte sur les moyens d'action clandestins de la police. Certains juristes sont réticents à cette *« dérive incontrôlable »* de l'Etat de droit, que le quotidien *NRC Handelsblad* vient d'illustrer en révélant que des équipes de « flics-cambrioleurs », spécialement formées, pénétraient déjà par effraction dans des locaux pour s'assurer préventivement que les perquisitions prévues par le parquet ne seraient pas vaines, ou pour placer des appareils d'écoutes. Le gouvernement a admis cette pratique jusqu'alors inconnue, en donnant pour certaine sa légitimation prochaine par la Cour suprême. Cette révélation et la polémique sur les méthodes de feu l'IRT ont incité les députés à mettre en place une commission d'enquête.

CHRISTIAN CHARTIER

BASQUES : Iparretarrak propose « la voie du dialogue ». – L'organisation basque Iparretarrak a revendiqué, samedi 16 avril à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) dans un communiqué adressé à la presse, quatre *« actions »* commises contre des locaux administratifs en décembre 1993, mars et avril 1994, tout en déclarant *« être partisan de la voie du dialogue et d'une solution négociée »*.

FOOTBALL

Le championnat de France

Le Paris-SG cherche son second souffle

En faisant match nul, 1-1, face à l'AS Monaco, dimanche 17 avril au Parc des Princes, lors d'un match en retard de la trente-quatrième journée du championnat de France, le Paris-SG a augmenté d'un point son avance sur l'OM en tête du classement la portant à six points. Pourtant, depuis son élimination en Coupe d'Europe, le PSG traverse une zone de turbulences et s'interroge sur son avenir.

L'écart se creuse, mais les mines s'allongent. Les contours du titre à saisir se précisent, mais l'avenir devient flou. Les points s'entassent et les malentendus s'accumulent. En cette fin de saison, le Paris-SG vit à l'heure paradoxale d'un tableau de marche parfaitement respecté qui n'empêche ni les déficits d'image ni les hésitations dans les stratégies à définir. Le club touche au but et ne se saoûle d'aucune euphorie. Dimanche soir, seul le gaspillage d'un match nul concédé à la dernière seconde aurait dû tempérer les satisfactions. Le point grappillé contre Monaco aurait pu servir de point final à une semaine noire marquée par une élimination en Coupe d'Europe et le procès de supporters violents.

Hélas, dirigeants et joueurs ont entendu d'autres voix s'ajouter aux critiques de la presse, de la justice, et aux soupirs des esthètes qui réclament davantage de spectacle sur la pelouse du Parc des Princes. La frange du public qui occupe la tribune Boulogne a tenu à faire connaître son désaccord avec le club. Par solidarité envers ses camarades, jugés pour avoir agressé des CRS lors du match PSG-Caen (*le Monde* des 14 et 15 avril). Pour protester également contre la désinvolture de la grande majorité des joueurs parisiens, qui n'ont pas daigné les remercier de leurs trois heures passées à crier sous la pluie, à la fin du match d'Arsenal. Un tract a circulé qui intimait le silence au stade, qui interdisait toute forme de soutien à l'équipe parisienne. Le nom d'Artur Jorge, l'entraîneur parisien, a été accueilli par des sifflets. Les insultes ont plu sur les dirigeants du club. Les tribunes qui ne participaient pas à ce concert de réprobation ont été prises à partie verbalement.

« En début de saison, on allait vers eux, ils nous sortaient des croix gammées devant le visage, fulminait le gardien de but Bernard Lama. *Maintenant on essaie de leur faire plaisir par nos résultats, on est pratiquement champion de France et on se fait siffler. Avoir des supporters comme ceux-là ne nous intéresse pas. Personnellement, je les boycotte jusqu'à la fin de la saison. »* Le Paris-SG se retrouvait avec un nouveau malentendu à dissiper. Et les murs des vestiaires, qui devraient résonner des paroles d'assurance tranquille de futurs champions de France, renvoyaient une nouvelle fois des mots de malaise et d'incompréhension.

Syndrome de persécution

Depuis quelque temps déjà, les dirigeants du club s'irritent de produire un bilan « globalement positif » sous les yeux de personnes malintentionnées qui s'empressent de le lire entre les lignes pour pointer les imperfections. *« Tous les objectifs fixés il y a trois ans ont été atteints,* explique Bernard Brochand, président du club. *Nous avons gagné la Coupe de France l'an dernier. Nous allons remporter le championnat cette année, en ayant battu le record d'invincibilité, et nous sommes toujours en course pour un doublé avec la Coupe. Et malgré ce bilan, on nous dénigre comme si nous avions commis un péché mortel. »*

Ce syndrome de persécution est sans doute né d'une différence d'appréciation. Le club met en avant ses résultats, les observateurs remarquent les difficultés croissantes qu'il rencontre pour les obtenir. L'équipe se prépare à brandir de nouveaux trophées et les commentateurs ne voient que son souffle court après un effort de trois années. Comme si le système mis en place s'était détérioré avec le temps et menaçait d'exploser au moment où il accouche de sa première victoire en championnat. L'élimination en Coupe d'Europe n'a fait que souligner cette usure. Le Paris-SG semble tout à coup manquer de force et d'imagination au moment où il assoit une domination, que beaucoup prédisent longue, sur le football français. A tel point que ses dirigeants savaient, sans attendre la déconvenue d'Arsenal, qu'il leur faudrait offrir un second souffle a cette formation lasse.

Car le PSG touche à la fin d'un premier cycle de trois années. A l'été 1991, la chaîne Canal Plus et la Ville de Paris étaient tombées d'accord pour sauver le club de la faillite et l'emmener au sommet du championnat (1). Trois ans plus tard, elles ont reconduit leur partenariat, qui devrait être signé au cours de la semaine. Mais ce deuxième étage de la fusée PSG ne sera pas celui des surenchères. Le club ne pourra dépasser les bornes fixées à son expansion budgétaire. La mairie, qui a passé l'éponge sur l'ardoise de 50 millions de francs des années Borelli, et la chaîne cryptée, qui doit couvrir les éventuels déficits, lui verseront environ 32 millions par an. *« Le budget, qui est de l'ordre de 260 millions cette année, devrait redescendre à environ 235 millions l'an prochain grâce notamment à l'amortissement des contrats des joueurs qui va provoquer une baisse mécanique,* précise Bernard Brochand. *Mais on m'a reproché d'évoquer ces réductions budgétaires. Comme si le fait de refuser de creuser des déficits monstrueux était considéré comme un manque d'ambition. »*

Comme si l'on en voulait au PSG de ne pas reprendre le flambeau de l'OM et les techniques de Bernard Tapie qui lançait dans la presse, dès le début du printemps, une série de noms prestigieux. L'OM savait faire naître le rêve avec beaucoup d'illusions, au prix d'une fuite en avant et d'expédients plus ou moins illégaux, qui menacent aujourd'hui l'existence du club marseillais. Les dirigeants parisiens ont choisi le chemin inverse. Ils privilégient la rigueur d'une gestion, qui a tout de même *coûté 160 millions à Canal Plus en* trois années, au risque d'y abandonner la passion des vedettes et le vertige des sommes à huit chiffres.

Mais cette prudence n'empêche pas l'explosion de la masse salariale et un équilibre financier précaire. Pour les gestionnaires de Canal Plus, le football coûte cher, surtout lorsqu'il risque de brouiller l'identité de l'entreprise. L'équipe dirigeante doit donc élaborer d'ici la fin du mois, un PSG nouvelle formule pour les trois années à venir. *« Tout sera discuté, y compris la philosophie du club »,* dit Bernard Brochand. Celle d'un PSG qui s'éloignerait du principe de réalité édicté par son entraîneur Artur Jorge pour retrouver une notion de plaisir.

JÉROME FENOGLIO

(1) Les deux principaux actionnaires de la société à objet sportif (SOS) formée alors sont l'association Paris-Saint-Germain *Football Club (51 %)* et *Canal Plus* (40 %). La Mairie de Paris, qui ne peut être actionnaire, verse ses subventions directement au club, mais compte trois représentants au sein du conseil d'administration de la SOS.

TENNIS

Le Tournoi de Nice

L'image brouillée de Jim Courier

Jim Courier, tête de série numéro deux, a été battu, dimanche 17 avril, par l'Espagnol Alberto Berasategui, en finale du Tournoi de tennis de Nice (6-4, 6-2). L'Américain, ancien numéro un mondial, n'a plus gagné de titre depuis Indianapolis, en août 1993.

NICE

de notre envoyée spéciale

Il dit : *« Je n'ai pas changé. J'ai passé une semaine formidable. Tout va bien. »* Mais enfin ! Il y a un an, Jim Courier était numéro un mondial. Double vainqueur de Roland-Garros, il était encore le grand favori pour les Internationaux de France 1993. Il y avait quelque chose d'inexorable dans ce joueur dès qu'il foulait un court de brique pilée. Dimanche, à Nice, à l'orée de la saison de terre battue, il a été balayé par Alberto Berasategui, trente-quatrième joueur mondial. Pris à son propre jeu, Jim Courier a donné de lui une nouvelle image : cette impression qu'il n'y a pas grand-chose à faire, sinon regarder passer les coups sans trop se faire de mal, sans laisser entamer sa confiance : *« Je ne me sens pas mal,* a-t-il déclaré dans un français devenu presque impeccable. *C'est Berasategui qui a joué de façon incroyable. »* Le puncheur fut donc espagnol, ses coups assénés du fond du court avec cette insolente précision qui blanchit les lignes. Et l'Américain fut mis au tapis en deux petits sets.

Jim Courier n'a plus gagné un tournoi depuis sa victoire à Indianapolis, en août 1993. Rétrogradé au quatrième rang mondial, il a cédé sa couronne à Pete Sampras, qui vient de remporter les trois derniers tournois du Grand Chelem. Il n'en est devenu que plus sympathique. En épousant la défaite, il a perdu sa réputation de cogneur laborieux. On le disait robotisé, on le découvre humain, éternel gamin aux taches de rousseur cachées par sa légendaire casquette. Depuis sa défaite, à Roland-Garros en juin, contre Sergi Bruguera, il est un brin fatigué, souvent déçu. Un beau jour de novembre, lors de la finale du circuit international, à Francfort, écœuré par les doses massives de *tennis qu'il s'était infligé, il* montra clairement son ennui du tennis en lisant un roman à chaque repos du changement de côté. L'affaire fit grand bruit : Courier, l'élève modèle, frisa l'amende et l'opprobre quand il demandait juste qu'on lui fiche la paix.

Une longue pause hivernale

« Nous ne voulons plus parler de cette histoire, déclare Brad Stine, l'un de ses entraîneurs. *En fin de saison, Jim est toujours saturé, comme si l'année était trop longue. Il ne faut pas oublier qu'il a subi le contrecoup de ses deux défaites à Roland-Garros et à Wimbledon. »* Comme il le fait chaque année depuis trois ans, le joueur a pris une longue pause hivernale, dédaignant les exhibitions cousues de dollars. Des vacances et Noël en famille, en Floride.

Las, quelques semaines après, son titre des Internationaux d'Australie lui a échappé. Des antipodes à l'Europe, son royaume est morcelé ; le roi Courier est chahuté par des adversaires qui ne le craignent plus. Manifestement, il n'en a cure. Il sourit beaucoup, s'amuse comme l'adolescent qu'il n'a pas pu être, trop fort trop vite, emprisonné dans un rôle de champion sans état d'âme qui ne lui a jamais convenu. Il se révèle aujourd'hui être ce qu'il a toujours été : l'une des personnalités les plus complexes du circuit. De défaites en désillusions, Jim Courier a payé cher le prix de sa nouvelle image.

BÉNÉDICTE MATHIEU

AUTOMOBILISME

Le Grand Prix de formule 1 du Pacifique

Le cavalier seul de Michael Schumacher

Comme au Brésil pour l'ouverture de la saison de formule 1, l'Allemand Michael Schumacher (Benetton-Ford) s'est imposé dans le Grand Prix du Pacifique, disputé dimanche 17 avril sur le circuit d'Aïda (Japon). Après le nouvel abandon du Brésilien Ayrton Senna (Williams-Renault), sorti de la piste dès le premier virage après le départ, seul l'Autrichien Gerhard Berger (Ferrari) a pu terminer à moins d'un tour du vainqueur, qui a mené la course de bout en bout.

Depuis qu'il y est monté pour la première fois, le 22 mars 1992 à Mexico, pour son huitième grand prix, Michael Schumacher a toujours manifesté une belle exubérance sur les podiums de formule 1. *La quatrième* victoire de sa carrière, obtenue sur le nouveau circuit d'Aïda, va, sans doute, lui procurer une joie plus durable que les précédentes. Avec deux succès lors des deux premiers Grands Prix, l'Allemand a pleinement profité des deux abandons de son grand rival brésilien Ayrton Senna, déjà contraint à une course-poursuite très aléatoire pour justifier son rôle de favori du championnat du monde.

La sérénité de Michael Schumacher contraste depuis le début de saison avec la fébrilité d'Ayrton Senna, inquiet des problèmes aérodynamiques persistants de sa Williams. Le Grand Prix du Brésil avait révélé le meilleur équilibre aérodynamique de la Benetton dans les virages lents et sur les revêtements bosselés. Le circuit d'Aïda, très tourmenté avec ses 913 virages imposés en 83 tours, n'a fait que confirmer cette tendance.

Comme au Brésil, le triple champion du monde a dû faire des prodiges pour signer le meilleur temps des qualifications en devançant son rival de 122/1000 de seconde. *« Il ne doit cette performance qu'à lui-même,* avertissait Bernard Dudot, directeur technique de Renault Sport. *Ce qu'il a fait sur un tour, Ayrton ne pourra certainement pas le répéter en course. Schumacher, au volant d'une voiture plus confortable, sera plus constant. »*

Ayrton Senna n'a pas eu, cette fois, l'occasion de le vérifier. Surpris au démarrage par Michael Schumacher, il a tenté de s'infiltrer à la corde au premier virage. A-t-il freiné en constatant que sa manœuvre ne pouvait pas réussir ? Poussé à l'arrière par le Finlandais Mika Hakkinen (McLaren-Peugeot), il s'est retrouvé à l'extérieur de la piste, où l'Italien Nicola Larini (Ferrari) est venu le percuter. Déconvenue supplémentaire pour l'équipe anglo-française, Damon Hill, d'abord retardé par un tête-à-queue dès le troisième tour, a abandonné sur panne de transmission peu après la mi-course.

Trente-sept jours d'avance pour Benetton

La suprématie exercée par l'écurie championne du monde depuis deux saisons semble remise en cause après les deux premiers grands prix. L'an dernier déjà, malgré l'efficacité de la suspension assistée par ordinateur, Alain Prost, prédécesseur du Brésilien, se plaignait d'un certain inconfort de conduite sur certains circuits. L'interdiction des assistances électroniques pour 1994 a incité Adrian Newey, ingénieur en chef de Williams, à doter la nouvelle monoplace d'une suspension originale à l'arrière avec un triangle en composite carbone-époxy permettant d'abaisser le châssis, combiné avec un aileron inférieur en forme de dièdre inversé pour améliorer l'écoulement de l'air.

Problème de mise au point ou défaut de conception ? Adrian Newey a renoncé au déplacement au Japon. Sans doute pour préparer des améliorations structurelles. Officiellement, les principaux responsables de l'écurie préfèrent mettre ces premiers résultats décevants sur le compte de la mise au point. Avec le retour aux suspensions classiques, les ingénieurs doivent « réapprendre » à trouver le meilleur compromis entre efficacité à haute et basse vitesse. Or, pour connaître toutes les réactions du châssis et leurs conséquences sur son rendement mécanique et aérodynamique, rien de remplace l'accumulation des kilomètres.

Parmi les grandes équipes, Benetton a été la première à tester sa voiture cet hiver, soixante-cinq jours avant le premier grand prix. Avec quatorze jours d'avance sur McLaren, vingt sur Ferrari et trente-sept sur Williams. *« Benetton a déjà effectué un gros travail de développement,* estime Bernard Dudot. *Même si des progrès peuvent encore être faits, sa marge de manœuvre risque d'être plus réduite que la nôtre sur une voiture qui dispose d'un énorme potentiel, dont nous n'avons tiré, pour l'instant, qu'un infime parti. »*

Ayrton Senna et Williams Renault attendent désormais impatiemment le Grand Prix de Saint-Marin, le 1er mai. Profondément modifié pour passer de 13 500 à quelque 15 000 tours par minutes cette saison, le nouveau V8 Ford qui équipe en exclusivité les Benetton a fait merveille à Sao-Paulo et à Aïda. Mais le circuit d'Imola, avec ses grandes courbes et ses lignes droites avalées à plein régime, sera un test plus probant encore pour sa fiabilité. Pour leur première confrontation de l'année, lors d'une séance d'essais organisée du 7 au 11 mars à Imola, Michael Schumacher s'était montré plus rapide que Senna pour 17/100 de seconde. Le prochain grand prix permettra de vérifier si l'écurie anglo-française a déjà comblé son retard ou si elle doit se préparer à une passation de pouvoirs.

GÉRARD ALBOUY

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Grand Prix de formule 1 du Pacifique

1. M. Schumacher (All., Benetton-Ford), les 307,349 km en 1 h 46 min 1 s (173,9 km/h) ; 2. G. Berger (Aut., Ferrari), à 1 min 15 s ; 3. R. Barrichello (Bré., Jordan-Hart), à un tour ; 4. C. Fittipaldi (Bré., Footwork-Ford), à un tour ; 5. H.-H. Frentzen (All., Sauber-Mercedes), à un tour ; 6. E. Comas (Fra., Larrousse-Ford), à trois tours.

Championnat du monde des pilotes (après deux courses) : 1. M. Schumacher (All.), 20 pts ; 2. R. Barrichello (Bré.), 7 ; 3. D. Hill (G-B.) et G. Berger (Aut.), 6 ; 5. J. Alesi (Fra.), 4.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Benetton-Ford, 20 pts ; 2. Ferrari, 10 ; 3. Jordan-Hart, 7 ; 4. Williams-Renault, 6 ; 5. Footwork-Ford et Sauber-Mercedes, 3.

BASKET-BALL

Championnat de France

La deuxième demi-finale du championnat de France opposera Antibes au Racing-PSG. Samedi 16 avril, en match d'appui Antibes s'est imposé, sur son parquet, face à *Villeurbanne (73-60)*, et les Parisiens sont allés battre Cholet (69-65). Les matches aller auront lieu le 26 avril à Limoges – qui rencontrera Pau-Orthez – et à Antibes. Retour le 30 avril et belle éventuelle le 3 mai.

CYCLISME

Liège-Bastogne-Liège

Une semaine après Andreï Tchmil dans Paris-Roubaix, un autre coureur russe, Evgueni Berzine, a remporté, dimanche 17 avril, une autre classique cycliste : Liège-Bastogne-Liège. Berzine s'est imposé en solitaire, distançant de plus d'une minute et demie un groupe de quatre coureurs. L'Américain Lance Armstrong, champion du monde en titre, est deuxième, devant les Italiens Giorgio Furlan, Claudio Chiappucci et Stefano Della Santa.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deuxième division

(Trente-sixième journée)

**Valence b. Beauvais*	4-1
Charleville b. *Mulhouse	2-1
Laval b. *Rennes	1-0
Saint-Brieuc b. *Nîmes	2-0
*Niort b. Gueugnon	1-0
*Bastia b. Dunkerque	3-0
*Valenciennes et Nancy	0-0
*Rouen b. Bourges	2-0
*Nice b. Red Star	4-1
**Le Mans et Alès*	1-1
Istre b. *Sedan	2-1

Classement. – 1. Rennes, 47 pts ; 2. Nice, 46 ; 3. Bastia, 45 ; 4. Nîmes et Saint-Brieuc, 40 ; 6. Nancy, Red Star et Laval, 39 ; 9. Dunkerque, 37 ; 10. Sedan et Mulhouse, 36 ; 12. Beauvais et Charleville, 35 ; 14. Gueugnon, 34 ; 15. Rouen, Niort, Alès et Valenciennes, 33 ; 19. Valence et Le Mans, 31 ; 21. Bourges et Istres, 25.

Championnat d'Italie

Le Milan AC est devenu, dimanche 17 avril, champion d'Italie de football pour la troisième fois consécutive. Prochains adversaires de Monaco en demi-finale de la Ligue des champions, les Milanais ont fait match nul à domicile face à Udine (2-2). A deux journées de la fin du championnat, le Milan AC ne peut plus être rejoint par son suivant immédiat, la *Juventus de Turin.*

GOLF

Tournoi par équipes de Paris

Les Anglais Peter Baker et David J. Russell ont remporté, dimanche 17 avril, le tournoi de Paris de golf, disputé par équipes de deux sur le parcours de Saint-Cloud. En tête depuis le premier jour, ils n'ont devancé que d'un coup leurs compatriotes Mark Mouland et Jamie Spence en rendant une carte de 260 (vingt sous le par). Les Espagnols *Severiano Ballesteros et Jose Maria* Olazabal – récent vainqueur du Masters d'Augusta – sont troisièmes à trois coups. Les premiers Français, Thomas Levet et Mark Pendaries, terminent sixièmes à cinq coups.

MOTOCYCLISME

Vingt-Quatre Heures du Mans

Le Britannique Terry Rymer, associé aux Français Adrien Morillas et Jean-Louis Battistini (Kawasaki), a remporté, dimanche 17 avril, la dix-septième édition des Vingt-Quatre Heures du Mans, première épreuve du Championnat du monde d'endurance, en bouclant 757 tours à la moyenne de 139,841 km/h. C'est la troisième victoire consécutive de la marque *japonaise aux Vingt-Quatre Heures.* L'équipe victorieuse a devancé de 6 tours la Honda des Français Vieira-Kuhn-Nicotte et de 24 tours la Suzuki des Français Bonhuil-Monneret-Gomez.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Phase qualificative

(Quatrième journée)

POULE A

*Stade toulousain b. Colommiers	19-9
*Bègles-Bord. b. Narbonne	20-9

Classement : 1. Stade toulousain, 10 pts ; 2. Narbonne et Bègles-Bordeaux, 8 ; 4. Colomiers, 6.

POULE B

*Agen b. Bayonne	18-3
Toulon b. *Auch	17-12

Classement. – 1. Toulon et Agen, *10 pts ; 3. Auch et Bayonne, 6.*

POULE C

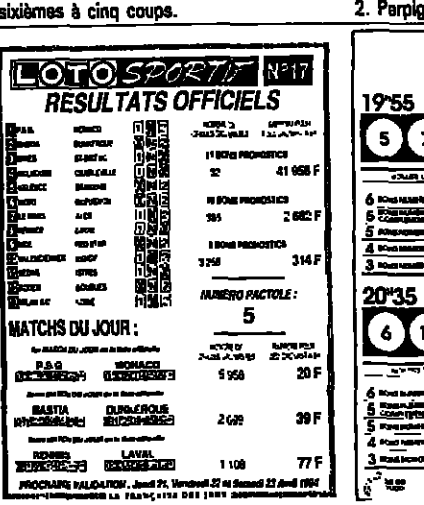
Grenoble b. *Racing CF	17-13
*Biarritz b. Montferrand	13-11

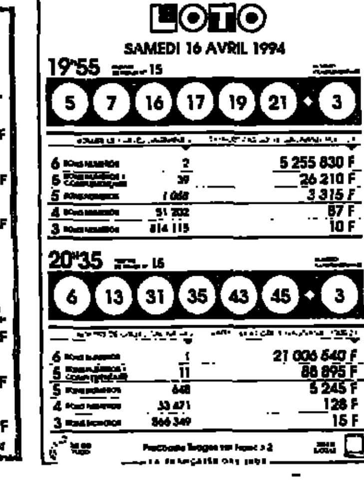
Classement. – 1. Grenoble, 10 pts ; 2. Montferrand et Biarritz, 8 ; 4. Racing CF, 6.

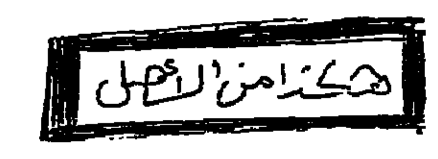
POULE D

*Castres et Bourgoin	12-12
*Perpignan b. Dax	39-19

Classement. – 1. Bourgoin, 9 pts ; 2. Perpignan et Dax, 8 ; 4. Castres, 7.







Après le jugement du tribunal de Nanterre

Le maire de Boulogne-Billancourt refuse de prendre en charge «les erreurs d'analyse de promoteurs imprudents»

Après la condamnation de la société d'économie mixte de la ville de Boulogne-Billancourt (SA2B) à verser 260 millions de francs aux promoteurs engagés dans la ZAC du centre-ville, le maire réagit. Pour Paul Graziani (RPR), il n'est *«pas question de faire payer aux contribuables boulonnais les erreurs d'analyse des promoteurs»*.

Le 6 avril, la première chambre du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) condamnait la société d'économie mixte SA2B, en liquidation amiable, à verser 260 millions de francs à deux promoteurs engagés dans l'opération d'aménagement du centre ville (*le Monde* du 8 avril). Silencieux jusqu'à cette décision, le maire de la ville, Paul Graziani, sort de sa réserve, bien décidé à aller jusqu'au bout pour défendre les intérêts des habitants de Boulogne.

«Le jugement me satisfait, commente-t-il. *Je considère qu'il éclaircit les choses. La SA2B est condamnée à payer à la Cogedim et à la SAE des sommes qu'elles ont versées à titre d'acompte. Nous n'avons jamais contesté ces créances.»* Reste à savoir maintenant qui paiera. Mais Paul Graziani est formel : *«Je ne veux pas que la ville de Boulogne et les contribuables boulonnais prennent en charge les erreurs d'analyse de promoteurs imprudents.»*

«Un repreneur potentiel»

Il précise que lorsque la SA2B a été dissoute, en 1992, la ville, qui en est l'actionnaire majoritaire, a repris progressivement les opérations qu'elle gérait, sauf celle du centre-ville. Pour lui, c'est le principe même des sociétés d'économie mixte qui est en cause. *«Nous partons sur la base d'un partenariat, et dès l'instant où il y a une crise, il se transforme en opposition, les partenaires devenant des adversaires. C'est trop simple, quand ça marche, ce sont les promoteurs qui engrangent les bénéfices, et quand ça ne va pas, on se retourne vers la ville. Le rôle d'un entrepreneur, c'est de prendre des risques.»*

Mais, en attendant, la SA2B, dont le disponible de trésorerie n'excède pas les 6 millions de francs, va devoir trouver les 65 millions qu'elle doit verser immédiatement à la SAE. *«Il existe un repreneur potentiel sur l'opération SAE*, dédramatise Paul Graziani, *mais nous sommes bloqués par l'hypothèque de la Cogedim sur ces terrains. La ville a son mot à dire pour les hypothèques, c'est pourquoi nous venons de nous engager dans le dispositif par une procédure de tierce opposition pour en obtenir la levée.»* Un premier pas de la commune pour la poursuite du contentieux devant les tribunaux administratifs.

A quatorze mois de l'échéance municipale, Paul Graziani reste serein, et renvoie dos à dos les promoteurs, *«qui pensaient que je ne m'offrirais pas le luxe d'un affrontement ouvert avec eux à quatorze mois des municipales»*, et une partie de son ex-majorité qui a rejoint l'opposition. Des personnes qui, voulant affaiblir le maire, favorisent les promoteurs, *«c'est consternant»*.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

Afin d'encourager les entreprises à s'engager

Des organisations humanitaires ont tenu salon au Palais des congrès

Les premières Rencontres internationales des partenaires de l'action humanitaire, qui se sont achevées samedi 16 avril au Palais des congrès de Paris, avaient pour objectif d'inciter les entreprises à se lancer dans le mécénat humanitaire et de favoriser leurs prises de contact avec les associations. Cent soixante-dix organisations étaient représentées, formant toute la palette du mouvement de charité français, depuis l'Ecole de chiens guides d'aveugles de Paris jusqu'aux Œuvres hospitalières de l'ordre de Malte, en activité *«depuis neuf siècles»*, en passant par SOS troisième âge, Ozar Hatorah, *«le premier réseau d'écoles juives de France»*, Amnesty international ou les organisations d'aide d'urgence mises en relief par l'actualité.

L'association Médecins sans frontières ne s'était pas associée à ce qu'elle considérait comme une manifestation de la «langue de bois» des spécialistes en communication et, s'il a participé à un débat, son président, Rony Brauman, n'a pas caché le scepticisme que lui inspire le discours sur la *«citoyenneté secondaire»* de l'entreprise et *«sa responsabilité humaine et sociétale»*.

Réservées aux «professionnels», les deux premières journées ont attiré six mille visiteurs, pour la plupart des responsables de la communication, de comités d'entreprise, ou des publicitaires cherchant à s'informer sur le fonctionnement du mécénat humanitaire à l'intention de leurs clients. Si quelques contacts fructueux ont été pris – une association d'aide aux aveugles a par exemple rencontré une entreprise d'optique –, l'impression de nombre de gestionnaires, si l'on en croit le commissaire du salon, Laurent Gaussot, a été qu'il restait *«pas mal d'efforts à faire de la part des associations pour s'ouvrir vers l'entreprise»*.

Peu d'emplois à attendre

Inaugurées par Simone Veil et Lucette Michaux-Chevry, dont les ministères, sans parrainer la manifestation, avaient obtenu des stands deux fois plus grands que les 9 mètres carrés dévolus à chacune des associations, ces rencontres «internationales» ont également reçu la visite du président du conseil régional et du premier ministre, qui s'est déclaré favorable à la mise en place de *«congés humanitaires»* pour les salariés tant du secteur privé que de celui dépendant de l'Etat.

Selon le directeur de l'Institut du mécénat humanitaire, Christian Catteau, le sujet délicat, va faire l'objet d'une réflexion : *«Vous voyez le risque. Il n'est pas question de se défausser en se disant : voilà de quoi occuper des gens qui sont en sureffectif.»* D'autres intervenants ont aussi rappelé qu'il y avait peu de miracles à attendre de l'humanitaire, notamment en matière d'emploi. *«On ne va, hélas! pas créer de postes pour gérer le mécénat humanitaire»*, a indiqué Vonik Morel, responsable du mécénat chez Pechiney et *«toute seule pour gérer 700 000 francs de budget»*.

Nées d'une idée du groupe Blenheim, organisateur de salons, selon laquelle on peut *«aider en faisant son métier»*, et fixées à une date correspondant à une période creuse d'activité, les Rencontres ont rassemblé, côté organisation, une chaîne d'une centaine d'entreprises qui, toutes, ont exercé leur activité habituelle sans se faire payer, du Palais des congrès aux imprimeurs, en passant par La Poste, qui n'a pas facturé les affranchissements, la société de vigiles, le cabinet juridique et plusieurs médias. *«Nous n'avons pas reçu un chèque ni un franc. Il n'y a eu ni grille budgétaire ni flux d'argent»*, indiquait, vendredi 15 avril, le commissaire du salon, sans être en mesure de préciser si cette expérience démonétisée était appelée à se renouveler.

C. L.

REPÈRES

VANDALISME

Des tombes endommagées au cimetière du Père-Lachaise

Selon une première estimation, cent soixante-quatre tombes ont été endommagées dans le cimetière du Père-Lachaise, dans le vingtième arrondissement, au cours de la nuit du samedi 16 au dimanche 17 avril. Toutes les divisions de la nécropole, où reposent de nombreuses gloires littéraires, politiques, scientifiques et militaires, ont été visitées par des vandales. Les visiteurs nocturnes – selon les premiers éléments de l'enquête, il s'agirait de petits groupes d'individus – semblent avoir agi au hasard. Des croix ont été renversées ou brisées, des marbres déplacés, des objets-souvenirs jetés à terre. Le cimetière du Père-Lachaise, qui abrite 70 000 tombes, reçoit plus d'un million de visiteurs par an.

CIRCULATION

Des associations demandent des voies cyclables

Un groupement d'associations favorables à un rééquilibrage de la voirie au profit des piétons et des cyclistes, demande au maire de Paris de prendre position sur cette question. Par l'intermédiaire d'une association baptisée Réseau vert, il interroge la municipalité de la capitale au sujet de la jonction du réseau d'aménagement de voies cyclables, envisagée par le conseil régional, des treizième, quatorzième et quinzième arrondissements, avec les projets actuellement à l'étude dans l'Ouest parisien (*le Monde* du 25 mars). Les associations soulignent que ces décisions ne peuvent être effectives que si elles sont accompagnées d'autres mesures, comme *«le développement de la fluidité des transports en commun de surface et l'interdiction de certaines rues aux véhicules»*. Elles regrettent aussi le *«manque de concertation avec les collectivités dans l'élaboration des projet en cours»*, dont certaines associations sont pourtant, rappellent des militants Verts, les initiatrices.

EMPLOIS

La municipalité de Rueil encourage les contacts

Lors du forum Rueil-Emploi, qui s'est tenu le dernier jour du mois de mars, à l'hippodrome de Saint-Cloud, 574 emplois ont été proposés par les différents exposants. Sur les 6 000 visiteurs qui ont arpenté les allées de ce salon, inauguré en par le ministre du travail, Michel Giraud, 2 646 candidatures ont été présélectionnées par les entreprises, les services de l'ANPE, la bourse municipale de l'emploi et les services de la mairie. Avec ce premier bilan, l'objectif des organisateurs est en passe d'être atteint. Thierry Saussez, adjoint chargé de la communication, de l'avenir et de la formation, avait, en effet, souhaité, en présentant la manifestation, que 300 emplois, soit 10 % du nombre des chômeurs de la ville, se concrétisent à la suite du forum. Dans les prochains jours, le maire, Jacques Baumel (RPR), doit proposer une autre opération destinée, cette fois, aux cadres en chômage et baptisée «SOS-Emploi des cadres».

CHIENS

Recours déposé contre les interdictions municipales

Après Gennevilliers (Hauts-de-Seine), deux nouvelles communes de la région parisienne ont pris un arrêté interdisant la présence sur leur territoire de chiens de race pit-bull (*le Monde* du 13 avril). Il s'agit de Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine) et de l'Ile-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). L'association française de protection de l'American Pit Bull Terrier a riposté en déposant devant le tribunal administratif de Paris un recours en annulation contre ces arrêtés municipaux. *«Cette mesure d'interdiction est discriminatoire»*, estiment les représentants de l'association. Selon eux, cette interdiction est *«trop générale car elle vise tous les animaux de cette espèce sans aucune distinction. Elle est prise aussi sans savoir s'ils sont tous, dangereux ou non»*.

Le Monde

chaque jour chez vous pour

165 F PAR MOIS

l'abonnement réglé par prélèvement automatique,

une formule pratique, économique et souple.

ABONNEZ-VOUS AU MONDE

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au Monde, service abonnements,
1, Place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine

❑ Je m'abonne au Monde et choisis la formule du prélèvement automatique à 165F par mois.

Veuillez m'envoyer une autorisation de prélèvements que je vous retournerai signée avec mon relevé d'identité bancaire ou postal. Pour que mon abonnement commence sans tarder, je vous joins un premier versement de 165 F (l'équivalent d'un mois) par chèque libellé à l'ordre du Monde, à la suite de quoi le prélèvement s'effectuera automatiquement le 5 de chaque mois. Ce tarif concerne les abonnements acheminés par voie postale. France métropolitaine uniquement.

❑ Je préfère l'abonnement à durée déterminée.
❑ 6 mois 1038 F
❑ 1 an 1890 F
(France métropolitaine uniquement)

Ci-joint mon règlement par : ❑ chèque bancaire ou postal

Nom : ____________________

Prénom : ____________________

Adresse : ____________________

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville : ____________________

401 MQ 06

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

A LA BELLE ÉTOILE. Film français d'Antoine Desrosières : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

L'AFFAIRE. Film français de Sergio Gobbi : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LE BALLON D'OR. Film français de Cheik Doukoure : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

ELLES N'OUBLIENT JAMAIS. Film français de Christopher Frank : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

INTERSECTION. Film américain de Mark Rydell, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LOIN DES BARBARES. Film français de Liria Begeja, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PARDON CUPIDON. Film belge de Marie Mandy : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RASTA ROCKETT. Film américain de Jon Turteltaub, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA VIE SELON AGFA. Film israélien d'Assi Dayan, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

Pour faciliter les contacts entre expatriés

Des Brésiliens de Paris ont créé une équipe de football

Les Brésiliens seront nombreux, mercredi 20 avril, dans les tribunes du Parc des Princes pour assister à un match de gala entre l'équipe nationale de leur pays et le club du Paris-Saint-Germain. Des amateurs de ballon rond qui, pour certains, ne se contentent pas du rôle de spectateurs et chaque semaine enfilent les chaussures à crampons.

Le FC Maracana, du nom du grand stade de Rio de Janeiro, équipe composée de musiciens brésiliens, est né un soir de printemps 1989, dans un bar parisien. L'idée de créer un club de joueurs brésiliens de la capitale a germé dans l'esprit de Norbert Giacomotto, le patron du café Le Corail, rue Montmartre, amateur de musique et de football brésiliens. Les matches avaient lieu le dimanche matin sur le stade Pershing, dans le bois de Vincennes, une poignée d'heures après la fermeture de son établissement. *«C'est moi qui payais les maillots*, se souvient Norbert Giacomotto. *Je m'occupais des licences, de la boîte à pharmacie, de l'intendance.»*

Aujourd'hui, Norbert Giacomotto a quitté le banc de touche du FC Maracana. Le club ne lui a pas survécu, mais le football amateur brésilien à Paris n'est pas mort. L'équipe dans laquelle jouent côte à côte des étudiants de troisième cycle, des musiciens et des employés s'appelle maintenant «Kayapo couleurs Brésil». Tous sont Brésiliens, à l'exception de deux d'entre eux, Péruvien et Argentin.

Cinquième cette saison du «Challenge Bariani», du nom du maire du vingtième arrondissement, un championnat qui réunit des équipes assez inattendues, telles celles de l'ENA, des PTT ou d'Europe 1, Kayapo tire son nom d'une tribu d'indiens martyrs du nord-est du Brésil. Une façon de suggérer que le métissage, *«c'est d'abord la grande originalité du foot brésilien*, comme le raconte Celso Moreira, Brésilien installé à Paris depuis dix ans. *Dans notre équipe, il y a des peaux noires qui vont du très foncé au très pâle, comme moi. Il y en a même un qui s'appelle Otto, il est blond avec des cheveux crépus»*.

Kayapo est bien mieux qu'une équipe, c'est une boîte aux lettres. On va aux nouvelles : *«Est-ce que Rogerio a rappelé Paulo?»* On se donne des adresses d'employeurs amateurs de football brésilien. Des organisateurs de concert viennent parfois chercher un percussionniste. Le chanteur Chico Buarque, qui possède un pied-à-terre à Paris, passe quelques fois jouer à la *pelada* (une partie de foot sur un coin de pelouse) sur le terrain de la Cité universitaire.

Eviter la violence

Mercredi 20 avril au soir, au Parc des Princes, cinq cents Brésiliens de la colonie parisienne seront dans les tribunes. Des places payées par un brasseur : *«Des places à 250 francs qu'on ne pouvait évidemment pas s'offrir.»* Celso Moreira trouve dans la musique une thérapie contre la violence dans les stades : *«Quand on joue la batucada (tambours et chants), on sent immédiatement la tension baisser. Les gens dans les travées se mettent à frapper, mais des mains.»*

Un regret toutefois dans la bouche de Celso, le Paris-Saint-Germain n'a pas su séduire la communauté brésilienne, alors que trois joueurs de la sélection nationale (Raï, Valdo et Ricardo) portent les couleurs du club parisien. *«Cela reste un mystère, alors que les Portugais de Paris profitent d'abonnements préférentiels»*, s'interroge Celso Moreira.

Pour ces Brésiliens de Paris, le foot dépasse le cadre du sport. Une star qui marque un but un soir de coupe d'Europe *«a plus de portée que le discours d'un président de la République brésilien en voyage en France»*. Mercredi soir, dans la voiture qui ramènera Celso et son groupe vers le bar Le Corail, on pourra entendre : *«Arrête de jouer du tambour, tu vois bien que le match est terminé. – Je m'en fiche, moi, si ça me fait plaisir de jouer!»*

JEAN-LOUIS LE TOUZET

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

MUSIQUES

L'avènement d'un rap typiquement britannique

Le hip hop, sauce anglaise

Deux jeunes groupes, Credit To The Nation (Birmingham) et Urban Species (Londres), remportent en Grande-Bretagne un succès inédit pour des rappers d'outre-Manche. *Comme leurs* homologues américains ou français, ils sont au cœur des débats et des inquiétudes de la jeunesse.

■ RAP ET JAZZ. La consécration du hip hop anglais a été différée par la prédominance de musiques mieux implantées, le reggae, la house music ou la dernière en date, l'acid jazz, dont le succès a été porté par le label londonien Talking Loud.

SHEFFIELD

de notre envoyé spécial

Le rap anglais n'existe pas. La musique, née à la fin des années 70 dans le Bronx (New-York), a essaimé en France et en Suisse, *en Côte-d'Ivoire et au* Brésil. Mais en Grande-Bretagne, le public du hip hop a longtemps considéré qu'il n'était de bon rap qu'américain. Cette attitude n'a pas eu que des conséquences négatives. On doit à l'Angleterre les recherches mêlant jazz et hip hop qui ont conduit à la naissance de l'acid jazz, au début des années 90, un mouvement essentiellement londonien qui s'est rapidement éloigné de ses racines hip hop. Et puis, pourquoi rapper quand on peut toaster? En d'autres termes, pourquoi une communauté noire à prédominance caribéenne délaisserait-elle l'art jamaïcain de rimer sur des rythmes de reggae pour la mode américaine?

Et Credit To The Nation est arrivé. Le porte-parole du groupe se produit sous le nom de MC Fusion, il s'appelle Matty Hanson, il a dix-huit ans. *Take Dis*, le premier album de Credit To The Nation, vient de faire un passage dans les hit-parades britanniques, et Matty Hanson a collectionné les couvertures dans la presse spécialisée et les interventions dans les débats de société. Une journaliste du *Sunday Times* a proposé à John Major de se faire interviewer par MC Fusion.

Ce samedi 15 avril, à Sheffield, ce dernier se produit au Leadmill. Dans cette ville industrielle sinistrée, le samedi soir, on danse partout, dans les pubs, les restaurant, *à l'université, la plupart du* temps sur l'une des musiques issues de la house. Mais au Leadmill, avant de se mettre à danser sur des disques, on écoute de vrais musiciens. Dans la salle, l'Anti Nazi League tient un stand; au buffet, on vend des plats végétariens, on ne voit ni Antillais ni Africains, mais beaucoup d'étudiants anglais qui, la semaine d'après, viendront écouter la dernière sensation rock. Credit To The Nation a beau proposer un rap vigoureux, très près des origines du genre, avec de gros échantillons, facilement reconnaissables *(Call It What You Want*, le premier succès du groupe, empruntait son introduction au *Smells Like Teen Spirit*, de Nirvana), il n'attire pas le public du hip hop.

Matty Hanson s'est mis tout seul dans cette drôle de situation. *La moitié des chansons de son* bref (et généralement bon) répertoire sont consacrées à la rectification des erreurs du rap américain. Sexisme, homophobie, culte de la violence, tout y passe. Il n'en fallait pas plus pour s'attirer l'inimitié des tenants du hip hop pur et dur à l'américaine, mais aussi l'affection parfois embarrassante d'un public qui trouvait que – tout de même – les rappers poussaient le bouchon un peu loin.

RENAUD MONTFOURNY

Urban Species : DJ Renegade, Mintos et Dr Slim.

Matty Hanson est conscient de l'ambiguïté de la situation. Avant le concert, épuisé par deux ans de tournées incessantes (lorsqu'il est parti sur la route pour la première fois en juillet 1991, il avait seize ans et pensait avoir trouvé un emploi pour les vacances plus amusant que celui de ses camarades), il s'explique : *« Je sais qu'il y a beaucoup de condescendance dans l'attitude d'une partie du public européen. Je voudrais qu'ils comprennent que ce que je dis à propos des rappers américains vaut pour tous les artistes. Je voudrais toucher le public noir et je crois que ça viendra. »*

Si Matty Hanson a pu fonder Credit To The Nation (« un honneur *pour la nation* », variation sur l'expression *« he's a credit to his race »*, « il fait honneur à sa race »), c'est grâce à Simon Lanzon, un professeur de musique quadragénaire qui enseignait dans les établissements secondaires de la banlieue de Birmingham. *« Mon père était un pasteur jamaïcain qui détestait le reggae*, raconte Matty Hanson. *Parfois, il m'interdisait d'en écouter. Dans la cité où nous vivions, nous étions les seuls Noirs. Je n'avais de contact avec la communauté jamaïcaine que par la paroisse de mon père. J'ai grandi avec des Blancs et je savais très bien que, derrière mon dos, ils faisaient des plaisanteries racistes. Je me suis retrouvé dans certains des textes des rappers américains. Et puis j'ai eu des petites amies blanches, et je me suis aperçu qu'on ne pouvait pas traiter les femmes comme Ice Cube le montre. »*

Une surprenante maturité

L'éducation politique de Matty Hanson s'est affinée au contact du groupe alternatif Chubawumba, *avec lequel il a long*temps tourné. Simon Lanzon est devenu son manager et continue de collaborer à la musique de Credit To The Nation. Mais sur scène, c'est Matty Hanson, entouré de deux excellents danseurs, qui s'impose seul avec une énergie, une clarté dans le propos et une chaleur que beaucoup de ses aînés pourraient envier.

Plus au sud, à Londres, un autre groupe de hip hop émerge. La trajectoire d'Urban Species est plus classique. Formé à l'orée des années 90 à Tottenham, au nord de la ville, le groupe est une équipe qui fluctue autour du rapper Mintos (Peter Akinrinola, qui a pris un pseudonyme mentholé pour montrer à quel point il était cool) et du disc-jockey DJ Renegade. En 1991, le groupe a signé un contrat d'enregistrement avec le label Talking Loud *(lire l'encadré ci-contre)*, maison mère du mouvement acid jazz et s'apprête à publier son premier album, *Listen*, une réussite d'une maturité surprenante (les membres du groupe avoisinent les vingt-cinq ans), d'une grande diversité sonore. Le 14 avril, Urban Species donnait un concert à l'Erotika, une boîte de strip-tease de Pigalle, investie depuis plusieurs vendredis par les représentants européens (anglais, français ou allemands) du hip hop et de ses *dérivés*.

Le matin du concert, Mintos s'acharnait à se distinguer de la vague acid jazz. *« Même si j'emploie des échantillons de jazz, on peut aussi entendre des musiques traditionnelles* [comme sur *Listen*, le très beau titre enregistré avec notre MC Solaar national], *du rock ou du reggae dans notre musique. C'est du hip hop, et pour moi c'est de la poésie avec de la musique. »* A l'Erotika, Urban Species ne s'est pas hissé à la hauteur des promesses de son disque. Employant de vrais musiciens, appelés à passer de style en style, le groupe reste immature, vulnérable face aux pièges qu'il se tend. Mais quand il trouve une bonne pulsation, il montre, comme Credit To The Nation, que le rap anglais est en train de trouver ses voix.

THOMAS SOTINEL

▶ Credit To The Nation : *Take Dis*, 1 CD One Little Indian TPLP44CDH distribution Virgin.

▶ Urban Species : *Listen*, 1 CD Talking Loud distribution Phonogram, sortie le 25 avril.

Talking Loud, le son des nuits londoniennes

Fondé à l'orée des années 90 par le disc-jockey Gilles Peterson, le label discographique Talking Loud s'est rapidement affirmé comme le support privilégié d'un genre baptisé *acid jazz*. Comme l'histoire est injuste, le nom est emprunté à un autre label qui n'a pas connu le succès de Talking Loud. Ce dernier a assuré sa pérennité en concluant un contrat de licence avec Phonogram, filiale de la multinationale Polygram.

L'*acid jazz* est né de la volonté de puiser dans le patrimoine du jazz pour produire une musique qui se démarquât à la fois de la technologie de la *house music* et de la violence du *hip hop* américain. Les Young Disciples, Galliano ou Incognito, groupes qui mêlaient l'échantillonnage *hip hop* et la pratique d'instruments musicaux, se sont lancés dans l'aventure.

« Nous avons publié seize albums à ce jour et le plus grand succès a été celui d'Incognito, qui s'est vendu à 300 000 exemplaires dans le monde », explique Rob Fleming, responsable du marketing de Talking Loud. Ce succès modeste mais réel permet aux groupes de vivre. *« Les artistes de Talking Loud n'ont pas besoin d'être subventionnés par les maisons de disques pour pouvoir monter leurs tournées, c'est la preuve de leur viabilité »*, ajoute Rob Fleming.

Mais, trois ans après leurs débuts, les groupes se sont pour la plupart éloignés de l'idée originale de l'*acid jazz*. *The Plot Thickens*, le prochain album de Galiano, évoque plus souvent le psychédélisme américain que Public Enemy. C'est qu'à Londres, dans les nightclubs, les engouements se succèdent à un rythme effréné. Talking Loud va bientôt publier deux sélections de succès brésiliens des années 60 qui remplissent les pistes de danse. *« C'est un signe de bonne santé*, ajoute Rob Fleming. *Le public des clubs est très mélangé, noir et blanc. Et dans la même soirée on peut entendre de la samba et du rap hardcore, du reggae et de la soul »*. Après l'album d'Urban Species, Talking Loud publiera le premier disque d'un groupe de rap californien, Roots. Cette petite entreprise spécialisée dans le bon goût nocturne se devait d'être partie prenante de la naissance tardive du rap britannique.

T. S.

Sept siècles de chanson française en quatorze CD

Les bénédictins de la rengaine

Les éditeurs de l'« Anthologie de la chanson française », qui compile les enregistrements réalisés depuis l'invention du phonographe, ont voulu compléter leur travail. Avec une équipe artistique diverse et prestigieuse, ils proposent 333 titres qui retracent l'histoire de la chanson française du Moyen Age au XIXe siècle.

Il y a cinq ans, trois fins connaisseurs du répertoire français, trois habitués du disque et des musiques populaires, François Dacla, Jean Queinnec et Marc Robine, se lançaient dans une ambitieuse entreprise : construire une anthologie de la chanson française. Compilant les enregistrements disponibles, traquant la rareté et le succès, le 78-tours et le microsillon, ils ont publié à ce jour cinq coffrets contenant dix compacts chacun, agrémentés de livrets très documentés. EPM, la maison de disques fondée par François Dacla, ancien président de RCA, qui voulait ainsi échapper aux diktats commerciaux des multinationales, a livré cinq remarquables volumes balayant une bonne partie du siècle, de 1920 à 1969, à raison d'un compact (quinze titres environ) par année. De Fréhel à Gérard Manset.

« A cela, explique le musicien et chanteur Marc Robine, *il manquait l'introduction. Car l'histoire de la chanson française commence au Moyen Age. »* Dès lors, nos trois compères n'ont eu de cesse d'explorer *« à grands traits »*, du temps des cathédrales à celui des premières gares, ce patrimoine, *« qui est immense, puisque des ethnomusicologues avancent le chiffre de 1 million de chansons recensées depuis Charlemagne »*. Les quatorze disques compacts que vient d'enregistrer EPM représentent un travail de forçat : deux ans de travail en studio, près de 70 chanteurs et plus de 100 musiciens mobilisés sous la direction artistique de Marc Robine, Gabriel Yacoub et Emmanuel Pariselle.

Des mondes oubliés

Au total, ce sont 333 chansons, en majorité inédites, parfois inconnues des ouvrages spécialisés, et, pour les plus célèbres d'entre elles, livrées dans de nouvelles versions assurant l'unité de ton, qui sont réunies dans *la Chanson traditionnelle, des trouvères aux grands auteurs du XIXe siècle*. On trouvera dans un gros ouvrage (850 pages) en cours d'impression les textes, les partitions et les explications historiques nécessaires à la bonne compréhension des chansons. On apprendra comment trouvères et jongleurs se dégagèrent de la musique religieuse, et l'on saura pourquoi les troubadours des pays d'oc ont été écartés : d'une part parce que la place aurait manqué, mais aussi parce qu'il s'agissait d'*« établir une anthologie de la chanson en français, si ancien soit-il »*, explique Marc Robine.

Ce recueil n'est pas ordonné chronologiquement, contrairement aux autres volumes de l'*Anthologie*. Organisé par thèmes (« Histoire de France », « Rites, magies et miracles », « L'air du temps et la vie quotidienne »...), il permet des rencontres entre Thibaud de Champagne (*Seigneur sachiez qui ore s'en ira*, une chanson datant de 1238, interprétée par Gabriel Yacoub, l'ex-chanteur du groupe Malicorne) et Ronsard (*Quand au temple nous serons*, chantée par Pierre Perret), entre comptines pour enfants et chansons réalistes, comme *les Petits Pavés*, de Maurice Vaucaire et Paul Delmet (1891), reprise par François Hadji-Lazaro, maître à penser du groupe de rock Pigalle.

Les interprètes, qui ont parfois été à la source du collectage, sont d'authentiques passionnés de la « bonne » musique française : des vedettes – Pierre Perret, donc, Michèle Bernard, Francis Lemarque, Robert Amyot, Marc Ogeret, Anne Sylvestre – aux dizaines de professionnels moins connus mais férus de tradition, ils ont su éviter le piège du désuet et rendre leur éclat aux chants des mariniers, à la vielle à roue, aux voix *a capella*, aux *Conscrits de 1810* ou au *Déjà mal mariée, déjà*. Les arrangements sont modernes : comment vieilliront-ils ? Mais l'utilisation subtile des instruments d'époque, la force des textes choisis entraînent l'auditeur vers des mondes oubliés, mais encore si proches. Et cette anthologie nous prouve la permanence de chansons anciennes qui peuvent toujours rythmer notre vie quotidienne.

EPM, à qui l'on doit notamment d'avoir hébergé et soutenu Léo Ferré privé de maison de disques dans les années 80, vendra l'*Anthologie de la chanson française* par correspondance. La dynamique maison du boulevard Voltaire, qui met la dernière main à la fabrication des coffrets, lance aujourd'hui une souscription pour soutenir sa dernière production. La méthode a fait ses preuves. Les cinq premiers volumes de l'*Anthologie de la chanson française* se sont vendus à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Un score qui témoigne d'une réelle curiosité à l'égard d'un patrimoine jusqu'ici négligé.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ *La Chanson traditionnelle, des trouvères aux grands auteurs du XIXe siècle* : un coffret de quinze disques compacts (dont un offert en cadeau), accompagné d'un livre de 850 pages. Disponible en octobre 1994 au prix de 1 550 F. Prix de souscription : 1 250 F jusqu'au 30 mai, 1 350 F jusqu'au 30 juillet. EPM, 188, bd Voltaire, 75011 Paris. Tél. : 40-24-01-03.

Les voyages de « Médée »

Présentée trois fois à Caen (*le Monde* du 15 mai 1993), puis, dans la foulée, douze fois à l'Opéra-Comique (*le Monde* du 16 juin) avec un si grand succès que les représentations auraient pu être doublées, *Médée* de Charpentier s'apprête à partir en tournée grâce au soutien de l'Association française d'action artistique et à la participation du conseil régional de Basse-Normandie. La production Christie-Villégier-Massin-Tommasi-Cauchetier sera donc présentée au Teatro Belem de Lisbonne les 30 avril et 1er mai dans le cadre de « Lisbonne 94, capitale européenne de la culture » avant de s'envoler pour New-York, où la Brooklyn Academy of Music l'accueillera les 19, 20, 21 et 22 mai, cadeau royal des « Bas »-Normands aux Américains pour commémorer le cinquantième anniversaire du débarquement des Alliés (la BAM avait accueilli les représentations d'*Atys* qui valurent à l'équipe les commentaires extasiés de la presse américaine). En France, cette production ne sera reprise que trois fois.

Il ne faudrait pas manquer cette « remise » comme l'on disait au Grand Siècle. D'autant qu'entre les mains de tels perfectionniste, le spectacle aura mûri comme *Atys* de Lully en son temps, dont les dernières représentations atteignirent ce sommet musical et théâtral sur lequel si peu de productions d'opéra arrivent faute de réunir des forces capables de transcender les contingences matérielles d'une représentation. En partie changée, la distribution réunit quelques valeurs reconnues du chant baroque : Lorraine Hunt, Agnès Mellon, Monique Zanetti, Bernard Deletre, Noémie Rime, etc. Cette *Médée* sera enregistrée par Harmonia Mundi en mai.

A. Lo.

▶ Théâtre de Caen les 20, 21 et 22 avril, à 19 h 30. Tél. : 31-30-76-20. De 120 F à 350 F.

CINÉMA

Festival jeune public de Laon

LAON

de notre correspondant

Le jury du Festival international du cinéma jeune public de Laon (Aisne), présidé cette année par le réalisateur anglais Christopher Miler, et qui comptait parmi ses membres le cinéaste iranien Abbas Kiarostami, a décerné son Grand Prix à un long métrage cubain, *Hello Hemingway*, de Fernando Perez, évocation des tentatives d'une jeune fille pour approcher Hemingway dans les années 50 à Cuba.

Quatorze films, représentant onze pays, étaient en compétition lors de cette douzième édition, pendant deux semaines jusqu'au 15 avril. Deux cent trente-trois projections ont été organisées dans quatorze villes de l'Aisne. La fréquentation du public s'est montrée identique à celle de l'an dernier : quarante mille spectateurs, composés en majeure partie d'enfants et d'adolescents grâce à un partenariat avec l'éducation nationale. Les organisateurs bénévoles développent l'idée d'un cinéma vivant, ludique, même si la gravité appartient quelquefois à l'univers des films présentés. Enfin, guidés par un réalisateur croate, Edo Lukman, les jeunes *ont tourné des* courts métrages. *« Si l'on veut une démonstration d'exemption culturelle, se retrouver à l'écart du cinéma américain, il faut venir à Laon »*, a estimé Raymond Lefèvre, le président de ce festival.

THIERRY DE LESTANG-PARADE

CULTURE

ARTS

DESSINS ET AQUARELLES DE RODIN à la Fondation Gianadda

Le trouble de la figure

« Il en est du dessin en art comme du style en littérature. Le style qui se manière, qui se guinde pour se faire remarquer est mauvais. Il n'y a de bon style que celui qui se fait oublier pour concentrer sur le sujet traité, sur l'émotion rendue toute l'attention du lecteur. » Le sujet ? Le corps féminin, ses mouvements dans l'air, les gestes qui avouent les sentiments et ceux qui révèlent la structure de la machine osseuse et musculaire. L'émotion ? Celle du voyeur-dessinateur-sculpteur qui observe, dissèque, transcrit et, en même temps, perfectionne ses instruments d'observation et de dissection.

Il ne s'inquiète que du vrai et se méfie du beau trop préparé, né d'un artifice et d'un mensonge. Il repousse ces *« poses qu'on ne remarque jamais dans la nature et qu'on juge artistiques parce qu'elles rappellent ces déhanchements auxquels se livrent les modèles italiens quand ils sollicitent des séances »*. De celles qui posent pour lui, il exige qu'au lieu de jouer à la statue antique elles soient dans son atelier comme dans leur chambre, qu'elles bougent, se tournent et se retournent, se peignent comme devant leur glace, s'accroupissent comme dans leur tub, s'étirent comme sur leur lit. Lui, Rodin, sur des centaines de feuilles, jette quelques traits, un peu d'eau teintée de rose chair, crayonne, estompe quelquefois, change de feuille, recommence, poursuit le contour qui fuit, la silhouette qui change, l'expression qui disparaît, prend encore une feuille. Quand la séance s'achève, le plancher en est recouvert. Rodin les examine alors, *« les ramasse par poignées »*, conserve celles qu'il juge les plus denses, les plus lourdes d'un poids de chair, en offre parfois au visiteur qui entre et affirme clairement à nouveau sa doctrine : *« Tous ces croquis résultent d'impressions plastiques nettement perçues, et traduites avec le seul souci d'en dégager la forme expressive. J'ai gardé l'indispensable et supprimé l'inutile. »*

Ce n'est pas le moindre des mérites de l'exposition de Martigny que de donner à éprouver à la fois l'abondance de l'œuvre, sa diversité et son extrême cohérence. Sans verser dans la pléthore ni le désordre, elle montre et explique les procédés de la création en une centaine de croquis et d'aquarelles. Elle repose sur une méthode simple en deux temps : d'abord, une sélection sévère dans les collections suisses, sélection qui n'a admis qu'un tiers des feuilles qui lui ont été soumises, tant il y eut d'imitateurs et de faussaires de Rodin ; puis l'orchestration systématique de chacun des thèmes et des procédés contenus dans ces dessins, grâce au fonds gigantesque du Musée Rodin, riche de plus de sept mille pièces.

Vérités équivoques

Le classement chronologique n'était guère possible, Rodin n'ayant pas coutume d'inscrire la date de l'exécution sur le papier. Une typologie thématique a donc été élaborée, qui sépare les nus des portraits, des danseuses cambodgiennes, des projets de monuments et des figures symboliques. A dire vrai, plusieurs de ces catégories se confondent : une étude d'après modèle peut être soit un exercice d'anatomie et de dynamique, soit l'esquisse d'une allégorie, soit le projet d'un modelage, et, le plus souvent, tout cela à la fois. Sous un nu de femme renversée en arrière, les jambes écartées, le sexe très visible au centre de la feuille, Rodin a noté : *« Chimère, monade, avant la Création »*, inscription que l'on peut tenir avec d'égales bonnes raisons pour une allusion à Leibniz, un hommage à Courbet ou une concession au symbolisme de l'époque. Sous un autre nu, sur le même motif, plus détaillé, plus indécent, il est écrit : *« Vénus sortant de l'onde, luxure, pieuvre »*, autre exemple de polysémie d'une figure.

Mais, autant que cette polysémie, importe l'angle de vue et la volonté affichée de représenter ce qui, d'ordinaire, ne doit pas l'être. Ou, plus exactement, l'une naît de l'autre : parce que le dessinateur ne tient aucun compte des interdits, parce qu'aucun voile n'arrête son regard, il s'approche au plus près des vérités équivoques des êtres. Vénus déshabillée oscille entre séduction et répulsion. L'image d'une nymphe au visage masqué hésite entre élégance et effroi. Une autre, exquise, à quatre pattes, se mue en animal trop souple et glissant – pieuvre. Ou c'est Médée, jalouse et assassine, qui apparaît, le ventre taché de sang, un serpent dressé contre sa jambe, mais si élégamment ployée qu'il est facile d'oublier ses crimes.

Quand la plupart des peintres et des sculpteurs s'efforcent de dégager un sens simple, quand ils cherchent l'allégorie aisément déchiffrable, Rodin procède à l'inverse : à la stabilité, à la netteté, il préfère glissements, ambiguïtés et métamorphoses. Il soupçonne le crime sous la grâce, le mensonge sous la joliesse, l'hypocrisie sous une feinte pudeur. Le dessin est souvent dur, acéré, hachuré, et l'aquarelle fluide à nuances de sanguine. Ils s'opposent, ils attirent le regard dans des directions contraires et, de leur désaccord, naissent le trouble, la tension et la complexité. Rodin ne dessine pas des signes simples mais l'inversion possible de leur signification. Il dessine le passage.

Pour y parvenir pleinement, il invente dès les années 1870 une technique propre, découpage, assemblage et collage. L'exposition décrit le procédé étape après étape. D'un groupe, deux femmes enlacées, il tire deux figures séparées, les ciseaux se substituant au crayon. Puis chacune a ses aventures, avec d'autres nus qui les rejoignent, la silhouette découpée voyageant de feuille en feuille jusqu'à trouver sa place dans un dernier groupe. Le découpage est le moyen de la mobilité, que Rodin pratique tout autant en sculpture quand il coupe, sépare, colle, inverse, introduit un objet ordinaire ou le fragment d'un plâtre cassé, tête ou membre, quand il précède de quelques décennies les praticiens de l'assemblage. Le dessin, littéralement, s'anime et se tient au plus près de la vie, conçue comme une suite infinie de changements à vue. *«Une simple indication a livré l'esprit de l'œuvre, et l'imprécision dans sa souplesse permet à l'imagination de celui qui regarde d'ajouter, complétant ainsi ce qu'a cherché l'artiste. »*

PHILIPPE DAGEN

▶ **Fondation Pierre Gianadda, 1920 Martigny, Suisse ; tél. : (026)-22-39-78. Jusqu'au 12 juin.**

PATRIMOINE

POINT DE VUE

Pour les Halles de Reims

Les Halles de Reims, construites en béton par l'architecte Freyssinet en 1928, sont un modèle du genre. La municipalité semble pourtant se désintéresser du sort de cet élément important de notre patrimoine, classé monument historique depuis 1990 et qui, faute d'entretien, se dégrade rapidement.

par Bernard Marrey

LES défenseurs du patrimoine s'imaginent avoir gagné quand, après plusieurs années de démarches, lettres, visites, pétitions, ils sont parvenus à faire inscrire ou, mieux, classer un bâtiment. Le public, naïvement, pense que l'administration est là pour faire respecter la loi. C'est ignorer la mauvaise volonté des propriétaires, surtout quand il s'agit des collectivités publiques, et, parfois, la négligence de l'administration chargée d'appliquer ces décisions.

En ce domaine, le fin politique que fut Henri Queuille a de nombreux disciples, lui qui disait qu'*« il n'y a pas de problème qu'une absence de solution ne résolve »*. Gouverner, c'est prévoir ? Ou gouverner, c'est laisser pourrir ?

On n'ose plus parler du grand escalier des Galeries Lafayette, inscrit à l'Inventaire en 1974, démonté, stocké, à l'abri – du moins on l'espère – et, toujours sur le point d'être réutilisé ailleurs. Fêtera-t-on cette année son vingtième anniversaire en caisses ? Ni de l'usine des eaux du quai de la Rapée, inscrite à l'Inventaire en 1984, démontée en 1989 avec force serments d'en faire aussitôt le remontage à La Villette,... puis ailleurs, et cinq ans après toujours nulle part.

Ce sont maintenant les Halles de Reims, dont le maire, Jean Falala, veut la démolition depuis 1987 ; il jugeait cet édifice *« laid, dangereux, insalubre, inadapté aux exigences du commerce moderne »*, sans se demander si la cathédrale est adaptée aux exigences de la liturgie moderne. Il souhaitait réaliser à son emplacement un ensemble immobilier.

Il est choquant que le maire d'une ville martyre, reconstruite en 1919 avec des fonds collectés à l'étranger et dans toute la France, démolisse un des rares chefs-d'œuvre qui y aient été réalisés depuis. Si le béton a servi à construire des horreurs, il a aussi permis des réussites étonnantes, notamment dans les voûtes, comme celles du CNIT de la Défense, qui font l'unanimité ou presque. Contrairement à ce que l'on croit, les voûtes en béton armé sont rares, au moins celles d'une certaine portée. Freyssinet, qui devait inventer un an après Reims le béton précontraint – dont on ne dira jamais assez quelle révolution il fut dans l'art de construire – a réalisé ici la première halle en France après les splendides hangars d'Orly, détruits, eux, par la guerre en 1944.

Incohérences

Après plus d'une année de lutte, les signatures de nombreuses personnalités françaises et étrangères – dont sept grands prix d'architecture et un grand prix de la critique –, le ministre de la culture d'alors signa une instance de classement le 8 septembre 1988, dans laquelle il précisait que «[l']*objectif était de mettre au point avec les responsables de la ville un projet qui permette de préserver le patrimoine* ». Après inscription à l'Inventaire en 1989, le monument fut classé le 9 janvier 1990.

Depuis, rien. Les Halles, construites pour durer des siècles, laissées sans entretien depuis plus de soixante ans, se dégradent de plus en plus vite depuis qu'elles ne sont plus utilisées. Officiellement, le maire attend pour entreprendre des travaux qu'on lui propose un projet de réhabilitation qui le satisfasse – ce qui paraît difficile puisqu'il veut démolir, et absurde puisqu'une grande halle peut, par définition, abriter tout et n'importe quoi : concerts, expositions, foires, manifestations sportives... Manifestement, Reims est très loin de Lyon, qui se félicite aujourd'hui de la protection de la halle des Abattoirs de la Mouche, achevée par Tony Garnier cette même année 1928, et réhabilitée par Reichen et Robert en 1988. Le ministère de la culture, en charge du patrimoine, est très discret. On sait sa directrice résolument orientée vers le passé le plus lointain. Mais le ministre ? Malgré la pesanteur des solidarités partisanes, on n'ose imaginer qu'il ne s'attache qu'à la France – certes respectable – des chapelles romanes ?

En classant les Halles de Reims, l'Etat – et non un ministre – a pris la décision de les protéger. Un fonctionnaire peut-il aller là contre ? De ces incohérences, de ces luttes de sérail, le patrimoine et, finalement, le contribuable font les frais ; car plus on attend, et plus la facture sera lourde.

▶ **Bernard Marrey est historien de l'architecture.**

Lucerne a retrouvé son pont

BERNE

de notre correspondant

Huit mois après l'incendie, dans la nuit du 17 au 18 août 1993, du célèbre pont médiéval de la Chapelle, Lucerne a retrouvé son emblème. C'est dans une atmosphère bon enfant que ce monument en bois, remontant au XIVe siècle, a été officiellement rouvert jeudi 14 avril au public. Un grand spectacle musical et pyrotechnique avait été organisé pour la circonstance. Cette inauguration a été suivie par quelque quinze mille curieux.

La reconstruction à l'identique du plus ancien pont d'Europe aura pris cinq mois et coûté près de 5 millions de francs suisses (environ 20 millions de francs). Cette réfection a réveillé le vieux débat sur l'authenticité du patrimoine détruit et l'opportunité de le préserver. Ainsi a-t-on découvert que, lors d'une précédente restauration du pont, en 1968, il offrait un spectacle aussi désolé qu'après le dernier incendie. Et, dans un texte datant de 1857, Tolstoï constatait amèrement que les Lucernois n'avaient aucun respect pour leur patrimoine. A l'époque, les autorités de la ville n'avaient pas hésité à démolir un pont plus ancien encore, celui de la Collégiale, datant de 1260, pour complaire aux touristes anglais. *« Pour satisfaire leur goût*, écrivait le romancier russe, *pour empocher leur argent, on a remplacé le vieux pont par un quai droit comme une canne. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER

COMMUNICATION

DANS LA PRESSE

L'offensive serbe en Bosnie

Le Figaro (Michel Schifres) : « Que le déshonneur s'ajoute à la lâcheté est tragiquement dans l'ordre des choses. (...) De recul en recul, de proclamations sans effet en fausses résolutions, la communauté occidentale, faute d'avoir choisi et osé, est aujourd'hui confrontée à des choix impossibles. La peur, dit-on, est mauvaise conseillère. Lorsqu'elle s'accouple à l'irrésolution, elle conduit à l'impasse et au désastre. Nous y sommes. Évidemment, comme toujours, le déficit n'est pas équivalent pour tous. (...) Pour les Bosniaques, et pour d'autres, ce qui est visible depuis des mois, c'est le crépuscule moral de la communauté internationale. »

Libération (Patrick Sabatier) : [Les Occidentaux] font semblant de faire la guerre tout en voulant l'éviter à tout prix. Ils ont été mis le dos au mur par l'escalade très calculée et contrôlée des Serbes bosniaques. (...) Ils paraissent plus proches que jamais d'accepter les termes que les Serbes ont fixés à la paix en Bosnie. La capitulation de l'ONU à Gorazde est lourde de conséquences, et pas seulement pour la Bosnie. L'ONU et l'OTAN y ont perdu, comme l'Union européenne avant eux, encore un peu plus de leur crédibilité. »

L'Humanité (José Fort) : « De Paris à New-York, de Bonn à Londres, les officiels semblaient découvrir une réalité : la seule solution à la tragédie bosniaque ne peut être que politique. (...) L'ex-Yougoslavie n'est pas l'Irak. La note à payer [en cas d'usage de la force] serait, pour les puissances occidentales, sans commune mesure. (...) Il faudra bien, enfin, réfléchir sur les raisons des lenteurs dans les négociations et sur la mise à l'écart, un temps, de la Russie dont le rôle est essentiel dans cette affaire. (...) Alors, que faire ? D'abord, l'embargo sur les armes. (...) Dans le même temps, l'organisation d'une conférence internationale réunissant toutes les parties en conflit s'impose. (...) Sans cette perspective, le chaos sera irrémédiable. »

Le Quotidien (Robert Toubon) : « Belgrade cherche surtout aujourd'hui la même chose que la communauté internationale : une sortie honorable. Et le seul point autour duquel pourrait s'organiser cette sortie, c'est l'embargo. Si l'isolement de la Serbie n'empêche pas la poursuite de la guerre, il compromet la viabilité de la nouvelle Fédération yougoslave, et donc le pouvoir de Milosevic et de ses amis. »

▶ ***Le Monde*** **publiera chaque jour, excepté le samedi, une revue de presse faisant état des commentaires de nos confrères.**

France Télévision à l'heure des économies

Des incertitudes demeurent sur le lancement de la chaîne d'informations Euronews France

Au cours de la conférence de presse qu'il a donné, dimanche 17 avril, à Cannes, où a lieu le trente et unième Marché international des programmes de télévision (MIP-TV), Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, a laissé planer le doute sur le lancement, en mai, d'Euronews France, une chaîne d'informations prenant appui sur l'actuelle Euronews International. Il a en outre annoncé que les chaînes publiques entraient dans l'ère des *« économies »*.

Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, a, au cours de la traditionnelle conférence de presse que les chaînes publiques tiennent au Marché international des programmes (MIP-TV) de Cannes, laissé planer le doute sur le lancement d'Euronews France, le 24 mai prochain.

Le projet de s'appuyer sur Euronews International pour mettre en place un *« décrochage »* de cette chaîne d'information plus orienté sur la France bute sur des questions financières.

« Euronews France ne peut se faire que sur la base d'un renforcement d'Euronews International », a expliqué Jean-Pierre Elkabbach. Or d'âpres discussions financières et stratégiques ont actuellement lieu avec les chaînes publiques espagnoles, suisses et italiennes pour augmenter le capital d'Euronews de 4,5 millions à 15 millions d'écus (100 millions de francs environ). Si le renforcement d'Euronews International était abandonné, le projet de TF 1 d'une chaîne d'informations franco-française – La chaîne info, LCI –, resterait alors seul en lice, sans véritable concurrent.

Les décisions concernant Euronews International devant être prises en juin, l'annonce du lancement d'Euronews France en mai semblait donc prématurée.

« Le délire est terminé »

Le second point fort de la conférence de presse de Jean-Pierre Elkabbach portait également sur des questions financières. A la suite de l'adoption du budget de France 2 et France 3 par leurs conseils d'administrationsrespectifs, le vendredi 15 avril (4,67 milliards de francs pour la première, 4,7 pour la seconde), le PDG de France Télévision a annoncé des *« économies »*, y compris sur les cachets des stars. *« Le délire est terminé »*, a-t-il expliqué en se qualifiant lui-même d'*« Harpagon »*. *« Il faut faire des économies, des révisions auront lieu lorsque les contrats de vedettes arriveront à écheance. »* Les contrats, a-t-il affirmé, *« seront faits au strict minimum, et les achats de droits seront négociés plus durement »*.

Dans le but de réaliser des économies, des *« rediffusions de programes de qualité seront effectuées. Tout ce qui est inutile disparaîtra ou tombera »*, a poursuivi M. Elkabbach, qui entend aussi faire *« baisser »* les droits de retransmissions sportives, en s'associant par exemple avec d'autres chaînes publiques comme la RAI italienne ou la BBC anglaise.

La rallonge budgétaire de 640 millions de francs récemment accordée par l'Etat à France Télévision (*le Monde* du 14 avril), a une nouvelle fois provoqué la colère des dirigeants de TF 1. Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, a estimé dans un entretien publié le 17 avril par le *Journal du Dimanche*, que cet argent était *« dilapidé »*. *« Quand tout le monde se serre la ceinture, il m'apparaît choquant d'ouvrir ainsi les vannes pour les beaux yeux de France 2. On parle de « recapitalisation », c'est un mensonge. Chacun sait que cette somme servira en priorité à acheter des séries américaines, à faire monter le prix des exclusivités sur les grands évènements sportifs, à surenchérir sur les salaires que la chaîne publique propose à ceux qu'elle compte débaucher. »*

Y. M.

TF1 : un chiffre d'affaires pour 1993 en hausse de 4 %. – TF 1 a enregistré en 1993 un chiffre d'affaires de 7 759 millions de francs, en hausse de 4 % par rapport à 1992. Le résultat net est de 459 millions de francs, contre 451 millions en 1992, mais la chaîne précise que le résultat de 1992 incluait une plue value exceptionnelle : la vente de l'immeuble de Cognacq-Jay.

RADIO MONTE-CARLO : Jean-Pierre Foucault directeur de l'antenne. – Jean-Pierre Foucault, animateur de « Sacrée soirée » (TF 1) et de « Shenandoah » (RTL), a été nommé directeur de l'antenne de Radio Monte-Carlo par le directeur général de RMC, Jean-Noël Tassez, dont il sera également l'adjoint. Jean-Pierre Foucault remplacera Jérôme Bellay, qui a rejoint le projet de chaîne câblée de TF 1, La Chaîne info (LCI) (*le Monde* du 2 mars). Il devrait rejoindre RMC à la fin juin et devrait donc cesser de présenter « Sacrée soirée » sur TF 1 à la même date.

FILMS : Philips va distribuer en CDI le catalogue du studio américain Orion. – Le groupe Philips a annoncé, dimanche 17 avril, au Marché international des programmes de télévision (MIP-TV) de Cannes, la signature d'un accord pour la distribution des films produits par Orion en disques compacts interactifs (CDI). Le studio américain a produit *le Silence des agneaux*, *Danse avec les loups*, *Robocop* et tous les films de Woody Allen. Les films sur CDI peuvent être regardés sur tout lecteur de disques compacts équipé pour l'image numérique.

Halles de Reims

L'assemblée annuelle des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) s'est ouverte, lundi 18 avril, à Saint-Pétersbourg (Russie). Cette assemblée va permettre à quelque 4 000 visiteurs et délégués de se rencontrer. D'un côté, des entrepreneurs qui ont des besoins de financement, de l'autre, des banquiers prêts, sous certaines conditions, à les aider. Les gouverneurs vont se pencher, entre autres, sur le problème de la rapidité des déboursements.

■ AMÉRIQUE LATINE. La Banque interaméricaine de développement va procéder à une augmentation de son capital. Les nouveaux moyens permettront de venir en aide aux populations les plus pauvres de l'Amérique latine.

■ ASIE. La Banque asiatique de développement vient de publier son rapport sur les perspectives de croissance de l'Asie en développement. Si la croissance de l'économie mondiale ne sera, en 1994, que de 1,8 %, celle des pays en développement d'Asie atteindra 7 %.

L'assemblée annuelle de la BERD à Saint-Pétersbourg

La Banque européenne veut prendre un nouveau départ

L'assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), qui s'est ouverte, lundi 18 avril, à Saint-Pétersbourg, doit être l'occasion de recadrer les activités d'une institution financière dont la réputation a souffert d'une gestion contestable. Il s'agit d'adapter, de façon pragmatique, les missions de la BERD à un environnement économique en mutation.

SAINT-PÉTERSBOURG

de notre envoyé spécial

Il est probable que sous les lambris du palais Tavrichesky, on parlera assez peu de ce que Jacques Attali considérait comme l'une des missions essentielles de la Banque européenne, l'accompagnement des pays de l'ex-«bloc communiste» vers la démocratie pluraliste. L'ancien président de la BERD, qui a *dû renoncer à ses fonctions*, en juin 1993, à la suite des accusations portées contre l'extravagance de sa gestion, considérait que la BERD ne pouvait valablement investir dans ces pays sans aider ceux-ci à acquérir des institutions démocratiques. C'est pour cela qu'il voulait renforcer le *«rôle politique»* de la Banque européenne, sans lequel, estimait-il, celle-ci court le risque de devenir *«une pâle copie de la Banque mondiale»*. La BERD, ajoutait-il, doit rester *«une source d'influence, et pas uniquement de finance»*.

Or, l'une des premières décisions de son successeur, Jacques de Larosière, fut précisément de démanteler le département des affaires politiques, celles-ci ne devant pas, selon lui, être dissociées des autres activités. Si, officiellement, les aspects politiques font toujours partie du mandat de la BERD, il est clair que le nouveau président entend privilégier une activité que, comme ancien gouverneur de la Banque de France, il connaît bien, celle de banquier. Ce choix est d'abord stratégique : la BERD doit retrouver une réputation sans tâche, afin de devenir plus efficace, puis indispensable. Or tout cela *nécessite du travail et de la discrétion* : autant Jacques Attali avait besoin de publicité médiatique, autant Jacques de Larosière la fuit.

Cette sobriété de comportement s'accompagne d'une volonté de rigueur : pour redorer l'image de marque d'une banque qui a été accusée de *«dépenser plus pour elle-même»* que pour les pays qu'elle était censée aider, l'accent est mis sur les économies. Les responsables de la BERD soulignent que le coût de l'assemblée annuelle n'entamera le budget de fonctionnement qu'à hauteur de 1,4 million de livres (1), une somme à peu près équivalente étant, d'autre part, dépensée par le gouvernement russe. Tout sera fait, assurait-on au siège londonien, pour que cet investissement soit *«rentable»*. Les quelque 4 000 visiteurs et délégués qui se retrouvent à Saint-Pétersbourg se voient donc d'abord offrir une rare occasion de rencontres professionnelles : d'un côté, des «entrepreneurs» qui ont *des besoins de financement*, de l'autre, des banquiers qui, à certaines conditions, peuvent résoudre leurs problèmes.

Dans cet esprit, les 25 pays où la BERD effectue déjà des opérations bancaires vont s'efforcer de mieux se *«vendre»*, au cours de *«présentations»* individuelles, et de proposer des projets *«bancables»*, si l'on peut dire. Leurs besoins, ceux en fait de la Russie et des pays d'Europe centrale et de l'Est qui cherchent à réussir leur transition vers l'économie de marché, sont énormes. A bien des égards, c'est une sorte de « plan Marshall» pour l'ancien «bloc communiste» qui serait nécessaire, soit une somme évaluée par certains économistes, à environ 100 milliards d'écus (2). L'action de la Banque européenne, créée en 1991 avec un capital de 10 milliards d'écus, ne peut donc être que marginale, tout en ayant valeur d'exemple.

Favoriser la création de PME

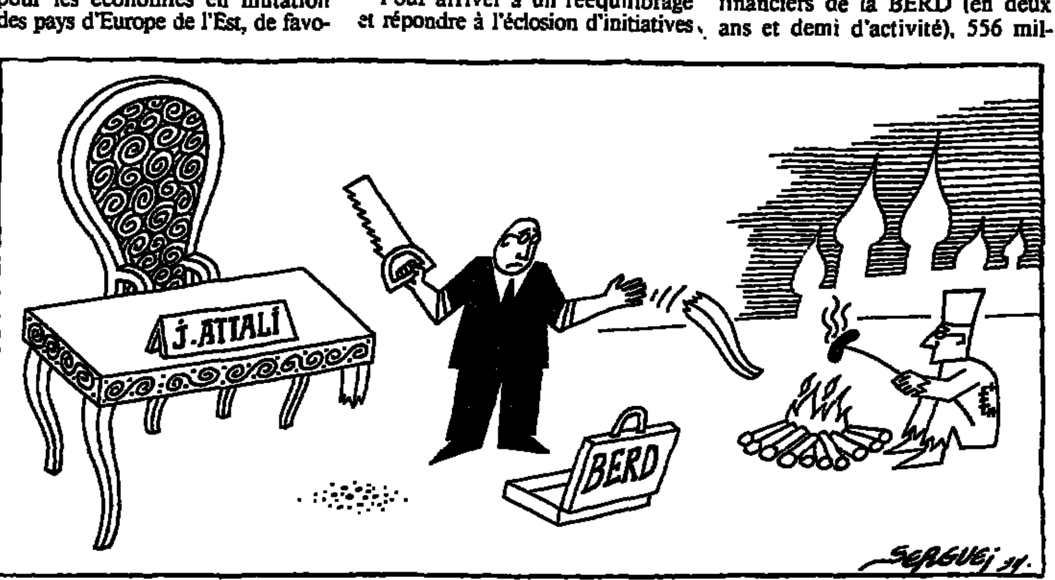
Les cinquante-neuf gouverneurs de la BERD vont peut-être évoquer la question d'une recapitalisation – celle-ci, statutairement, ne se pose qu'en 1996 –, mais il est probable que leurs discussions seront plus pragmatiques. L'expérience de deux ans et demi d'activité montre en effet qu'il est plus profitable, pour les économies en mutation des pays d'Europe de l'Est, de favoriser la création de petites et moyennes entreprises que d'accorder des prêts à des industries en voie de restructuration qui sont souvent en situation de monopole : au fur et à mesure que les politiques de privatisation vont de l'avant, il est nécessaire de nourrir le tissu économique en créant une «culture d'entrepreneurs».

Ce constat soulève le problème des secteurs d'intervention de la Banque européenne, dont les statuts prévoient qu'elle ne doit pas consacrer plus de 40 % du montant total de ses engagements en matière de prêts, garanties et prises de participation, au secteur d'Etat. Cette disposition ne signifie pas qu'elle *ne peut consacrer plus de 60 %* de ses financements au secteur privé, mais il est probable que les gouverneurs devront se prononcer sur le point de savoir si une telle répartition est bien adaptée à une évolution économique marquée par un bourgeonnement du secteur privé.

Dans la pratique, il est vrai, ce ratio n'est pas encore respecté : en 1993, le secteur privé a recueilli 57 % du montant global des financements, contre 43 % pour le secteur public. En nombre de projets, en revanche, cette proportion s'accentue (75 % pour le privé et 25 % pour le public), puisque la taille des projets conclus avec le secteur d'Etat, qui concernent souvent des infrastructures, est nettement plus importante.

Pour arriver à un rééquilibrage et répondre à l'éclosion d'initiatives privées à laquelle on assiste notamment dans l'ancienne URSS, en Pologne et en Hongrie, la Banque européenne doit donc mener une politique de «proximité». C'est pour cela que Jacques de Larosière a accentué la décentralisation en augmentant les effectifs locaux (60 personnes travaillent maintenant dans les «pays d'opérations»). Le but est d'identifier plus rapidement des projets méritant d'être financés. Ceux-ci concernent les prêts accordés à des entrepreneurs individuels, mais aussi l'octroi de fonds propres à des PME dont la faible capacité d'endettement limite le développement. La BERD souhaite, d'autre part, travailler le plus étroitement possible avec le réseau bancaire local, qui est forcément davantage «au contact» des initiatives privées.

Mais ce dernier, souvent sclérosé par un personnel formé dans le creuset d'économies dirigistes, a besoin, lui aussi, d'être régénéré. Outre qu'elle est prête à fournir une assistance technique, la BERD est susceptible de prendre des participations financières dans des banques locales. L'objectif est d'accélérer la vitesse de déboursement des prêts, qui reste faible. Des progrès ont été faits, mais la Banque européenne d'investissement (BEI), par exemple, est plus efficace : la moitié de ses engagements ont été déboursés, alors que, sur les 2,8 milliards d'écus d'engagements financiers de la BERD (en deux ans et demi d'activité), 556 millions d'écus seulement ont été versés.



Se pliant, d'autre part, aux souhaits de ses actionnaires, la BERD souhaite renforcer la «qualité» de ses prêts. Dans ces conditions, il n'est pas aisé d'accélérer la vitesse de déboursement, d'autant plus que les institutions juridiques et financières en place sont souvent mal adaptées. C'est notamment sur la méthode permettant de résoudre cette contradiction que les délégués de l'assemblée de Saint-Pétersbourg vont devoir réfléchir.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,70 francs.

(2) Un écu vaut environ 6,60 francs.

CLÉS/ *Statuts*

■ **BERD.** Fondée en mai 1990, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement est une initiative française. Selon l'article premier de ses statuts, son objet est de contribuer au progrès et à la reconstruction économique des pays d'Europe centrale et orientale qui s'engagent à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie, du pluralisme et de l'économie de marché. Démissionnaire le 25 juin 1993, le premier président de la BERD, Jacques Attali, a été remplacé par *Jacques de Larosière*.

■ **BID.** La Banque interaméricaine de développement a été créée en 1959 pour promouvoir le développement individuel et collectif de ses membres grâce au financement des réformes structurelles et de projets économiques et sociaux. Le capital de la banque a été ouvert en 1976 et 1977 à des pays extérieurs au continent américain comme la France ou le Japon.

■ **BAD.** La Banque asiatique de développement a débuté ses activités en décembre 1966. Son but est de lever des fonds privés et publics afin de favoriser le développement économique de la région, assister les pays membres pour coordonner leurs politiques et leur fournir une assistance technique.

Selon un rapport de la Banque asiatique de développement

Les pays en développement d'Asie connaîtront une croissance de 7 % en 1994

Les pays en développement d'Asie connaîtront ces deux prochaines années une croissance soutenue, selon un rapport de la Banque asiatique de développement (BAD) qu'est venu présenter à Paris son économiste en chef, Malcolm Dowling. Leur produit intérieur brut (PIB) augmentera, en moyenne, de 7 % cette année et de 7,2 % en 1995, contre 7,4 % en 1993, soit beaucoup plus que la croissance moyenne mondiale (+ 1,8 % en 1994).

La Chine restera encore le meilleur élève de la classe avec une croissance de 10 % en 1994 (12,7 % au premier trimestre 1994) et de 9 % en 1995. Cette «moindre» performance prévue par rapport à l'an dernier, où le taux de croissance avait atteint 13,4 %, s'explique par le resserrement de la politique monétaire décidé par Pékin pour éviter la surchauffe économique.

De leur côté, les pays d'Asie du Sud-Est verront leur PIB progresser de 7,1 % en 1994 et de 7,5 % en 1995 – après 6,4 % en 1993 – et celui des quatre dragons (Hongkong, Taïwan, Corée du Sud et Singapour) augmentera de 6,5 % cette année et de 6,6 % en 1995.

L'essor rapide des pays asiatiques en développement trouve son origine, notamment, dans leur capacité à épargner et à investir, selon M. Dowling. En Asie de l'Est et du Sud-Est, le taux moyen d'épargne dépasse ainsi largement les 30 %. Parmi les autres facteurs qui expliquent leur croissance élevée, la BAD relève une main-d'œuvre bon marché, des politiques macro-économiques stables, une inflation modérée (8,2 % en 1993) et des marchés financiers en pleine expansion.

En dépit de ces bonnes performances, l'Asie reste confrontée au problème persistant de la pauvreté, surtout en zone urbaine : en 1990, 562 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté en Asie du Sud et 169 millions en Asie de l'Est. Puis est venu se greffer, depuis quelques années, le problème du sida qui risque, selon M. Dowling, de peser lourdement sur le développement des économies asiatiques dans les décennies à venir.

A. Pu.

Afin d'aider l'Amérique latine dans sa lutte contre la pauvreté

Les Etats-Unis obtiennent un renforcement des moyens d'action de la Banque interaméricaine de développement

NEW-YORK

de notre correspondant

La Banque interaméricaine de développement (BID) va procéder à une importante augmentation de son capital. Elle réorientera ses moyens, ainsi accrus, en direction des populations les plus pauvres de l'Amérique latine. Financier actif de la région, le Japon obtiendra un siège au sein de son conseil d'administration, sa véritable direction opérationnelle. Ces décisions, *«historiques»*, selon le président de la banque, l'Uruguayen Enrique Iglesias, ont été arrêtées la semaine dernière, et avec une célérité exceptionnelle, à Guadalajara, au Mexique, par le conseil d'administration de la BID à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cette institution financière internationale.

Les événements, dramatiques, qui ont secoué ces dernières semaines le Mexique ont largement facilité l'adoption de ces dispositions. Comme le souligne le rapport annuel de la banque publié à cette occasion, si l'Amérique latine a connu en 1993 une troisième année de croissance soutenue (avec une progression de son produit national brut total de 3,3 %), la pauvreté et la distribution inégale des richesses y restent des problèmes importants. Elles menacent la stabilité sociale et politique de ces pays, et donc leurs perspectives mêmes de croissance.

La moitié des prêts pour des projets privés

Les Etats-Unis, principaux actionnaires de la BID, veulent éviter que les politiques libérales engagées activement dans les pays de la région ne soient, pour cela, remises en cause. Ils sont ainsi prêts à aider les gouvernements actuels, notamment par l'intermédiaire de la banque.

A l'issue d'une augmentation de ses moyens de 40 milliards de dollars (*240 milliards de* francs), la BID disposera d'un capital de 101 milliards. Seule une petite partie de ces fonds seront mobilisés immédiatement. Conformément à leur souhait, l'Europe et le Japon y joueront désormais un rôle accru, leur part cumulée dans le capital passant de 7 % à 15 %. Le poids des Etats-Unis sera au contraire légèrement réduit (tombant de 34 % à 30 % environ), Washington perdant de ce fait son droit de veto. Au total, la banque pourra prêter 7 milliards de dollars par an (au lieu de 6 milliards en 1993).

Les actionnaires de la banque sont donc aussi convenus de lutter plus activement contre la pauvreté. La moitié des prêts accordés par la BID devront être destinés à des projets répondant à la satisfaction de besoins sociaux (infrastructure, santé, éducation...). Les membres de la BID ont par ailleurs décidé de porter à un milliard de dollars le capital d'un fonds destiné aux pays les plus pauvres de la région (Haïti, Honduras, Guyane, Bolivie et Nicaragua), un fonds qui distribue des prêts à très long terme à des taux très bas. Pour soutenir l'orientation libérale adoptée par la plupart des gouvernements latino-américains, la BID pourra affecter 5 % de ses prêts au financement de projets purement privés.

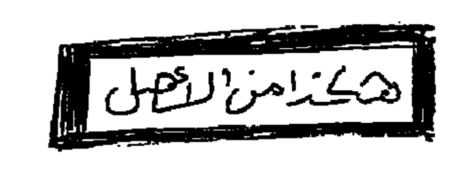
E. I.

ALGÉRIE : saisine officielle du Club de Paris pour le rééchelonnement de la dette extérieure. – L'Algérie a saisi officiellement le Club de Paris, qui réunit les créanciers publics, en vue d'un rééchelonnement de sa dette extérieure, estimée à 26 milliards de dollars (plus de 150 milliards de francs), a annoncé, dimanche 17 avril, la Banque d'Algérie. Le rééchelonnement va *«concerner la dette bilatérale qui constitue 60 % de la dette à moyen et long terme»*, indique-t-on de même source.

BRÉSIL : signature d'un accord avec des banques étrangères. – Le Brésil a signé, vendredi 15 avril à New-York, un accord avec 750 banques étrangères, qui prévoit le refinancement de 52 milliards de dollars de créances de dettes. Cet accord met fin ainsi au problème de la dette brésilienne, d'un montant total de 120 milliards de dollars. Il permet au Brésil *«de normaliser ses relations avec ses créanciers et de poursuivre ses programmes d'ouverture et de réforme de son économie»*, selon William Rodhes, le directeur général de la Citibank.

RUSSIE : rencontre entre les responsables russes et les représentants du G7. – Le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, et les responsables de l'économie russe ont rencontré, dimanche 17 avril, de façon informelle, les ministres des finances des sept pays les plus industrialisés (G7), en marge de l'assemblée annuelle des gouverneurs de la BERD. A l'issue de ces entretiens, les ministres du G7 se sont déclarés *«satisfaits»* des efforts entrepris par Moscou pour freiner l'inflation et maîtriser le déficit budgétaire.

MBA Master of Business Administration
Université à San Francisco
spécialisée en Management International
California State approved ACBSP
■ 12 mois intensifs de programme américain
■ Campus urbain, recrutement multinational
INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA
Centres d'information en Amérique, Asie, Europe
Paris Tél. : 16 (1) 40-70-10-00 – Fax : 40-70-10-10

ETRANGER

Les privatisations dans les pays de l'Est

Plus de six millions de Tchèques tentent d'acquérir les actions de 861 entreprises

PRAGUE

de notre correspondant

La deuxième et dernière vague de privatisation par coupons, qui portera, d'ici à la fin de l'année, la part du privé dans l'économie tchèque, il y a encore cinq ans totalement étatisée, à près de 80 %, est entrée dans sa dernière phase. Plus de six millions de Tchèques tentent d'acquérir, au cours de plusieurs tours d'enchères, les actions de 861 entreprises, pour un montant total de 155 milliards de couronnes, soit l'équivalent de 31 milliards de francs.

Les actionnaires potentiels, qui se sont procuré un carnet de coupons de 1 000 points pour 1 050 couronnes (210 francs) à l'automne dernier (*le Monde* daté 10-11 octobre 1993), sont invités, avant le 25 avril, à commander les actions convoitées dans l'un des 3 500 bureaux de poste du pays. Pour ces premières enchères, le prix unique des actions à la valeur nominale de 1 000 couronnes (200 francs) a été fixé par le gouvernement à deux actions pour 100 points. A l'issue de ce premier tour de commandes, dont les résultats seront connus le 21 mai 1994, le prix des actions sera modifié pour chaque titre en fonction de la demande, le prix maximum d'une action ne pouvant excéder 1 000 points. Cette opération sera répétée après chaque enchère, dont le nombre n'a pas été encore fixé. Il y en avait eu cinq lors de la première vague de privatisation en 1992 (*le Monde* du 16 février 1993).

La chasse aux possesseurs de coupons

Sur les 6,17 millions de Tchèques majeurs et résidant dans le pays qui ont décidé de participer pour la deuxième fois à cette forme originale de privatisation de masse, 64 % (contre 75 % pour la première vague) ont choisi de confier leurs coupons à l'un des 350 fonds d'investissement enregistrés pour l'opération. La chasse aux possesseurs de coupons – des « DIK » dans le jargon tchèque –, qui devaient décider cet hiver d'investir individuellement ou grâce à un fonds, a coûté plus de 5 milliards de couronnes (plus de 1 milliard de francs) en campagne publicitaire.

Le moindre succès des fonds par rapport à 1992 est dû à l'expérience, même modeste, acquise par les actionnaires dans la gestion de portefeuilles, mais aussi à la perte de confiance dans les fonds, qui n'ont pas tenu leurs promesses de racheter les actions des DIK dix fois le prix d'entrée. De plus, les prix atteints à la Bourse de Prague par certaines actions des privatisées de la première vague ont vraisemblablement incité beaucoup de gens à tenter leur chance : certaines actions cotent 10 000 couronnes (2 000 francs) voire 100 000, même si elles sont moins nombreuses que les dizaines d'actions valant seulement 14 couronnes.

Comme lors de la première vague, une vingtaine de fonds ont récupéré l'essentiel des coupons alors qu'une centaine d'entre eux détiennent à peine 1 million de points chacun. Parmi les mieux lotis, on trouve les fonds de participation créés par la banque Agrobanka, spécialisée dans l'agriculture, avec 320 millions de points, et ceux de la société d'import-export Chemapol avec 306 millions de points. Les fonds des principales banques tchèques ont également obtenu de bons résultats, grâce en particulier à toutes sortes de promesses de prêt et de rachat des actions, de même que les fonds Harvard, qui avaient été la révélation de la première vague.

En règle générale, les Tchèques ont ignoré les fonds dirigés par des étrangers et ont, en revanche, privilégié les fonds vantant leur « tchéquité ».

MARTIN PLICHTA

L'Amérique sans l'inflation

Suite de la première page

Pas plus le déflateur du produit national brut (PNB) que l'indice des prix à la production ou celui des prix à la consommation ne laisse apparaître des signes d'un décollage des prix. Le rythme annuel de l'inflation tourne autour de 3 %.

Comment expliquer que, malgré une demande très forte, les prix ne s'envolent pas? C'est que, du côté de l'offre d'abord, les choses ont beaucoup changé. La dérégulation des années 80 et l'ouverture du marché intérieur aux produits étrangers ont l'une et l'autre contribué à créer dans le pays une situation de *« concurrence féroce »*, pour reprendre l'expression qu'utilisait récemment un économiste américain, Ron Chernow, dans un point de vue publié par le *Wall Street Journal*. Dans de nombreux secteurs, la pression de la concurrence sur les entreprises est aujourd'hui beaucoup plus forte qu'il y a une dizaine d'années. Elle pousse les producteurs à chercher à réaliser des gains de productivité plutôt qu'à augmenter leurs prix. C'est le cas dans l'automobile, l'informatique, le transport aérien, etc...

Handicapés par un dollar faible, les producteurs étrangers jouent néanmoins aussi leur rôle. Désormais très présents sur le marché américain, ils empêchent les producteurs locaux de recourir à la hausse des prix. A force d'être invoquée, la globalisation de l'économie est devenue une réalité. La demande américaine n'est plus satisfaite par la seule offre américaine. Elle l'est par l'offre mondiale. Si les capacités de production nationale venaient réellement à saturation, les usines mexicaines, chinoises ou européennes – souvent d'ailleurs propriété des entreprises américaines – viendraient compléter l'offre américaine et satisfaire la demande. Dans une économie aussi ouverte que l'est désormais celle des Etats-Unis, la notion de saturation des capacités nationales de production n'est plus guère pertinente, soulignait récemment et à juste titre Alan Blinder, l'un des conseillers économiques de Bill Clinton.

Sous l'effet à la fois d'un énorme effort d'investissement et de l'introduction de technologies nouvelles, l'offre américaine s'est ensuite profondément modifiée. Elle s'est élargie et cela n'est sans doute pas encore totalement perceptible dans les données actuelles. Des investissements massifs ont été réalisés au cours des derniers mois (plus 15 % en 1993). Leur volume va encore croître de près de 10 % en 1994. Les entreprises américaines ont ensuite réalisé des gains de productivité considérables, non seulement dans l'industrie mais aussi aujourd'hui et de plus en plus dans les services. Les New-Yorkais découvrent qu'une carte magnétique peut efficacement remplacer les jetons pour le métro, les sociétés apprennent que le paiement électronique peut se substituer aux chèques.

L'inflation risque-t-elle alors de provenir de tensions sur le marché du travail? Cela est peu probable. Là aussi, d'importantes mutations ont eu lieu. Tout d'abord, l'Amérique est encore loin du plein emploi des manuels d'économie. Le taux de chômage officiel est certes tombé à 6,5 %. La réalité est moins rose. De nombreux Américains avaient quitté le marché du travail lors de la récession de 1990-1991. Ils sont prêts à reprendre du boulot s'il en y en a. Beaucoup aussi ont pris un emploi à temps partiel, alors qu'ils souhaiteraient travailler à temps plein.

Plus fondamentalement, les Américains apparaissent aujourd'hui et collectivement beaucoup moins revendicatifs. Paul Krugman, un économiste du Massachusetts Institute of Technology (MIT), parle à ce sujet d'une population aux *« anticipations diminuées »*. Depuis quinze ans, les salariés américains ont accepté une baisse continue de leurs revenus réels. Aujourd'hui, les choses ne semblent pas avoir changé. Parmi les nombreux facteurs qui expliquent cette relative apathie des salariés, il y a l'affaiblissement du mouvement syndical ainsi que la précarisation des emplois.

Aucune pression sur les salaires

Malgré les créations de « jobs » actuelles (2 millions en 1993, 3,1 millions peut-être en 1994 d'après Dun et Bradstreet), toutes les enquêtes récentes montrent que les Américains continuent à avoir peur de perdre leur poste de travail. Ils ne sont donc guère poussés à revendiquer des hausses de salaires.

Les conflits sociaux récents sont, à cet égard, significatifs. Dans le transport aérien, les syndicats acceptent des baisses de revenus considérables pour préserver l'emploi. Dans le transport routier, il y a quinze ans, les camionneurs avaient mené une longue grève pour défendre leurs salaires. Le mouvement avait paralysé toute l'économie américaine. Depuis onze jours, les « teamsters » sont à nouveau en grève, Quelques rares entreprises en ont souffert. La plupart avait pu s'organiser autrement et l'Amérique continue à tourner. Le syndicat des « teamsters » défend cette fois-ci le statut de ses 80 000 adhérents – les transporteurs voulant pouvoir recourir à des sous-traitants employant un personnel moins bien payé, moins protégé et non syndiqué.

La pression sur les salaires est en définitive jusqu'à present quasi inexistante. Comme le souligne Laura Tyson, depuis plusieurs trimestres, les salaires augmentent moins que la productivité. Le coût unitaire du travail continue donc à baisser. L'inflation par les coûts ne constitue en aucun cas, dans l'immédiat, une menace pour l'économie américaine.

- Autre conséquence de ces *« anticipations diminuées »*, les salariés américains sont aussi devenus des consommateurs plus exigeants en matière de prix. Ils font jouer, plus encore qu'auparavant, la concurrence. Ils font peser la pression non seulement sur les biens durables, mais aussi – et c'est nouveau – sur les services. La commission municipale qui supervise, à New-York, les taxis, vient de refuser aux compagnies un relèvement de leurs tarifs. Motif : la qualité du service ne s'est pas améliorée. Plus sérieusement, les indices de prix révèlent depuis quelques mois un net ralentissement de l'inflation des prix des soins médicaux. C'est le résultat à la fois de ces nouveaux comportements et du débat sur la réforme du système de santé.

Le pétrole, le budget et la Fed

La globalisation de l'économie, le dynamisme de l'investissement, la réalisation de gains de productivité dans les services, la modification des comportements des salariés et des consommateurs : ces transformations rendent donc improbable aujourd'hui un retour de l'inflation aux Etats-Unis. Il reste trois grands éléments d'incertitude conjoncturels : le pétrole, le déficit budgétaire et la Réserve fédérale (Fed).

L'Amérique profite, comme le reste du monde industrialisé, d'un prix du pétrole extrêmement faible. Une augmentation du prix du brut pourrait-elle ré-enclencher la spirale inflationniste? Laura Tyson exclut une telle hypothèse. D'autres font remarquer que le prix de l'or noir – comme celui de toutes les matières premières – a aujourd'hui, dans une économie dominée par la production immatérielle, beaucoup moins d'importance qu'il n'en avait encore dans les années 70.

Deuxième incertitude : le déficit budgétaire. Il est considéré par les économistes comme une source d'inflation. Malgré le plan de réduction adopté en août dernier par le Congrès, certains – le FMI notamment – craignent que sa contraction ne soit pas suffisamment rapide. Troisième incertitude enfin : la politique de la Réserve fédérale. Après avoir mené une politique de soutien à l'activité, la Fed veut passer à une politique plus neutre. La lutte contre l'inflation – contre toutes les formes d'inflation – est sa mission.

Elle tente aujourd'hui de mettre fin à l'inflation des actifs financiers – au boom de Wall Street. Elle veut aussi éviter que la petite accélération de la hausse des prix qui doit normalement intervenir en cette période du cycle conjoncturel ne déclenche une spirale inflationniste. L'opération est difficile. Elle requiert beaucoup de psychologie à l'égard des marchés. La manœuvre est délicate. Elle n'est pas impossible.

ERIK IZRAELEWICZ

INDUSTRIE

En raison des mesures « Balladur »

Les vendeurs de véhicules d'occasion redoutent une baisse de leur chiffre d'affaires

Les mesures « Balladur » d'incitation à l'achat de véhicules neufs pourraient avoir un impact négatif sur la vente de voitures d'occasion. Jean-Pierre Hénaut, président du CNPA (Conseil national des professions de l'automobile) le redoute et faisait part de ses craintes jeudi 14 avril au cours d'une conférence de presse.

Pour l'instant, les conséquences ne sont pas évidentes. Le marché de l'occasion a enregistré une très légère hausse (+ 0,01 %) sur les deux premiers mois de l'année, contre une baisse de 0,75 % en 1993, nettement inférieure à celle du marché du véhicule neuf (– 18,3 %). Les ventes d'automobiles d'occasion se sont élevées à 4,3 millions d'unités en 1993. Ces ventes se font de plus en plus par le biais de professionnels. Ils assurent actuellement 60 % des transactions contre 45 % en 1984.

Les concessionnaires et agents craignent une baisse de ce marché plus profitable pour eux que celui du neuf, pour lesquels leur marge est quasiment nulle. Les concessionnaires financent en effet environ la moitié de la ristourne consentie par le constructeur, en complément de l'aide de 5 000 francs de l'Etat.

En outre, les concessionnaires français peuvent difficilement compenser la baisse du marché de l'occasion en France par un accroissement de leurs ventes à l'étranger car la fiscalité française est relativement pénalisante. La TVA sur la vente de véhicules d'occasion exportés en dehors de l'Union européenne ne leur est en effet remboursée que proportionnellement à la marge dégagée par l'opération, alors qu'en Allemagne le remboursement de TVA se calcule sur le prix de vente total de l'automobile d'occasion. Conséquence : les voitures d'occasion françaises sont moins compétitives à l'export que leurs concurrentes allemands. Un fait contre lequel s'était élevé Jacques Calvet, président de PSA Peugeot-Citroën, en mars, lors du Salon de l'automobile de Genève.

A. K.

Pour assurer leur pérennité

Alain Madelin a bouclé son projet de loi sur la transmission d'entreprises

Le projet de loi sur la transmission d'entreprise est prêt. Dans un entretien au quotidien économique *la Tribune-Desfossés* publié lundi 18 avril, le ministre des entreprises, Alain Madelin, annonce que ce texte sera bientôt soumis au premier ministre. Le problème de la transmission et de son financement est, *« sans hésitation, le problème majeur »* qui se pose aux entreprises moyennes, indique-t-il. *« Dans les dix ans qui viennent, 600 000 entreprises changeront de mains, dont une sur deux dans le cadre familial. Aujourd'hui, 10 % des défaillances sont liées à un problème de transmission, ce qui nous coûte 80 000 emplois chaque année. »*

Le projet de loi vise à *« instaurer un environnement juridique, fiscal et financier favorable à la pérennité des entreprises*, explique M. Madelin. *Nos objectifs sont d'inciter les chefs d'entreprise à préparer la transmission de leur affaire par des instruments appropriés, donation-partage ou contrat successoral, comme en Allemagne. Les coûts fiscaux doivent être diminués »*.

Par ailleurs, M. Madelin regrette *« les milliards que l'Etat actionnaire est aujourd'hui contraint de réinjecter »* dans des entreprises publiques comme Bull, Air France ou le Crédit lyonnais. Il déclare condamner l'économie mixte, qui aboutit *« à taxer la performance pour financer les contre-performances »*.

REPÈRES

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Le SNUI confirme sa prédominance à la Direction générale des impôts

En recueillant 43,08 % des suffrages aux élections professionnelles du 24 mars à la Direction générale des impôts, le Syndicat national unifié des impôts (SNUI) a conforté sa position dominante, même s'il perd un siège au profit de la CGT à la commission administrative paritaire nationale, dans un scrutin marqué par une grande stabilité. La participation à ce scrutin a été de près de 86 % des 84 504 agents. Désormais, le SNUI détient 25 sièges, la CGT 15 sièges (23,30 % des suffrages), FO 9 sièges (15,89 %), la CFDT 6 sièges (11,60 %), la CFE-CGC 6 sièges (4,09 %), le collège des cadres ayant statutairement 6 sièges.

SOCIAL

Les « Rencontres pour l'emploi » ont accueilli 310 000 visiteurs

Les « Rencontres pour l'emploi », organisées les 15 et 16 avril dans vingt-quatre villes, à l'initiative du ministère du travail, ont attiré 310 000 visiteurs. Au total, les entreprises auraient présenté 57 000 offres d'emploi et, à la Grande Halle de La Villette, à Paris, les organisateurs parisiens ont recensé 1 600 embauches fermes. Dans un communiqué, Michel Giraud, ministre du travail, a salué cette *« réussite »* et estime que *« c'est une nouvelle manière de recruter qui est consacrée »*.

Le Monde

L'IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

propositions commerciales



Aéroports Roissy-Charles de Gaulle et Orly

Aeroports de Paris lance une consultation pour l'exploitation, à compter de janvier 1995, de surfaces de vente hors taxes situées dans l'aérogare n° 1 de Roissy-Charles de Gaulle et l'aérogare Sud d'Orly.

Les activités commerciales demandées sont :

Roissy
- Maroquinerie, Stylos, Briquets sur 80 m²
  (+ Maroquinerie seule sur 38 m² en zone publique)
- Jouets sur 40 m²

Orly Sud
- Briquets, Stylos sur 18 m²
- Jouets sur 34 m²

En 1993, les passagers internationaux au départ étaient de :
Roissy : 4,5 millions
Orly Sud : 4,2 millions

Les candidats à la consultation doivent se faire connaître par écrit avant le 29 avril 1994.

Adresse : Aéroports de Paris - Service Concessions Commerciales Orly Sud 103 - 94396 ORLY AEROGARE CEDEX

Joindre : Extrait K bis - Références bancaires et professionnelles - Compte d'exploitation 1993

appartements ventes

Paris 18e

MARX DORMOY imm. de 4 étages, gd stand., studio 30 m², cuis. s. d'eau, wc. Parfait état d'entretien – Prix 390 000 F. 42-65-41-03

OFFRE SPÉCIALE
IMMOBILIER ACHAT/VENTE
65 F HT la ligne à partir de 2 parutions pour un minimum de 5 lignes
CONTACT : 44-43-76-28

bureaux locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50

DEMANDES D'EMPLOI

Homme, 39 ans, cadre ressources humaines gestion personnel. Paye, recherche poste à responsabilité sur Paris-Ile-de-France. Expérience importante et réussie + connaissances : micro, assurances, juridiques, logiciel Pacha. Etudie toutes propositions. Tél. : 47-06-21-90.

H. 41 a. CFP Dessin indus. en MG 17 ans d'exp. en automatisme, depuis trois ans dans l'isolation acoustique avec contact commercial. Dynamique. Adaptation rapide à de nouvelles expériences. Tél. : 60-79-02-19

H. 42 ans cherche poste service exploitation dans transport routier. Dernier emploi occupé : responsable du trafic de 22 PL 14 ans d'expér. dans distribution sur Paris et région parisienne Tél. : 60-83-42-46

INDUSTRIE

Choisi de préférence à son concurrent allemand

GEC-Alsthom construira le TGV en Corée du Sud

Les autorités coréennes ont signé une lettre d'intention avec le consortium franco-britannique pour réaliser un train à grande vitesse entre Séoul et Pusan (432 kilomètres), a annoncé GEC-Alsthom lundi 18 avril. Le contrat porte sur un montant de 2,1 milliards de dollars (12 milliards de francs).

GEC-Alsthom réalisera le train à grande vitesse en Corée du Sud. La Korea High Speed Rail Construction Authority (KHRCA), l'organisme coréen chargée de ce dossier, a signé avec le consortium franco-britannique une lettre d'intention d'un montant d'environ 2,1 milliards de dollars (12 milliards de francs), selon un communiqué de GEC-Alsthom de lundi 18 avril. Exit l'allemand Siemens et son ICE (Inter City Express).

Le contrat, qui devrait être signé en mai, met fin à de tumultueuses et difficiles négociations. Entre l'annonce de la préférence française en août dernier et le choix définitif de GEC-Alsthom, il se sera écoulé huit mois riches en rebondissements. La bataille entre Français et Allemands a donné lieu à quelques passes d'armes qui ont fait douter un temps de l'issue de la négociation. Siemens, qui n'a pas encore vendu son ICE à l'étranger, s'est montré très offensif.

En novembre dernier, le constructeur allemand réduisait son offre de 10 % à 2,11 milliards de dollars, alors que la proposition franco-britannique était de 2,3 milliards de dollars. Les autorités coréennes ont saisi la balle au bond, ce qui les a conduites à annoncer le 28 décembre 1993 la prolongation des offres des deux concurrents en lice. Le gouvernement coréen disposait alors d'un argument supplémentaire pour renégocier avec son candidat privilégié. Les surenchères ont imposé à GEC-Alsthom d'optimiser la définition de son matériel et de réaliser des efforts de productivité. En août 1993, Pierre Bilger, PDG de GEC-Alsthom, avait dit que son groupe était alllé à *« l'extrême limite des sacrifices financiers »* possibles. La part de fabrication des TGV par les industriels coréens est passée à 50 % contre 44 % dans l'offre initiale.

Transfert complet de technologie

Le consortium franco-britannique a également accordé des concessions importantes en matière de transfert de technologie. *« Les partenaires coréens recevront un transfert de technologie complet »*, a précisé GEC-Alsthom dans son communiqué. Ce transfert concernera une quinzaine de constructeurs et équipementiers de Corée du Sud. D'ici l'an 2000, les Coréens devraient être capables de vendre le TGV en Asie, mais devront disposer de l'accord de GEC-Alsthom pour faire des offres sur les marchés européens et d'Amérique du Nord. Au total, GEC-ALsthom, chef de file du TGV Korea Consortium, fournira 46 rames d'une capacité d'environ 1 000 places chacune. Trente-quatre d'entre elles seront fabriquées en Corée (avec une partie de composants français). Localement, les *sociétés Hyundai, Daewoo* et Hanjin Industries fabriqueront le matériel roulant, tandis que Goldstar et Samsung fourniront les équipements de signalisation et de systèmes de contrôle de trafic. L'assemblage et les essais des rames TGV seront assurés par Hyundai. Les motrices seront produites par Hyundai et Daewoo. Hanjin Industries fabriquera les voitures motorisées.

Douze rames seront fabriquées en France. Cegelec, filiale d'Alcatel Alsthom, fournira les équipements caténaires et CSEE Transport les équipements de contrôle de vitesse. Sofrérail, la filiale ingénierie de la SNCF, contribuera à la formation, à l'exploitation et à la maintenance.

Le TGV devrait rouler entre Séoul et Taejon (moins de 200 kilomètres) à la vitesse de 300 kilomètres/heure fin 1999. La totalité de la ligne entre Séoul et Pusan (432 kms) sera mise en service fin 2001. *« Le trafic devrait atteindre plus de 80 millions de passagers par an dès les premières années d'exploitation »*, précise GEC-Alsthom. Il s'agit d'un cinquième succès pour la technologie française à l'exportation après les différents TGV européens (l'AVE espagnol entre Madrid et Séville, les rames Eurostar prochainement, le PBKA, qui doit relier Paris à Londres et Paris à Bruxelles en 1996) et le TGV texan entre Dallas, Houston et San-Antonio. Ce dernier est pour l'heure en panne faute de financements. Au total, 571 rames du TGV de GEC-Alsthom sont en service ou en commande dans le monde.

MARTINE LARONCHE

En s'associant avec Faur (matériel ferroviaire)

GEC-Alsthom s'implante en Roumanie

BUCAREST

de notre correspondant

A l'occasion de la visite du président roumain Ion Iliescu à La Rochelle, dans le cadre de sa visite officielle du 14 au 16 avril en France, GEC-Alsthom et la société d'État roumaine Faur ont annoncé officiellement leur association au sein d'une société commune de droit roumain. Un protocole d'accord avait été conclu dans ce sens à la fin mars à Bucarest entre le fabricant roumain de locomotives et le groupe franco-britannique qui transférerait une partie de sa technologie.

Cet accord arrive à point pour la Roumanie enlisée dans les problèmes liés à la reconversion de son secteur industriel surdimensionné. L'implantation de GEC-Alsthom fait suite à un appel d'offres lancé par la SNCFR (les chemins de fer roumains) remporté il y a quelques mois par Faur et GEC-Alsthom, face à la concurrence du groupe helvético-suédois ABB. La commande de la SNCFR, dont le contrat d'une valeur de 150 millions de dollars devrait être signé prochainement, porte sur une première livraison de 70 automotrices.

Quatre ans après le changement de régime, la société Faur, à l'image du reste de l'industrie roumaine, se débat toujours avec des problèmes énormes, hérités de l'ancien système communiste. En situation de sureffectifs, cette entreprise paie aujourd'hui l'absence d'investissements au cours des vingt dernières années. Sa production, invendable à l'Ouest, ne peut plus être écoulée sur ses anciens marchés traditionnels qui ont disparu avec l'effondrement du Comecon.

La Roumanie a donc besoin de contrats tels que celui avec GEC-Alsthom pour attirer des investisseurs étrangers et tenter de sauver ce qui peut l'être d'une industrie qui assure toujours près de 45 % du PIB. Or, jusqu'à présent, force est de constater que les capitaux étrangers ont plutôt eu tendance à éviter ce pays au profit de ses voisins d'Europe centrale et orientale.

CHRISTOPHE CHATELOT

JUSTICE : Jean-Claude Dumas mis en examen pour publicité trompeuse. – Interpellé jeudi 14 avril à Paris pendant une réunion publique à laquelle il avait convié par annonce publicitaire des personnes en quête d'emploi (*le Monde* du 16 avril), Jean-Claude Dumas a été mis en examen pour *« publicité trompeuse »*, samedi 16 avril, par le juge d'instruction parisien Patrick Fiévet. Il a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

Un entretien avec le PDG d'Alcatel-Alsthom

Pierre Suard : « Si nous avions dû perdre de l'argent, nous n'y serions pas allés »

Dans l'entretien qu'il nous a accordé lundi 18 avril, Pierre Suard, PDG d'Alcatel-Alsthom, commente l'accord intervenu avec les autorités coréennes.

« Les Coréens ont choisi le consortium GEC-Alsthom pour réaliser leur train à grande vitesse. Il y a eu beaucoup de rebondissements. Cette fois, c'est acquis ?

– Pour nous, ça l'est ! Nous considérons cette décision comme ferme et définitive. Sans appel. Le contenu des prestations a été défini. La forme juridique reste à préciser. Ce sera fait dans les semaines à venir. C'est un extraordinaire succès pour l'industrie française ! Cela prouve qu'elle dispose d'un certain nombre de technologies – dans ce cas précis, le TGV, mais il y a aussi les télécoms, le nucléaire, les satellites – qui la placent aujourd'hui au premier rang dans une compétition internationale de plus en plus agressive. Concernant le TGV, le mérite en revient à Alcatel-Alsthom mais aussi, il faut le dire, à l'Etat et à la SNCF, qui, il y a trente ans, ont initié cette technologie.

– C'est une vraie bouffée d'oxygène pour la branche ferroviaire de votre filiale GEC-Alsthom...

– C'est vrai. Ce contrat représente pour GEC-Alsthom et ses sous-traitants du travail assuré pour 800 personnes durant quatre ans. La première partie de la ligne Séoul-Taejon doit être achevée fin 1999. La ligne complète – avec son prolongement jusqu'à Pusan – doit l'être en 2001.

– En novembre dernier, Siemens avait revu son offre à 2,1 milliards de dollars. A l'époque, GEC-Alsthom, dont la proposition de l'été 1993 était supérieure de 270 millions de dollars, avait qualifié ce prix de déraisonnable. Or c'est bien à ce niveau de prix que vous l'avez emporté...

– Nous avons discuté. Les prestations fournies ont évolué. Une part plus importante du matériel sera fabriquée en Corée, donc à des coûts moins élevés. L'accord stipule que sur les 46 rames à livrer, 12 seront totalement fabriquées en France, le reste sera assemblé sur place. En gros, le chiffre d'affaires généré par ce contrat va aller pour moitié à la Corée, pour moitié à la France. Par rapport à notre proposition de l'été dernier, la marge espérée reste, en tout cas, au même niveau.

– Vous ne perdrez pas d'argent sur cette affaire, à ce niveau de prix ?

– Bien sûr que non ! Et si tel avait été le cas, nous n'y serions pas allés.

– Le contrat prévoit aussi un transfert de technologie complet en faveur des Coréens..

– Le principe est qu'au terme du contrat l'industrie coréenne soit capable de fabriquer le type de trains que nous avons livrés. Il s'agit uniquement des rames actuelles, telles qu'elle sont conçues aujourd'hui. Cela ne concerne pas les générations suivantes.

– Vous allez bénéficier de financements des pouvoirs publics français ?

– Non. Il n'y a pas de financement de l'Etat français. Et, je le précise, pas de compensation. Le transfert de technologie, c'est déjà beaucoup. La partie coréenne du contrat doit être financée localement. Quand à la partie exportée, elle doit l'être par des banques, dont Suez, qui a joué un grand rôle. »

Propos recueillis par
CAROLINE MONNOT

IMMOBILIER

La transformation de bureaux en logements

Les professionnels unis sur une série de propositions

La gravité de la crise de l'immobilier d'entreprise – les stocks sont estimés à 4,5 millions de mètres carrés en Ile-de-France – a incité les professionnels à s'unir au sein d'un groupe de travail pour présenter une série de propositions destinées à favoriser la transformation de bureaux en logements.

Ces mesures, fiscales, financières et administratives, visent d'abord à réduire et à stabiliser l'offre, ensuite à stimuler la demande. Dans le premier chapitre, on trouve notamment la possibilité de déduire des revenus fonciers les travaux de transformation engagés et d'imputer le déficit foncier éventuel sur le revenu global *« sans limitation de montant »*. Ils proposent aussi une exonération transitoire des plus-values lors de la vente de bureaux anciens sous la double condition de leur réaffectation à l'usage d'habitation et de l'acquisition dans un délai d'un an de bureaux neufs ou rénovés pour un montant au moins égal. Le rapport préconise également la possibilité de transmettre hors droits de succession les immeubles de bureaux transformés en logements.

Ils souhaitent aussi que l'accès aux subventions de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) soit facilité et que le montant de ses subventions soit revalorisé. Autre mesure financière : des taux *« vraiment préférentiels »* pour le portage d'immeubles vides et la rémunération au niveau de l'inflation du foncier non bâti. Sur le plan administratif, les professionnels préconisent un allègement et une clarification des procédures du code de l'urbanisme pour requalifier un immeuble ainsi qu'un allongement de la durée de validité des permis de construire.

Pour relancer le marché, les signataires pensent notamment que les administrations et les établissements publics ou parapublics devraient avoir accès au marché privé. Ils se déclarent *« unanimes »* à demander la suppression du passage de la TVA immobilière aux droits d'enregistrement (19 %), passé le délai en vigueur de cinq ans ou la première transaction. Ces propositions sont transmises à M. Claude Darmon, chargé par le gouvernement d'établir un rapport sur la transformation des bureaux en logements.

F. V.

LE TREMPLIN DE LA REUSSITE
BAC+2 (DEUG,BTS,DUT)
Stage de préparation aux concours d'admission parallèle des grandes écoles de commerce et gestion : Tremplin, Profil, Passerelle, ISG...
du 18 au 23 avril 1994
HEMI
Etablissement d'enseignement supérieur privé
95, Avenue François Arago - 92000 Nanterre La Défense
Tél. : (1) 46 95 12 00

MON IMPER

IMPERS ET PARKAS H. & F.
BURBERRYS, BARTSONS, GORE-TEX...
REMISE 10 % LECTEUR
63, Faubourg Poissonnière, 75009 PARIS
Tél. : 48-24-46-98

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO
Le Monde
INITIATIVES

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DES RESULTATS EN FORTE PROGRESSION EN 1993

Le Conseil d'Administration de la BFCE, réuni le 6 avril 1994 sous la présidence de Michel Freyche, a arrêté les comptes de l'exercice 1993.

Résultats consolidés (en millions de FRF)	1992	1993	Variation
Produit net bancaire	2 154	2 256	+ 5 %
Résultat brut d'exploitation	745	840	+ 13 %
Résultat net, part du groupe	137	202	+ 47 %
Fonds propres	6 600	7 300	+ 11 %
Ratio Cooke	8,6 %	9,2 %	

Une activité en croissance sensible notamment à l'étranger et sur les marchés

Le produit net bancaire consolidé a atteint 2 256 millions de francs. Son augmentation de 5% est due au développement de 11% des activités commerciales, tandis que la contribution des activités exercées pour le compte de l'Etat poursuit son déclin régulier (celles-ci ne représentent plus que 12% du total du PNB). La progression notable des activités commerciales résulte du vif développement des activités internationales et des activités de marché, alors que l'exploitation bancaire en France parvenait à enregistrer une légère progression malgré un environnement économique peu porteur.

Un résultat brut d'exploitation en nette augmentation

La stabilité des charges d'exploitation et d'amortissements, pour la quatrième année consécutive, permet au **résultat brut d'exploitation d'atteindre 840 millions de francs, en croissance de 13%.**

La gestion prudente des risques et la qualité du portefeuille de clientèle de la BFCE ont permis de ramener la dotation nette de l'exercice aux **provisions de 411 millions de francs en 1992 à 336 millions de francs en 1993.**

Vive progression du résultat courant et du résultat net

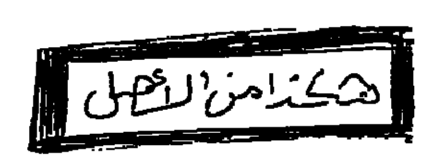
Le résultat courant, qui atteint 504 millions de francs, progresse de 51%. Cette forte augmentation a permis une nouvelle et importante **dotation de 230 millions de francs au Fonds pour risques bancaires généraux** contribuant au renforcement des fonds propres de base de la banque. Le solde des opérations extraordinaires comprend notamment une dotation complémentaire de 60 millions de francs qui complète la couverture des engagements relatifs aux divers régimes de retraite.
Le résultat net consolidé atteint 202 millions de francs en part du groupe, soit une progression de 47% par rapport à l'exercice précédent.

Un nouveau renforcement de l'assise financière et de la rentabilité

Grâce à la dotation au FRBG et à la part des résultats portés en réserves, ainsi qu'à diverses émissions de titres subordonnés remboursables, les **fonds propres réglementaires ont pu être accrus de près de 700 millions**, dont 500 millions au titre du noyau dur, pour être portés à **7,3 milliards de francs.**
Le ratio de solvabilité (Cooke) atteint à la fin de l'exercice 9,2 %, dont 5,4 % au titre du noyau dur.

L'exercice 1994 devrait permettre la poursuite de l'amélioration des résultats et de la rentabilité de la banque.

BFCE Banque Francaise du Commerce Extérieur



هكذا من الاصل

VIE DES ENTREPRISES

Dans la Loire-Atlantique

La fonderie d'Ancenis propose la semaine de 36 heures en quatre jours

NANTES

de notre correspondant

« C'est le meilleur accord connu à ce jour dans ce pays ». Le syndicat des métaux Force ouvrière n'a pas peur des mots pour justifier sa signature au bas de l'accord sur l'aménagement du temps de travail qui vient d'être conclu à la fonderie Bouhyer à Ancenis (Loire-Atlantique). Le projet présenté par la direction avait, il est vrai, de quoi séduire : non seulement le temps de travail est réduit de 38 heures et demie à 36 heures sur quatre jours sans diminution des salaires mais en plus une soixantaine d'embauches sont annoncées, dont vingt d'ici un mois. En contre-partie, l'entreprise devra tourner six jours sur sept et les salariés seront appelés à travailler dans le meilleur des cas un samedi sur deux.

Leader européen pour la fabrication des contre poids pour grues, chariots élevateurs ou quilles de voiliers, la fonderie Bouhyer (206 employés) travaille à 90 % à l'exportation. Elle bénéficie depuis le début de l'année de la reprise américaine et dans une moindre mesure d'un surcroît d'activité de ses clients français comme Manitou. Le chômage partiel (un jour par semaine), institué en 1993, a été suspendu. Face au carnet de commandes de plus en plus fourni et plutôt que d'accumuler les heures supplémentaires, la direction a choisi d'organiser le travail différemment. *« Au lieu d'investir dans des machines*, explique Michel Naud, président du directoire de la fonderie, *nous avons préféré faire tourner l'usine plus longtemps. Ce qui va permettre de créer des emplois et à terme d'améliorer la production de 40 %. »*

Si Force ouvrière (majoritaire dans l'entreprise) et la CFDT ont fini par signer l'accord, la CGT continue de s'y opposer *« malgré les points positifs »*. *« L'obligation de travailler le samedi*, expliquent les délégués CGT, *c'est une remise en cause des acquis sociaux. En outre, neuf heures par jour dans une fonderie, cela fait beaucoup. »* Les primes offertes pour incommodités de travail le samedi n'y changent rien : après un premier débrayage jeudi dernier, jour de signature de l'accord, la CGT a organisé le lendemain un vote dans l'entreprise. Résultat : une majorité de votants a regretté l'empressement des syndicats signataires. Refus de l'accord sur le fond ou bien méfiance de principe vis-à-vis à la fois des organisations syndicales et du patron ? Celui-ci, dont l'idée de départ était justement de soumettre le projet à l'ensemble du personnel, devra peut-être s'y résoudre. *« A titre consultatif seulement ! »*, en attendant une éventuelle reprise des négociations.

YVES DECAENS

Les malheurs de General Electric dans la finance

Kidder Peabody a perdu 210 millions de dollars

NEW-YORK

de notre correspondant

Décidément, la finance est un métier difficile. General Electric, l'une des premières entreprises industrielles américaines, continue à se battre pour acquérir le groupe financier Kemper (*le Monde* du 29 mars 1994). General Electric a dû reconnaître, dimanche 17 avril, qu'il avait aussi quelques problèmes avec sa filiale à Wall Street, Kidder Peabody, une des principales sociétés de courtage de la place.

Déjà affecté par la faillite de certains fonds d'arbitrage de ces dernières semaines, Kidder Peabody va en effet être conduit à constituer une provision après impôt de 210 millions de dollars (1,2 milliard de francs) dans les comptes du premier trimestre 1994 pour couvrir les pertes occasionnées par des *« opérations fantômes »* de l'un de ses collaborateurs, Joseph Jett, responsable du département chargé de négocier les *« titres d'Etat »*. M. Jett réalisait des opérations à titre personnel pour améliorer, en apparence, sa performance et donc sa rétribution. Il avait touché l'an dernier 9 millions de dollars.

M. Jett a été démis de ses fonctions ainsi que six autres cadres de l'entreprise. Cette perte de 210 millions de dollars affectera les résultats consolidés de General Electric. Le groupe s'apprêtait à annoncer des profits records. Ils seront en réalité pratiquement identiques à ceux de 1993 (1,085 milliard de dollars au premier trimestre).

E. I.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

die Straße · La strada · La route · The road · Дорога · La carretera

COLAS

CHIFFRE D'AFFAIRES 1993 : 16,5 MdsF
RESULTAT NET CONSOLIDE : 309 MF

Le Conseil d'Administration de COLAS réuni le 14 Avril 1994 sous la présidence d'Alain Dupont a arrêté les comptes de l'exercice 1993.

POURSUITE DU DEVELOPPEMENT :

Le chiffre d'affaires consolidé 1993 enregistre une forte progression de 26 %. Cette croissance est essentiellement due a la croissance externe en France et à l'International.

RESULTATS 1993 :

Malgré une année 1993 dominée par la recession, le résultat net consolidé atteint 309 MF contre 306 MF en 1992, conforme aux prévisions. La dotation aux amortissements s'élève à 662 MF en progression de 12 %. La capacité d'auto-financement atteint 930 MF. Le bénéfice de COLAS SA société mère est de 192 MF contre 183 MF en 1992.

DIVIDENDE :

Le Conseil d'Administration a décide de proposer à l'Assemblée Générale, qui se réunira le 15 Juin 1994, de distribuer un dividende net de 22 F par action, soit avec l'avoir fiscal une rémunération globale de 33 F par action.

CHIFFRES CLES CONSOLIDES :

Millions de francs	1993	1992
Chiffre d'affaires économique	16 555	13 127
Capacité d'autofinancement	930	916
Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition	343	335
Résultat net	309	306
Résultat net (Part du Groupe)	289	288

OBJECTIFS 1994 :

Les tendances perceptibles sont contrastées pour l'activité routière : reprise en Amérique du Nord, début de stabilisation en France et en Europe sans amélioration véritable avant 1995. La politique de COLAS en 1994 restera basée sur l'embauche de jeunes et un niveau d'investissements élevé pour lui permettre de maintenir en France sa position de leader et, par croissance externe, de renforcer à l'International ses activités aux Etats-Unis, en Europe et en Asie.

COLAS est donc en mesure de poursuivre son développement et d'exploiter tout signe de reprise économique.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

FUSION

LA REDOUTE : les parités de fusion avec Pinault-Printemps sont validées. – La Redoute n'est donc pas sous-évaluée : les commissaires à la fusion nommés par le tribunal de commerce viennent de valider la parité définie en février lors de l'annonce du processus de fusion-absorption de La Redoute par le groupe Pinault-Printemps (*le Monde* du 19 février). C'est sur la base d'une action Redoute pour 0,91 action Pinault-Printemps – avant attribution d'action gratuite – que l'échange devrait s'effectuer. L'approbation de cette fusion devra être soumise aux assemblées générales extraordinaires des actionnaires qui seront réunies le 18 mai, à l'issue des assemblées générales ordinaires des deux sociétés.

ACCORD

IBERIA passe un accord commercial avec United Airlines. – United Airlines et Iberia ont conclu un accord commercial visant à coordonner leurs horaires et à développer conjointement des activités commerciales, a indiqué, samedi 16 avril, la compagnie espagnole. Cet accord permettra d'améliorer les services aux passagers des liaisons entre l'Espagne, les Etats-Unis et l'Amérique latine. United Airlines doit assurer 204 vols hebdomadaires, entre les Etats-Unis et l'Amérique centrale et du Sud. De son côté, Iberia et ses compagnies associées – Aerolineas Argentinas, la chilienne Ladeco et la vénézuélienne Viasa – constituent le groupe le plus important sur les liaisons entre l'Europe et l'Amérique latine.

CONVENTION COLLECTIVE

MÉTIERS DE L'ASSISTANCE : signature d'une convention collective. – Le Syndicat national des sociétés d'assistance (SNSA) a annoncé jeudi 14 avril la *signature d'une convention* collective de l'assistance entre ses entreprises membres et les syndicats CFDT et CFE-CGC, *« à l'issue de deux ans de négociations »*. Les entreprises signataires sont Elvia, Europ Assistance, FSI, Gesa, IMA, Mondial Assistance, Mutuaides, SFA et UAP Assistance. La convention, qui concerne près de 2 500 personnes selon le SNSA, prévoit notamment un temps de travail hebdomadaire de 37 h 30, un minimum de 2,2 % de la masse salariale consacré à la formation, un statut pour le personnel de transport médicalisé (médecins et infirmières) et un salaire annuel de 86 000 francs.

RÉSULTATS

COLAS : bénéfice net stable en 1993. – Le groupe de bâtiment et travaux publics Colas, filiale de Bouygues, a réalisé au cours de l'exercice 1993 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 289 millions de francs contre 288 en 1992, indique Colas. Malgré une année marquée par la récession, le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 16,55 milliards de francs contre 13,12 en 1992, soit une hausse de 26 %. La dotation aux amortissements s'est élevée à 662 millions (+ 12 %) et la capacité d'autofinancement a atteint 930 millions (+ 1,5 %). Les tendances perceptibles sont contrastées pour l'activité routière. On constate une reprise en Amérique du Nord, un début de stabilisation en France et en Europe, sans amélioration véritable avant 1995.

AUSTRIAN AIRLINES : pertes de 73 millions de dollars en 1993. – La compagnie aérienne Austrian Airlines (AUA) a réalisé des pertes nettes de 73 millions de dollars (428,5 millions de francs) en 1993 et ne versera pas de dividende pour la deuxième année consécutive, a annoncé la direction de l'AUA. Le chiffre d'affaires de la compagnie a baissé de 1,4 %, à 750 millions de dollars (4,4 milliards de francs). Austrian Airlines, pour la première fois depuis vingt et un ans, avait affiché en 1992 un résultat négatif de 44 millions de dollars. En 1994, AUA prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 922 millions de dollars (5,4 milliards de francs), selon la direction de la compagnie.

STRAFOR FACOM : perte nette de 246 millions de francs en 1993. – Le groupe français d'outillage à main et de matériel de bureau Strafor Facom a subi l'an dernier une perte nette consolidée (part du groupe) de 246 millions de francs, contre un bénéfice de 151 millions en 1992, a annoncé la société. La perte est largement imputable à des coûts exceptionnels de restructuration de 280 millions de francs. Avant éléments exceptionnels, le résultat courant a chuté de 86 %, mais est resté positif à 44 millions de francs contre 326 millions en 1992. Le chiffre d'affaires est tombé à 7,3 milliards de francs contre 8,5 milliards un an plus tôt. L'annonce de ces résultats survient au moment où *Parfinance*, société holding des hommes d'affaires belge Albert Frère et canadien Paul Desmarais, réduit sa participation dans Strafor-Facom. Elle aurait cédé, mardi 12 avril, un bloc de 1,78 % du capital, mais détient encore plus de 10 % des parts.

DASSAULT AVIATION : recul du bénéfice net consolidé en 1993. – Dassault Aviation a enregistré une baisse de 5,6 % de son bénéfice net consolidé en 1993 à 311,2 millions de francs contre 329,68 millions de francs en 1992, mais le résultat net de sa société-mère a fait un bond à 231,1 millions de francs contre 176,9 millions de francs, selon un communiqué diffusé par le groupe. La maison-mère, qui regroupe l'essentiel des activités aéronautiques, a vu son chiffre d'affaires chuter à 11,315 milliards de francs contre 14,463 milliards en 1992. Le chiffre d'affaires consolidé a baissé également (– 18,9 %) à 13,292 milliards de francs. Les commandes enregsitrées en 1993 s'élèvent à 11,16 milliards de francs et comprennent notamment *« le marché relatif à la fourniture des premiers Rafale de série et celui portant sur la transformation de Mirage 2000 français en Mirage 2000-5 »*, indique le communiqué.

GSI : recul de 44,8 % du résultat en 1993. – Le groupe de services informatiques GSI a annoncé un résultat net (part du groupe) de 43 millions de francs, en chute de 44,8 % sur celui de 1992 (78 millions de francs). Ce recul du résultat est surtout dû à des résultats exceptionnels importants qu'avait enregistrés le groupe au cours de l'exercice précédent et qui n'ont pas été renouvelés en 1993. Le chiffre d'affaires est resté stable à 3,59 milliards de francs. GSI, qui a été repris par ses salariés en 1987, étudie son introduction en Bourse dans les douze mois à venir. Les structures de la société ont été modifiées en juillet. Le *holding GSI-Participations a été* transformé en société en commandite par actions. Une société gérante, GSI-Associés, a été créée réunissant un millier de salariés détenant 12,84 % de la SCA. *Les salariés détiennent en outre* directement 37 % de GSI. Les partenaires financiers (GAN, BNP, APAX, Indo-Suez) contrôlent les 50 % restants.

HUGO BOSS AG (confection) : hausse de 10 % du bénéfice net. – Le groupe allemand de confection pour hommes, Hugo Boss AG, a réalisé, en 1993, un bénéfice net après impôt en hausse de 10 %, à 48,6 millions de deutschemarks (166,2 millions de francs), a annoncé le groupe. Le chiffre d'affaires, en revanche, a reculé de 7,8 % (hors commerce de détail), à 846,3 millions de deutschemarks, un niveau qui devrait être maintenu cette année. Le groupe a annoncé qu'il poursuivra la délocalisation de sa production sur des sites en ex-Tchécoslovaquie, en Slovénie et en Roumanie. Hugo Boss AG, qui a supprimé 949 emplois en Allemagne l'an dernier, emploie 2 132 personnes.

EBF dégage un résultat net (part du groupe) de 51 millions de francs. – Malgré une baisse de 8 % de son chiffre d'affaires, qui s'établit à 10,7 milliards de francs, Epeda-Bertrand Faure a dégagé un résultat net part du groupe de 51 millions de francs. *Ce résultat positif s'explique en* partie par la plus-value de cession d'Epeda et Mérinos, d'un montant avant impôts de 457,7 millions de francs.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 18 avril ⬆ Toujours bien orientée

La Bourse de Paris était *toujours bien* orientée lundi 18 avril. En hausse minime de 0,13 % dès l'ouverture, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 0,92 % une heure et demie plus tard. Aux alentours de 12 h 45, les gains affichés par l'indice CAC 40 avoisinaient 1,3 % à 2 187,21 points.

Selon un opérateur, le marché devrait continuer à se tenir correctement en l'absence de toute nouvelle importante aujourd'hui. Après la baisse, jeudi 14 avril, par la Bundesbank de ses deux taux directeurs d'un quart de point, les opérateurs attendaient un geste de la Banque de France qui n'a pas eu lieu ce lundi à l'occasion du traditionnel appel d'offres mais devrait plutôt intervenir jeudi lors de la réunion du Conseil de politique monétaire.

Du côté des valeurs, dans des volumes réduits, on relevait en hausse, notamment la SFIM avec 3,5 % de progression pour 110 titres échangés, Unibail avec 3,2 % de hausse pour 376 titres et *Metaleurop*, avec un gain de 3,1 % pour 2 200 titres.

Alcatel Alsthom gagnait 2,1 % après l'annonce du choix des autorités sud-coréennes du groupe franco-britannique GEC-Alsthom comme principal constructeur d'un train à grande vitesse (TGV) dans le cadre d'un contrat d'une valeur de plus de 2 milliards de dollars.

Parmi les plus fortes baisses, le GAN était en recul de 4 % pâtissant des différentes informations de presse faisant état d'un résultat 1993 moins bon que prévu. Ils doivent être annoncés mardi. En baisse aussi notamment Bertrand Faure (-3,%).

Une application de 100 000 titres a eu lieu sur Ciments Français qui reculait de 1,9 %. La Redoute perdait 1,2 % alors que l'on attendait dans la journée la publication du rapport des commissaires à la fusion du groupe avec Pinault-Printemps et que la Commission des opérations de Bourse a émis un avertissement *« attirant l'attention du public sur le fait que la parité proposée s'écarte du rapport des cours de Bourse des deux sociétés concernées »*.

INDICES SBF - BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	07-04-94	15-04-94
Indice général-SBF 120	1 478,37	1 499,18
Indice général-SBF 250	1 432,84	1 450,29
Valeurs industrielles	1 579,38	1 612,11
Energie	1 546,62	1 602,85
Produits de base	1 447,97	1 462,91
Construction	1 761,02	1 790,49
Biens d'équipement	1 348	1 378,65
Automobile	2 333,03	2 435,07
Autres biens consom.	1 810,45	1 831,28
Industrie agroalim.	1 372,94	1 390,35
Services	1 383,64	1 391,61
Distribution	1 871,06	1 879,87
Autres services	1 141,08	1 176,44
Sociétés financières	1 248,16	1 237,72
Immobilier	1 033,86	1 012,58
Services financiers	1 319,58	1 307,91
Sociétés invest.	1 241,98	1 249,69

Chicago

Le CBOT abandonne le système Globex

Le marché à terme de Chicago (CBOT), a annoncé vendredi 15 avril l'abandon du Globex, le système électronique de transactions en temps réel créé en 1992, et la conclusion d'un accord avec Bloomberg Financial Products, concurrent du Globex.

Cette décision compromet sérieusement la survie du Globex, entravé dès le début par un désaccord sur son fonctionnement entre les participants et par un succès limité des transactions effectuées après les heures normales de marché.

Globex a été constitué par le CBOT, le marché à terme des métaux (CME) et par Reuteurs Holding, qui a dépensé plus de 100 millions de dollars (590 millions de francs) pour la mise en place de 400 ordinateurs en Europe et aux Etats-Unis.

Les tensions entre le CBOT et Reuters ont augmenté fin 1993, alors que Reuters insistait pour que le marché de Chicago arrête ses transactions l'après-midi et le soir et abandonne un nouveau système *interne d'échanges électroniques*.

Le CBOT a annoncé avoir conclu un accord de principe avec Bloomberg, un service financier en expansion rapide, qui lui permet d'utiliser ses ordinateurs pour les transactions après les heures normales.

TOKYO, 18 avril ⬆ Nouvelle progression

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse, lundi 18 avril, mais en deça de ses meilleurs niveaux de la journée, sous la *pression d'ajustements de positions* réalisés au cours de l'après-midi.

Au terme des transactions, l'indice Nikkei a fini sur un gain de 112,73 points, à 20 277,36 points, soit une progression de 0,56 %. En cours de séance, il avait atteint un sommet à 20 494,69 points.

Les cours avaient fortement progressé dans la matinée grâce, notamment, à des achats d'investisseurs étrangers et de courtiers locaux. Selon un opérateur, les investisseurs ont fait preuve de prudence lorsque l'indice de référence s'est approché de son meilleur niveau de l'année (20 781,98 points).

VALEURS	Cours du 15 avril	Cours du 18 avril
Bridgestone	1 550	1 550
Canon	1 660	1 670
Fuji Bank	2 320	2 380
Honda Motors	1 780	1 750
Matsushita Electric	1 720	1 730
Mitsubishi Heavy	680	691
Sony Corp.	5 950	5 980
Toyota Motors	2 030	2 020

CHANGES

Dollar : 5,8547 F ⬇

Lundi 18 avril, le deutschemark s'inscrivait en baisse à 3,4188 francs, à Paris au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4218 francs vendredi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar s'effritait très légèrement à 5,8547 francs, contre 5,8581 francs *vendredi soir (selon le cours indicatif* de la Banque de France).

FRANCFORT	15 avril	18 avril
Dollar (en DM)	1,7105	1,7115
TOKYO	**15 avril**	**18 avril**
Dollar (en yens)	103,95	103,28

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (18 avril)	6 % - 6 1/8 %
New-York (15 avril)	3 9/16 %

BOURSES

PARIS

	14 avril	15 avril
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 139,05	2 159,59
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 489,68	1 499,18
Indice SBF 250	1 443,38	1 450,29

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	14 avril	15 avril
Industrielles	3 663,25	3 661,47

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	14 avril	15 avril
100 valeurs	3 131,70	3 168,30
30 valeurs	2 477,70	2 507,40

FRANCFORT

	14 avril	15 avril
Dax	2 198,70	2 200,42

TOKYO

	15 avril	18 avril
Nikkei Dow Jones	20 164,63	20 277,36
Indice général	1 635,12	1 634,24

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8560	5,8580	5,8835	5,8875
Yen (100)	5,6634	5,6709	5,7148	5,7247
Ecu	6,6161	6,6213	6,6124	6,6211
Deutschemark	3,4210	3,4220	3,4233	3,4258
Franc suisse	4,0289	4,0331	4,0469	4,0535
Lire italienne (1000)	3,5909	3,5945	3,5733	3,5791
Livre sterling	8,6094	8,6154	8,6265	8,6367
Peseta (100)	4,1963	4,1999	4,1750	4,1806

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 5/8	3 3/4	3 15/16	4 1/16	4 5/16	4 7/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8
Ecu	6 1/16	6 3/16	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16
Deutschemark	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8	5 3/8	5 1/2
Franc suisse	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	7 11/16	7 15/16	7 11/16	7 15/16	7 11/16	7 15/16
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	7 15/16	8 3/16	7 3/4	8	7 11/16	7 15/16
Franc français	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

LA BOURSE EN DIRECT

En direct, 24 heures sur 24 tous les cours de la Bourse

3615 LEMONDE
Tapez BOURSE

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 18 AVRIL

Liquidation : 22 avril
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,21 % (2185,81)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+3,80	EDF-GDF 3%	6950	6895	-0,83
-3,32	B.N.P. (T.P)	1055	1046	-0,85
+0,38	Cr.Lyonnais(T.P.)	1040	1040	—
+7,89	Renault (T.P.)	2559	2557	-0,08
-5,44	Rhone Poulenc(T.P)	2430	2430	—
+7,60	Saint Gobain(T.P.)	1270	1287	+1,34
—	Thomson S.A (T.P)	1160	—	—
+25,29	Accor 1	739	743	+0,54
-4,11	Air Liquide 1	822	838	+1,95
-17,45	Alcatel Alsthom 1	681	695	+2,06

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+10,30	Dassault-Aviation 1	536	535	-0,19
+0,69	Dassault Electro 1	437,50	439,40	+0,43
+22,57	De Dietrich 1	2785	2780	-0,18
+1,05	Degremont 1	565	574	+1,59
+124,83	Dev.R.N-P De Cal 2	82,10	77,50	-5,60
+68,03	Dev.R.Sud-Est Ly2	119	110	—
+2,97	DMC (Dollfus Mi)1	388	388	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-0,66	Locindus 1	1049	1048	-0,10
+19,81	LVMH Moet Vuitton 1	879	895	+1,82
+2,75	Lyon.Eaux-Dumez 1	589	597	+1,36
-0,47	Marine Wendel 1	410	416	+1,46
-14,70	Matra-Hachette 1	138,60	136,30	-1,66
+20,56	Metaleurop 1	85,10	85,60	+0,59
-7,89	Metrologie Intl 1	14,10	14	-0,71

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-6,28	Sogenal (Ny) 2	155	155	—
+21,24	Sommer-Allibert 1	2445	2460	+0,61
-2,25	Sophia 1	516	520	+0,78
-11,40	Sovac 1	1735	1740	+0,29
+6,91	Spie Batignolles 1	458	464	+1,31
+16,69	Strafor Facom 1	693	671	-3,17
-8,15	Suez 1	323	327,80	+1,49

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+30,40	Hitachi 1	55	55,75	+1,36
+12,85	Hoechst 1	1151	1185	+2,95
-7,49	I.B.M 1	314	310	-1,27
+3,61	I.C.I 1	71,10	71,60	+0,70
+1,90	I.T.T. 1	508	508	—
+18,79	Ito Yokado 1	318,80	316	-0,25
+24,90	Matsushita 1	97	97,30	+0,31
-1,42	Mc Donald's 1	340	332,20	-2,29
-18,39	Merck and Co 1	170,40	167,30	-1,82

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CBC 1	382	378
Centenaire Blanzy	385	385
Ceragen Holding	20	19,50
Champex (Ny)	10,85	10,90
CIC Un.Euro.CIP 1	378	373
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem 2	380	376
Concorde-Ass Risq2	1150	—
Constr.Met.Prov.	15	—
Credit Gen.Ind.	87	—
Darblay	580	—
Didot Bottin	625	625

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	320	—
Ufiner Cofreth	1905	—
Vicat 2	575	—
Virax	151,50	154,10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Codetour	235	239
Creeks	218	218
Dauphin OTA	339	335,90
Devanlay 2	1400	1400
Labor.Dolisos	165,20	167
Editions Belfond	125	—
Europ Propulsion 2	387,10	390
Finabail	188,90	184
Finacor	219,70	224,70
G.I.M. S.A.	1110	—
Gravograph	289	271,50
I.C.C. 2	235	245

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Thermador Hold(Ly)	599	605
Unilog	283	280
Vieil et Cie #	261	269
Vilmorin et Cie#2	386	384

Sicav (sélection) 15 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Ecur. Trimestriel	2086,75	2066,09
Elanciel	138,86	132,87
Elicash	819873,82	819873,82 ◇
Emergence Poste	113,02	109,73
Energie	398,96	380,87
Eparcic	4224,90	4224,90
Eparcourt-Sicav	4096,33	4085,16
Epargne-Unie	1629,09	1589,36
Eufi Cash capi.	9256,42	9256,42 ◆
Eurco Solidarité	1219,49	1207,42 ◆
Eurocic Leaders	1388,73	1346,34
Eurodyn	1548,98	1511,20

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Nippon-Gan	8076,89	7786,24
Nord Sud Dévelop	1980,38	1956,45
Oblicic-Mondial	3189,78	3142,64
Oblicic-Régions	1171,07	1153,76
Oblifutur	3442,41	3378,22
Oblig. ttes caté.	213,11	209,96
Oblilion	1730,44	1713,31
Oblisécurité Sicav	15123,67	15123,67
Oblitys	527,41	519,62
Oraction	1702,71	1661,18
Patrimoine Retraite	263,77	258,68 ◆
Pervalor	679,61	665,70

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Univar	270,92	270,92 ◇
Univers Actions	1697,77	1646,60
Univers Obligations	2056,92	2018,57
Valorg	2363,12	2368,76 ◆
Valreal	62080,34	62049,32
Winterthur St-Honore	262,83	250,91

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 15/04	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8558	5,8581	5,60	6,10
Ecu	6,6170	6,6130	—	—
Allemagne (100 dm)	341,9500	342,1800	330	353
Belgique (100 F)	16,6155	16,6225	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,6700	304,8700	294	315
Italie (1000 lires)	3,5850	3,5795	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,3400	87,2600	83	91
Irlande (1 iep)	8,4040	8,3795	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,6395	8,6260	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,3345	2,3380	2,10	2,65
Suisse (100 f)	405,9500	403,4500	393	415
Suède (100 krs)	73,7400	73,9000	70	79
Norvège (100 k)	78,8700	78,9200	75	84
Autriche (100 sch)	48,6080	48,6430	47,20	50,20
Espagne (100 pes)	4,2120	4,1980	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3500	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,2526	4,2343	4,05	4,50
Japon (100 yens)	5,6171	5,6426	5,45	5,80

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 15/04
Or fin (kilo en barre)	71000	70750
Or fin (en lingot)	71250	71150
Napoléon (20f)	410	409
Pièce Fr (10 f)	326	—
Pièce Suisse (20 f)	411	409
Pièce Latine (20 f)	411	410
Souverain	518	519
Pièce 20 dollars	2550	2640
Pièce 10 dollars	1302,50	1307,50
Pièce 5 dollars	650	—
Pièce 50 pesos	2640	2645
Pièce 10 florins	427	429

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ LE MONDE

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

44-43-76-26

Matif (Marché à terme international de France)
15 avril 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 194 100

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	122,76	122,10	121,86
Précédent	123,24	122,46	121,76

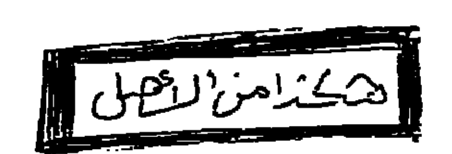
CAC 40 A TERME
Volume : 22 264

Cours	Avril 94	Mai 94	Juin 94
Dernier	2166	2165	2134,50
Précédent	2142,50	2143	2125,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



MÉDECINE

Selon l'OMS
Un remède traditionnel chinois permet de lutter efficacement contre les formes graves de paludisme

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a rendu publics, samedi 16 avril, les résultats d'une étude sur le traitement des formes graves de paludisme. Dirigée par le docteur Juntra Karbwang (université Mahidol, Bangkok), cette étude a été menée durant deux ans dans l'est de la Thaïlande. Elle a porté sur 97 personnes atteintes de formes sévères de paludisme.

Selon l'OMS, les résultats obtenus démontrent l'efficacité des injections d'artéméther, un dérivé de l'artémisine, molécule présente dans *Artemisia annua L.*, une plante médicinale chinoise. L'artémisine, ou *qinghaosu*, avait été identifiée comme un possible anti-paludéen en 1972, lors d'une étude menée en Chine sur les remèdes traditionnels dans ce pays. Avec la quinine, traitement habituel des formes graves, 18 patients sur 50 sont décédés, contre 6 sur 47 avec l'artéméther. En dépit de la faiblesse de ces effectifs, les spécialistes de l'OMS estiment que ces résultats sont encourageants.

D'autres études cliniques à partir de ce médicament sont en cours en Chine, au Vietnam, au Brésil et dans différents pays africains où le paludisme sévit sur un mode endémique. L'artéméther est actuellement produit par un laboratoire chinois. Il commence à être commercialisé à l'échelon international (Côte-d'Ivoire, Madagascar, Kenya et Nigéria) sous le nom de Paluther par le groupe Rhône-Poulenc-Rorer. Pour sa part, le gouvernement vietnamien a développé une culture locale et bon marché de la plante et un procédé simple d'extraction de l'artémisine à partir des feuilles.

Le danger majeur tient à l'utilisation incontrôlée de l'artémisine et de ses dérivés, à l'égard desquels les parasites responsables du paludisme pourraient développer de nouvelles formes de résistance. L'OMS recommande donc que les substances de cette famille ne soient utilisées en association avec d'autres médicaments (comme la méfloquine ou la doxycycline) que dans les zones où sévit un paludisme polypharmacorésistant. Chez Rhône-Poulenc-Rorer, on souligne que la seule indication de ce produit injectable est, pour des raisons éthiques, *« le traitement curatif des formes graves de paludisme »*.

J.-Y. N.

LETTRES

Mort de l'écrivain américain Ralph Ellison

L'intellectuel noir américain Ralph Ellison, qui est mort à New-York jeudi 14 avril à l'âge de quatre-vingts ans, restera dans les mémoires comme l'homme d'un seul livre, *Invisible man*, qui a marqué l'Amérique des années 50 (il a obtenu le National Book Award). C'est en 1952 qu'Ellison, né le 1er mars 1914 à Oklahoma-City, publia ce récit, qui devait devenir une référence pour le grand mouvement de lutte en faveur des droits civiques – même si Ellison fut ensuite attaqué par les « nationalistes noirs ».

Ce très beau texte témoignait de la condition des Noirs aux Etats-Unis, mais en insistant sur leur *« invisibilité »*, sur le refus des Blancs de les regarder. Les Noirs n'étaient pas *« ceux que la couleur de leur peau identifiait et faisait rejeter »*, mais des personnes *« anonymes »*, *« sans identité »*. Ce livre, traduit en français sous le tire *Homme invisible, pour qui chantes-tu ?*, a paru chez Grasset, qui l'a republié en 1984 avec une nouvelle préface de Ralph Ellison. Les deux autres livres d'Ellison, un recueil d'essais, *Shadow and act* (1964), et *Going to the Territory* (1986), ne sont pas disponibles en français.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES et MÉDECINE

CARNET

Naissances

Marie-Anne MICHAUX,
sa tante,
a la joie d'annoncer l'arrivée de

Aziliz,

chez
Hugues-Thierry et Claire-Isabelle JOUAN-MICHAUX.

Lille, le 10 avril 1994.

Patricia et Yves REVAULT d'ALLONNES

ont la joie d'annoncer la naissance de leur premier petit-enfant,

Maximilien,

chez
Sébastien et Christine,
le 14 avril 1994.

15, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

Anniversaires de naissance

Valérie, Stéphanie, Rémi, Isabelle, Olivier
et leurs parents,

souhaitent un heureux anniversaire à

Mamie.

Avec toute notre tendresse.

Andrée COHEN.

Ce jour-là, *le Monde* gagnait une lectrice, et son fils une merveilleuse mère.

Décès

– Ses beaux-enfants,
Anne et Jean Peyrollaz-Favez,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses filleuls,
Ses amis,
Les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Juliette BOUTONIER-FAVEZ,
professeur honoraire à la Sorbonne,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 13 avril 1994, à Paris.

Ses obsèques religieuses auront lieu à Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Boutonier-Favez,
48, rue des Ecoles,
75005 Paris.

– M. Philippe Cambessedes,
son époux,
Arielle, Valérie et Olivier,
ses enfants,
Sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Anne-Marie CAMBESSEDES,
née de Vilaine.

La cérémonie religieuse aura lieu le 19 avril 1994, à 14 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

Inhumation le même jour au cimetière de Montmartre.

– Le 13 avril 1994, un cancer à évolution rapide a enlevé à l'affection des siens,

René COHEN,
ancien chercheur du Commissariat à l'énergie atomique
du California Institute of Technology,
du Centre national de la recherche scientifique
et de l'université Paris-VII.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, *le 18 avril.*

– *Une messe à la mémoire de*

Marcel ICHAC,

décédé le 9 avril 1994, sera célébrée le lundi 9 mai, à 18 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17e.

Général (CR) et Mme Jean-Claude Ichac,
5 bis, rue Larmeroux,
92170 Vanves.
M. Gérard de Boissieu et Mme,
née *Laurence Ichac*,
85, boulevard Pasteur,
75015 Paris.
M. Alain Noury et Mme,
née Sylvie Ichac,
Villa des Anges,
17, avenue du Maréchal-Juin,
06400 Cannes.

– Nicole Mayor de Montricher,
Annabel Gain,
Gilbert et Bénédicte Mayor de Montricher,
Stéphanie et Franz,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Suzanne MAYOR de MONTRICHER,
née Petot,

survenu le 11 avril 1994.

Une cérémonie religieuse aura lieu en sa mémoire, le samedi 30 avril, à *11 heures, en l'église* réformée des Batignolles, 44, boulevard des Batignolles, Paris-17e.

8, rue de Madrid,
75008 Paris.

– Perpignan. Milan. Limoges.

Simone Prolongeau,
son épouse,
Souné Prolongeau-Wade
et sa fille Anaïs,
Jean-Charles et Anne Prolongeau
et leurs enfants, *Arthur et Antoine,*
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Jacques PROLONGEAU,
céramiste, peintre,

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 14 avril 1994, en l'église de Collioure.

1 *bis*, rue Franklin,
66000 Perpignan.

***Le docteur* Gérard TRUFFAULT,**
officier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre de Malte,

est décédé à Libreville (Gabon), à l'âge de soixante-cinq ans, le 1er avril 1994.

L'office religieux a eu lieu à Ault-Onival (Somme), le 12 avril, où l'inhumation a été faite dans une des sépultures familiales.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Docteur Marie-Thérèse, Mariette Truffault,
8, rue Villebois-Mareuil,
95880 Enghien-les-Bains.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 18 avril 1984,

Adam KEPÈS

nous quittait.

Sa vie a été celle d'un homme *juste* et intègre.

Que ceux qui l'ont connu pensent à lui en ce jour.

Adam Kepès est né à Budapest, le 11 juillet 1918.

Empêché de faire ses études de médecine à Budapest, à cause des lois racistes du régent Horthy, il fait toutes *ses études de médecine à Paris, tout en* passant en deux ans une licence de physique et de mathématique. Sa thèse de médecine (soutenue chez le professeur Garcin, en 1945) sur la physiopathologie du tremblement nerveux l'a conduit à l'étude des phénomènes membranaires à l'origine de l'influx nerveux.

Il entre à l'Institut Pasteur et, en 1955, soutient une thèse de sciences sur *le transport actif d'ions dans les protéines* en solution.

Après cette thèse, Jacques Monod l'intègre dans son équipe et Adam participe ainsi à l'épopée de la biologie moléculaire. Sur la proposition de Jacques Monod, Adam est nommé secrétaire exécutif à l'ICRO (*Organisation* internationale de recherche sur la cellule), *fondée en 1962 en* tant qu'organisation non gouvernementale destinée à seconder l'UNESCO dans la mise en œuvre de son programme de biologie cellulaire à la suite du rapport Augé.

Jacques Monod avait bien choisi l'homme capable de donner à l'ICRO *l'envergure internationale qu'elle* méritait.

En effet, entre 1962 et 1984, en vingt-deux ans, Adam organisa, avec le concours d'éminents professeurs du monde entier, cent quatre-vingt-onze cours de laboratoire qui eurent lieu dans cinquante-neuf pays différents et dont bénéficièrent quatre mille jeunes *chercheurs et aussi des chercheurs plus* mûrs, soucieux d'acquérir des techniques nouvelles. Le coude-à-coude autour de la paillasse (selon l'expression d'Adam) de chercheurs venus d'horizons aussi différents que ceux du Chili, du Brésil, du Venezuela, d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient (Israéliens avec Palestiniens) paraissait à Adam un *élément essentiel* de la *politique* scientifique d'ICRO en collaboration avec l'UNESCO. Ces cours de laboratoire, répartis en cinq groupes ayant chacun leur panel d'éminents scientifiques, ont contribué à disséminer la science dans les pays les plus défavorisés *et ont créé des liens d'amitié entre* chercheurs du monde entier.

Adam a fait ce travail utile pour la communauté scientifique internationale tout en menant une carrière de chef de laboratoire et de directeur de seize thèses (huit de 3e cycle et huit de doctorat d'Etat). Personnellement, il a écrit une centaines de publications dans les revues les plus prestigieuses. Salvador Luria, son ami et président honoraire de *l'ICRO, disait de lui : « Avec sa personnalité tranquille, réservée, Adam Kepès était un exemple rare d'une personne à la distinction naturelle, qui a réussi, en dépit de tous les obstacles, à témoigner pour la science et pour l'humanité. »*

Que tous ceux qui envoyèrent des lettres d'amitié et de tristesse lors de sa disparition à sa famille (et il y en eut beaucoup, de tous les coins du monde) soient encore une fois remerciés.

– Le 19 avril 1991,

Marielle LAURENTY

était arrachée à l'affection des siens, qui veillent sur elle par la pensée et la prière.

Nous n'oublierons jamais.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– *Le 19 avril 1974,*

Jacques LOBSTEIN

nous a quittés.

Au nom du souvenir, fleur vivace, que ses amis, ses anciens élèves, et tous ceux qui ont eu la chance de le connaître pensent à lui en ce jour.

Hélène ROSSANO-EMERIQUE

nous a quittés le 18 avril 1993.

Que ceux qui l'ont aimée aient une pensée pour elle en ce premier anniversaire.

Remerciements

– Colette et Jacques Floch,
très touchés par les nombreuses marques d'amitié et de sympathie dont ils ont été l'objet lors du décès de

Emmanuel,

remercient sincèrement tous ceux qui *ont bien voulu s'associer* à leur peine.

Communications diverses

– « L'antisémitisme ne tombe pas du ciel. Antisémitisme et racisme. » Conférence-débat avec Harlem Désir et *Patrick Quentin, avocat de la LICRA* au procès Touvier.

Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Métro Argentine. Jeudi 21 avril 1994, à 20 h 30. Entrée libre.

Colloques

– Le Conseil national de la vie associative organise un colloque sur le rôle et la place de la vie associative dans le projet de chaîne de télévision éducative, le 2 mai 1994, au Sénat, de 9 h 30 à 17 h 30.

S'inscrire au CNVA, 96-98, avenue de Suffren, 75015 Paris.
Tél. : (1) 40-56-82-35.

Soutenances de thèses

– Marc Soria soutiendra sa thèse de doctorat : « Structure et stabilité des bancs et agrégations de poissons pélagiques côtiers tropicaux ; applications *halieutiques* », *le mercredi 20 avril* 1994, à 9 h 30, à l'université Rennes-I, UFR « Sciences de la vie et de l'environnement » : mention sciences biologiques.

Expositions

Alain VINTENON

exposera ses œuvres du mercredi 6 avril 1994 au mercredi 20 avril, à la Brasserie des Cerclades, 19, place des Cerclades, à Cergy. Tél. : 30-73-03-03.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de *deux lignes. Les lignes en blanc* sont obligatoires et facturées. *Minimum 10 lignes.*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

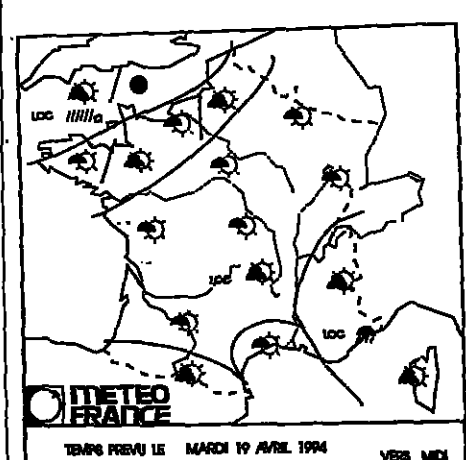
Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

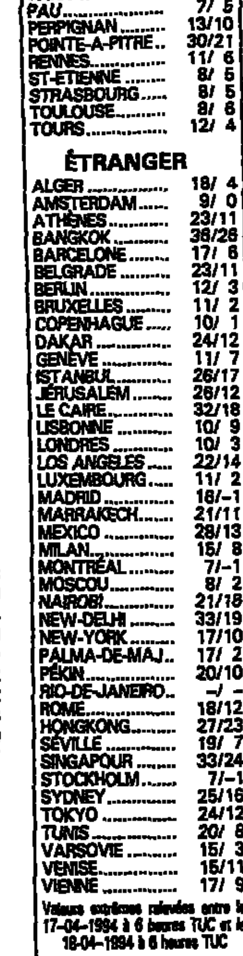
MÉTÉOROLOGIE



Mardi : amélioration. – C'est sur le relief des Alpes et des Pyrénées que les nuages resteront les plus abondants, avec même une petite ondée isolée possible. De même, sur les régions proches de la Manche, les quelques éclaircies du matin laisseront rapidement la place aux nuages ; ceux-ci pourront donner un peu de bruine à partir de la mi-journée. Sur le Languedoc, ce sera une journée bien ensoleillée. Partout ailleurs, nuages bas et brouillards matinaux encombreront souvent le ciel au lever du jour. Ensuite, de belles éclaircies se développeront.

Les températures resteront fraîches pour la saison, avec de faibles gelées au nord de la Loire (minimales entre – 1 et 3 degrés), et des minimas compris entre 2 et 6 degrés au sud (8 à 10 degrés sur le littoral méditerranéen) ; quant aux maximales, elles seront généralement comprises entre 12 et 15 degrés, jusqu'à 18 degrés sur les régions méditerranéennes. Les vents seront faibles en toutes régions, généralement de secteur nord.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)



TEMPÉRATURES maxima – minima

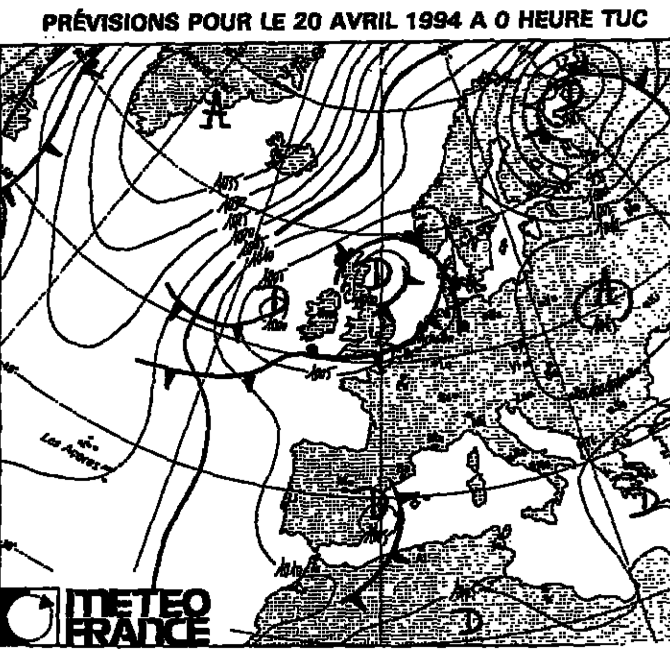
FRANCE	
AJACCIO	15/11
BIARRITZ	10/ 7
BORDEAUX	8/ 6
BOURGES	8/ 3
BREST	10/ 6
CAEN	9/ 6
CHERBOURG	10/ 5
CLERMONT-FER.	8/ 4
DIJON	9/ 5
GRENOBLE	13/ 9
LILLE	11/ 3
LIMOGES	8/ 3
LYON, BRON	10/ 7
MARSEILLE	14/10
NANCY, ESSEY	8/ 4
NANTES	12/ 5
NICE	16/10
PARIS-MONTS	13/ 4
PAU	7/ 5
PERPIGNAN	13/10
POINTE-A-PITRE	30/21
RENNES	11/ 6
ST-ETIENNE	8/ 5
STRASBOURG	8/ 5
TOULOUSE	8/ 6
TOURS	12/ 4

ÉTRANGER	
ALGER	18/ 4
AMSTERDAM	9/ 0
ATHÈNES	23/11
BANGKOK	36/26
BARCELONE	17/ 6
BELGRADE	23/11
BERLIN	12/ 3
BRUXELLES	11/ 2
COPENHAGUE	10/ 1
DAKAR	24/12
GENÈVE	11/ 7
ISTANBUL	26/17
JÉRUSALEM	26/12
LE CAIRE	32/18
LISBONNE	10/ 9
LONDRES	10/ 3
LOS ANGELES	22/14
LUXEMBOURG	11/ 2
MADRID	16/–1
MARRAKECH	21/11
MEXICO	28/13
MILAN	15/ 8
MONTRÉAL	7/–1
MOSCOU	8/ 2
NAIROBI	21/18
NEW-DELHI	33/19
NEW-YORK	17/10
PALMA-DE-MAJ.	17/ 2
PÉKIN	20/10
RIO-DE-JANEIRO	–/ –
ROME	18/12
HONGKONG	27/23
SÉVILLE	19/ 7
SINGAPOUR	33/24
STOCKHOLM	7/–1
SYDNEY	25/16
TOKYO	24/12
TUNIS	20/ 8
VARSOVIE	15/ 3
VENISE	15/11
VIENNE	17/ 9

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-04-1994 à 6 heures TUC et le 18-04-1994 à 6 heures TUC

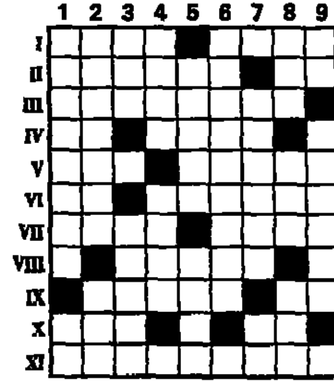
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 20 AVRIL 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6281



HORIZONTALEMENT

I. Un problème de physique. Robe ou manteau. – II. La dernière chose à faire. Murmure en courant. – III. Prit bien des choses au tragique sa vie durant. – IV. Abréviation. Un rendez-vous obligea l'un de ses convives à s'éclipser prématurément. – V. Fin de participe. L'ennemie du plus petit effort. – VI. Pronom. Ont tourné la tête à bien des femmes. – VII. Plan d'eau. César prétendait descendre de lui. – VIII. Vraiment pas « gâtés ». – IX. Fleuve. Son sac n'est jamais pansu. – X. N'est citée que pour mémoire. Se font parfois fortement bousculer. – XI. Le sel ne convient pas à certaines d'entre elles.

VERTICALEMENT

1. Ce ne sont pas des choses à dire. Quartier de Loches. – 2. Café ou tabac. Peut être terrassé par le génie. – 3. Lettres d'introduction. Coule en France. – 4. Roi. Véhicule lent. – 5. On peut dire qu'il attaque le mal par la racine. Sous les ponts de Périgueux. – 6. Panier dépourvu d'anse. – 7. Il faut le prendre pour l'emporter. Degré. – 8. Des mufles s'y manifestent sans délicatesse. Matière de statue. Pas innocent. – 9. Participe. Révèlent souvent des tares.

Solution du problème n° 6280

Horizontalement

I. Dictionnaire. Do. – II. Rampe. Union. – III. Vrombissements. – IV. Oui. En. Uri. Ah ! – V. Restriction. Oba. – VI. CEA. Bar. Ecosser. – VII. Diète. Séné. Un. – VIII. Dés. Rat. Naître. – IX. Solen. Régner. – X. Ré. Litchi. Ester. – XI. Oc. Epéios (ou Epéos). – XII. Champ. Eté. Af. Os. – XIII. Si. Eu. Réélire. – XIV. Nones. Oreste. – XV. Dents. Assiettes.

Verticalement

1. Divorce. Crocs. – 2. Ruée. Echine. – 3. Croisades. On. – 4. Tam (mat). Isolement. – 5. Imberbe. Lippues. – 6. Opiniâtreté. – 7. Nés. Créancier. – 8. Sut. Hôtels. – 9. Aneries. Risée. – 10. Miocène. Loi. – 11. Rue. Nonagénaire. – 12. Enna. Seins. Fret. – 13. Ithos. Tête. Est. – 14. Dos. Beurre. Te. – 15. On. Carne. Restes.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 18 AVRIL

TF 1

14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Jeu : Une famille en or.**
16.45 **Club Dorothée vacances.**
17.50 **Série :** Le Miel et les Abeilles.
18.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.50 **Magazine :** Coucou, c'est nous ! (et à 0.40). Invitée : Robin Givens.
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Variétés : Stars 90.** Invité : Michel Sardou.
22.45 **Magazine :** Pourquoi pas vous ? Invités : Gérard et Patrick Pariente, PDG de la marque de vêtements Naf Naf ; Fabrice Provin ; Alpi ou l'histoire des frères Thomas ; Thierry Montois ; *Alain Carignon*, à propos de Télé-emploi.
0.05 **F1 Magazine.** Spécial Grand Prix du Pacifique à Aïda.
1.30 **Magazine :** L'Europe en route.
1.35 **Journal et Météo.**
1.45 **Magazine : 7 sur 7.** Invité : Gérard Longuet (rediff.).
2.35 **TF 1 nuit** (et à 3.05, 4.00, 4.35).
2.40 **Série :** Ray Bradbury présente.
3.10 **Documentaire :** L'Equipe Cousteau en Amazonie.
4.05 **Série : Passions.**
4.40 **Musique.**
5.05 **Documentaire :** Histoires naturelles. La nature et le Coran.

FRANCE 2

14.50 **Série : L'Enquêteur.**
15.45 **Variétés :** La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. La canzonetta au temps de Marino Marini.
16.35 **Jeu :** Des chiffres et des lettres.
17.05 **Série : Seconde B.**
17.35 **Série : Les Années collège.**
18.05 **Magazine : C'est tout Coffe.**
18.45 **Jeu : Un pour tous.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Soirée spéciale :** La Nuit des Molières. En direct du Théâtre du Châtelet.
23.25 **Théâtre : Mortadela.** Spectacle d'Alfredo Arias.
0.25 **Journal et Météo.**
0.50 **Théâtre : On purge bébé.** Pièce de Georges Feydeau.
1.45 **Théâtre : Parlons français.** Pièce d'Eugène Ionesco.
2.30 **Théâtre :** Le Crépuscule des lâches. Pièce de Martin Lamotte et Jacques Delaporte.
4.00 **Spectacle :** La Tragédie de Carmen. De Peter Brook, d'après Georges Bizet.
5.25 **Dessin animé** (et à 5.45).
5.30 **24 heures d'info.**

Depuis 1894
DU PLUS BEAU VÊTEMENT
À LA SIMPLE RETOUCHE
LEGRAND Tailleur
Hommes et dames
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

FRANCE 3

14.25 **Série :** La Croisière s'amuse.
16.10 **Magazine :** La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Indra.
17.45 **Magazine :** Une pêche d'enfer. En direct du Printemps de Bourges.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** Présenté par Olivier Barrot. *L'Islam*, d'André Miquel.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Cinéma : Gold.** □ Film britannique de Peter Hunt (1974).
22.50 **Journal et Météo.**
23.25 **Cinéma : Le Fil du rasoir.** □ Film américain de John Byrum (1984).
1.29 **Continentales.**

CANAL PLUS

15.05 **Documentaire :** Les Grands Crimes du XXe siècle. L'Enlèvement du petit Lindbergh, de Philip Nugus.
15.30 **Le Journal du cinéma.**
15.35 **Cinéma :** Le Grand Pardon 2. □ Film français d'Alexandre Arcady (1992).
18.00 **Canaille peluche.**

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine :** Nulle part ailleurs.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Arrête ou ma mère va tirer !** □ Film américain de Roger Spottiswoode (1991).
21.55 **Flash d'informations.**
22.05 **Le Journal du cinéma.**
22.10 **Cinéma : Vent d'Est.** □ Film français de Robert Enrico (1992).
0.00 **Cinéma : Braindead.** □ Film néo-zélandais de Peter Jackson (1992).
1.40 **Cinéma :** Entre chien et loup. ■ Film britannique d'Andrew Piddington (1991).
2.59 **Surprises :** Le Proverbe du jour.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Documentaire :** Ceux de Saint-Cyr. De Philippe Costantini (rediff.).
19.00 ▶ **Feuilleton :** Association de bienfaiteurs. De Jean-Daniel Verhaeghe.
19.50 **Documentaire : Les Algues.** De Malene Ravn et Bodil Trier. *Aux Philippines, des adolescents gagnent leur vie en plantant et en récoltant des algues dans la mer. Dure condition.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Cinéma :** La Passion Béatrice. ■■ Film franco-italien de Bertrand Tavernier (1987).
22.45 **Variétés :** Encore et encore. Emission de Jean-Paul Boucheny.
23.40 **Magazine : Lire et relire.** De Pierre Dumayet et Robert Bober. Autobiographies.
0.35 **Court métrage :** Le Déraillement. D'Unni Straume (15 min).

M 6

14.20 **M 6 Kid.**
15.20 **Variétés : Musikado.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 **Série : Lady Blue.**
19.00 **Série : Mission impossible.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Ciné 6.** Présenté par Laurent Weil.
20.50 **Cinéma : Rocky.** ■ Film américain de John C. Avildsen (1976).
23.00 **Téléfilm :** Meurtres dans l'espace. De Steven Hilliard Stern
0.30 **Informations :** Six minutes première heure.
0.40 **Magazine : Culture pub.**
1.05 **Magazine : Jazz 6.** Count Basie Orchestra.
2.00 **Rediffusions.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **L'Histoire en direct.** Faut-il défendre la langue française ? (1).
21.30 **Fiction.** Suzanne Lilar, bâtir sur le jeu et le risque.
22.40 **La Radio dans les yeux.** L'actualité des arts plastiques.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Serge Guilbaut (Voir, ne pas voir, faut voir).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 27 octobre 1992 à la Philharmonie de Varsovie) : *Quatre ballades pour piano op. 10, Deux rhapsodies pour piano op. 79, Trois intermezzi pour piano op. 117*, de Brahms ; *Polonaise-fantaisie en la bémol majeur op. 61, Sonate pour piano n° 2 en si bémol mineur op. 35*, de Chopin, par Gregori Sokolov, piano.
22.30 **Soliste.** Victoria de Los Angeles.
23.07 **Ainsi la nuit.** Par Marc Vignal. Sonate pour piano n° 3 en fa mineur, Études pour piano op. 125 nos 1 à 6, de Hummel.
0.00 **L'Heure bleue.**

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Simone Veil (« Le club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : « Les contrôles techniques automobiles » (« Le téléphone sonne »).
France-Culture, 20 h 30 : « Faut-il défendre la langue française ? » (« L'histoire en direct »).

IMAGES

Dimanche

JACQUES TOUBON était, dimanche soir, sur France 3, l'invité du magazine « Entr'actes ». Il expliquait pour la énième fois son projet de loi visant à protéger la langue française contre les intrusions anglo-saxonnes. Il mettait tant d'ardeur à contester les interprétations qui en sont données, au Sénat et ailleurs, qu'un téléspectateur non averti des querelles linguistiques franco- françaises aurait sans doute eu l'impression que le texte rédigé par le ministère de la culture et de la francophonie l'avait été en chinois.

On aurait vite zappé si M. Toubon n'avait eu la bonne idée, pour se faire oublier, d'être venu dans cette émission en compagnie d'un poète contemporain, et pas n'importe lequel puisqu'il s'agissait d'Alain Bosquet, auquel on doit non seulement la traduction et l'introduction en France de nombreux poètes étrangers, mais beaucoup de textes d'anthologie sur les métamorphoses du réel, les pièges du langage, la trame et l'envers du quotidien.

C'est rare, un poète à la télévision. C'est magique. C'est comme une étoile filante. A peine surgi sur le plateau, ce vieux ciseleur de rimes, aujourd'hui âgé de soixante-quatorze ans, ouvrit un recueil et dit l'un de ces textes dont la musique hante la mémoire longtemps après qu'on a perdu le souvenir des mots. Il y était question, justement, de ce droit à l'expression que les gouvernants de la sphère médiatique refusent aux originaux qui persistent à voir les êtres et les choses autrement qu'à travers l'objectif des caméras. Et à les dire en vers plutôt qu'en messages publicitaires. Ce fut un instant de bonheur.

Et comme un bonheur n'arrive jamais seul il y en eut un autre en la personne d'un troubadour breton, un certain Denez Prigent, qui chante *a capella* les mélodies moyenâgeuses de sa terre natale avec une ferveur envoûtante (« le Monde Arts et spectacles » du 14 avril). Sur paysages d'océan, de landes et de granit, ce jeune homme expliquait sans fard que les chants ancestraux de sa contrée possédaient le pouvoir de le « *laver* » de ses angoisses. Par la même occasion ils nous lavaient des nôtres. On se dit que nos soirées seraient plus belles si l'Etat inscrivait au cahier des charges de la télévision publique l'obligation de choisir des poètes pour commenter l'actualité.

C'était l'heure de la dernière fournée d'images. Celles des cadavres du Rwanda, des tanks de Gorazde, des incendies de Bron, du saccage du cimetière du Père-Lachaise. L'heure, après l'envers, d'un brusque retour à l'endroit, qui actualisait Alain Bosquet :

« L'enfer est quotidien comme une pomme.
« Pourquoi ce soir a-t-il deux pouls :
« l'un trop rapide,
« l'autre pareil à un voyage en barque ? »

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 19 AVRIL

TF 1

6.00 **Série : Passions** (et à 4.00).
6.28 **Météo** (et à 6.58, 8.28).
6.30 **Club mini Zig-Zag.** SOS fantôme ; Quick et Flupke.
7.00 **Journal.**
7.20 **Club Dorothée avant l'école.** BC-BG ; Les Minipouss ; Les Bisounours ; Clip.
8.30 **Télé-shopping.**
9.00 **Club Dorothée vacances.** Princesse Sarah ; Flo et les Robinson suisses ; Sailor Moon ; Nadia ; Jetman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.30 **Feuilleton : Santa Barbara.**
11.55 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton :** Les Feux de l'amour.
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Jeu : Une famille en or.**
16.45 **Club Dorothée vacances.** Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.50 **Série :** Le Miel et les Abeilles.
18.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.50 **Magazine :** Coucou, c'est nous ! (et à 0.05). Invité : David Hallyday.
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Cinéma :** Crocodile Dundee. ■ Film australien de Peter Faiman (1986). Avec Paul Hogan, Linda Kozlowski, Mark Blum.
22.30 **Divertissement : Ciné gags.**
22.40 **Série : *Columbo*.** Immunité diplomatique. *Peter Falk enquête sur un crime politique.*
0.55 **Journal et Météo.**
1.05 **Magazine : Reportages.** Des hommes invisibles, de Carole Roussopoulos (rediff.).
1.30 **TF 1 nuit** (et à 2.00, 3.00, 3.55, 4.35).
1.35 **Série :** Ray Bradbury présente.
2.05 **Documentaire :** L'Equipe Cousteau en Amazonie. Ombres fuyantes : Indiens de l'Amazonie.
3.05 **Documentaire :** Histoires naturelles (et à 5.05). Un guetteur d'ombres ; Bulgarie, un jardin sauvage.
4.40 **Musique.**

FRANCE 2

5.50 **Dessin animé.**
6.00 **Feuilleton :** Monsieur Belvédère.
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton :** Amoureusement vôtre.
8.50 **Feuilleton :** Amour, gloire et beauté.
9.15 **Série :** Les deux font la paire.
10.05 **Série : Mission casse-cou.**
10.50 **Série :** Les Mille et une nuits.
11.15 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.40).
12.20 **Jeu : Ces années-là.**
12.55 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : Le Renard.**
14.50 **Série : L'Enquêteur.**
15.40 **Tiercé, en direct de Longchamp.**
16.00 **Variétés :** La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. La canzonetta au temps de Marino Marini. Avec Enrique, Marie Lazzaro, Michel Barouille, les Vagabonds, Zina Oleg, Bob Azzam, Christiane Fleury, Ritchy.
16.45 **Jeu :** Des chiffres et des lettres.
17.15 **Série : Seconde B.**
17.45 **Série : Les Années collège.**
18.15 **Magazine : C'est tout Coffe.** Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.45 **Jeu : Un pour tous** (et à 4.10). Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne.** Animé par Nagui.
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma :** Manon des sources. ■■ Film français de Claude Berri (1985-1986). Avec Emmanuelle Béart, Yves Montand, Daniel Auteuil.
22.50 **Magazine :** Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. J'ai obéi à l'organisation. Reportages : l'Opus Dei, de Marc Debanville ; Je me suis trompé de structure mais je garde mon idéal, de Patricia Corphle et Brigitte Chevet ; Partie par amour, d'Anne-Cécile Suied Michelet et Patty Villiers.
0.05 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.25 **Magazine :** Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. En direct du Musée d'art moderne de Céret.
1.35 **Magazine : Frou-Frou** (rediff.).
2.30 **Le magazine de l'emploi** (rediff.).
3.25 **Documentaire :** Les aventeures de la dent Crolles (rediff.).
4.50 **Dessin animé.**
3.55 **24 heuresd'info.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.** Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 **Bonjour les petits loups.** Les Petits Malins ; Souris, souris ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : Au pays de l'or noir.
8.05 **Les Minikeums.** Les Pastagums ; Les Animaux du bois de quat'sous ; Denis la malice ; Peter Pan ; Widget ; Le Vilain Petit Canard ; Jeu : Génies en herbe.
11.00 **Magazine :** Français, si vous parliez. Présenté par André Bercoff. Des parents martyrisés par leurs enfants.
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.** Poulet aux écrevisses.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Capitaine Furillo.**
13.55 **Magazine :** Votre cas nous intéresse. Présenté par Marie-Dominique Montel. Services publics : vos droits.
14.25 **Série : La Croisière s'amuse.**
16.10 **Magazine :** La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot.
17.45 **Magazine :** Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Printemps de Bourges.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
18.50 ***Un livre, un jour.*** *L'Alchimista*, de Paulo Coelho.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 ***Dessin animé : Batman.***
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Spectacle :** Festival international du cirque de Monte-Carlo. Présenté par Sergio.
22.10 **Journal et Météo.**
22.40 ▶ **Les Brûlures de l'Histoire.** Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. Portugal : il y a vingt ans, la Révolution des œillets, de Patrick Le Gall. Invité : Guy Hermet, historien.
23.35 **Magazine :** A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.05 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.24* —

7.00 **CBS Evening News.**
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.24 **Le Proverbe du jour.**
7.25 **Canaille peluche.** Orson et Olivia.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.55 **Ça cartoon.**
8.10 **Magazine :** Télés dimanche (rediff.).
9.00 **Le Journal du cinéma.**
9.05 **Cinéma :** Les Vaisseaux du cœur. ■ Film britannique d'Andrew Birkin (1992). Avec Greta Scacchi, Vincent D'Onofrio, Anaïs Jeanneret. *Adaptation esthétiquement soignée d'un roman de Benoîte Groult.*
10.50 **Flash d'informations.**
10.55 **Surprises.**
11.00 **Cinéma :** Le Comte de Monte-Cristo, la vengeance. ■ Film franco-italien de Robert Vernay (1953). Avec Jean Marais, Roger Pigaud, Lisa Amanda. *Une deuxième partie décevante.*
12.28 **Le Proverbe du jour.**

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 **Magazine :** La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : Vent d'Est.** □ Film français de Robert Enrico (1992). Avec Malcolm McDowell, Pierre Vaneck, Jean-François Balmer. *Des soldats russes réfugiés au Liechtenstein.*
15.25 **Magazine :** 24 heures (rediff.).
16.20 **Cinéma :** Opération Condor. □ Film chinois (Hongkong) de Jackie Chan (1991). Avec Jackie Chan, Carol Cheng, Eva Cobo De Garcia. *Truffé de scènes de bagarre.*
18.00 **Canaille peluche.** Albert, le cinquième mousquetaire.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine :** Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma :** Fievel au Far-West. ■■ Film d'animation américain de Phil Nibbelink et Simon Wells (1991) (dernière diffusion). *Une famille de souris dans les bas-fonds de New-York.*
21.45 **Flash d'informations.**
21.50 **Cinéma : Le Docteur.** ■ Film américain de Randa Haines (1991). Avec William Hurt, Christine Lahti, Elisabeth Perkins (v.o.). *Plaidoyer pour une médecine plus humaine.*
23.50 **Cinéma :** Le Jeune Werther. ■■ Film français de Jacques Doillon (1992). Avec Ismaël Jolé-ménébhi, Mirabelle Rousseau, Thomas Brémond. *Rencontres, actions et sentiments de préadolescents.*
1.19 **Pin-up.**
1.20 **Cinéma : Sanctuaire.** ■ Film italien de Michele Soavi (1989). Avec Asia Argento, Barbara Cupisti, Thomas Arana. *Horreur « gothique » et effets spéciaux.*
2.59 **Le Proverbe du jour.**

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Cinéma :** All That Jazz. ■■ Film américain de Bob Fosse (1979). Avec Roy Scheider, Jessica Lange, Ann Reinking (rediff.).
19.00 **Série :** Association de bienfaiteurs. De Jean-Daniel Verhaeghe.
20.00 **Documentaire :** Romero, pour mémoire. De Peter Chappell. *En 1980, l'archevêque du Salvador, Mgr Oscar Arnulfo Romero, qui luttait pour les droits de l'homme, est assassiné dans la chapelle de l'hôpital de la Divine Providence. Le réalisateur part à la recherche de ceux qui ont été pris en photo une année avant à côté de lui. Leurs témoignages.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** Présenté par Daniel Leconte. Naissance d'une nation. Reportages : De Klerk ; Nelson Mandela ; Le roi des Zoulous ; *L'extrême droite ; L'armée* sud-africaine ; Un milliardaire noir ; Peter Dutoit.
21.45 **Soirée thématique :** Russie, le grand tournis. Soirée présentée par K.S. Karol.
21.46 **Documentaire :** Rostov-sur-le-Don. Loin de Moscou, de Pierre Beuchot.
23.25 **Cinéma : Tchapaïev.** ■■ Film soviétique de Sergueï et Georgui Vassiliev (1934). Avec Boris Babotchkine, Boris Blinov, Varvara Miasnikova (v.o.).

M 6

7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 **Contact 6 Manager.**
7.10 **Les Matins de Christophe** (et à 8.05).
9.05 **M 6 Boutique.** Télé-achat.
9.30 **Musique :** Boulevard des clips (et à 10.05, 0.45, 5.55).
11.00 **Série : Campus Show.**
11.30 **Série : Lassie.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.35 **Série :** Les Routes du paradis.
13.30 **Série : Drôles de dames.**
14.20 **M 6 Kid.** Prostar ; Conan, l'aventurier.
15.20 **Variétés : Musikado.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 **Série : Lady Blue.**
19.00 **Série : Mission impossible.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine :** Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon. Le rêve d'un enfant : Mireille et les caméléons. Le document : métamorphose. Mission animaux : la route des rhinocéros.
20.50 **Téléfilm :** Le Voyage dans le temps. D'Alister Smart, avec Gabriel Andrews, Simon Chilvers. *Dans l'atelier de son grand-père, un petit garçon découvre un fabuleux engin...*
22.40 **Série : Les Incorruptibles, le retour.**
23.30 **Série : L'Heure du crime.**
0.20 **Six minutes première heure.**
0.30 **Magazine :** Mes années clip. Présenté par Charlotte Valandrey. Les dandys.
2.00 **Rediffusions.**

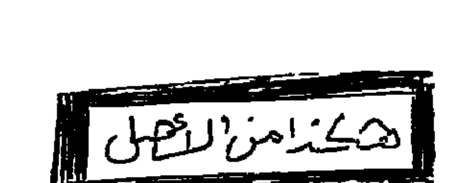
FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.** L'information médicale.
21.32 **Grand angle.** Amour à mort à Marseille, ou la drogue dans la cité (rediff.).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** La Terre (1).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Pierre Pachet (Autobiographie de mon père).
0.50 **Musique : Coda.** Les couleurs de la nuit (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné les 9 et 10 mars à l'IRCAM) : Pour l'image, Leçon de chose, Opcit, Six miniatures en trompe-l'œil, d'Hurel, par l'Ensemble InterContemporain, dir. Ed Spanjaard.
23.07 **Ainsi la nuit.** Quintette à cordes en fa majeur n° 15 op. 13, de Boccherini ; Quintette à cordes en ut majeur K 515, de Mozart.
0.00 **L'Heure bleue.** Carnet de route, par Philippe Carles. Noël Akchote, guitariste, Benoît Belbecq, pianiste, Ste Arguelles, batteur.

Le meilleur de la radio chaque semaine, dans le nouveau supplément radio-télé du *Monde*



Le Monde

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec Edzard Reuter, président de Daimler-Benz

Président du directoire de Daimler-Benz depuis 1987, Edzard Reuter a mené une diversification de la firme, à partir de l'automobile, dans l'aéronautique, la construction ferroviaire, l'électronique et l'informatique. *Daimler-Benz est devenu le groupe industriel le plus important en Europe.* Pour M. Reuter, *il n'y a aucun doute* : les puissances occidentales doivent *soutenir nettement et clairement le développement de l'Europe de l'Est* *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Espagne : le scandale Rubio menace le gouvernement

L'ancien gouverneur de la Banque d'Espagne, Mariano Rubio, a comparu vendredi devant une commission du Congrès des députés pour répondre des accusations de trafic d'influence et d'enrichissement personnel lancées par la presse. Son audition n'a pas permis de dissiper le malaise qui entoure ce scandale et dont les répercussions pourraient être dévastatrices pour le gouvernement socialiste *(page 5)*.

Afrique du Sud : le désarroi de l'extrême droite blanche

L'acceptation des élections par plusieurs de ses dirigeants a brisé le camp du refus afrikaner, qui n'a pas pour autant reconcé à son projet d'un « Etat blanc » *(page 6)*.

POLITIQUE

Le lancement de la campagne du PS pour les élections européennes

Dimanche, à La Défense, la convention nationale du Parti socialiste marquait le lancement de la campagne européenne conduite par Michel Rocard. Ce dernier est, à cette occasion, parti en guerre contre les « faux européens » et les « vrais libre-échangistes » *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

L'armée de terre exprime ses réserves à l'égard de commandes de l'hélicoptère NH-90

L'armée de terre a relégué au quatrième rang de ses priorités la construction de l'hélicoptère de transport NH-90, derrière le char Leclerc, le nouveau véhicule blindé modulaire (VBM) et l'hélicoptère d'attaque Tigre-Gerfaut. Elle prône même, en échange, l'achat du Cougar, la version modernisée du Super-Puma déjà existante *(page 10)*.

SPORTS

Football : le Paris-SG cherche un second souffle

Avec un avantage de six points à quatre journées de la fin du championnat, les Parisiens sont pratiquement assurés de remporter le titre. Pourtant, depuis son élimination en Coupe d'Europe, le PSG traverse une zone de turbulences et s'interroge sur son avenir *(page 13)*.

CULTURE

L'avènement d'un rap typiquement britannique

En Grande-Bretagne, le public du hip-hop a longtemps considéré qu'il n'était de bon rap qu'américain. Cette attitude n'a pas eu que des conséquences négatives *(page 15)*.

COMMUNICATION

Incertitudes sur le lancement de la chaîne d'informations Euronews France

Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, laisse planer le doute sur le lancement, en mai, d'Euronews France, une chaîne d'informations prenant appui sur l'actuelle Euronews International. Il a en outre annoncé que les chaînes publiques entraient dans l'ère des « économies » *(page 16)*.

ÉCONOMIE

La BERD dans un environnement économique en mutation

L'assemblée annuelle de la BERD, qui s'est ouverte lundi à Saint-Pétersbourg, doit être l'occasion de recadrer les activités d'une institution financière dont la réputation a souffert d'une gestion contestable *(page 17)*.

Ce numéro comprend un encart publicitaire Air France, de huit pages, intercalé entre les pages foliotées 9 et 10.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-l'Economie » folioté I à VIII

Demain

Initiatives

A l'heure où tout le monde parle de la reprise économique, *certains se mettent à évoquer une amélioration de la situation de l'emploi.* Mais si des premiers signes encourageants sont enregistrés. Le chômage continue d'augmenter et le retard accumulé sera difficile à rattraper.

Le numéro du « Monde » daté dimanche 17-lundi 18 avril 1994 a été tiré à 500 757 exemplaires

A la suite d'un acte de piraterie qui impliquerait des militaires chinois

La mort mystérieuse de touristes taiwanais envenime les relations entre Pékin et Taipeh

TAIPEH

de notre envoyé spécial

L'arrestation annoncée, *dimanche 17 avril, par Pékin* de trois suspects ne mettra pas un point final à une affaire qui empoisonne depuis le 31 mars les relations entre la Chine populaire et Taiwan : ce jour-là, un bateau de plaisance transportant trente-deux personnes, dont vingt-quatre touristes taiwanais, prenait feu sur un lac du Zhejiang (sud de Shanghaï); tous les passagers étaient retrouvés morts.

Des détails troublants sur le drame ont filtré peu à peu. Aucun passager n'a apparemment tenté de sauter dans le lac Qiandao pour échapper au feu. En outre, il semble que les victimes ont péri après avoir été dépouillées de leurs biens. Et surtout, les autorités du continent ont multiplié les gestes prouvant qu'elles n'avaient nulle envie que la lumière soit faite.

Simple accident, déclara d'abord Pékin. Puis, comme la mauvaise humeur montait à Taïwan, l'idée d'un acte de piraterie fit son chemin. Ce dont tout un chacun se doutait commence à être admis à Taipeh : il s'est agi d'une attaque, opérée probablement par des militaires équipés de... lance-flammes! D'où les réticences de Pékin à fournir des explications, et la détermination de Taipeh à en réclamer.

Car ce n'est pas la première fois que des forces de l'ordre pékinoises se rendent coupables de tels actes. De mai à décembre 1993, l'Organisation maritime internationale a recensé quarante-deux attaques de cargos en mer de Chine orientale et méridionale, *une proportion élevée* étant le fait de patrouilleurs de la marine ou de la police côtière. En trois occasions déjà, on a retrouvé des bateaux vidés de leur cargaison, ancrés à proximité de bases navales proches de Hongkong. Chaque fois, Pékin a tenté de détourner les plaintes des armateurs en affirmant que ses hommes procédaient à des opérations contre la contrebande.

Selon les experts en affaires maritimes, Pékin porte une part majeure de responsabilité dans *cette détérioration de la sécurité.* C'est en effet lui qui, sous couvert de renforcer la lutte contre la contrebande, a donné un blanc-seing à ses unités. Le glissement vers la piraterie des représentants de l'Etat n'en a été qu'accéléré.

L'incident du lac Qiandao a causé un émoi considérable à Taiwan. Devant la mauvaise foi de Pékin, Taipeh a annoncé un gel des rapports culturels avec le continent et cherché à y interdire provisoirement les voyages touristiques. Surtout, le président Lee Teng-hui, ressuscitant un langage qu'on n'avait pas entendu depuis longtemps, a dénoncé le *« gouvernement de bandits »* de Pékin contre lequel le peuple devrait *« se soulever ».*

De son côté, Pékin n'a pas manqué de politiser l'affaire afin de gagner du temps. Le vice-président de l'association chargée des rapports avec Taiwan a menacé *« quiconque tenterait de faire d'un simple accident un prétexte pour entraver les échanges »* entre les deux Chines. Car, il fallait s'y attendre, l'affaire a renforcé le nombre des partisans de l'indépendance à Taiwan, qui a atteint le pourcentage record de 27 %.

L'accident a été accueilli comme pain bénit par M. Lee, qui souhaite garder la maîtrise des échanges avec le continent, en croissance exponentielle, tandis qu'il prépare une réforme constitutionnelle destinée à consolider la position de l'île dans l'inéluctable négociation avec Pékin.

FRANCIS DERON

Oppenheimer agent soviétique ?

Jacob Robert Oppenheimer, considéré comme le père de la bombe atomique américaine, a transmis les plans de celle-ci à Moscou, affirme un ancien haut *responsable* de l'espionnage soviétique dans un livre. Pavel Anatolievitch Soudoplatov écrit que les Soviétiques avaient *reçu des renseignements* transmis par Oppenheimer lui-*même.*

Des extraits du livre de Soudoplatov, les Mémoires d'un témoin importun, ont été publiés dans la dernière livraison *du magazine Time. Le « projet Manhattan »* était le nom de code donné à l'opération lancée par les Etats-Unis en 1942 pour maîtriser l'énergie nucléaire à des fins militaires. Oppenheimer (décédé en 1967) avait reçu la mission de créer et de gérer un laboratoire chargé de cette tâche à Los Alamos, au Nouveau-Mexique. *« En tout, il y a eu cinq rapports secrets communiqués par Oppenheimer, décrivant les progrès des travaux sur la bombe atomique »,* écrit Soudoplatov qui estime que Julius et Ethel Rosenberg, jugés en 1950 pour espionnage au profit de l'URSS, et exécutés en 1953, n'ont *« joué qu'un rôle très mineur »* dans la transmission de ces secrets nucléaires.



Un résultat net en progression de 33 %

AVRIL 1994

Quatre facteurs principaux expliquent la forte hausse du résultat consolidé d'AXA SA en 1993 (2,7 milliards de francs) :

• *l'amélioration des résultats techniques de l'assurance en France,*
• *les très bonnes performances des filiales financières d'Equitable aux États-Unis,*
• *la remontée sensible de la contribution des autres pays,*
• *les bons résultats du secteur de la réassurance dont les cotisations ont augmenté de 49 %.*

Le chiffre d'affaires du Groupe AXA a été de 135 milliards de francs en 1993. Les cotisations totales d'assurance et de réassurance se sont élevées à 102,6 milliards de francs, soit une progression de 8,6 % à structure comparable.

Le chiffre d'affaires global des services financiers et immobiliers a progressé de 24,6 % à 32,4 milliards de francs en dépit d'une conjoncture immobilière défavorable en Europe.

Des perspectives favorables pour 1994

Avec la probable reprise de la croissance économique, l'amélioration des résultats techniques devrait se poursuivre dans le secteur de l'assurance en France et en Europe. Aux Etats-Unis, le redressement déjà bien amorcé d'Equitable devrait se confirmer.

La politique prudente d'AXA en matière de réalisation de plus-values sera maintenue en 1994.

Augmentation du dividende de plus de 8%

Le conseil proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se déroulera le 8 juin 1994 à 17 heures au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel, 75008 Paris, la distribution d'un dividende net de 25 francs par action (hors avoir fiscal) contre 23 francs en 1992.

Division du nominal par 5

Pour accroître la liquidité et l'attrait du titre, il sera également proposé lors de l'Assemblée de diviser le nominal de l'action AXA par cinq, soit un nouveau montant du nominal de 60 francs pour un nombre total de 159 828 140 actions.

Milliards de francs	1992	1993	%
Groupe AXA (SA + Mutuelles)			
• Chiffre d'affaires	120,5	135	+ 12
• Actifs gérés	1 060	1 314	+ 23,9
AXA SA			
• Chiffre d'affaires	84,9	126,3	+ 48,8
• Résultat net consolidé	2,0	2,7	+ 33
dont part du Groupe	1,5	2,0	+ 31,9

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, AXA COMMUNICATION FINANCIERE. TÉL 40 75 48 05

AXA

Le Monde

Argentine : du gaz « invendable »



Au large de la Terre de Feu, le groupe français Total a découvert un gisement de gaz très important. Mais l'éloignement des zones de consommation et les coûts d'acheminement limitent les possibilités d'exploitation.

page V



Chronologie : mars 1994



Une hypothétique reprise de l'inflation a jeté le trouble sur les marchés financiers mondiaux. En France, le CIP rebaptisé « SMIC-jeunes » a fini par être retiré. Ephéméride : il y a 110 ans, la loi autorisait les syndicats.

page VI

Lettre de Tokyo



Les salariés japonais ont été contraints cette année d'accepter les plus faibles hausses de rémunération depuis quarante ans. En cause, la récession, mais aussi la délocalisation qui menace les avantages acquis.

page VII

L'ECONOMIE

BULLETIN

Signes

CELA va mieux. Pas bien encore, mais mieux. L'économie, s'entend. Les « indicateurs » les plus divers nous le susurrent depuis quelques mois déjà : une fraction de croissance en plus, un petit sursaut de production industrielle, un petit bourgeon de consommation. Mais les indicateurs sont incapables de faire vraiment « ressentir » à quiconque les frémissements de la conjoncture. Après le coup de déprime de l'an dernier, il faut aux gens des preuves, des améliorations dans leur vie à eux. Ces signes positifs, certains commencent à les percevoir. Par exemple aux usines Peugeot de Mulhouse, les volontaires pourront travailler le samedi 23 avril, en heures supplémentaires. Le centre de production de la 106 n'a déjà plus recours au chômage partiel depuis plusieurs semaines. A Sochaux, à Poissy, il n'y aura qu'un jour chômé au lieu de [illegible] avril.

FACE à un marché dopé par les 5 000 francs d'aide gouvernementale le constructeur pratique la « risposte graduée » : d'abord supprimer des jours chômés, puis faire des heures supplémentaires, ensuite recruter des intérimaires, enfin embaucher ferme. On n'en est qu'aux premiers stades. Mais bientôt les milliers d'ouvriers concernés, leurs familles, les commerces de la région, tous auront compris que le mouvement s'est inversé. Ils gagneront plus d'argent, ils pourront faire des plans pour l'été et espérer faire embaucher le petit dernier...

L'automobile n'est qu'un exemple. Partout en France – et en Europe –, dans d'autres secteurs, d'autres régions, l'économie change de signe. De plus en plus de gens vont s'en apercevoir.

Sophie Gherardi

LE CHÔMAGE SANS L'EXCLUSION

Mobilisation pour l'emploi en Suède



Avec la crise, la Suède a découvert le chômage. Il a quintuplé depuis 1990 et atteint 8,2 % de la population active. Les jeunes, premiers licenciés, sont particulièrement touchés. A cinq mois des élections législatives, partis, syndicats et patronat sont divisés sur les moyens de retrouver le plein emploi. Mais en attendant, l'Etat, les collectivités et les entreprises se mobilisent pour fournir des activités aux chômeurs : récupération de matériels usagés, entretien des parcs, restauration des bâtiments publics, services à domicile... Une politique coûteuse : l'Etat, à lui seul, consacre 11 % de son budget à la politique de l'emploi. Est-ce trop cher pour éviter l'exclusion ?

Lire page III les articles de Jean-Michel Normand

LES RELATIONS ENTRE LA BANQUE ET L'INDUSTRIE

Le modèle allemand tient bon

La « banque-industrie » à l'allemande dont prétendait s'inspirer le Crédit lyonnais résiste bien outre-Rhin, malgré les chocs de la récession et de l'internationalisation

FRANCFORT
de notre correspondant

JEAN-YVES HABERER avait entraîné le Crédit lyonnais, à l'image du « modèle allemand », dans un ensemble de participations au capital d'entreprises de l'industrie, du commerce et des services.

A la fin des années 80, l'ancien président n'était pas le seul : le concept de « banque-industrie » était à l'honneur en même temps que celui de « bancassurance » – qui recommandait d'entrecroiser les compagnies d'assurances avec les banques. L'idée générale était de trouver une solution qui permette au capitalisme français de se financer tout en pouvant résister aux éventuelles attaques extérieures, sous forme d'OPA.

Le système des « noyaux durs », largement utilisé lors des privatisations de la première cohabitation, et qui répartit une fraction stratégique du capital des firmes entre des « mains amies », avait, après 1988, mauvaise presse. On lui reprochait, d'un point de vue politique, d'avoir une coloration trop uniformément RPR et, d'un point de vue économique, de donner un poids excessif à la défense des actionnaires présents au tour de table (et du PDG en place), aux dépens du développement du capital de l'entreprise.

Bref, la solution des noyaux durs présentait les défauts d'une « consanguinité » bien française. Elle organisait politiquement une connivence des grandes firmes nationales dans un « je-te-tiens-tu-me-tiens » général, en définitive peu solide et en tout cas frileux.

Dans le même temps, le gouvernement socialiste – de retour aux affaires – ne souhaitait plus que l'Etat couvre lui-même directement les besoins en capitaux des entreprises publiques.

PORTEFEUILLE • Les esprits s'intéressèrent au « modèle allemand ». Celui-ci fait jouer aux banques et à quelques compagnies d'assurances dont la première, Allianz, le rôle central. Manquant de capitalistes lors de son industrialisation, l'Allemagne du XIXe siècle s'était appuyée sur l'intermédiaire des banques pour mobiliser l'argent des épargnants et le réinjecter dans l'industrie.

De cette époque date le traditionnel engagement des établissements financiers caractérisé, entre autres, par le système de la « Hausbank » qui veut qu'une entreprise fasse confiance à sa banque pour tous les types d'opérations dont elle a besoin : de l'ouverture de son capital à ses crédits courants. Souvent même, en cas de difficultés ou pour accompagner son entreprise cliente, la banque allemande prend elle-même une participation au capital.

Ce système se renforcera encore après la deuxième guerre mondiale. Les banques allemandes, un moment découpées en morceaux par les Américains, sauront habilement plaider leur cause, notamment grâce à Hermann Joseph Abs, patron de la plus grande d'entre elles, la Deutsche Bank. Elles se reconstitueront comme « banques universelles », ayant le droit de tout faire alors que les banques outre-Atlantique ont des champs étroitement limités. La banque universelle allemande peut (comme en France) ouvrir des guichets (banque de dépôts), monter des financements *(investment-bank)*, s'engager dans l'assurance, et bien entendu, prendre des parts dans l'industrie ou l'assurance.

Même s'il faut se garder de toute exagération, la puissance des institutions financières allemandes est devenue rapidement considérable.

Eric Le Boucher

Lire la suite page IV

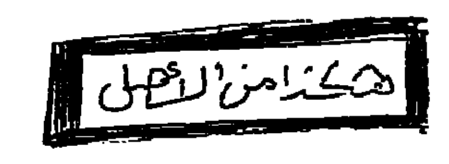
Le Monde hors-série

TABLEAUX DE BORD ÉCONOMIQUES 1993

Avec ces « Tableaux économiques » réalisés à partir des articles du supplément hebdomadaire « le Monde-l'Economie », remaniés et mis à jour, retrouvez les situations économiques réelles des grandes zones géographiques et des secteurs d'activité.

- La conjoncture des grandes zones géographiques
- Les grands indicateurs économiques comparant les six plus grandes économies du monde
- 57 secteurs économiques passés au crible

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 20 F



MODE D'EMPLOI

LOGEMENT

Locations : l'état des lieux

L'inégalité règne dans le secteur locatif, confirme une étude de l'INSEE. Les derniers arrivés (les jeunes) et les habitants de l'Ile-de-France sont plus à l'étroit, paient plus cher, et leur loyer augmente plus vite

PRESQUE un locataire sur trois (30 %) du secteur libre ne reçoit de son propriétaire ni quittance ni avis d'échéance. En revanche, cette obligation est la règle dans les HLM, révèle une étude de l'INSEE sur le logement locatif de 1984 à 1992.

Ce document montre aussi que, si le paiement à terme échu est largement majoritaire dans les HLM, la règle dans le secteur privé est au règlement d'avance. De même, le bail écrit – obligatoire depuis 1982 – tend à se généraliser. Mais, dans les logements restant soumis à la loi de 1948, on en est resté au bail verbal dans près de 24 % des cas.

Au gré des législations successives, la durée minimale du bail a évolué : en octobre 1992, le bail de trois ans était le plus courant (59 % des cas), les baux à durée indéterminée étant majoritaires dans plus de la moitié (54,4 %) des logements sous la loi de 1948.

Depuis 1989, la mobilité des locataires s'est ralentie sur tout le territoire, tombant de 17,3 % à 13,7 %. Ce coup de frein concerne tous les secteurs, HLM ou non. Dans les HLM conventionnées, le taux de rotation n'était plus que de 10,8 % en octobre 1992 et de 6,8 % dans les non-conventionnés. Il était plus rapide dans le secteur libre (19,1 % pour les logements construits avant 1949 et 17,6 % pour les autres).

LES GENS GAGNENT MOINS ET LES PRIX GRIMPENT, SI VOUS TROUVEZ QUE C'EST FACILE D'ETRE PROPRIÉTAIRE !!!

ROSY

AIDE • Près d'un tiers des locataires (31,9 %) bénéficiaient d'une aide au logement en octobre 1992, chiffre en augmentation depuis 1984 (29 %). Il n'est guère surprenant de trouver dans les HLM le plus grand nombre de ménages aidés (43,3 %) et l'augmentation la plus forte (5,3 % de plus qu'en 1984).

La catégorie socioprofessionnelle la mieux représentée est celle des ouvriers (23,9 %), avant les employés (17,8 %), mais l'INSEE note la montée des personnes sans activité professionnelle (de 10,5 % à 14,9 %), les retraités tournant autour des 19 %. Par secteur, la différence est nette entre les HLM conventionnées (30,6 % d'ouvriers, 19,6 % d'employés et les sans-profession 17 %) et le secteur libre construit après 1948 (18,5 % d'ouvriers, 17 % d'employés et 13,1 % de sans-emploi). A noter que 46,1 % des locataires soumis à la loi de 1948 sont retraités.

Tous secteurs confondus, 33,6 % des logements locatifs étaient occupés par une personne seule (27 % en octobre 1984), et 19,4 % par quatre personnes et plus (24,4 % auparavant). C'est dans les HLM qu'on trouve le plus de familles nombreuses (25,8 %, en baisse par rapport à 1984). A l'inverse, hormis les logements soumis à la loi de 1948, on trouve le plus grand nombre de personnes seules (39 %) dans le secteur libre, ce chiffre accusant une hausse de près de 10 % en un an. A Paris, le chiffre monte à 34,5 %.

Les loyers (26 francs le mètre carré, tous secteurs confondus en octobre 1992) s'élèvent avec la taille de l'agglomération et culminent à 36,50 francs dans l'agglomération parisienne. Dans le secteur libre ancien d'Ile-de-France, en particulier, ils sont trois fois plus chers que dans les petites agglomérations (61,60 francs). Les logements soumis à la loi de 1948 sont moins chers encore que les HLM (16,80 francs contre 17,50 francs pour les HLM non conventionnées).

ANCIENNETÉ • Pendant la période étudiée, ils ont augmenté de 7 % l'an en moyenne, l'écart se creusant entre l'agglomération parisienne (10,1 % l'an) et les autres grandes agglomérations (3,8 %). Si l'on fait abstraction de l'amélioration de la qualité des logements, du renouvellement du parc et des fluctuations d'échantillonnage, la moyenne nationale revient à 5,2 % l'an, 5,9 % en région parisienne et 4,7 % pour les autres grandes agglomérations. D'octobre 1984 à 1992, les loyers des HLM conventionnées ont progressé en moyenne de 4,1 % l'an à comparer avec 6,3 % pour les logements récents en secteur libre et 9,5 % pour les logements anciens, dont beaucoup ont été rénovés.

On retrouve l'effet de l'ancienneté de présence du locataire, plus marqué dans le secteur libre, surtout s'il est ancien, où l'on enregistre 15 francs d'écart avec la moyenne. Le phénomène est particulièrement marqué en région parisienne, où l'écart atteint 27 francs du mètre carré. Tous secteurs confondus, les emménagés récents paient en moyenne 50 % de plus (soit 52,3 francs du mètre carré) que les autres en agglomération parisienne, le chiffre culminant à 77,80 francs le mètre carré dans l'ancien libre.

A ce débours, il convient d'ajouter les charges locatives : 7 francs par mètre carré, tous secteurs confondus. C'est dans les HLM non conventionnées (souvent anciennes) qu'elles sont les plus fortes (9 francs). A Paris, on culmine à 10,3 francs du mètre carré (12,30 francs dans le secteur libre construit après 1948). Depuis 1984, elles ont augmenté en moyenne de 3,5 % l'an (3,1 % en agglomération parisienne, dont 9,4 % dans le parc libre ancien).

Françoise Vaysse

HUMEUR • par Josée Doyère

L'école Blanc

TOUT le monde est d'accord : Christian Blanc est légitimé par son personnel, la démocratie directe a bien fonctionné... jusqu'ici, même si sur l'ensemble du personnel il n'a obtenu que... 67 % des suffrages (1). Il a prouvé en tout cas qu'on pouvait se passer, au moins en période de crise grave, de l'accord des syndicats.

Cette stratégie restera-t-elle une opération isolée, sans lendemain, ou de grandes entreprises se lanceront-elles dans l'aventure, se mettant à l'école Blanc ? A première vue, ce serait astucieux de la part des grands groupes d'obtenir l'adhésion des salariés sur tel ou tel projet qui – malgré la sophistication des techniques internes de communication – débouche parfois sur des grèves meurtrières, faute d'avoir en priorité informé les salariés, expliqué les objectifs, convaincu les intéressés de sa nécessité.

Si l'on regarde plus loin, de possibles dérives existent, qui remettraient en cause la règle fondatrice du capitalisme libéral, privé ou public : qui possède et paie est maître et n'a de comptes à rendre qu'à ses actionnaires. Tant qu'il s'agit de pilules amères qu'il faut faire avaler pour la survie de l'entreprise, il y a quelque chantage, et la crainte du dépôt de bilan, du démantèlement de l'entreprise, de la fermeture de certaines usines, peut rendre la démarche tentante. La nécessité d'assurer la compétitivité, d'améliorer la productivité, de resserrer les boulons va dans le même sens, mais la seule amélioration des bénéfices risque d'être un bien maigre argument pour amener les salariés à accepter des sacrifices.

Organisera-t-on un référendum avant une fusion-absorption avec une autre entreprise ? Avant d'investir massivement à l'étranger ? avant de *« se recentrer sur* [ses] *métiers de base »*, comme on dit souvent ? En gros, avant toute décision importante, impliquant l'avenir de l'entreprise ou du groupe ?

Une autre conséquence possible de la méthode Blanc serait d'obliger les syndicats à découvrir concrètement les vertus du consensus négocié, à inventer, eux aussi, de nouvelles méthodes d'action pour cesser de voir diminuer le nombre de leurs adhérents, à chercher les voies et moyens d'une version française de la participation à l'allemande. Redevenir des interlocuteurs incontournables, non seulement par application automatique des règles légales, mais tout au long de la vie de l'entreprise devrait avoir de quoi tenter des appareils parfois sclérosés.

Les mauvais esprits trouveront que tout cela a quelque relent de gauchisme soixante-huitard. Certains patrons astucieux (peu nombreux, reconnaissons-le), rêvant d'un fonctionnement à l'allemande – qui n'exclut pas les risques de grève comme on l'a vu récemment outre-Rhin – avaient depuis longtemps compris que marginaliser les syndicats était un mauvais calcul. Il est vrai que bien des responsables syndicaux avaient dûment travaillé – par aveuglement ? par manque d'imagination ? – à cette marginalisation.

Laisser une base mal informée décider toute seule de grèves sauvages est aussi un mauvais calcul. On devrait y penser dans les équipes dirigeantes des grands groupes... ■

(1) Eh oui ! 81 % de 83 %, ça fait... 67 % ! C'est moins triomphal, mais ce n'est pas mal du tout.

LA COTE DES MOTS

Cubitainer

Avec ce mot, nous retrouvons le problème du « branduisage » (« le Monde-l'Economie » du 12 avril), puisque *Cubitainer* est un nom déposé que l'on devrait toujours écrire avec une majuscule. C'est ce que fait le Petit Larousse illustré (PLI), mais le Nouveau Petit Robert (NPR) – quoique mentionnant « marque déposée » – s'abstient de mettre une capitale initiale...

Cubitainer est un terme franglais, mot-valise formé de *container*, anglicisme que l'on remplace par l'excellent *conteneur*, et de *cubique*. On pourrait donc en déduire que l'équivalent français est *« cubiteneur »*. Certains dictionnaires mentionnent d'ailleurs ce dernier mot, mais ce n'est pas celui-ci qui a été retenu officiellement pour désigner cet emballage de carton rigide, approximativement cubique, contenant un récipient étanche et souple servant au transport de liquides. Du vin, principalement.

La commission générale de terminologie a préféré, en 1987, retenir *caisse-outre* (pluriel : *caisses-outres*, logiquement), comme l'indique *Logiciel et épinglette* (1). Cette recommandation officielle est mentionnée à *cubitainer* par le NPR, mais non par le PLI. Aucun de ces deux dictionnaires n'a d'entrée *caisse-outre*... Ce pauvre *caisse-outre* a bien du mal à s'implanter, semble-t-il, puisque les auteurs des *Mots nouveaux apparus depuis 1985* (2) ne le citent pas non plus. Faut-il y voir, d'une façon générale, une réticence devant les noms composés, ce qui donnerait raison à ceux qui prônent des agglutinations ?... « Caissoutre » n'aurait sans doute pas connu un meilleur sort, et nous sommes plus que réticent devant ces graphies qui font disparaître l'étymologie...

Jean-Pierre Colignon

(1) Délégation générale à la langue française. La Documentation française, Paris, 1992.
(2) Belfond, 1989.

LIVRES

Economie politique éclairée

Daniel Cohen invite à relire la théorie économique en montrant que la réduction du chômage ne dépend pas seulement du retour de la croissance

LES INFORTUNES DE LA PROSPÉRITÉ
de Daniel Cohen
Julliard, 230 pages, 110 F.

IL est des lectures dont on sort consolé. C'est le cas du livre de Daniel Cohen. Si vous n'avez pas étudié l'économie, par exemple, ou si vos études remontent très loin, Daniel Cohen, en « prof » de grand talent, vous (re)mettra en tête tout ce qu'il faut savoir de la théorie économique, des physiocrates aux néomonétaristes en passant par Malthus, Marx et Ricardo. Mais il y parvient élégamment : c'est chemin faisant, tout en développant son argumentation, qu'il appelle à la rescousse les économistes du passé, synthétisés, clarifiés, en un mot compréhensibles. Cet agrégé de mathématiques et d'économie a su se garder de tout jargon. L'impact de son livre en sera démultiplié.

Car son propos est des plus sérieux. Dans l'apparent chaos de la « crise », il trace un lumineux fil conducteur au terme duquel les choix qui s'offrent à nos sociétés ressortent enfin clairement. C'est là le réconfort : oui, la situation économique dans laquelle nous nous trouvons est intelligible, oui, il existe des solutions et celles-ci relèvent du choix politique, au sens plein du terme.

Le constat de départ est le suivant : la croissance après laquelle nous soupirons (celle des « trente glorieuses ») était un accident et nous sommes revenus, avec un taux de 1,5 % à 2 %, à la tendance constatée historiquement. Second constat : le chômage, la nouvelle pauvreté se sont installés au moment même où s'aggravaient les déficits publics, à l'inverse de ce qu'enseignait Keynes. Daniel Cohen retourne donc le postulat keynésien : ce n'est pas l'Etat-providence qui a permis la croissance, c'est la croissance qui a rendu possible l'Etat-providence.

Sans croissance, les solidarités élaborées au fil du siècle et qui ont culminé dans les années 60 sont de plus en plus vécues comme des contraintes.

Par exemple, la solidarité entre générations exprimée dans le système de retraites par répartition (où les actifs cotisent pour les inactifs) fonctionnait bien quand le taux de croissance était supérieur aux taux d'intérêt, laissant espérer aux cotisants d'être mieux rémunérés à terme par les générations suivantes que par le placement de leur capital. *« Si j'anticipe que le revenu des actifs de l'an 2000 sera faible (par rapport au produit des intérêts qu'offrent les marchés financiers), j'aspire à quitter la chaîne des solidarités intergénérationnelles que que* m'impose *l'Etat-providence »*, écrit Daniel Cohen. D'autres solidarités se sont brisées dans les années 80 : *« Les classes moyennes aux Etats-Unis se sont lassées d'aider les pauvres, les Milanais d'aider les Romains. »*

VOIE MÉDIANE • Le chômage est-il, comme on le pense à gauche, le fruit de ce déni de solidarité ou, comme on le soutient à droite, un résultat des coûts excessifs de l'Etat-providence ? Daniel Cohen élimine les idées fausses. Non, le chômage ce n'est pas un phénomène mondial, mais spécifique à l'Europe communautaire. Non, ce n'est pas la faiblesse de la croissance qui l'explique (l'Histoire comme la théorie économique montrent qu'on peut avoir une absence simultanée de croissance et de chômage). Non, ce n'est ni le progrès technique ni la montée des services qui le provoquent.

Les exemples internationaux démontrent que deux approches opposées permettent de maintenir bas le chômage : celle du libéralisme (avec une souplesse des salaires) et celle du corporatisme (avec une centralisation des négociations salariales qui *« permet des arbitrages entre salaires et emplois qui sont socialement efficients »*).

Refusant de choisir, les pays de la CEE ont emprunté la voie médiane entre libéralisme et corporatisme, la plus inefficace. Le mécanisme à l'œuvre dans l'affaire du « contrat d'insertion professionnelle » (le fameux CIP) – postérieure à la publication du livre de Cohen – y est parfaitement décrit : *« Lorsque l'emploi de ceux qui travaillent est menacé, des ajustement salariaux sont possibles. Mais pas lorsque des réductions sont nécessaires pour augmenter la* création *d'emplois. »* Dans nos pays, *« le chômage a moins effrayé que les remèdes qui auraient été nécessaires pour le contenir »*. La preuve ? *« En France, le chômage n'absorbe qu'une part restreinte du budget social de l'Etat, loin derrière les retraites ou la santé, presque à parité avec les dépenses pour la famille. »*

Le message de Daniel Cohen est limpide : lutter contre le chômage est un choix politique. Et le meilleur espace d'application des choix politiques est l'Etat national. Il nous le prouve par un autre exemple, en comparant les solutions apportées, d'une part, à la crise de la dette du tiers-monde et, d'autre part, à la faillite des caisses d'épargne américaines. La première a été traitée – au détriment des pays débiteurs – par une instance multinationale, le FMI ; la seconde a été résolue par l'Etat fédéral américain en trois fois moins de temps.

Seul l'Etat dispose de la légitimité permettant *« de socialiser les pertes d'un groupe d'agents en les reportant sur un autre »*, rappelle Cohen. La crise de l'Etat-providence a induit une crise de l'Etat lui-même. Mais Cohen semble croire à un retour du politique qui permettra enfin aux arbitrages d'être faits, et de façon plus transparente *« contre les bénéficiaires actuels de l'Etat-providence (retraités, malades, familles) »* en faveur de la cohésion sociale (au profit des chômeurs).

Sophie Gherardi

NOTE DE LECTURE

LES GUERRES DU CIEL
Cinq ans aux commandes d'Air France
de Bernard Attali
Fayard, 290 pages, 110 F.

Une interrogation subsiste à la lecture du livre de Bernard Attali sur ses cinq années à la tête d'Air France. Comment une telle clairvoyance a-t-elle pu conduire l'entreprise au bord du gouffre ? Bernard Attali, en effet, avait tout prévu. *« Je suis certain d'avoir été l'un des premiers responsables du secteur, dès le printemps 1990, à avoir annoncé le choc publiquement et à avoir pris les mesures pour y faire face »*, n'hésite-t-il pas à écrire.

Alors ? Alors, il y a eu la guerre du Golfe, les effets pervers de la déréglementation, la crise économique, particulièrement marquée en France, les réticences des syndicats et les atermoiements de l'Etat-actionnaire. Bernard Attali décrit avec justesse un environnement international livré à un ultralibéralisme destructeur. Plusieurs compagnies américaines n'y ont pas survécu. Il s'en prend à une Commission européenne qui a importé le modèle américain *« sans réelles précautions »*. Il dénonce *« l'égoïsme catégoriel et l'esprit de caste »* des syndicats. Il fustige les gouvernements successifs qui lui mettent des bâtons dans les roues. En septembre 1991, Edith Cresson, alors premier ministre, tente de bloquer un plan de restructuration prévoyant 3 000 suppressions de postes. *« Ce plan est stupide, je n'étais pas au courant, il faut m'arrêter tout cela, c'est un ordre... »*, lance Edith Cresson au chef d'entreprise.

Le plan sera tout de même mis en œuvre. Deux ans plus tard, Bernard Attali se heurte aux reculades du gouvernement Balladur. Un mois et demi avant l'éclatement du conflit, il met en garde le gouvernement, qui l'a poussé à durcir son plan, contre les risques d'explosion sociale.

Féroce à l'égard de Bernard Bosson, l'ex-président d'Air France épargne le premier ministre, déplorant toutefois *« le manque de sang-froid gouvernemental »*. Pour ce qui le concerne, il émet tout juste quelques réserves sur sa capacité à convaincre : *« Je n'ai pas su expliquer que les mesures prévues étaient justes, que les efforts étaient équitablement répartis »*, concède-t-il. Il ne se reconnaît pas d'erreurs stratégiques ou de gestion qui puissent mettre sur la piste des déficits d'Air France : seules ont compté les causes externes. C'est un peu court au regard des pertes abyssales de la compagnie.

M. La.

AGENDA

MARDI 19 AVRIL. Luxembourg. Rencontre des ministres des affaires sociales de l'Union européenne.

MERCREDI 20 AVRIL. Paris. Assemblée générale de l'Union des industries textiles (UIT).
Washington. Réunions de printemps de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) à Washington (jusqu'au 26 avril).

JEUDI 21 AVRIL. Bruxelles. Réunion des producteurs d'aluminium de l'Union européenne, des Etats-Unis, d'Australie, du Canada, de Norvège et de Russie pour discuter d'un accord de réduction de la production.

VENDREDI 22 AVRIL. Luxembourg. Conseil des ministres de l'industrie de l'Union européenne.
Tokyo. Réunion ministérielle entre l'Union européenne et le Japon (jusqu'au 23 avril).

LUNDI 25 AVRIL. Luxembourg. Rencontres des ministres des finances et des ministres de l'agriculture de l'Union européenne.
Ouzbekistan. Voyage officiel de François Mitterrand (jusqu'au 28 avril).

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO
Le Monde
INITIATIVES

MOBILISATION POUR L'EMPLOI EN SUÈDE

Le chômage sans l'exclusion



Le taux de chômage suédois a quintuplé en quatre ans. Mais tout est fait pour éviter les phénomènes d'exclusion. Non sans succès. Seul problème : le coût de cette politique de l'emploi, qui atteint 11 % du budget de l'Etat

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

SI l'on se fie aux statistiques, le doute n'est pas permis. Le chômage a envahi la Suède, ce pays de 8,7 millions d'habitants, terre promise du plein emploi où le nombre des demandeurs d'emploi a plus que quintuplé en quatre ans. Avec 340 000 personnes, ils représentent aujourd'hui 8,2 % de la population active contre 1,5 % en 1990. Sans compter les 250 000 Suédois qui participent aux travaux d'intérêt collectif ou aux dispositifs de formation.

Pourtant, le chômage ne paraît pas encore avoir déstabilisé la société suédoise. De l'avis général, les quartiers périphériques des villes ne donnent guère de signes d'une montée des phénomènes d'exclusion et, à Stockholm comme ailleurs, la grande pauvreté reste pratiquement inconnue. Malgré la multiplication des suppressions d'emplois, y compris dans le secteur public, le climat social reste serein.

Il est vrai qu'ici tout concourt à amortir les effets du chômage. Quoi qu'il en coûte à la collectivité – qui a ramené le niveau d'indemnisation de 90 % à 80 % du dernier salaire et consacre désormais 11 % du budget de l'Etat à la politique de l'emploi contre 6,6 % en 1989, les chômeurs disposent d'un revenu garanti que leurs homologues européens peuvent leur envier.

AMORTISSEUR • Tentée durant les années de croissance de réformer son Etat providence, la Suède a décidé de traverser la crise en s'y accrochant. Devant une récession d'une ampleur jamais égalée (très dépendant de la demande étrangère, le PIB a reculé de 6 points en trois ans), le pays laisse filer un déficit public qui représente 14 % du produit intérieur brut. De même, il a renoncé à maintenir la parité de la couronne, qui a perdu le quart de sa valeur par rapport à l'écu depuis novembre 1992. Quant au niveau des prélèvements obligatoires (52 %, l'un des plus élevés du monde), personne ou presque ne le juge vraiment insupportable.

Dès lors, on peut se demander si l'ampleur de ces déficits publics est compatible avec la candidature de la Suède à l'Union européenne qui fera l'objet d'un référendum en novembre. On peut surtout s'interroger sur la pérennité de cet amortisseur de crise, élaboré alors que 1,5 % de la population était exclu de l'emploi. Pourtant, tout se passe comme si ces interrogations n'étaient pas vraiment à l'ordre du jour.

A l'approche des élections législatives de septembre, le gouvernement conservateur de Carl Bildt comme l'opposition social-démocrate, qui caracole en tête dans les sondages, et les syndicats, affaiblis mais encore influents, préfèrent parier sur le retour de la croissance que les économistes discernent dans le redémarrage des exportations.

Personne, ou presque, ne juge vraiment insupportable le niveau des prélèvements obligatoires.

Suspendue à son gigantesque filet de sécurité, la Suède attend des jours meilleurs. Tout comme Per, quarante-deux ans. Licencié en 1992 par la compagnie de chemins de fer, ce technicien en informatique supervise désormais une petite équipe de chômeurs chargés de récupérer, parmi des centaines de carcasses d'ordinateurs, les composants susceptibles d'être réutilisés.

Dans le hangar, équipé par la commune de Sodertalje, une agglomération industrielle de 82 000 habitants à une trentaine de kilomètres de Stockholm, chacun s'active. *« Pendant un an, j'ai été payé 13 000 couronnes par mois (1) pour ne rien faire. Je tournais en rond dans ma cuisine. J'ai rejoint cette équipe, ce qui me permet de reconstituer mes droits d'assurance-chômage qui arrivaient à expiration*, explique Per. *Ma rémunération, versée par l'Etat, reste identique et, surtout, je me sens utile. En Suède, ne plus avoir de job est devenu chose courante mais chacun a quelque chose à faire. »*

Un peu plus loin, de jolis bancs de bois sont soigneusement alignés. Ils partiront lors d'un prochain «marché aux puces » organisé par la municipalité et le produit de leur vente sera intégralement réinvesti dans ces programmes qui permettent d'employer, à tour de rôle, des demandeurs d'emploi pendant six mois. *« Tout doit être fait pour que personne ne puisse rester sur le bord du chemin. Etre chômeur, cela ne peut pas signifier venir pointer à l'agence et s'entendre dire tous les matins : désolé, il n'y a rien pour vous »*, insiste Tina Westerland, responsable des relations extérieures de la ville de Sodertalje.

INDEMNITÉS • Malgré la présence du constructeur de poids lourds Scania et de la firme pharmaceutique Astra, la municipalité est devenue le deuxième employeur local. Parmi les 5 300 chômeurs que compte l'agglomération, 2 500 sont engagés dans des formules de traitement social. Dans le cadre du système de formation des jeunes, quatre cents personnes participent à l'entretien des parcs et des forêts – condition *sine qua non* pour percevoir des indemnités – tout en suivant des cycles de formation ou en participant à des activités sportives. Les garçons pratiquent le tennis de table et les jeunes filles des activités manuelles. Les chômeurs adultes en fin de droits sont intégrés pour quelques mois dans des activités diverses, de la réhabilitation de bâtiments publics aux services à domicile pour les personnes âgées.

« L'Etat réduit ses dépenses, les gens se serrent la ceinture, il faut débourser davantage pour se soigner... Il n'y a que les services de l'emploi qui aient de l'argent », résume avec un brin de fierté Marianne Karlsson, directrice de l'agence de Sodertalje dont les locaux accueillants (autant que peut l'être ce genre d'endroit) sont équipés de téléphones permettant de joindre gratuitement d'éventuels employeurs.

Engagée dans cette mobilisation générale, la Suède doit pourtant réduire la prééminence des dépenses *« actives »* (formation, dispositifs favorisant l'adéquation entre offre et demande) sur les dépenses *« passives »* de sa politique de l'emploi. L'indemnisation du chômage – qui représentait le cinquième des dépenses en 1991-1992 – en constituait le tiers l'an passé.

Mais c'est surtout la situation des moins de vingt-six ans qui commence à inquiéter. Ils sont actuellement 100 000 à rechercher un emploi, soit près du tiers de l'ensemble des demandeurs et, chaque année, plus de 80 000 se présentent sur le marché du travail.

Outre le système de formation des jeunes, assuré par les autorités locales, ils peuvent, à condition d'être âgés de moins de vingt-quatre ans, être accueillis dans les entreprises. Moyennant une modeste redevance mensuelle (1 000 couronnes pendant les six premiers mois, 3 000 pendant les douze mois suivants), l'employeur peut recruter un jeune dont la rémunération sera versée par l'Etat. Une forme d'apprentissage également étendue aux diplômés.

Les sociaux-démocrates proposent, avec leurs alliés syndicaux, d'augmenter la taxation des capitaux

Ce déploiement de moyens est à la hauteur des obstacles qui se dressent devant les jeunes Suédois. La législation du travail reste strictement fidèle au principe du *last in, first out* (« dernier arrivé, premier licencié »). Quant à la structure des salaires, elle pénalise implicitement les nouveaux venus puisque les écarts de rémunération ont toujours été, sous la pression des syndicats, très serrés afin de privilégier le bas de l'échelle dans un contexte de plein emploi.

PRODUCTIVITÉ • *« S'il s'agit du système de négociations sociales centralisées, le modèle suédois est mort*, constate Magnus Lemmel, directeur général de la Fédération des industries suédoises. *Par contre*, ajoute-t-il aussitôt, *la recherche systématique du compromis fait toujours partie de notre caractère. »*

Le dirigeant patronal considère toutefois que ces dernières années, marquées par un effondrement des effectifs employés dans l'industrie (la baisse atteint 25 % en trois ans), un absentéisme en chute libre (moins 20 % en un an) et une productivité en rapide progression (7 % à 8 % par an), ont introduit des changements irréversibles. *« En l'état actuel des choses, nous serions en mesure d'atteindre la production de 1989, l'année d'avant la crise, avec 10 % à 15 % de personnel en moins. Autant dire que ce ne sont pas les grands groupes qui pourront créer des emplois. Mieux vaut compter sur les PME et le secteur des services »*, assure Magnus Lemmel.

Quant aux syndicats, ils écartent toute formule de réduction ou de partage du temps de travail. *« Echanger les salaires contre de l'emploi, comme chez Volkswagen ? Ce serait stupide : la consommation s'affaiblirait, les choses empireraient. Le seul moyen de ramener le plein emploi est de réduire les taux d'intérêt et de relancer la croissance »*, lâche, visiblement irrité, Per-Olaf Edin, chef des études économiques de la centrale syndicale LO. Selon lui, *« il est réaliste d'espérer ramener le taux de chômage à 3 % ou 4 % à la fin de la décennie. Mais il faut se préparer à voir des gens rester durablement privés d'emploi. Heureusement, nous avons le meilleur système pour éviter qu'ils soient exclus de la société »*. Quant au rapide développement des heures supplémentaires observé depuis quelques mois, il ne choque nullement le syndicaliste.

« Tenir en espérant le retour de la croissance »... Cela pourrait également être le maître-mot de la coalition gouvernementale de droite, qui aborde dans une position difficile les échéances législatives, ou de l'opposition social-démocrate. *« Toutes les forces politiques sont d'accord pour considérer que l'austérité doit se poursuivre, qu'elle va encore coûter cher au pays et qu'il sera difficile de retrouver le plancher de la fin des années 80. Notre objectif est de revenir aux alentours d'un taux de chômage de 5 % »*, déclarait récemment Börje Hörnlund, ministre du travail, en recevant les participants d'un voyage organisé par l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS).

Pour atteindre ce but, le gouvernement a réduit les charges sociales, abaissant de 4,3 % le coût du travail et, depuis septembre 1993, a décidé d'alléger de moitié les cotisations patronales pour les nouvelles embauches. Sans grand résultat, même si le nombre de demandeurs d'emploi amorce une légère décrue depuis février. Quant au projet accordant aux particuliers, comme c'est le cas en France, des déductions fiscales pour l'emploi de *« personnel de maison »*, il a été accueilli comme une atteinte à la justice sociale et a suscité une levée de boucliers.

SACRALISATION • Favoris du prochain scrutin, les sociaux-démocrates (SAP) proposent, avec leurs alliés syndicaux, d'augmenter la taxation des capitaux et comptent, pour relancer l'emploi, sur un programme d'investissements publics, quitte à tolérer un léger regain de l'inflation. Cela sera-t-il suffisant ? Certains en doutent. *« Jusqu'à présent, le système suédois a tellement bien fonctionné que les gens gardent confiance »*, constate non sans inquiétude Kristina Persson, député social-démocrate. *« Dans nos rangs, beaucoup sont convaincus que les choses iront mieux lorsque nous retrouverons le pouvoir. Pour ma part, je ne vois pas comment, à court terme, faire reculer le chômage en dessous de 6 %... »*.

Elmire Af Geijerstam, consultante liée au syndicat SIF-TCO (celui des cols blancs), déplore quant à elle *« la tendance conservatrice des dirigeants syndicaux dès qu'il est question de réduction du temps de travail »*. *« Les Suédois*, dit-elle en souriant, *disposent des lieux de travail les plus ergonomiques du monde. Mais ils ont toujours mal quelque part ! Chez nous aussi, il faudrait en finir avec la sacralisation du travail comme valeur sociale dominante. »* Malgré le doute qui l'étreint, la Suède n'a pas encore abandonné tout espoir de redevenir un îlot de plein emploi. La preuve : la définition suédoise du chômage de longue durée – six mois – est restée inchangée. En France, voilà dix ans qu'elle a été portée à douze mois....

Jean-Michel Normand

(1) 1 couronne vaut 0,74 franc.

Une assurance-chômage plus contraignante

Réputé particulièrement avantageux, le système suédois d'indemnisation du chômage est devenu, sous l'effet de plusieurs réformes, plus restrictif.

L'assurance-chômage, qui couvre les trois quarts des salariés, est alimentée par des cotisations essentiellement patronales (la part salariale, égale à 1 % des rémunérations, n'est prélevée que depuis cette année). En 1994, les prestations ont été ramenées de 90 % à 80 % du dernier salaire, dans la limite de 564 couronnes par semaine (450 francs par jour, 10 000 francs par mois), et pour 300 jours au maximum.

Si un chômeur refuse une proposition d'emploi à distance raisonnable de son domicile et correspondant à sa qualification, il peut se voir privé d'allocations. Les salariés non couverts par une assurance-chômage reçoivent des pouvoirs publics une somme de 3 600 francs par mois.

Au terme de la période d'indemnisation ordinaire, seule la participation à un travail d'utilité collective ou à un stage de formation permet de conserver la rémunération tout en reconstituant les droits à percevoir une indemnité. Quant aux jeunes qui n'ont jamais exercé un emploi, ils reçoivent des indemnités au titre des stages de formation qu'ils doivent suivre. En 1993, celles-ci étaient fixées à 4 200 francs par mois pour les 18-19 ans et 6 000 francs pour les 20-24 ans.

J.-M. N.

Le retour du baby-boom

La Suède revient de loin. Son taux de fécondité (nombre d'enfants par femme en âge de procréer) est passé de 1,6 en 1978 à 2,17 en 1993. Alors que nombre de démographes jugeaient *« irrémédiable »* le vieillissement *démographique scandinave*, ces résultats, qui permettent théoriquement le renouvellement des générations, fascinent les natalistes français. Ce qui ne laisse pas de surprendre les Suédois.

« Chez nous, explique Birgit Arve-Parès, chargée de coordonner les activités liées à l'Année internationale de la famille au ministère des affaires sociales, *la politique familiale est non interventionniste. Il ne s'agit pas de faire naître des enfants en plus grand nombre mais de faciliter leur insertion sociale. La démographie est une affaire de vie privée. D'ailleurs, lorsque nous avons franchi le seuil de deux enfants par femme, cela n'a pas fait beaucoup de bruit. Aujourd'hui encore, peu de gens s'intéressent à nos «performances démographiques » d'ensemble.*

Spectaculaire, la progression du nombre des naissances (97 000 en 1980, 116 000 en 1989, 123 000 en 1990, 122 000 en 1992) apparaît comme le résultat d'une politique édifiée progressivement et régulièrement améliorée.

L'explication le plus souvent avancée pour expliquer ce baby-boom se fonde sur l'existence d'une indemnité parentale qui permet à l'un des deux parents de conserver 90 % de son salaire (1) pendant une année entière (plus trois mois avec une indemnité un peu inférieure) après la naissance d'un enfant. Cette formule, qui permet de ne pas rompre le contrat de travail des parents, peut également être déclinée sous forme d'un mi-temps de longue durée ou d'une légère réduction quotidienne du temps de travail. Elle concernait l'an passé 459 000 personnes (dont 27 % sont des pères) *contre* 371 000 en 1986.

Un tel mécanisme paraît avoir effectivement incité les Suédoises à hâter la naissance de leur premier bébé mais aussi, et peut-être surtout, avoir encouragé l'arrivée d'un second enfant. En effet, le salaire de référence utilisé pour calculer le montant de l'indemnité est valable pendant trente mois. Cette prestation (dont le coût atteint 19 milliards de couronnes) absorbe à elle seule 40 % du budget de la politique familiale.

CONGÉ • Deux propositions ont été avancées par le gouvernement de Carl Bildt. La première consiste à rendre obligatoire, pour toute naissance, un congé d'un mois pour le père dans le cadre de l'indemnité parentale. Plus controversée, l'autre vise à fixer la durée de cette indemnité à trois cents jours et à remplacer les trois mois supplémentaires par une *« allocation de garde »* de 2 000 couronnes par mois, afin de mieux répondre aux attentes des femmes décidant de rester au foyer.

Cependant, ce réveil nataliste s'inscrit dans un cadre plus large, celui d'une politique familiale particulièrement élaborée.

Ainsi, les pouvoirs publics ont mis en place depuis des années une indemnité parentale temporaire (120 jours par an) accordée jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 12 ans, permettant, notamment, de soigner un enfant malade. Des allocations familiales classiques (7 500 francs par an pour le premier enfant, à quoi s'ajoute la moitié de cette somme pour le deuxième et le troisième, et la somme entière à partir du quatrième) existent aussi ; mais, pour des raisons d'équité sociale, les familles ne bénéficient d'aucun abattement fiscal. Par ailleurs, un effort considérable a été consenti pour augmenter le nombre de places de crèches qui sont passées de 200 000 en 1980 à 400 000 en 1992 pour les moins de six ans (l'école maternelle obligatoire n'existe pas en Suède). Des crèches privées, fonctionnant avec les mêmes normes budgétaires que les équipements publics se développent en parallèle.

Le gouvernement a d'ailleurs posé le principe du droit pour tout enfant à être accueilli dans une structure collective à compter de 1995.

Cet ensemble de dispositions a permis le développement de l'emploi des femmes, dont le taux de chômage atteint 6,7 % contre 9,3 % pour les hommes. Représentant les trois quarts des emplois à temps partiel, elles sont largement employées dans le secteur public. Pourtant, si la forte montée du nombre de demandeurs d'emploi, surtout *chez les jeunes, n'a guère paru* engendrer d'effets sur la natalité, les démographes confient qu'ils seraient surpris que *« l'effet-chômage »* ne contribue pas à réduire le nombre de naissances...

J.-M. N.

(1) Dans la limite d'un plafond de 220 000 couronnes par an (180 000 francs environ).

BALKANS: L'ORTHODOXIE, FERMENT DE GUERRE ?

Guerres dans l'ancienne Yougoslavie, menaces de conflits en Albanie, en Grèce: l'un des fils conducteurs qui relient entre elles ces différentes situations est leur dimension religieuse.
L'orthodoxie, si intimement liée aux nationalismes, risque-t-elle de jouer dans cette région un rôle comparable à celui qu'occupe l'islam dans d'autres parties du monde?

A lire dans



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX LE 10 DE CHAQUE MOIS

PERSPECTIVES

Le modèle allemand tient bon

Suite de la page I

Leurs dirigeants trustaient les places dans les conseils de surveillance des firmes industrielles à un point excessif qui a conduit en 1965 à voter une loi (dite loi Abs) pour limiter à dix le nombre de mandats par personne. *Aujourd'hui, les banques et compagnies d'assurances* détiennent encore 10 % des sièges des conseils de surveillance des 100 grandes firmes du pays. Les participations ne sont pas toutes connues mais la liste de celles qui dépassent 10 % est impressionnante *(voir tableau ci-dessous)*. Allianz détient un portefeuille global évalué à 185 milliards de marks ! Celui des participations stables de la Deutsche Bank est de 25 milliards de marks, non compris les parts dans les banques.

Les Anglo-saxons, dont ce *n'est pas le modèle (ou plutôt* ça n'était pas, puisque des changements semblent en gestation aux Etats-Unis), ne manquent pas de dénoncer cette influence dans l'économie du pays. Elles y voient une mainmise qui serait, à leurs yeux, néfaste pour le petit actionnaire et pour la libre concurrence en général. Les reproches principaux sont ainsi formulés : les banques préférant naturellement distribuer des crédits aux entreprises, *elles ne les incitent pas* à aller à la Bourse dont le développement est en conséquence bridé ; payées par les commissions, elles ne les encouragent pas à verser des dividendes élevés ; disposant du droit de vote de leurs clients actionnaires lors des assemblées générales, elles « ligoteraient » les discussions et les décisions. Bref, les banques seraient responsables du capitalisme germanique « hermétiquement fermé » et « opaque ».

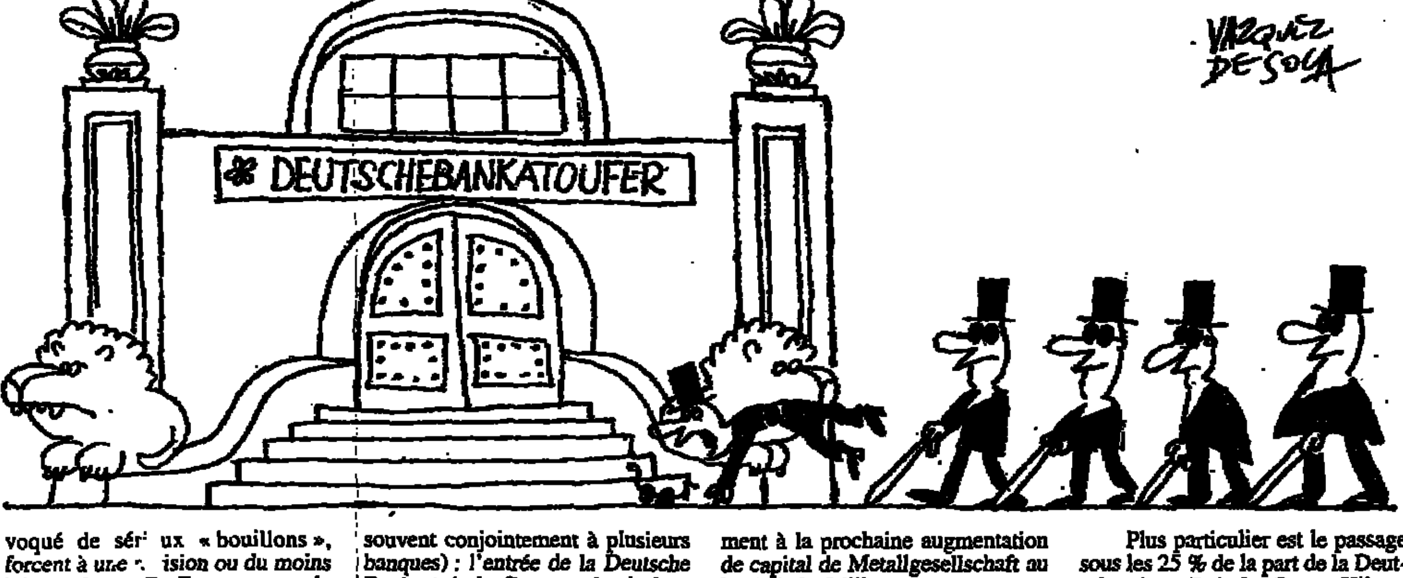
BANALISATION • Etant donné que cette fermeture et cette opacité ne semblent pas avoir nui au redressement de l'Allemagne *depuis la guerre*, au contraire, ces motifs de l'irritation anglo-saxonne constituaient précisément les causes de l'admiration de quelques Français, dont Jean-Yves Haberer. D'où l'engouement pour les concepts de « banque-industrie » ou de «bancassurance-industrie ».

Aujourd'hui, la mondialisation financière d'une part ; la « désintermédiation » des grands groupes (dotés de moyens financiers propres, *ils ont de moins en* moins besoin des banques) d'autre part, et la récession enfin, qui a provoqué de sér· ux « bouillons », *forcent à une ·. ision ou du moins* à la prudence. En France, on parle beaucoup moins de banque-industrie depuis le retour des privatisations à rythme d'enfer et les déboires du Crédit lyonnais. Sans réflexion, sans explication publique, le capitalisme français se *recompose sur le modèle de la* « connivence ». En Allemagne, en revanche, malgré des défaillances retentissantes (la déconfiture de Metallgesellschaft qui a coûté *3,4 milliards de marks* aux banques créditrices et celle, toute récente, du promoteur immobilier Jürgen Schneider), les banques ne renoncent pas à la banque-industrie.

Certes, leur pouvoir sur l'économie nationale se dilue progressivement avec l'ouverture des échanges, tandis qu'elles-mêmes ont tendance à banaliser leurs comportements. *« Nos participations ont tendance à diminuer depuis dix ans »*, reconnaît Peter Pietsch, de la Commerzbank. Mais si les liens se distendent en partie avec les grosses entreprises, c'est moins le cas des PMI, ce « Mittelstand » qui fait la force industrielle du pays. Leurs patrons restent attachés à leur Hausbank, même s'ils font désormais appel à plusieurs établissements pour leurs grandes *opérations. En outre*, les participations au capital ne sont qu'une des armes à la disposition des banques universelles germaniques pour maintenir les liens banque-industrie.

« Nous n'avons pas fondamentalement modifié notre politique », poursuit Peter Pietsch. Les participations grimpent lorsque des difficultés se présentent (très souvent conjointement à plusieurs *banques) : l'entrée de la Deutsche* Bank et de la Commerzbank dans le groupe de distribution Karstadt date de la crise des années 30. Dans les années 70, la Deutsche a repris les titres de la famille Flick dans Daimler-Benz pour éviter qu'ils ne tombent dans les mains du Chah d'Iran. L'an dernier elle a porté sa part dans les pneus Continental à 10 % pour contrer l'attaque de Pirelli. Dresdner Bank et Deutsche Bank vont devoir souscrire fortement à la prochaine augmentation *de capital de Metallgesellschaft* au bord de la faillite.

En sens inverse, les participations sont cédées à l'occasion. La Deutsche Bank et la Commerzbank viennent de vendre chacune 15 % des actions Karstadt pour faciliter l'achat par ce groupe de son concurrent Kaufhof-Hertie. La Deutsche a vendu son paquet de 12,8 % dans les sucres Südzucker pour encourager la restructuration de ce secteur.



Plus particulier est le passage *sous les 25 % de la part de la Deut*sche dans Daimler-Benz. Hilmar Kopper, patron de cette banque, *« ne veut plus d'une minorité de contrôle et ne veut plus être considéré comme ayant une minorité de contrôle.* [Il veut] *réduire sa dépendance comme actionnaire »*, a-t-il expliqué au magazine *Euromoney* (janvier 1994). Il souligne combien le pouvoir de la Hausbank peut se retourner et la banque devenir plus « captive » de l'entreprise-cliente que l'inverse. Hilmar Kopper veut en outre réduire ses parts en Allemagne pour les augmenter en Europe. *« Je considère que nos participations* [industrielles] *sont nécessaires. Elles constituent une part précieuse de notre actif »*, dit-il. Mais il veut *« des œufs de différentes couleurs »* dans son panier et envisage des participations de *« 2 à 3 % »* dans des firmes du Vieux Continent.

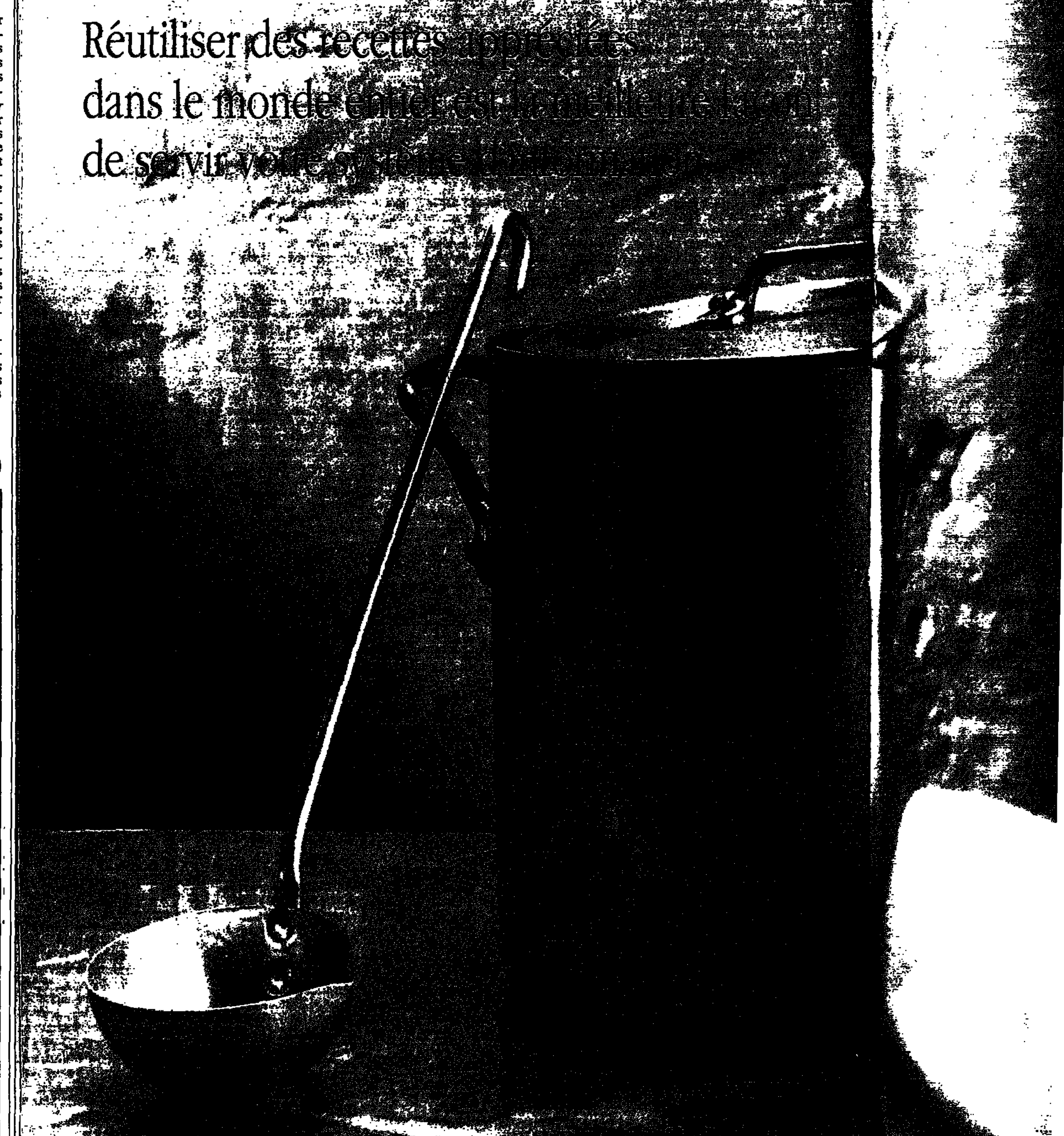
SURPUISSANCE • Cette politique est actuellement freinée par l'ampleur des impôts que devrait payer la Deutsche Bank sur les plus-values de ses cessions. La banque allemande ne détient pour l'heure officiellement qu'une seule participation à l'étranger, dans Fiat. Mais la tendance est d'être désormais moins allemand et plus européen.

La France se réveillera-t-elle lorsque la Deutsche Bank prendra, par exemple, 3 % de Saint-Gobain ? Jean-Louis Beffa, patron du groupe français, le souhaite et il vient à Francfort régulièrement le demander à Hilmar Kopper. Les Français risquent alors de redécouvrir, avec un affolement prévisible devant ce qui apparaîtra comme la « surpuissance allemande », les vertus de la banque-industrie.

Eric Le Boucher

Les principales participations des grandes banques (hors secteur bancaire)

Deutsche Bank	%
Daimler-Benz (automobile, aéronautique, électrotechnique)	24,4
Philip Holzmann (immobilier)	25,9
Karstadt (distribution)	10
Horten (distribution)	25
Klöckner-Humboldt-Deutz (machines)	38
Linde (mécanique)	10
Südzucker (alimentation)	12,8
Hapag-Lloyd (tourisme)	10
Continental (pneumatiques)	10,5
Metallgesellschaft (métaux)	10,6
Allianz (assurances)	10
Münchener Rück (assurances)	10
Dresdner Bank	
Bilfinger-Berger (BTP)	25
Brau & Brunnen (brasseries)	25,6
Frankfurter Gesellschaft für Chemieworte (holding chimie)	20
Heidelberg Zement (ciment)	24
Hapag-Lloyd (tourisme)	10
Metallgesellschaft (métaux)	12,6
Allianz (assurances)	10
AMB (assurances)	13,7
Münchener Rück (assurances)	10,1
Commerzbank	
Karstadt (distribution)	10
Linde (mécanique)	10,3
Hochtief (BTP)	2,5
Thyssen (acier)	5
DSD Dillinger (acier)	30
MAN (mécanique)	6,3
Heidelberg Druckmachinen (mécanique)	13,8
Linotype-Hell (mécanique)	6,7
Salamander (chaussures)	10,9
Pour mémoire : Allianz (assurances)	
Münchener Rück (assurances)	25
Dresdner Bank (banque)	10
Bayerische Hypobank (banque)	20
BHF-Bank (banque)	16,9
BASF (chimie)	14,4
RWE (énergie)	12,9
Veba (énergie)	12,1
Linde (mécanique)	14,8



ARGENTINE

L'« invendable » gaz du Sud

En Terre de Feu, Total a découvert un gisement gazier doté d'énormes réserves. Mais l'éloignement des lieux de consommation et le coût du transport en limitent l'exploitation

RIO-CULLEN
(Terre de Feu)
de notre envoyé spécial

« *ICI, vous êtes au bout du monde.* » Remontant le col de son anorak, Loïc Laurandel, responsable de la base de Total, accueille ses visiteurs d'un jour, que le vent, froid malgré le soleil, surprend à la descente de leur véhicule. « *Vous avez de la chance, hier les rafales atteignaient 150 kilomètres à l'heure et la tempête était telle que nous avons dû arrêter le chargement d'un bateau.* » Rien alentour ne permet de se protéger des turbulences qui balaient en permanence ce coin de Terre de Feu, plat, aride et rocailleux. Cette absence de relief, conjuguée à la rigueur climatique, renforce l'impression d'isolement après les deux heures de route nécessaires pour rallier cette base sur la côte à partir de la ville la plus proche, Rio-Cullen.

Tout au long du parcours, hormis une habitation faisant office de café-restaurant à proximité de la frontière chilienne, les moutons et les lamas guanacos sont les seuls signes de vie. La marque de l'homme n'est perceptible, de temps à autre, que par des rangées de barbelés à perte de vue, délimitant les propriétés dans cette région où, en raison de la faible végétation, l'élevage répond à l'équation de base « un mouton pour 2 hectares ».

C'est sur un de ces vastes domaines, de plus de 72 000 hectares, où paissent quarante mille moutons et dix mille vaches, que Total s'est installée en 1978, mais la compagnie pétrolière occupe à peine 0,1 % de la superficie de cette propriété que la rumeur attribue à la reine d'Angleterre. Sa présence est discrète, car seule la flamme des torchères évoluant au gré des vents signale quelques installations peu visibles : logements, hangars protégeant les pompes, canalisations amenant les hydrocarbures venant de l'océan.

PLEINE MER • Et pour cause : tout se passe plus loin, en pleine mer, à l'entrée du détroit de Magellan où s'élèvent des plates-formes de prospection et de production entièrement automatisées.

Dans un premier temps, dès 1982, l'accent a été mis sur le pétrole, grâce à la découverte d'un champ d'huile. D'une taille modeste, ce gisement marin appelé Hidra, entré en exploitation voici sept ans, assure aujourd'hui un débit de 15 000 barils par jour.

> **L'expérience acquise dans cette région s'avérera précieuse lorsque l'avenir des Malouines sera réglé.**

« *Nous livrons ainsi chaque mois trois ou quatre tankers, à destination principalement du Brésil* », raconte Loïc Laurandel, rappelant toutefois que les réserves se réduisent considérablement. Evaluées à 50 millions de barils exploitables au départ, elles ne sont plus actuellement que de 13 millions. Parallèlement, Total rachetait en 1990 un champ de gaz pour en assurer le développement. Mais la fin en est déjà programmée, toujours en raison des faibles réserves.

Pour enrayer ces déclins, la compagnie française a décidé d'intensifier l'exploration des fonds sous-marins. Si les sondages, à ce jour, n'ont pas révélé d'importants champs d'huile, ils ont en revanche décelé une forte présence de gaz. Le dernier forage effectué en mars, sur le champ de Carina, à 70 kilomètres au large, vient de confirmer l'importance des réserves : entre 100 et 200 milliards de mètres cubes, soit autant que le champ de Frigg en mer du Nord.

Une différence importante, néanmoins : si les clients ne manquent pas en Europe, ici, au bout du monde, la demande est restreinte. Le principal destinataire est la capitale, Buenos-Aires, avec ses 13 millions d'habitants, à 2 800 kilomètres plus au nord... Le pipe-line GSM (General San Martin), de 15 millions de mètres cubes par jour, assure le lien mais Total doit le partager avec d'autres producteurs installés plus au nord. La compagnie française voit ainsi sa part limitée à 6,3 millions de mètres cubes par jour. Un débit très faible comparé aux possibilités d'exploitation des trois découvertes marines : 4 millions de mètres cubes pour Aries, 6 millions pour Vega-Pleyade et... 15 millions pour Carina !

« *Notre production actuelle représente 10 % de celle de l'Argentine* », constate Patrick Rambaud, déplorant au passage l'absence de débouchés actuels pour le gaz du Sud. Le directeur de Total Austral ne se résigne pas. Il mise beaucoup sur le développement de marchés régionaux au-delà des frontières : il y aurait plusieurs possibilités d'exploiter cette manne aujourd'hui bloquée par le goulot d'étranglement du gazoduc actuel.

HYPOTHÈSES • L'une de ces possibilités serait de doubler le réseau de canalisations si une partie du gaz venant de régions plus au nord-ouest du pays et qui alimente aujourd'hui Buenos-Aires se détournait progressivement de ce marché pour être vendue au Chili, en Bolivie ou en Uruguay. L'autre hypothèse, basée également sur l'exportation, repose sur l'ouverture du Brésil à cette forme d'énergie qui n'assure que 4 % de sa consommation d'énergie, contre 40 % en Argentine. Le gaz naturel serait liquéfié dès son extraction pour être convoyé par navires méthaniers jusqu'aux ports brésiliens, à 3 900 kilomètres plus au nord. Mais, dans un cas comme dans l'autre, les investissements seraient considérables : environ 2 milliards de dollars (12 milliards de francs).

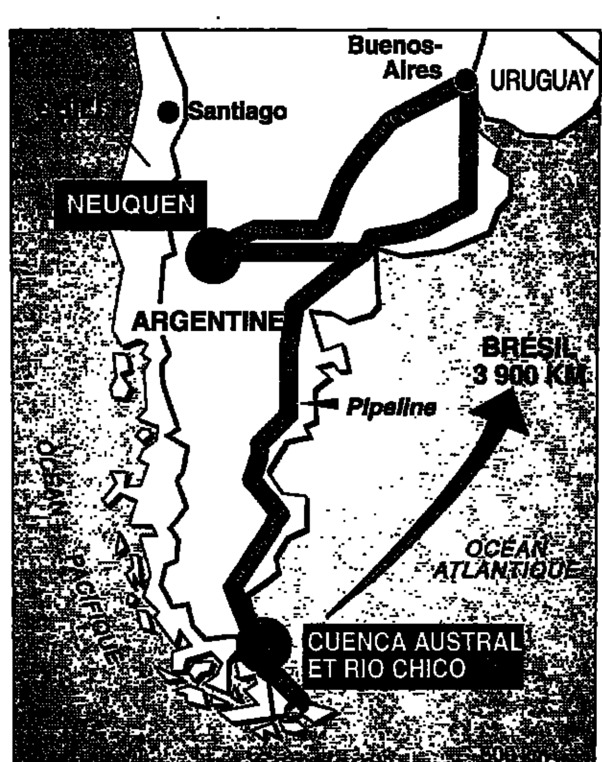
En attendant qu'une de ces hypothèses se concrétise, la compagnie française n'a plus qu'à espérer qu'un – ou plusieurs – des utilisateurs du gazoduc GSM soit obligé de réduire sa production par suite du déclin de son champ... Tout naturellement, Total, alors, comblerait le vide. Mais cette stratégie reposant sur la faiblesse d'un concurrent n'apparaît que « faute de mieux ». Elle ne résout en rien le véritable problème de la compagnie : être assise sur un tas d'or et ne pouvoir en profiter. En attendant, en raison de son éloignement, Total a dans cette zone des coûts d'exploitation élevés : « *Nous ne pouvons pas partager avec d'autres notre bateau ou nos hélicoptères* », regrette Loïc Laurandel.

Reste que l'existence d'une base où se relaient cent quarante personnes et l'expérience acquise dans cette région de l'océan Atlantique s'avéreront peut-être précieuses lorsque l'avenir des Malouines sera réglé. Autour de ces îles, situées à environ 1 000 kilomètres des côtes de la Terre de Feu, des sondages auraient en effet décelé la présence d'hydrocarbures, qui pourraient être exploités une fois le contentieux territorial réglé entre l'Argentine et la Grande-Bretagne.

« *Dans nos métiers, nous raisonnons sur le long terme* », rappelle Patrick Rambaud pour relativiser l'impasse dans laquelle se trouve le groupe français à l'extrême sud de la Patagonie. Ce qui apparaît insoluble aujourd'hui peut se trouver résolu dans plusieurs années. Qui aurait pu prédire que, « *partis de rien*, nous soyons *devenus la deuxième compagnie pétrolière du pays en l'espace de quinze ans* » ?...

Dominique Gallois





La privatisation d'YPF, première compagnie pétrolière argentine, et la dérégulation du marché de l'énergie ont permis à Total de prendre pied, en février, dans la région de Neuquen, où se trouvent plus de la moitié des réserves et de la production d'hydrocarbures du pays.

La compagnie française, essentiellement implantée en Terre de Feu, remonte ainsi vers le nord-ouest du pays, où les débouchés sont apparemment plus aisés à trouver qu'à l'extrême sud.

La déréglementation du marché pétrolier et gazier a conduit YPF à revoir l'an dernier les contrats qui l'obligeaient à acheter à un prix fixe le gaz aux producteurs.

Les tarifs étant revus à la baisse, on a négocié des compensations. Ce dédommagement, estimé à 400 millions de dollars par la presse locale (2,4 milliards de francs), s'est traduit par la cession de deux champs de gaz à Total, qui en devient l'opérateur, associé à l'allemand Deminex et à l'argentin Bridas.

Comme en Terre de Feu, les réserves de gaz semblent prometteuses, mais les débouchés sont plus proches. La distance à couvrir n'étant que de... 1 200 kilomètres contre 2 800 pour le pipe-line GMS, le prix du transport de gaz vers Buenos-Aires est inférieur de moitié à celui du gazoduc du Sud. Au débouché vers la capitale argentine s'en ajoute un second, récent, vers le Chili.

Un pipe-line fait déjà transiter l'huile à travers les Andes. Un gazoduc devrait suivre le même tracé, permettant à Total d'envisager un doublement de sa production, qui devrait passer en 1996 de 5 millions à 10 millions de mètres cubes par jour.

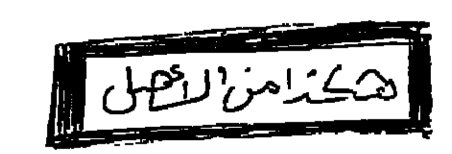
D. G.

Vous appréciez la performance. Vous attendez une solution informatique bien composée et livrée juste à temps. Pour satisfaire votre exigence, nous puisons dans notre expérience internationale les composants correspondant à vos besoins. Nous adaptons à votre propre environnement des méthodes, des outils ou des plates-formes logicielles qui ont fait leurs preuves. Ensemble, nous choisissons les technologies émergentes susceptibles d'accroître votre avantage compétitif. Ainsi, nous trouvons rapidement la recette qui répond aux attentes de votre entreprise. Ce savoir-faire transnational, riche de solutions éprouvées et d'innovation, vous pouvez le découvrir en contactant Cap Sesa au (1) 47 54 50 00.



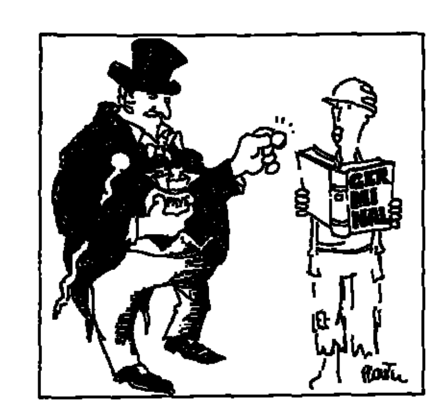
POUR VOUS • POUR VOTRE ENTREPRISE •
POUR VOS CLIENTS • POUR VOS INVESTISSEMENTS •
POUR VOTRE LIBERTÉ • POUR VOTRE AVENIR





L'ÉCONOMIE

CHRONOLOGIE



Dilemme

Les syndicats ouvriers, déjà en difficulté sur le plan national, vont-ils être contournés dans l'entreprise, où ils ont lentement gagné leur reconnaissance ? Verra-t-on s'étendre la méthode du référendum auprès des salariés, que vient d'utiliser le président d'Air France pour faire ratifier son plan de sauvetage ?
Ce serait un rude coup pour des organisations qui semblent déjà en perte de vitesse. Cent dix ans après la légalisation du syndicalisme en France, celui-ci paraît en moins bonne santé que l'« hydre du capital » qu'il devait dompter. Un autre exemple de sa faiblesse a été donné le mois dernier : dans la bataille contre le contrat d'insertion professionnelle, ce n'est pas la mobilisation syndicale, mais plutôt les manifestations de jeunes qui ont obtenu le retrait du CIP. Avec le recul, les objectifs du syndicalisme ne semblent pas avoir beaucoup changé depuis le siècle dernier. A une période où les patrons, en cas de difficultés, jouaient librement sur les effectifs comme sur les salaires, la défense de l'emploi figurait déjà au premier plan du combat. Les syndicats n'en négligeaient pas pour autant les services aux adhérents : ils ont créé des Bourses du travail en même temps qu'ils réclamaient la suppression des bureaux de placement payants.
Aujourd'hui, dotés de responsabilités institutionnelles plus larges que jamais, dans et hors de l'entreprise, les syndicats sont en position difficile. Ils sont souvent sommés de choisir entre la défense des salaires et la défense de l'emploi, la hausse des rémunérations risquant de réduire la compétitivité de l'entreprise ou celle du pays. Sans avoir pour autant la garantie que l'emploi sera préservé. Le dilemme n'est pas seulement français : en Allemagne, IG Metall a finalement renoncé à la grève, alors même que les salariés l'avaient votée ; au Japon (lire page VII l'article de Philippe Pons), c'est le principe même de l'« offensive de printemps » annuelle qui est mis en cause.

Guy Herzlich

Chronologie et éphéméride réalisées par Chantal Dunoyer

Mars 1994

1er. – ÉTATS-UNIS : la croissance du *PIB a atteint 7,5 % en rythme annuel sur la* fin 1993 *(3)*.

SMIC : le CNPF préconise une modulation du *SMIC* par branche professionnelle et zone géographique *(2)*.

1er, 3 et 5. – MÉTALLURGIE ALLEMANDE : à l'appel du syndicat IG Metall, les métallurgistes de Basse-Saxe se pro*noncent pour une grève pour obtenir* des hausses de salaires. Mais, à la suite d'un compromis avec le patronat, IG Metall accepte une augmentation de 2 % à compter de juin et renonce à la grève, le 5 mars *(2, 3 et 6/7)*.

1er, 16 et 19. – ADHÉSION A L'UNION EUROPÉENNE : accord des *Douze avec la Suède, la Finlande et* l'Autriche le 1er mars sur les conditions d'entrée de ces pays dans l'Union européenne *(3)*, avec la Norvège, le 16 mars. Leur entrée va modifier les règles de vote *dans* l'Union : la Grande-Bretagne, opposée à cette modification, finit par s'incliner *(10 et 17)*. La Hongrie annonce le 23 mars qu'elle demandera son adhésion en avril*(1)*. Vaclav Klaus, premier ministre tchèque, en visite à Bruxelles, le 10 mars, souligne l'intention de son pays d'adhérer *(12)*

1er, 9, 10, 16, 22, 23 et 31. – TAUX : la Bundesbank abaisse le taux de ses pensions à court terme (REPO), de 6 % à 5,987 %, le 1er mars (ce qui fait baisser la Bourse de Paris *(2)*, puis à 5,94 le 9 mars, à 5,88 le 16 mars et à 5,80 % le 23 mars *(10, 17 et 24)*. *Le* 22 mars, les taux d'intérêt à court terme (fonds fédéraux) passent de 3,25 % à 3,50 % *(24)*. En France, le comité de politique monétaire de la Banque de France, après avoir renoncé à abaisser son taux *d'intervention le 10 mars, le ramène* le 31 mars de 6 % à 5,90 % *(2-4)*.

2. – MASSE MONÉTAIRE EN ALLEMAGNE : l'annonce d'une hausse de 20,6 % en janvier provoque un véritable « trou d'air » *sur le MATIF (4 et 6/7). Le* gouverneur de la Bundesbank rassure le 7 mars les milieux financiers : il espère une croissance monétaire de la masse M3 en 1994 comprise entre 4 % et 6 % *(9)*, ce qui suscite une remontée des Bourses européennes *(9)*.

GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES : Jean-Louis Pétriat abandonne la présidence, après avoir résisté pendant deux ans. Il est remplacé par Jean-Pierre Boucharel *(4)*.

3. – EDF ET GDF : Gérard Longuet, ministre de l'industrie, décide de saisir le Conseil de la concurrence et le Conseil d'Etat sur leurs projets de diversification *(4 et 5)*.

PHILIPS annonce pour l'exercice 1993 un bénéfice de 1,96 milliards de florins malgré les pertes de Grundig et de PKI, après une *perte de 900 millions en 1992 (5)*.

> **Le Crédit lyonnais a enregistré sur l'exercice 1993 les pertes les plus importantes de son histoire : 6,9 milliards de francs, avec des provisions au niveau record de 17,8 milliards.**

3 au 31. – CONTRAT D'INSERTION PROFESSIONNELLE : le CIP disparaît progressivement. Après une réunion *avec les partenaires* sociaux, le *3 mars*, Edouard Balladur réduit sa portée pour les titulaires d'un diplôme bac + 2 ; un décret doit définir les règles du tutorat *(4 et 5)*. Le 9, Michel Giraud, ministre du travail, fait *des concessions aux titulaires d'un* CAP *(11)*. Le 17, Edouard Balladur assure que le salaire doit correspondre aux heures travaillées *(18)*. Un décret complémentaire est publié au *Journal officiel* du 22 mars, mal*gré l'opposition de la majorité des syndi*cats : la CFDT dépose le 22 mars un recours en annulation devant le Conseil d'Etat et FO saisit le BIT, le 23 *(25)*. Le 28 mars, Edouard Balladur suspend *l'application du CIP, avant de retirer* celui-ci le 30 mars, et de le remplacer par une aide mensuelle de 1 000 francs versée pendant 9 mois aux entreprises qui embaucheront pour 18 mois au moins un jeune de moins de 26 ans : la prime *sera doublée, si* l'embauche est réalisée avant le 1er octobre *(27/28, 29, 30, 31 et 1er-4)*.

3, 29 et 31. – ÉTATS-UNIS-JAPON : le gouvernement des Etats-Unis annonce le 3 mars le rétablissement pour deux ans de la législation commerciale « Super 301 », qui permet de restreindre les importations en provenance de pays refusant d'ouvrir leurs marchés *(5)*. Une initiative qui vise le Japon. Celui-ci adopte le 29 mars un programme d'ouverture de ses marchés, accueilli avec scepticisme par les Etats-Unis qui publient le 31 un rapport dénonçant les pratiques commerciales nippones *(30, 31 et 2-4)*.

5. – PÊCHE : installation de la commission chargée de suivre l'évolution de ce secteur. Elle doit se réunir chaque mois sous la présidence de Jean Puech, *ministre de l'agriculture et de la pêche (8)*.

9, 11 et 23. – PRIVATISATIONS EN FRANCE : les privatisations des AGF et de Bull sont annoncées le 9 mars, celle de Renault est retardée *(10)*. Gérard Longuet, ministre de l'industrie estime, le 11 mars, que les Européens vont rester majoritaires dans le capital de Bull *(16)*. Edmond Alphandéry annonce le 23 mars le lancement de la privatisation de l'UAP *(25)*.

9. – LOGEMENT : des mesures sont annoncées le 9 mars pour le logement des plus démunis : attribution de 20 millions de *francs supplémentaires au Fonds de solida*rité au logement, mise en place par les préfets d'un comité de coordination de l'instruction des dossiers et crédit de 20 millions de francs pour étudier les besoins des *ménages démunis (10)*.

10. – AIR FRANCE : pour faire face à une perte de 7,5 milliards de francs, et à un endettement de 37 milliards de francs, Christian Blanc présente son plan de sauvetage : augmentation de capital de 20 milliards de francs sur 3 ans, 5 000 suppressions d'emploi, gel des salaires sur 3 ans et une réorganisation de la compagnie *(12 et 19)*. Il décide de consulter tous les salariés *(29 et 2/4)*.

14. – EURO DISNEY : un plan de restructuration financière prévoit une augmentation de capital de 6 milliards de francs. La société Walt Disney va accorder une ligne de crédit de 1,1 milliard de francs et racheter une partie des actifs pour couvrir les besoins de trésorerie *(15 et 16)*.

14 et 15. – G7 : réunions consacrées à la lutte contre le chômage, avec la participation des ministres du travail. Le président américain Bill Clinton suggère un plan mondial de relance de l'emploi, *(14, 15 et 16)*.

15. – FONCTION PUBLIQUE : André Rossinot, ministre de la Fonction publique, présente des mesures *pour* favoriser le temps partiel et la retraite progressive *(19/20)*.

21. – PROTECTION SOCIALE ET FAMILLE : Simone Veil annonce la présentation à *la session de* printemps de deux projets de loi : l'un sur la politique familiale, l'autre sur la dépendance des personnes âgées, mais ce dernier est retardé *(23 et 3/4-4)*.

> **Le président américain Bill Clinton a rétabli pour deux ans la législation « Super 301 » qui permet de restreindre les importations en provenance de pays ayant des pratiques commerciales déloyales.**

22. – BALANCE DES PAIEMENTS DE LA FRANCE : triplant en 1993, l'excédent de la balance des paiements français atteint 59,5 milliards ; le solde de la balance commerciale devient positif de 89,6 milliards de francs *(25)*.

24 et 27. – CNPF : Jean Gandois, *président de Pechiney, se dit* « intéressé » par la succession de François Perigot à la présidence de l'organisation patronale *(25, 28 et 29)*.

24 et 30. – LE CRÉDIT LYONNAIS enregistre 6,9 milliards de francs de pertes en 1993, et a dû porter les provisions à 17,8 milliards. L'Etat garantira ses créances immobilières et participera à sa recapitalisation, avec l'aide de Thomson *et de la Caisse des dépôts (26). Mis en* cause, Jean-Yves Haberer, président du Lyonnais de septembre 1988 à novembre 1993, perd sa présidence du Crédit national, mais obtient la création d'une *commission d'enquête le 30 mars (1-4)*.

25 et 26. – PÉTROLE : réunis à Genève, les pays de l'OPEP décident de maintenir leur production *(29)*. Le prix du baril de brent tombe de 14,10 à 13,02 dollars le 28 mars *(30)*.

31. – CHÔMAGE : en France, il a augmenté de 0,2 % en février, celui des jeunes progressant de 1,05 %. *(2-4)*.

Ephéméride

● **IL Y A 190 ANS : 1804. Louage des domestiques et des ouvriers.** – Promulgué le 21 mars 1804, le code civil, dit « code Napoléon », fixe de nouvelles règles au louage des domestiques et des ouvriers. Aux personnes attachées à la maison d'un autre avaient été assimilés, sous la Révolution française, les intendants, les secrétaires et les régisseurs. L'article 1780 du code civil y ajoute les ouvriers qui louent leurs services à la journée, à la semaine, au mois ou à l'année.

Les uns et les autres ne peuvent être engagés que pour une durée déterminée. Toutefois, précise l'article 1781, en cas de différend sur le paiement des gages entre le maître et son domestique *ou son ouvrier, le maître est cru sur* parole, sans que le domestique puisse prouver son droit. Les *Explications du Code Napoléon* de 1865 justifient ainsi ce principe : *« Le maître, a-t-on dit, ayant plus de fortune et aussi, en général, plus d'éducation que le domestique ou l'ouvrier, il sera donc doublement moins enclin à trahir la vérité pour un intérêt modique. »* Ce dernier article sera abrogé par la loi du 2 août 1868, sous Napoléon III.

● **IL Y A 110 ANS : 1884. Légalisation des syndicats en France.** – *La loi* du 21 mars 1884 donne le droit de former des associations professionnelles. Avant d'être votée, elle a exigé, après une longue élaboration, huit lectures et 28 séances, parfois houleuses, en trois ans. La loi Le Chapelier du 14 juin 1791, qui avait supprimé les corporations, avait aussi interdit les *« coalitions »* et privé les ouvriers de la liberté de s'associer. Napoléon III reconnut le droit de coalition en mars 1864, mais *n'abrogea pas la loi* Le Chapelier. Cependant des groupements d'ouvriers et des chambres syndicales se forment sous la IIIe République. L'évolution politique va permettre leur légalisation. Au moment où est promulguée la loi de 1884, il existe plus de 500 chambres syn*dicales en France, dont près de 200 dans* la région parisienne. Mais la loi va donner aux groupements ouvriers une liberté et des possibilités nouvelles.

Elle autorise syndicats ou associations professionnelles de plus de vingt personnes exerçant les mêmes professions ou des *professions similaires à se* constituer, se réunir et se concerter librement. Les syndicats doivent avoir pour objet exclusif l'étude, la défense de leurs intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.

Les syndicats de patrons et d'ouvriers ont la possibilité d'*ester en* justice, d'utiliser les produits de leurs cotisations pour acquérir les immeubles nécessaires à leurs activités, de constituer des caisses de secours mutuel ou de retraite et créer des offices de renseignement pour les offres et demandes d'emploi.

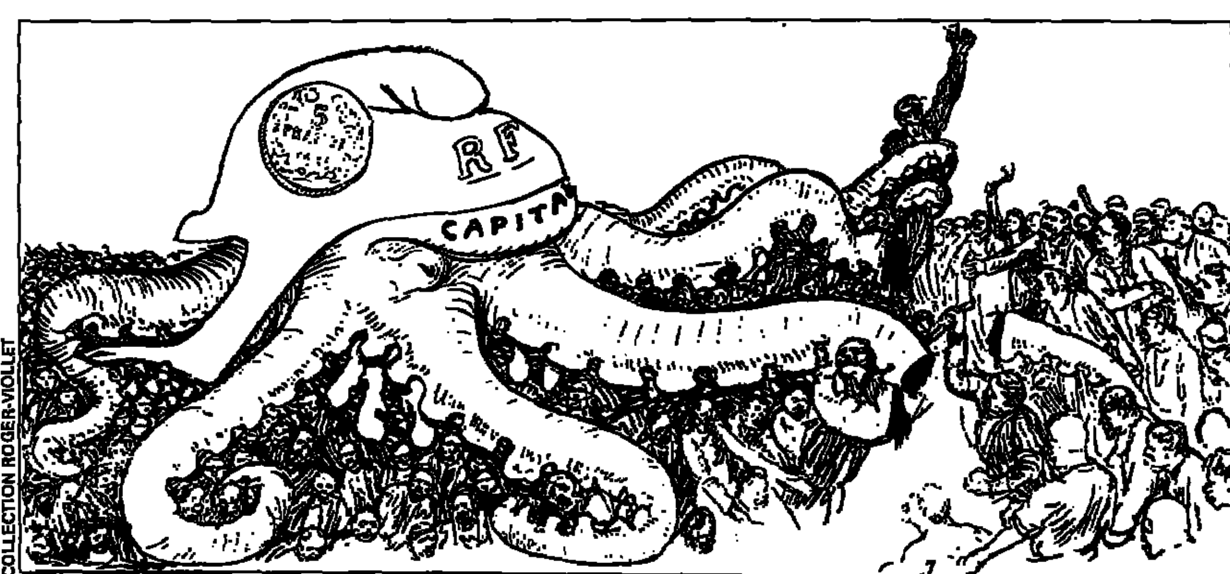
La loi exige toutefois qu'au moment de la création des syndicats leurs statuts et les noms des dirigeants *soient déposés à la mairie* (à la préfecture de la Seine, pour Paris et sa banlieue), ce qui suscite l'hostilité de beaucoup de syndicats. Par une circulaire du 25 août 1884, Waldeck-Rousseau, *ministre de l'intérieur, initiateur de la* loi, invitera les préfets à favoriser la création des syndicats, à les aider et les *conseiller pour les formalités adminis*tratives nécessaires à leur constitution et à la publicité de leurs statuts. En dépit de la promulgation de la loi, les poursuites judiciaires contre les associations ouvrières resteront nombreuses : on en compte 1329 entre 1885 et 1896.

● **IL Y A 90 ANS : 1904. Suppression des bureaux de placement payants.** – La promulgation de la loi supprimant les bureaux de placement payants, le 16 mars 1904, est une victoire pour les syndicats, qui ont depuis longtemps *dénoncé les pratiques de ces bureaux* de placement privés, régis par un décret du 25 mars 1852. Fernand Pelloutier (1867-1901), notamment, un des principaux artisans de la création des Bourses du travail (et du syndicalisme français en *général*), s'en est souvent pris à ces placeurs, qui, selon lui, procurent fréquemment aux ouvriers des emplois précaires pour multiplier les recours à leurs services, prélèvent des *commissions à la charge des salariés*, mettent aux enchères les bonnes places, font venir dans les grandes villes les ouvriers pour les besoins de l'industrie et s'entendent avec les diri*geants de société pour faire renvoyer* le personnel après avoir reçu la prime de manière à la toucher de nouveau. *La Voix du peuple*, organe de la CGT, raconte dans un article daté 3-10 janvier 1904 les mésaventures d'un enseignant en quête d'emploi qui découvre que les directeurs des établissements scolaires où il trouvait de l'emploi, avant d'être rapidement licencié, récupéraient chaque fois une partie de son salaire, après qu'il eut réglé la commission.

L'article 6 de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats autorisait ces derniers à placer gratuitement les ouvriers et les employés : c'est une des principales rai*sons de la création des Bourses du* travail, dont la première a été constituée à Paris, le 3 février 1887. Mais à la veille de la promulgation de la loi de 1904, les placements des bureaux privés restent plus importants que ceux effectués par *les syndicats et les Bourses du travail*. Les patrons préfèrent s'adresser aux officines privées, avec lesquelles ils peuvent s'entendre au détriment des ouvriers.

*La loi de 1904 confie aux municipa*lités la suppression des bureaux de placement privés. Les conseils municipaux doivent verser des indemnités à leurs propriétaires : en cas de désaccord, *celles-ci sont fixées par le conseil de* préfecture. Elle ne permet que les placements gratuits : des bureaux peuvent être créés par les municipalités, les syndicats professionnels, les Bourses du *travail, les sociétés de secours mutuel* et toutes les associations légalement constituées qui doivent faire une déclaration à la mairie de leur commune. Dans toutes les communes de plus de 10 000 *habitants*, les *municipalités* doivent même créer un bureau de placement gratuit et tenir à la disposition du public un registre contenant les offres et les demandes d'emploi.

Soixante-trois ans plus tard, une ordonnance du 13 juillet 1967 créera l'*Agence nationale pour l'emploi* (ANPE), chargée de la prospection des emplois disponibles, du placement des travailleurs, de l'accueil et de l'information des salariés et de leur formation préalable. Ses centres régionaux et locaux se substitueront aux bureaux de placement.



COLLECTION ROGER-VIOLLET

Caricature sur le capital parue dans « la Voix du peuple » : la pieuvre capitaliste écrasant les ouvriers. « Qu'elle ait un bonnet de République ou une couronne, c'est toujours la même bête, et il n'y a que le syndicat pour la tuer. »

OPINIONS

LETTRE DE TOKYO

Le coût de l'internationalisation

par Philippe Pons

LORS du récent « sommet de l'emploi » de Detroit, le contraste entre l'Europe et le Japon était frappant : alors qu'en Europe un salarié sur dix n'a pas de travail, le Japon arbore un taux de chômage de 2,7 %. Le maintien de l'emploi fait partie du « contrat social » nippon. Mais qui dit contrat dit aussi sacrifices.

On parle souvent de ceux consentis par les entreprises qui conservent des salariés en surnombre. Mais les travailleurs en font aussi : ainsi ont-ils été contraints cette année d'accepter les plus faibles augmentations de salaires depuis le milieu des années 50 : 3 % environ, soit pratiquement 1 point de moins qu'en 1993. Cette augmentation, *certes supérieure à celle des prix* (1,2 %), ne concerne que les salaires mensuels et non les bonus, qui représentent l'équivalent de plusieurs mois de salaire. La fameuse « offensive de printemps » (*shunto*), au cours de laquelle, à la fin mars et au début avril, les syndicats négocient collectivement avec le patronat les augmentations de salaires, s'est conclue cette année par une claire défaite des premiers.

Conjuguées à des tensions sur le marché du travail, la récession, qui a entraîné une chute des profits pour la quatrième année consécutive, et la valorisation du yen, qui entame la compétitivité des entreprises nippones, conjuguées à l'évolution du marché du travail (suppression des heures supplémentaires, diminution de l'embauche , non-renouvellement des contrats à durée déterminée ; déplacement des salariés vers d'autres emplois), ont tiré les salaires vers le bas. Mais plus profondément c'est la raison d'être du *shunto* qui est en question.

Le *shunto*, qui débuta en 1956, visait à établir un rapport de forces avec le patronat par une action coordonnée des syndicats, formés au Japon dans le cadre de l'entreprise (1). Les concessions obtenues par des entreprises des secteurs leaders de l'époque (sidérurgie, industrie lourde, ou chemins de fer pour le secteur public) ont été ensuite étendues au reste de l'industrie. Au cours des années 60-70, l'augmentation des profits des entreprises et la pugnacité des syndicats (certaines années le Japon connut de très durs conflits sociaux) contribuèrent à une croissance régulière des salaires des « salariés permanents » jouissant de l'« emploi à vie » (c'est-à-dire ceux des grandes entreprises), et par ricochet des autres catégories de travailleurs.

Le choc pétrolier de 1973 montra cependant les limites d'un mécanisme de négociation qui ne fonctionne bien qu'en période de croissance. Depuis le début des années 80, les syndicats n'obtiennent guère plus que ce que le patronat est prêt à « lâcher ». Cette année n'a fait qu'accentuer le repli. La négociation n'était même plus collective : un fossé est apparu entre les résultats obtenus par les *industries en meilleure position* (automobiles, électronique) et par celles en déclin (sidérurgie). Le *shunto* ne semble plus adapté à l'état de l'économie nippone.

LA récession n'explique pas tout. En s'internationalisant, le Japon perd le contrôle d'un certain nombre de variables qui autrefois ont contribué à sa force et à sa stabilité. De même que la Banque du Japon a perdu la maîtrise du yen (elle n'a pu empêcher une valorisation de sa monnaie sous la *pression internationale* et notamment américaine), les syndicats perdent une partie de leur poids dans la négociation avec le patronat, *en raison de la délocalisation de la pro*duction outre-mer, qui s'accélère. Plus ils sont exigeants en matière de salaires, alors que la compétitivité est entamée par un yen fort, et plus ils encouragent une délocalisation qui risque de se traduire par une désindustrialisation. Bref, comme le yen, les salaires sont affectés par des facteurs extérieurs que l'archipel ne maîtrise pas.

Lorsque, au cours de sa récente visite au Japon, le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, souligna auprès de ses interlocuteurs l'importance que la France attache à la *« clause sociale »* (tenir compte dans les négociations commerciales des conditions sociales de production), question débattue à Marrakech, il n'obtint de leur part qu'une moue sceptique.

Les Japonais ne veulent pas se désolidariser du reste des pays asiatiques, qui s'insurgent contre ce qu'ils jugent un moyen détourné des pays industrialisés pour se fermer à leurs produits, en invoquant des conditions de travail et des salaires « déloyaux ». Cependant, il n'y a pas que solidarité asiatique de la part de Tokyo : en délocalisant vers les pays de *l'ASEAN ou la Chine, les industries* nippones regagnent la compétitivité entamée par la montée du yen. Mais ce qui avantage les entreprises va à l'encontre des intérêts des salariés nippons, qui, sous la menace d'accélérer la délocalisation, doivent accepter que leurs salaires stagnent.

Dans le passé, la division du travail s'opérait essentiellement au Japon même, entre un secteur de pointe, de plain-pied *dans la compétition internationale, et* un secteur protégé, une sorte de « tiers-monde » de la machine productive (sous-traitants et PME). Aujourd'hui, cette division du travail est de plus en plus internationale. Le phénomène existe certes depuis les années 70, mais son importance croît : une part de plus en plus grande de la production de secteurs comme l'électronique est désormais réalisée à l'étranger.

Cette internationalisation du Japon contraint les syndicats à repenser leur stratégie : se battre sur d'autres questions que les salaires (durée du travail, avantages annexes) et investir de nouveaux secteurs, comme les services, moins affectés par la récession. Mais la stagnation des salaires ne favorise pas une reprise de l'activité économique, dont l'un des moteurs devrait être une reprise de la consommation privée, *a fortiori* quand augmentent les prix des produits et des services (alcool, tabac, autoroutes, transports en commun, taxis et riz).

(1) La syndicalisation dépend de la taille des entreprises : ce sont celles qui ont plus de mille salariés qui ont des syndicats.

Pour surmonter un handicap français

Encourager l'innovation grand public

La France manque de capacités d'innovation dans le domaine des produits grand public, ce qui explique en partie la destruction d'emplois dans notre pays. Pour y remédier, pourquoi ne pas créer des sociétés de financement assorties d'avantages fiscaux pour attirer l'épargne des Français – et leur intérêt – vers l'innovation grand public ?

par GUY CHASSANG et HERVÉ LEHÉRISSEL (*)

EN France, l'investissement industriel a plus été consacré à des gains de productivité qu'au développement de produits innovants, en particulier dans le domaine grand public. Or l'investissement *en procédés de fabrication* (ou investissement de productivité) détruit de l'emploi alors que l'investissement d'innovation en crée. *Surtout lorsqu'il* est destiné à des produits techniques de grande consommation (on estime qu'en 1985, le magnétoscope a contribué à créer 250 000 emplois au Japon).

Bernard Real, chercheur au CNRS (1), indique que sur la période 1973-1985 l'essentiel du différentiel de croissance entre la France et le Japon (en faveur de ce dernier) s'explique par le facteur technique. Il fournit les chiffres suivants :

– au Japon : le progrès technique a créé annuellement plus de 300 000 emplois (70 % du total des emplois créés), résultant d'une très forte innovation de produits (équivalant à 2,4 points de croissance du PNB) malgré une très forte innovation en procédés (représentant 1,85 point de croissance) ;

– aux Etats-Unis : progression moyenne de l'innovation produits (1 point de croissance) additionnée à une croissance négative de productivité (-0,1 point) ; plus de 960 000 emplois créés (situation peu tenable à long terme, même avec un grand marché intérieur) ;

– en France : niveau médiocre d'innovation produits (ne représentant que 0,8 point de croissance) et bon niveau de gains de productivité (1,25 point de croissance) ; soit une perte de 90 000 emplois par an (plus de *1 million sur la période...*).

Depuis, le marasme économique n'a fait qu'aggraver notre handicap relatif. Les entreprises françaises ont réagi sans retard pour préserver leur position par de nouveaux efforts de productivité ; alors que dans le même temps l'effort d'innovation en nouveaux produits stagne ou décline...

Seul un apport aux entreprises de capitaux extérieurs par des investisseurs acceptant d'assumer une partie du coût et des risques de l'innovation paraît de nature à briser cette spirale de la récession, en réconciliant les logiques de court et de long terme.

Efficacité

Les dépenses d'innovation sont partout financées, pour une part significative, par la collectivité (au Japon, par les *subventions du MITI* ; aux Etats-Unis, par le biais des commandes militaires...). Notre pays a également obtenu, *par le soutien des pou*voirs publics, des succès considérables : le programme nucléaire civil engagé en 1974 en est le plus spectaculaire *exemple* ; un autre est fourni par le TGV...

Cependant, la plupart de ces succès concernent l'innovation en biens d'équipement collectif. C'est lorsque le client final est le service public que la technique du soutien budgétaire direct marche le mieux en France.

Le soutien de l'Etat à la création de produits de grande consommation paraît en revanche moins efficace. Les crédits dégagés ne trouvent pas toujours à s'employer. L'efficacité de leur utilisation est mal maîtrisée par les pouvoirs publics qui, n'étant plus le client final, appréhendent difficilement la question des débouchés.

On ne peut être les meilleurs partout ! Certes. Pourtant, la faible contribution de notre pays à l'innovation grand public est un échec grave. Il est impératif qu'il étende aux produits de grande consommation ses remarquables capacités d'innovation. Ce défi concerne les entreprises, bien sûr, mais aussi les pouvoirs publics.

Quels circuits emprunter ? Une mobilisation « administrative » n'est pas inconcevable. Pourtant, le modèle du MITI a inspiré de nombreux rapports et réformes de nos structures administratives, sans réelles retombées.

Disposons-nous d'autres leviers ? A l'évidence, une très modeste part de l'épargne des ménages suffirait au financement d'un effort d'innovation très important. Mais les ménages répugnent à des investissements à long terme et à risque. L'expérience montre cependant que cette répugnance peut être vaincue par la fiscalité. En conservant un taux marginal d'imposition des revenus excessif, la France oriente puissamment l'épargne des hauts revenus vers les placements «défiscalisés » (sociétés de financement du cinéma SOFICA, investissements dans les DOM-TOM...).

Exonération

Pourquoi ne pas mobiliser une partie de cette épargne «fiscale » au service de l'innovation ? Cet objectif pourrait être atteint en créant des sociétés de financement au statut fiscal spécial (sociétés d'innovation grand public), dont les capitaux mobilisés seraient déductibles des revenus des investisseurs.

Ces capitaux seraient employés au financement de projets précis de recherche et développement, orientés vers des marchés de grande consommation. Ce financement serait rémunéré pour moitié de son montant par l'émission d'obligations convertibles en actions, ou de titres participatifs à échéance de 5 ans. L'autre moitié constituerait (en contrepartie de l'avantage fiscal obtenu par l'investisseur) une subvention définitive de la société de financement à l'entreprise bénéficiaire.

Au terme des 5 ans, les obli*gations seraient : soit rembour*sées au nominal, majoré d'un intérêt (coupon zéro) préférentiel ; soit converties en actions de l'entreprise (si la valeur de l'action est supérieure à la valeur de remboursement de l'obligation). De même, le mode de remboursement des titres participatifs intéresserait le porteur à la valorisation de l'entreprise. La société de financement devrait transférer à l'investisseur le produit ou les titres reçus en remboursement de sa dette, et la perte fiscale résiduelle (excédent de l'investissement initial et des frais financiers sur la valeur remise au terme).

En contrepartie de cette obligation de distribution, les sociétés de financement pourraient être exonérées de l'impôt sur les sociétés. Ce système permettrait aux entreprises de financer des projets de R&D à moitié coût, leur permettant d'assumer le risque nécessaire pour assurer la présence de la France dans les créneaux industriels de l'avenir. En outre, il aurait le mérite de renforcer l'intérêt des Français, et notamment des catégories aisées, pour l'innovation technique (et plus largement pour l'entreprise industrielle), en les associant très concrètement à la réussite de projets technologiques.

Par ce moyen, ou par un autre, il est vital que notre pays n'oublie pas l'innovation grand public, clé principale de l'emploi de demain.

(1) *Essai sur la relation entre le progrès technique, la croissance et l'emploi*, Seuil, 1990.

(*) Guy Chassang, expert en management des sociétés industrielles, associé d'Andersen Consulting ; Hervé Lehérissel, avocat, associé d'Arthur Andersen International.

COURRIER DES LECTEURS

Baisser les taux ?

La crise économique que nous subissons a ceci de particulier qu'elle suscite de nombreux avis sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Vos rubriques ouvertes à tous – et cela vous honore – en témoignent : des plus grands économistes au simple lecteur, tout le monde y va de son « yaca », et les premiers *ne sont pas toujours les plus* pertinents.

C'est d'ailleurs ce problème de la pertinence des analyses qui me chagrine : je me dis que, s'il y avait des solutions toutes faites, bien incompétents seraient ceux qui nous gouvernent de ne pas les avoir appliquées.

Que disent par exemple ces analyses ? *« Il faut faire baisser les taux d'intérêt pour relancer la machine économique. »* Les taux d'intérêt sont passés en moins de six mois de 12 % environ à un peu moins de 7 %. Qu'en est-il résulté ? Les taux sont néfastes à la croissance quand il devient plus intéressant de placer son argent que d'investir : quand on peut obtenir 12 % ou plus en termes réels, il faut être fou pour prendre le risque d'entreprendre.

C'est encore plus vrai si l'on doit emprunter : dans la conjoncture actuelle, la rentabilité des capitaux investis n'atteint pas *souvent de tels sommets*. Le différentiel rentabilité moyenne des capitaux investis/taux d'intérêt serait l'indicateur le plus significatif de l'opportunité d'investir. Encore faut-il préciser que l'investissement est facteur de croissance mais pas forcément d'emploi.

Autre argument : la baisse des taux relancerait la consommation. L'effet ne me paraît pas être déterminant aujourd'hui. La plupart des ménages sont dans l'impossibilité matérielle de s'endetter ou ne souhaitent pas le faire compte tenu de l'incertitude de l'emploi. Espérer un transfert de l'épargne vers la consommation est un peu vain, car l'épargne *est pour beaucoup une garantie* contre les incertitudes de l'avenir ou bien le fait de ceux qui ont déjà le nécessaire et le superflu. Un des piliers de la confiance est aussi la rémunération en termes réels de l'épargne.

En outre, une baisse trop importante des taux peut entraîner une fuite massive des capitaux. Si les Etats-Unis peuvent se permettre une telle politique, la France ne le peut certainement pas.

Enfin une baisse des taux avantage les entreprises – globalement déficitaires en matière d'épargne nette – et défavorise les ménages, dont globalement l'épargne dépasse l'endettement. Les entreprises ont obtenu des gains de productivité phénoménaux et voient chaque jour les charges salariales diminuer grâce à la pression du chômage sur le niveau des salaires et grâce à l'allégement des charges sociales *et fiscales*. A l'inverse les ménages voient chaque jour leur pouvoir d'achat réduit. Est-il plus pertinent *aujourd'hui* de favoriser les entreprises que les ménages, et donc la consommation ?

Georges Lopez
(Eyragues, Bouches-du-Rhône)

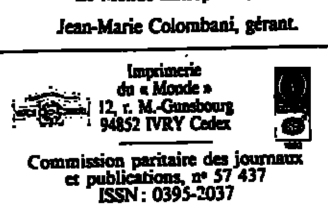
Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du *10 décembre 1944*
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Dominique Alduy. Isabelle Tsaïdi
133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.


Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

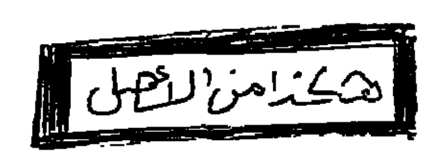
Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Vous renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS – pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
401 MQ 01 PP Paris RP
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité : Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

VOTRE PORTEFEUILLE SUR MINITEL
Suivez vos valeurs et gérez votre portefeuille en direct
3615 LEMONDE
Tapez BOURSE



CONJONCTURE

INDICATEUR • L'emploi

En voie d'amélioration

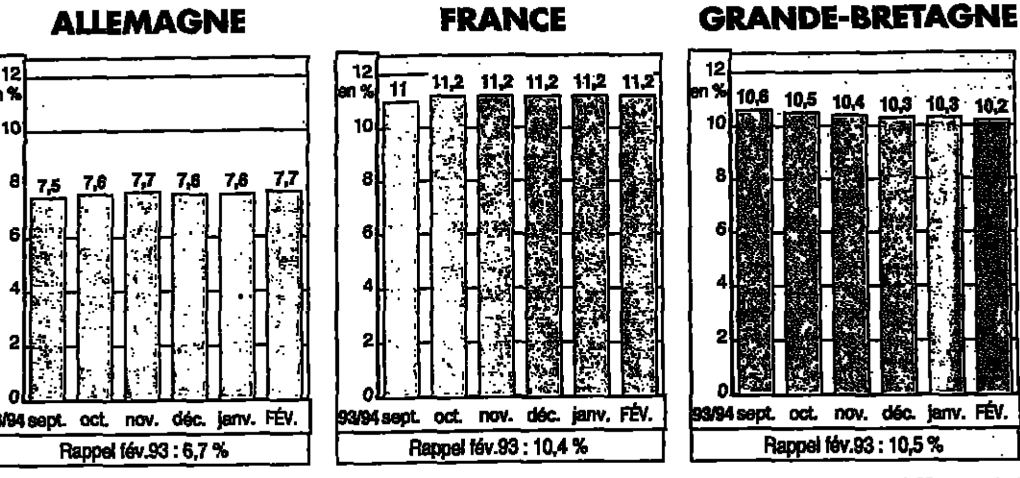
LA dégradation de l'emploi semble interrompue dans l'Union européenne : pour la première fois depuis trois ans, la proportion de chômeurs s'y stabilise. En février 1994, le taux de chômage était au même niveau (11 %) qu'en novembre 1993. Dans la plupart des pays, les réductions d'effectifs s'atténuent, et certains enregistrent une hausse substantielle des offres d'emplois. A l'image de ce qu'on observe en France, c'est dans le tertiaire que la rupture de tendance est intervenue l'hiver dernier : c'est dans les services qu'apparaissent, depuis, des créations nettes d'emplois. Quant aux effectifs industriels, quoique en légère baisse, ils tendent à se stabiliser depuis quelques mois.

Cette amélioration, qui coïncide avec un retournement des principaux indicateurs de conjoncture européens, doit se confirmer à mesure que l'activité se raffermira et pourrait permettre un début de baisse du taux de chômage chez les Douze avant la fin de l'année. Au Japon aussi, l'environnement de l'emploi s'améliore peu à peu. Le tertiaire recommence à créer des emplois tandis que la vague de réduction des heures travaillées paraît toucher à son terme dans l'industrie. La reprise de l'activité devrait, là aussi, conforter ce début d'amélioration.

Aux Etats-Unis, enfin, l'emploi est en plein essor. Les créations d'emplois, jusque-là inférieures de moitié à leur rythme habituel en période de reprise, ont récemment retrouvé leur niveau normal : en mars, l'économie américaine a ainsi créé plus de 450 000 postes nouveaux et devrait en produire autant encore pendant plusieurs mois.

Le taux de chômage pourrait revenir rapidement au-dessous de 6 % de la population active.





Taux de chômage de la population active. Sources : Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon : sources nationales).

RÉGION • L'Europe de l'Est

Arrimages à l'Ouest

UNE réunion du G7 sur l'intégration des pays de l'Est dans l'économie mondiale se tiendra en mai prochain à Varsovie ; elle pourra prendre acte de l'avancée de leur insertion institutionnelle : au début de 1994 sont entrés en vigueur dans leur intégralité les accords d'association entre l'Union européenne, d'une part, la Pologne et la Hongrie, d'autre part. Ces accords européens, dont jusqu'ici seul le volet commercial était en application, prévoient un dialogue politique, une convergence en matière de politique extérieure et une coopération culturelle. L'Union européenne vient d'ailleurs de décider de renforcer le dialogue politique avec les autres pays d'Europe de l'Est qui ont avec elle des accords d'association. Début avril, la Hongrie et la Pologne ont présenté officiellement leur demande d'adhésion à l'Union européenne.

Par ailleurs, la République tchèque, dès décembre 1993, la Hongrie, en janvier 1994, et la Pologne en février, ont fait une demande officielle d'admission à l'OCDE.

L'intégration subrégionale progresse aussi : en février, la réunion des pays membres de l'accord de libre échange centre-européen (CEFTA), dit groupe de Visegrad, a accéléré le calendrier du désarmement douanier et avancé l'échéance de la libéralisation des échanges à 1998 (au lieu de 2001), sauf pour les produits « sensibles ». Elle a mis aussi à l'ordre du jour l'élargissement du CEFTA à la Slovénie. Sans doute la volonté d'arrimage à l'Ouest est-elle renforcée actuellement par les incertitudes économiques et politiques en Russie.

Certes l'année 1993 a été marquée par le ralentissement des exportations de la région et le tassement des flux d'investissements directs qu'elle a reçus (2,2 milliards de dollars en 1993 contre 2,8 milliards en 1992) ; cependant, certaines industries ont renforcé leur compétitivité internationale : le textile-habillement, les matériaux de construction mais aussi le matériel de transport, les appareils électriques qui ont élargi leurs parts de marché dans l'Europe des Douze. Là où la reprise industrielle a déjà eu lieu (Pologne et Hongrie), elle s'accompagne de restructurations, et de fortes croissances dans des secteurs comme la chimie et les matières plastiques, les matériaux de construction, le matériel de bureau, les appareils électriques, l'électronique grand public, les automobiles et autres matériels de transport. Néanmoins, les restructurations industrielles sont freinées par la faiblesse de l'investissement qui est encore partout en recul ou en stagnation en 1993.

Pour la Pologne, le début de l'année a été marqué par l'accord avec le Club de Paris (mi-mars) et la réduction de 45 % de la dette à l'égard des banques commerciales (13,2 milliards de dollars) ; cela ouvre la voie à des crédits commerciaux et pourrait stimuler des investissements étrangers qui jusqu'à présent ont été relativement limités (moins de 1 milliard de dollars fin 1993). La reprise de la croissance en Pologne s'accompagne d'une effervescence du marché boursier ; avec seulement vingt-deux titres cotés, les hausses y atteignent des records ; et les spéculations ont indirectement provoqué la démission du ministre des finances ; les privatisations prévues pour 1994 devraient élargir le marché où les investisseurs étrangers comptent pour 25 % de la capitalisation boursière, chiffrée à 2,8 milliards de dollars fin 1993.

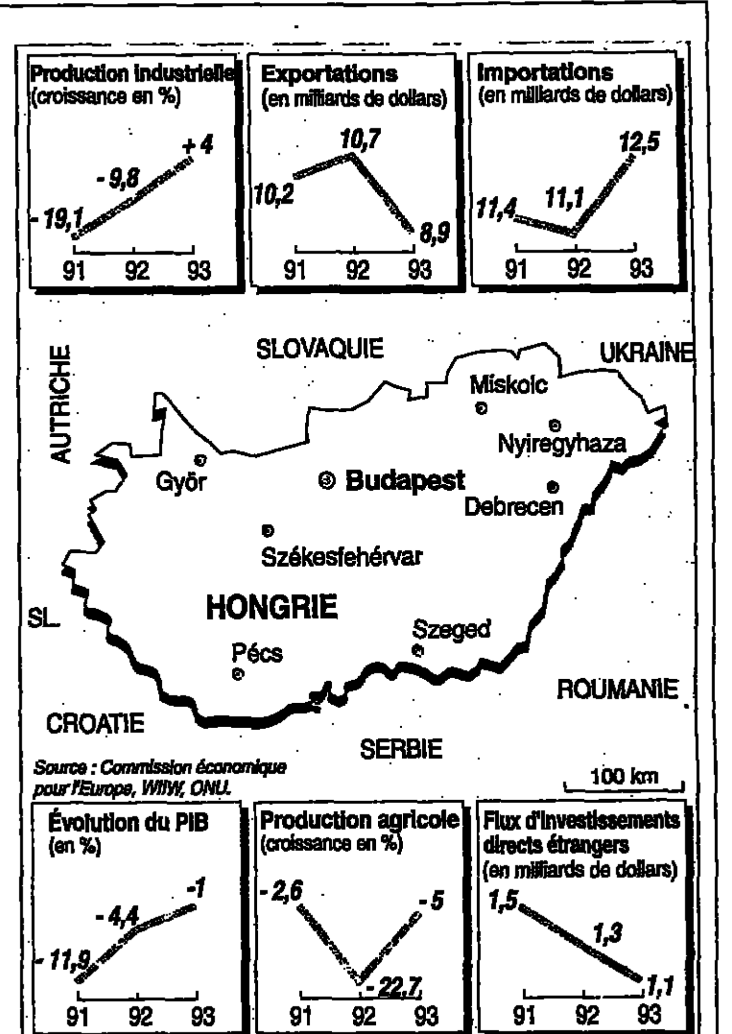
Le problème des privatisations est aussi à l'origine de la démission du gouvernement Meciar en Slovaquie. Les privatisations y apparaissent plus ou moins bloquées dans un contexte marqué par la poursuite de la récession et les incertitudes politiques qui éloignent aussi les investisseurs étrangers.

En décembre 1993 est entré en vigueur, avec retard en raison de litiges sur les clauses de sauvegarde, le volet commercial de l'accord d'association de la Bulgarie avec l'Union européenne ; un meilleur accès au marché des Douze devrait faciliter une reprise des exportations bulgares qui ont stagné en 1993. En mars, l'Union européenne a accordé à la Bulgarie un prêt de soutien à la balance des paiements de 150 millions de dollars qui devrait lui permettre de remplir les conditions de l'accord qu'elle a signé en novembre dernier avec ses banques créancières du Club de Londres, prévoyant la réduction de moitié de sa dette de 9,3 milliards de dollars ; d'autres financements venant du FMI et de la Banque mondiale devraient suivre.

La Roumanie présente officiellement des résultats pour 1993 (PIB + 1 %) et des prévisions pour 1994 (PIB + 15 %) sensiblement plus optimistes que la plupart des analystes extérieurs qui ne prévoient pas encore de reprise de la croissance en 1994. L'instabilité politique menace le plan de stabilisation et de réformes mis au point avec le FMI en 1993 et approuvé par le Parlement en février 1994 ; cependant Bucarest a réduit l'année dernière le déficit de sa balance des paiements, grâce à une hausse des exportations (+ 5,5 %).

En République tchèque, la deuxième vague de privatisations par coupons, lancée au deuxième trimestre 1993, qui porte sur sept cent soixante-dix entreprises, donne lieu à un premier tour d'enchères en avril ; le début de l'année a été marqué par l'envolée des cours en Bourse sous l'effet d'un afflux de capitaux étrangers. Bien que les premières privatisations aient abouti à créer un millier de sociétés par actions, l'offre est faible avec seulement une demi-douzaine de valeurs cotées.

Françoise Lemoine
CEPII



Source : Commission économique pour l'Europe, WIIW, ONU.

PAYS • La Hongrie

Le facteur investissement

LA Hongrie est le pays d'Europe de l'Est qui a reçu le plus d'investissements directs de l'étranger : le montant cumulé atteint, début 1994, entre 4,5 et 7 milliards de dollars selon les estimations. Cela représente environ 45 % des capitaux étrangers investis en Europe de l'Est.

De 1990 à 1992, les deux tiers de ces investissements se sont concentrés dans l'industrie et les principaux projets ont été réalisés dans les secteurs des constructions mécaniques (2,4 milliards de dollars), en particulier dans l'industrie automobile où quatre sociétés étrangères (Suzuki, Ford, GM, Audi) ont investi en tout 1 milliard de dollars ; mais aussi dans le matériel électrique (General Electric), électroménager (Electrolux) et les télécommunications. Ce sont les principaux secteurs qui ont tiré l'activité industrielle en 1993 et remis l'industrie sur le chemin de la croissance (+ 4 %) ; le secteur agroalimenthire figure en deuxième position pour le montant des capitaux étrangers investis (environ 700 millions de dollars dans les huiles, le chocolat, le tabac, les boissons), suivi de l'industrie chimique et pharmaceutique, de l'aluminium, de l'emballage, etc.

Ces capitaux étrangers jouent un rôle d'autant plus décisif dans la restructuration industrielle que l'investissement interne est en recul : en 1992, ils représentaient environ un cinquième de la formation brute de capital fixe en Hongrie et les sociétés à capitaux étrangers contribuaient à 18 % du produit intérieur brut, soit presque autant que les entreprises privées nationales (21 %) ; le reste venait du secteur public. En 1993, les exportations hongroises sont à 35 % réalisées par des sociétés à capitaux étrangers.

Après leur boom de 1991, les flux d'investissements étrangers donnent des signes d'essoufflement ; en outre, ils se dirigent de moins en moins vers l'industrie (30 % du total en 1993) et s'orientent de préférence vers les secteur des services, notamment financiers (ils représentent ainsi 72 % des capitaux investis dans le secteur des assurances), le commerce de gros et de détail.

Dans le souci de ne pas défavoriser les entrepreneurs nationaux, le gouvernement a aboli, à compter de 1994, toute incitation au profit des investissements étrangers, sauf dans des cas limités : création d'emplois, protection de l'environnement, nouvelles technologies, exportation.

La privatisation des grands services publics qui est amorcée (télécommunications, distribution du gaz et de l'électricité), et les rôles respectifs des capitaux étrangers et nationaux sont au centre de la campagne électorale pour les élections parlementaires qui ont lieu en mai prochain.

F. Le.

SECTEUR • La pharmacie

Le tournant

« *SI la période de prospérité qu'a connu l'industrie pharmaceutique depuis vingt ans touche à sa fin, le marché global devrait continuer à progresser : selon le macro-scénario tendanciel, le rythme de croissance se maintiendra à 9 % par an entre 1993 et 2 000, tandis qu'il ne sera que de 0,5 % dans le cadre d'un macro-scénario de rupture.* »

Ces deux scénarios présentés par la société Eurostaf dans son étude sur « *Le marché pharmaceutique mondial à l'horizon 2000* » confirment la fin d'une croissance à deux chiffres pour cette industrie. Pour Eurostaf, « *ce ralentissement résulte d'un accroissement de la concurrence, de la sévérisation* [sic] *des politiques de santé, de la chute des grands brevets et de l'amenuisement des innovations. Il est compensé en partie par la libération du prix des OTC* (1), *la croissance de l'automédication en volume, le prix unitaire élevé des innovations chimiothérapiques lourdes et par la variable épidémiologique.* » Le changement s'est déjà traduit dans les comptes de grands groupes pharmaceutiques, comme dans leurs stratégies.

En Europe, les firmes opérant en Allemagne ou en Italie ont été particulièrement affectés par les politiques de santé restrictives dans ces deux pays. La division pharmaceutique de Hoechst a ainsi enregistré une baisse de chiffre d'affaires liée directement à la réduction des prix apportée par la réforme Seehofer, du nom du ministre allemand de la santé, et à l'attitude des médecins, qui ont prescrit des produits à bas prix. De même les performances à l'exportation dans ces deux pays de Rhône-Poulenc-Rorer ont été moins bonnes que prévu tout en restant « *honorables* ».

Les Britanniques, en revanche, ont tiré leur épingle du jeu à l'exportation grâce à la dévaluation de la livre. Zeneca, né de la scission d'ICI, a augmenté ses ventes de 3 % en volume et ses prix de 1 % en 1993 : la dévaluation de la monnaie britannique explique pour deux tiers la croissance des ventes et pour un tiers celle du bénéfice. Glaxo Holdings a enregistré au second semestre 1993 une progression de 22 % de son bénéfice, supérieure aux prévisions des analystes. Aux Etats-Unis, 1993 aura été marqué par le redéploiement des grands groupes vers la distribution de produits pharmaceutiques, après la présentation des projets de réforme de l'assurance-maladie par le président Clinton. Le numéro un mondial Merck a mis 6 milliards de dollars sur la table pour acquérir le grossiste Medco et a présenté des résultats en hausse en fin d'année. Son bénéfice a progressé de 9 % passant d'une année sur l'autre de 1,98 à 2,16 milliards de dollars pour un chiffre d'affaires de 10,4 milliards de dollars. Pour ce groupe, l'augmentation des prix des médicaments n'a pas eu d'effets sur les ventes, la croissance étant due à l'augmentation des volumes et aux gains de productivité.

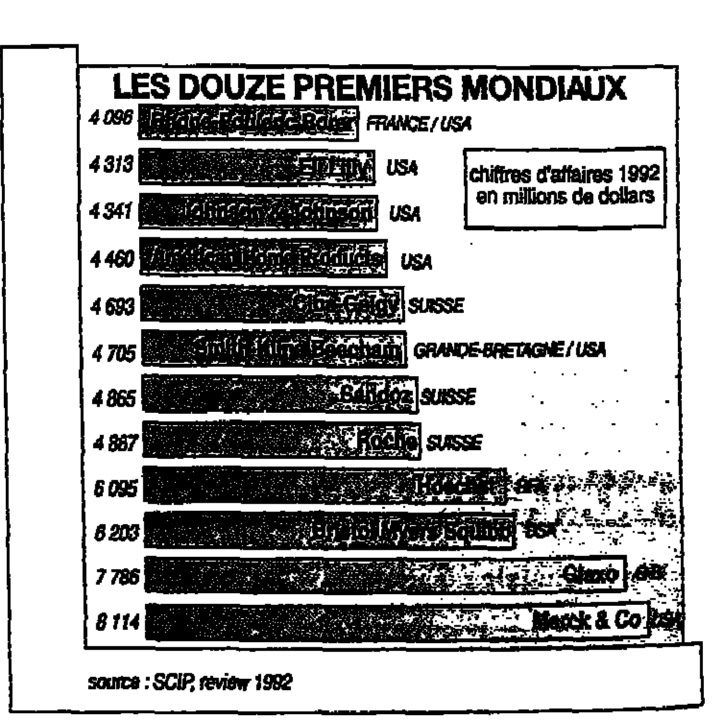
Bristols Myers Squibb a aussi enregistré une progression de ses bénéfices, en dépit d'une provision de 310 millions de dollars pour règlement d'un procès. Le bénéfice, qui aurait atteint 2,26 milliards de dollars sans cela, est finalement de 1,95 milliard de dollars, contre 1,56 milliard en 1992. Mais les laboratoires s'inquiètent toujours de la volonté gouvernementale de freiner les dépenses de santé.

Une telle volonté touche aussi le Japon, où la consommation de médicaments par habitant est la plus importante au monde. Les prix des médicaments ont été réduits de 9,2 % en 1990, de 8,1 % en 1992 et encore de 6,6 % au 1er avril 1994.

Les groupes pharmaceutiques sont confrontés à un double défi : concentrer leur recherche, en raison de l'importance des coûts et maîtriser leurs réseaux de distribution pour profiter du développement de l'automédication. Les stratégies d'alliance apparues depuis le début de la décennie devraient se multiplier.

Dominique Gallois

(1) *Over the counter* : produits vendus sans ordonnance.



source : SCIP, review 1992

Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.